Avec ce numéro, supplément « Campus »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE - N° 14220 - 5 F

MARDI 16 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Realpolitik entre Paris et Téhéran

M. ROGER FAUROUX vient-il d'enterrer définitivement *la hache de guerre* entre la France et l'Iran ? Le communiqué qu'il a signé, samedi 13 octobre, à Téhéran avec son homologue iranien, M. Hadi Nejad-Hosseinian, ministre de l'industrie lourde, souligne, en tout cas, « l'importance qui s'attache au développement et à l'approfondissement des relations entre les deux pays dans les domaines politique, économique, industriel, commercial et financier ainsi que dans celui de la coopération scientifique, technique, culturelle et éducative ». Ce communiqué, MM. Fauroux et Nejad-Hosseinian l'ont assorti de la définition d'objectifs de coopération entre leurs deux ministères, visant notamment au développement des exportations entre les deux pays et à celui des actions de coopération et de transfert de technologies, ainsi qu'à « favoriser les investissements conjoints en Iran en vue de la fabrication et de la commercialisation de différents produits industriels ».

IL n'est jusqu'au pétrole qui ne fasse partie de l'amitié retrouvée, l'Iran se disant disposé à livrer tout le pétrole dont il dispose. Côté français, a tenu à préciser le ministre de l'industrie, Paris n'imposera aucune limite – « en tous les cas, aucune limite politique » – aux importations et laissera aux entreprises le choix de leurs commandes. Cette « lune de miel » économique se double de la constatation d'une jolie entente sur le problème politique du jour : la crise du Golfe. M. Fauroux a, en effet, constaté « la convergence des *vues françaises et iraniennes* » en la matière, ajoutant que « sur cet aspect politique de nos relations, il n'y a pas d'ambiguïté ».

Mais toute entente, si cordiale soit-elle, comporte toujours des ombres, et, si ambiguïté il y a, elle reste de taille. C'est, en effet, sur le plus gros dossier du contentieux accumulé entre les deux pays depuis plus de dix ans que les choses continuent à achopper : le fameux dossier Eurodif – le prêt de 1 milliard de dollars consenti en *1974* au Commissariat à l'énergie atomique par feu le chah.

SUR ce point, M. Fauroux s'est montré nettement moins euphorique que sur les autres volets des relations bilatérales, et a simplement fait état de son « optimisme » quant aux chances de régler cette question. Seul progrès palpable : la « *volonté politique* » d'aboutir. Une bonne volonté qui n'a, toutefois, pas encore permis de venir à bout des « difficultés techniques » évoquées par le ministre de l'industrie.

Pourtant, Paris et Téhéran « planchent » depuis des années sur ce dossier sans parvenir à *surmonter ces difficultés*, et les deux capitales ont été, à plus d'une *reprise*, tout près d'un accord sans pour autant aboutir. Reste à savoir si la meilleure volonté du monde pourra, un jour, vaincre les blocages « *techniques* » – tâche éminemment ardue étant donnés les intérêts en jeu de part et d'autre – et signifier ainsi la véritable fin d'une très longue brouille.

M 0147 - 1016 0 - 5,00 F



Les conséquences de la crise du Golfe et la reddition du général Aoun

La coalition anti-irakienne s'est abstenue de critiquer l'opération syrienne à Beyrouth

Aucune protestation ne s'est fait entendre, au sein de la coalition internationale contre l'Irak, à l'encontre des Syriens, principaux responsables de l'éviction du général Michel Aoun à Beyrouth.

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, a récusé pour sa part toute comparaison entre la présence au Liban des troupes syriennes et l'occupation du Koweït par l'Irak.

Lire pages 3, 4 et 6



Nous sommes tous des Libanais

par André Fontaine

Contrairement à ce que croient trop de Français, les Libanais ne sont plus en majorité chrétiens : loin de là. De surcroît, les chrétiens du Liban, tout comme les musulmans, sont divisés entre eux, au point, à l'occasion, de s'entretuer, non seulement par les idées, les convictions, les fidélités, mais aussi par les ambitions, les intérêts, les passions et, par-dessus tout, par l'esprit de clan.

En se posant en seul détenteur de la légitimité nationale, et, malgré l'opposition du patriarche, son chef spirituel, en porte-drapeau de la communauté maronite, Michel Aoun a refusé ces évidences.

Il a voulu remonter l'Histoire, restaurer le Liban du « pacte national » de 1943, de l'époque où la France, *« protectrice des chrétiens d'Orient »*, était omniprésente, notamment par sa langue, qui, selon la jolie expression de Dominique Eddé, *« avait une fois pour toutes embobiné les Libanais* (1) ».

Lire la suite page 6

(1) Dominique Eddé, *Lettre posthume*, Gallimard-L'Arpenteur, 1989.

Pour son rôle déterminant dans les relations Est-Ouest

M. Gorbatchev prix Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix 1990 a été attribué à M. Mikhaïl Gorbatchev « pour son rôle important dans le processus de paix », *qui a entraîné* « des conséquences importantes sur l'ensemble de la communauté internationale », *a annoncé lundi 15 octobre le comité Nobel à Oslo. Le prix, doté de 4 millions de couronnes (3,5 millions de francs), devrait être remis au président soviétique le 10 décembre prochain au cours d'une cérémonie à Oslo.*

C'est à l'évidence et tout à la fois « le libérateur » de l'Europe de l'Est, « l'unificateur » de l'Allemagne, le champion du désarmement et des Nations unies que le comité du prix Nobel de la paix – cinq membres du Parlement norvégien, désignés par celui-ci – ont voulu récompenser. Le comité précise dans ses attendus : *« Ces dernières années, il y a eu des changements déterminants dans les relations Est-Ouest, et la confrontation a été remplacée par la négociation. Les anciennes nations de l'Europe de l'Est ont regagné leur liberté. La course aux armements se ralentit et nous assistons à l'émergence d'un processus décisif et actif dans vers le contrôle des armements et du désarmement. Plusieurs conflits régionaux ont été résolus ou se sont rapprochés d'une solution. Les Nations unies commencent à jouer le rôle pour lequel elles ont été originellement créées dans une communauté internationale basée sur les principes du droit. »*

M. Gorbatchev partait grand favori dans la compétition, encore qu'il n'ait pas manqué de rivaux en ces temps de détente : la dissidente chinoise Chai Ling, Nelson Mandela et Vaclav Havel, déjà l'un des favoris de l'an dernier, étaient le plus souvent cités, sans parler d'une centaine d'autres candidatures (personnalités ou organisations) toutes déposées avant le 1er février dernier.

Alors que 17 Américains au total ont été distingués – sur 74 personnalités primées – depuis la création du prix en 1901, M. Gorbatchev est le second lauréat soviétique seulement, après M. Andreï Sakharov en 1975. Les autres hommes politiques ou grandes personnalités publiques récompensés ont été MM. Willy Brandt pour son Ostpolitik en 1971, Le Duc Tho (décédé tout récemment) et Kissinger, les deux négociateurs des accords de Paris sur le Vietnam en 1973, Lech Walesa (1983), l'évêque sud-africain Desmond Tutu (1984), enfin le dalaï-lama, chef spirituel des bouddhistes du Tibet, l'an dernier.

Treize organisations ont été également récompensées, dont le Comité international de la Croix-Rouge à trois reprises, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés par deux fois, enfin, en 1988, les forces de maintien de la paix de l'ONU.

Elections dans trois pays européens

- **ALLEMAGNE : un succès pour M. Kohl.** – Les élections régionales, en Bavière et dans les cinq Länder de l'ex-RDA, ont consolidé les positions de la CDU du chancelier Kohl.
Lire page 8 les articles de HENRI DE BRESSON et LUC ROSENZWEIG
- **HONGRIE : forte abstention.** – Le deuxième tour des élections locales a été marqué par un très fort taux d'abstention et le succès de l'opposition libérale à Budapest.
Lire page 8 l'article de LASZLO LISZKAI
- **GRÈCE : victoire des conservateurs.** – Le gouvernement conservateur de M. Mitsotakis sort renforcé du premier tour des municipales.
Lire page 8 l'article de DIDIER KUNZ

Banlieues en marge

Les violences de Vaulx-en-Velin illustrent la désespérance de nombreux jeunes en rupture de valeurs et de modèles

LYON

de notre envoyé spécial

Samir n'oubliera jamais le dimanche 7 octobre 1990. Ce jour-là, il est entré dans l'Histoire avec son jean, ses baskets et sa frimousse de poulbot des ZUP. Sans crier gare, il a fait la révolution. Son 14 juillet à lui. La télé en a parlé. *« Intifada des banlieues »*, ont dit les journalistes. *« Un problème de société »*, ont lancé les politiciens. Quant aux éducateurs du quartier du Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin, ils ont évoqué un *« mal de vivre »*. Samir, lui, a préféré compter son butin : dix paquets de chewing-gum, un disque de Madonna, trois litres de Coca et surtout de ces images inoubliables quand on a douze ans et la haine au ventre.

Il se souviendra de cette voiture qui brûlait près de l'école maternelle, des cavalcades entre les tours pour échapper aux *« lardus »* (les policiers), des pierres lancées *« comme au journal de 20 heures »* et du goût acide des gaz lacrymogènes, quand il a cru avoir les yeux en feu, près du toboggan rouge. Drôle de révolte que celle de Vaulx-en-Velin. Elle a d'abord été une explosion spontanée et sincère, rappelant celle du quartier des Minguettes, à Vénissieux, en 1981. Il était alors question de justice et d'égalité. Puis, elle a viré à l'anarchie, au défoulement, à la violence vécue comme une aventure exaltante.

Cette soudaine frénésie et les scènes de pillage qui l'ont accompagnée ont mis en évidence l'émergence d'une génération perdue – donc facilement influençable – dans les « ghettos » de France.

L'été chaud des Minguettes avait marqué le début de l'époque des beurs. L'automne du Mas-du-Taureau trahit un malaise plus profond, plus confus aussi. La banlieue lyonnaise serait-elle toujours en avance d'une bataille sur le reste de la France ? Ce qui est arrivé à Vaulx-en-Velin et dans diverses communes de la région (Villeurbanne, Vénissieux, Meyzieu...) aurait pu avoir lieu à Sarcelles ou à Marseille.

Ces jeunes, par la violence de leurs réactions, reflètent la situation dans l'ensemble du pays, notamment l'existence des fossés qui ne cessent de s'approfondir entre les différentes catégories de la population. Mardi 9 octobre, dans la soirée, alors que les scènes de pillage reprenaient dans les magasins déjà saccagés deux jours plus tôt, d'étonnants dialogues s'instauraient.

PHILIPPE BROUSSARD

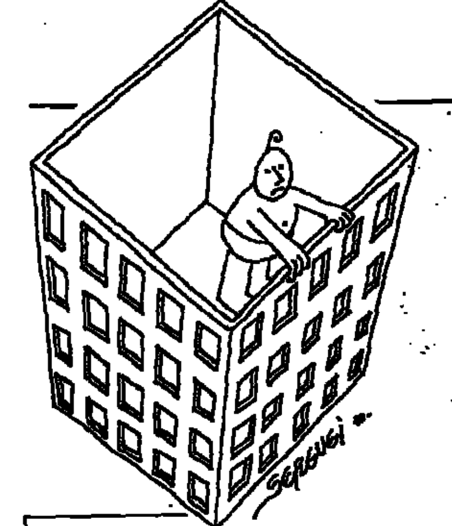
Lire la suite page 16 - section B

Lire également

Les articles de
HARLEM DÉSIR
TEWFIK FARES
ADIL JAZOULI
et OLIVIER PIRON

page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Bec cloué

par Tewfik Fares

VAULX-EN-VELIN est bien le signe d'une crise de parole. *« On ne peut pas s'exprimer ! »* dit l'un, *« On ne nous donne pas la parole ! »*, dit l'autre. Vaulx-en-Velin, comme toute « ghetto-city », souffre de cet interminable et systématique clouage de bec. Certes, l'enjeu électoral aidant, les ascenseurs commencent à se remettre en marche, mais la réhabilitation sociale, elle, ne relève pas des compétences de Roux-Combaluzier.

Les zupologues et les zurbanistes se sont plus inquiétés de la réhabilitation des façades que de celle du discours. A quoi sert donc de repeindre des murs s'ils emmurent la parole, si l'immobile vague du béton est vouée à ne se briser que dans le grondement de raz de marée épisodiques mais dévastateurs, si à l'injustice de la désespérance s'ajoute celle des brimades quotidiennement vécues dans l'impunité, ou pire, le silence ?

Finira-t-on par admettre que, dans l'état actuel des choses, la reconnaissance du « droit de cité » est bien plus urgente que celle du droit de vote. Car le « droit de cité », c'est le droit de vivre sans exclusion ni limitation dans « sa » ville. Car le « droit de cité » implique ce droit à la parole que n'auront plus jamais Wahid Hachichi, Ahmed Bouteija, Mohamed Abdiou, Mustafa Kacir, Nordine Mechta, Akim Mérabet et d'autres, pauvres enfants morts sans savoir qu'un mot, un seul mot, pouvait être de trop.

A quoi bon des ascenseurs flambant neufs s'ils doivent demain remonter le pauvre corps meurtri, muet, irrémédiablement muet, de nos enfants ? Qu'on nous dise d'abord où, quand, comment et à qui parler, dire, écrire, chanter, murmurer, en un mot s'exprimer, rompre enfin le silence effrayant de ces vingt mille banlieues sous les maires.

► **Tewfik Fares est réalisateur de télévision.**

Banlieues en marge

Le retour des apaches

Par Adil Jazouli

DEPUIS quelques mois, un certain nombre d'indicateurs sociaux et d'événements ponctuels laissaient présager une montée de la violence urbaine dans les banlieues. L'apparition de bandes de jeunes, en majorité d'origine africaine, antillaise et maghrébine, la multiplication des crimes à caractère sécuritaire ainsi que l'extrême tension entre la police et les jeunes de certaines banlieues, à Paris, à Marseille et à Lyon, constituent un faisceau d'événements qui, mis bout à bout, nous alertaient sur l'imminence d'une explosion de la violence.

L'incapacité collective des responsables politiques, des décideurs institutionnels, des chercheurs et des acteurs sociaux à prévenir de tels événements est le résultat d'un triple malentendu.

En effet, l'engagement, depuis près de dix ans, des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des travailleurs sociaux dans de lourdes opérations de réhabilitation des banlieues, de prévention de la délinquance et de formation des jeunes avait fini par ramener le calme et la « paix sociale » dans des cités qui résonnaient encore du bruit des rodéos de 1981. Cet effet indéniable, doublé d'une conjoncture économique plus favorable qu'il y a dix ans, pouvait laisser croire que l'on s'acheminait doucement mais sûrement vers une résorption progressive des poches de pauvreté et de malvivre. C'est le premier malentendu, car, pendant que l'on mettait ces banlieues sous perfusion du traitement social, le chômage de longue durée, le développement des « RMistes » et la multiplication des stages d'insertion sans lendemain amenaient toute une frange de la population à se définir plus par l'exclusion que par la participation.

Repeindre les cages d'escalier ou réparer les ascenseurs est certes nécessaire, mais c'est loin d'être suffisant pour redonner de la dignité aux adultes et de l'espoir aux jeunes. Le deuxième malentendu consiste à croire que la politique d'intégration des immigrés et de leurs enfants, menée avec un certain courage depuis quelque temps, allait aspirer tous ceux dont les origines ethniques et sociales constituent le premier des handicaps dans la recherche d'une place dans les rapports sociaux et politiques.

Les classes dangereuses

Les luttes des jeunes d'origine maghrébine au début des années 80 et le formidable désir de reconnaissance et d'ascension sociales qui les accompagnait aboutissent à un paradoxe à l'orée de cette nouvelle décennie : car, d'un côté, l'intégration culturelle, sociale et politique de la génération des années 80 a donné lieu à la constitution de véritables élites sociales et politiques organisées ou non ; mais, d'un autre côté, et à mesure que cette intégration s'opérait, ces jeunes acteurs sociaux furent aspirés par les institutions et désertèrent le terrain des banlieues pour celui des antichambres de l'action politique. La capacité des institutions sociales et de la sphère politique à intégrer et à aspirer les élites, pour rassurante et positive qu'elle soit, s'accompagne d'une mise à l'écart des générations suivantes, et ce sont celles-là qui viennent de rappeler à tout le monde leur existence.

Il n'est donc pas paradoxal de dire que les capacités d'intégration de notre société sont certainement plus fortes qu'on ne le pensait, mais qu'elles renforcent par ailleurs les mécanismes de l'exclusion de ceux dont on a confisqué la parole et instrumentalisé la révolte sur l'autel des carrières sociales et politiques des uns et des autres. L'intégration est un processus long, douloureux et nécessairement conflictuel.

Le troisième malentendu est à la fois historique et sociologique. En effet, depuis près d'un siècle, l'émergence en France des classes laborieuses, dont le mouvement ouvrier fut pendant longtemps un acteur central, fut toujours précédée, voire accompagnée de l'apparition de classes dangereuses. Les apaches du début du siècle appartenaient à cet univers populaire constitué aux portes de Paris par le formidable mouvement d'immigration interne et par la constitution des grandes concentrations urbaines liées au développement industriel. L'apparition des blousons noirs au début des années 60, dans une période économiquement faste, symbolisait chez ces jeunes d'origine populaire le refus du travail ouvrier auquel ils se sentaient prédestinés. L'émergence de la figure emblématique du jeune loubard d'origine maghrébine, vers la fin des années 70, symbolisait la révolte contre une société qui discrimine, exclut et marginalise. L'apparition et la multiplication récente des bandes de jeunes qu'on appelle zoulous doit nous aider à réfléchir sur le mode d'organisation des rapports et des conflits sociaux.

S'arrêter à un traitement conjoncturel de la violence est nécessaire pour rétablir momentanément la paix sociale. Mais il faut aller plus loin dans la recherche et l'analyse du retour des jeunes des banlieues à des comportements de classes dangereuses. Ces dernières annoncent toujours « en creux » l'émergence de mouvements de contestation et de revendication plus positifs. Ce fut le cas pour le couple apaches-mouvement ouvrier, et ce sont les rodéos de 1981 qui ont annoncé la naissance du mouvement des jeunes beurs et de leur marche pour l'égalité.

L'apparition de cette nouvelle vague des jeunes des banlieues annonce à sa manière l'émergence douloureuse d'un nouveau prolétariat urbain, multiracial, en mal de reconnaissance et de moyens d'accès aux rapports sociaux. Le reconnaître est une nécessité, y réfléchir et se donner les moyens d'y répondre va devenir une priorité.

► **Adil Jazouli est sociologue.**

Une volonté claire et forte

par Harlem Désir

LES événements de Neuilly-sur-Marne, où a été tué le jeune Khemissi le 4 octobre, et de Vaulx-en-Velin après la mort de Thomas Claudio, ont retenti d'autant plus bruyamment qu'ils déchiraient le ciel serein de l'autosatisfaction régnante autour de la politique urbaine d'intégration. Déjà, la tentation se fait jour, alors que l'instruction ne fait que commencer, de minimiser les événements, d'en nier la signification et de les transformer en « incident accidentel ». Mais pour quoi faire ? Continuer comme avant ? L'heure n'est pas à masquer les problèmes de fond mais à chercher à comprendre ce qui s'est passé pour en tirer toutes les conséquences quant à la politique à venir.

Tout d'abord, sur les circonstances de la révolte : si la mort du jeune Thomas n'a pas été considérée comme accidentelle par les habitants du Mas-du-Taureau, c'est pour au moins une raison. La technique dite du « pare-choc » consistant à coincer un deux-roues pour en contrôler les passagers s'était déjà soldée à plusieurs reprises par des chutes graves. Les contrôles au faciès, le tutoiement, les fouilles au corps humiliantes en pleine rue et les claques avaient depuis longtemps empoisonné le climat et porté l'humiliation à son comble.

Le malheur est que les jeunes que nous avons rencontrés ne croient plus à la justice tout en la réclamant. Les verdicts qui ont suivi chacune des morts violentes dont ont été victimes une dizaine de Maghrébins de la région depuis le début des années 80 ont laissé un goût amer.

Aujourd'hui, si l'on comprend bien le sens de la version officielle, il faudrait que les jeunes admettent que, lorsque l'un d'entre eux est tué après qu'un véhicule de police a coupé la route à sa moto, c'est un accident de la circulation, tandis que lorsqu'ils se révoltent et expriment leur colère, c'est sous l'influence de trafiquants de drogue. Nul doute qu'on trouvera toujours assez de voyous sur place pour servir cette thèse.

Bien entendu, il faut souhaiter que cesse la violence. Mais si on veut que ces jeunes reprennent confiance dans les institutions et qu'ils les respectent, il faudra leur prouver que la justice est la même pour tous. Ne pas punir les auteurs de bavures ou de crimes, c'est saper la crédibilité de l'Etat et des valeurs sur lesquelles repose son autorité.

L'un des problèmes est qu'aujourd'hui, lorsqu'il y a faute policière, c'est la police qui enquête sur elle-même. Nous avons proposé la création d'une haute autorité à la fonction policière qui regrouperait sous son contrôle l'IGS et l'IGPN et serait indépendante des autres services. Cette transparence et cette intransigeance sont de l'intérêt de la police qui a besoin de la confiance de la population. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra rétablir le dialogue et la confiance entre la police et les jeunes des cités. Comme nous en avons déjà fait l'expérience, des rencontres régulières devraient être organisées dans les quartiers sous l'égide du commissaire, du maire et des associations.

Avancer de l'argent aux associations

A Vaulx-en-Velin, la plupart des jeunes n'ont compris que le jour de son inauguration que le fameux mur d'escalade n'était pas un mur anti-bruit ou une fresque géante.

A Neuilly-sur-Marne, les jeunes n'ont retenu de la rénovation en cours dans leur cité que l'installation de bacs à fleurs, tandis que certains d'entre eux disent être interdits d'accès à la patinoire parce qu'ils sont « bronzés ».

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à l'escalade ou aux bacs à fleurs. Ni que les maires ne soient pas de bonne volonté. Mais les élus ont trop tendance à ne consulter que des structures para-municipales et à redouter l'émergence d'une vie associative spontanée. Celle-ci a d'autant plus de mal à s'épanouir que les procédures d'aide et de subventions sont complexes, longues et fastidieuses.

Le temps d'obtenir les moyens de réaliser un projet est souvent pour les jeunes le temps du découragement. Nous avons proposé la création d'un « Fonds d'avance aux associations » pour répondre en temps réel et exploiter à plein la ressource humaine des quartiers. Il faut redonner aux habitants du pouvoir sur leur environnement. On n'arrivera pas à relever durablement un quartier où s'accumulent les populations les plus défavorisées avec plus de 20 % de chômage, un échec scolaire important et une forte proportion de RMIstes. C'est le rôle de l'Etat que d'imposer la construction de logements sociaux partout, y compris en centre-ville, en usant de ses pouvoirs budgétaires et fiscaux sur les communes qui ne veulent pas partager l'effort collectif.

Nous avons proposé la création de bassins d'habitation intercommunaux qui géreraient cette répartition en fonction de la localisation des emplois, des transports, etc.

Aujourd'hui, pour mener à bien cette politique, les décisions relèvent de plus de dix ministères, d'une délégation interministérielle à la ville, d'un secrétariat général et d'un haut conseil à l'intégration, du Fonds d'action sociale, de deux ou trois autres organismes et de trois niveaux de collectivités locales. Ces dispositifs sont trop émiettés, trop technocratiques et finalement trop peu puissants pris séparément. Nous en avons fait l'expérience avec le lancement de nos Maisons des Potes. Depuis des mois, nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme face à cette dispersion des structures, des responsabilités et des énergies.

Il faut passer du replâtrage tous azimuts à une approche globale et cohérente de sorte que la défaillance d'une administration (police, école, sport...) ne vienne pas mettre en péril tout le travail des autres. C'est pourquoi nous avons proposé la création d'un ministère, quel qu'en soit le nom, qui coordonnera cette politique urbaine d'intégration et permettra que s'affirme une volonté claire et forte. Si les prisons valent deux ministres, l'intégration et la ville en valent bien un.

Prenons garde que l'idée à la mode selon laquelle l'ampleur de la tâche nécessitera une génération ne finisse par déboucher sur le sacrifice d'une génération. C'est aujourd'hui qu'il faut redonner espoir aux jeunes des cités et leur prouver que la société leur propose encore un avenir.

► **Harlem Désir est président de SOS-Racisme.**

Des quartiers comme les autres

par Olivier Piron

IL n'y aura d'intégration des pauvres, des exclus, de la société française, que s'ils vivent dans de véritables quartiers de ville, avec toute la richesse et la diversité urbaine que cela implique. Toute la politique mise en place en faveur des plus démunis et des quartiers en difficulté va sans doute leur permettre de se loger correctement, dans de grands ensembles retapés. Mais se limiter à ce type d'action, ce serait Gribouille qui se jette à l'eau, car c'est de ces ghettos de fait que viennent les tensions et les refus d'intégration.

On a fait des grands ensembles d'habitation, destinés à l'origine à toutes les catégories de population, mais dans lesquels viennent se regrouper, la crise économique aidant, les plus démunis, donc d'abord les immigrés. Et chaque fois que l'on parle de renforcer l'aspect social du patrimoine HLM, on donne un coup d'accélérateur en ce sens.

Face à la dégradation physique et sociale, l'Etat n'est pas resté inactif. On a remis à niveau des bâtiments qui possèdent souvent dès lors une façade bariolée. Un dispositif lourd d'assistance sociale est en place, avec ses succès – on a refait du lien social – et ses effets pervers : les petites filles jouent maintenant à *« maman va chercher son chèque chez l'assistante sociale »*.

On va avoir des quartiers d'aspect extérieur propre, des ascenseurs marchant à peu près, avec un assistanat social intense. Mais ce quartier restera coupé de la ville, de la vie. Ce sera un ghetto propre et policé, mais un ghetto.

Il faut absolument faire de ces quartiers des quartiers comme les autres.

Comment en sortir ? Il n'y a pas de coup de baguette magique possible : il faudra dénouer peu à peu, les uns après les autres, tous les facteurs de blocage.

Avec des commerces et des bureaux

D'abord, diversifier l'implantation du patrimoine locatif social : les communes sans HLM doivent faire leur devoir, mais les offres communales doivent être aussi diversifiées. Ensuite, casser le statut « locatif social » exclusif : il faut qu'il y ait, à côté des locataires, des propriétaires, plus stables dans leur localisation et plus divers dans leur origine. Rompre avec le mono-fonctionnalisme : implanter des bureaux, des commerces, des activités. Assouplir le carcan administratif et financier qui bloque ces grands ensembles dans leur statut actuel. Enfin, faire travailler l'économie privée avec l'économie publique.

Depuis des années, il y a eu des actions, des expériences sur la base de ces idées. Le résultat, chaque fois, a été positif. Mais on hésite encore à généraliser et à reconnaître que l'oubli de la dimension proprement urbaine des problèmes limite singulièrement dans le temps l'effet des mesures prises et de l'argent investi.

Alors il faut passer de l'action marginale de commandos ou de recherche à une politique claire, nettement affichée. Les esprits y sont prêts, le droit actuel laisse une marge de manœuvre, et l'argent nécessaire est disponible, si l'on accepte de diversifier la recherche des capitaux et de mobiliser les actifs.

Il ne manque pour l'instant que l'expression claire du diagnostic d'ensemble, et la volonté déclarée d'agir. Celle-là même qui fera se rejoindre le droit au logement et le droit à la ville.

► **Olivier Piron est l'auteur d'un rapport sur les grands ensembles remis en mars dernier au ministre du logement.**



Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

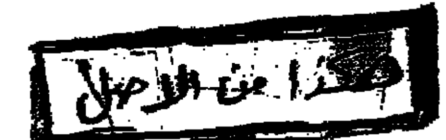
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



LA CRISE DU GOLFE

Washington envisagerait de nouveaux recours à l'ONU

Si les « *signaux* » se multiplient en tous sens, c'est que la crise du Golfe, au milieu de son troisième mois, a atteint un palier important.

Du côté de la coalition anti-irakienne, le déploiement militaire est en gros achevé. Certes, M. Cheney, ministre américain de la défense, s'est refusé à préciser quand son dispositif serait totalement en place, et il est d'ailleurs toujours risqué pour des militaires d'affirmer qu'il ne manque « *pas un bouton de guêtre* ». Il reste qu'après l'arrivée, à la fin de la semaine dernière, de deux unités de cavalerie blindée, il y a maintenant plus de 200 000 militaires américains en Arabie saoudite et dans le Golfe, auxquels il faut ajouter autant de soldats arabes – dont 100 000 Saoudiens. – ainsi que 20 000 Britanniques et Français. Toutes ces armées – auxquelles il faudrait ajouter les importants effectifs turcs massés au nord – font face à un dispositif irakien qui s'est lui aussi renforcé : on compte, selon les sources occidentales, 400 000 militaires irakiens au Koweït et dans le sud de l'Irak.

Mais cette égalité théorique ne signifie pas que les Etats-Unis sont prêts à se lancer dans la guerre : selon un article publié dimanche 14 octobre par le *Washington Post*, « *le président Bush et ses conseillers pensent que même une guerre de courte durée serait hautement coûteuse en termes de vies américaines et que le soutien politique sur le plan intérieur pourrait s'effriter rapidement* ». Et le quotidien américain de citer un responsable du département d'Etat : « *Nous avons dépassé le stade du bluff où l'on parlait allègrement de faire facilement mordre la poussière à l'Irak. Vous avez maintenant des gens qui pensent en termes de morts, de victimes, du facteur humain. Personne n'est pressé de dégainer, et si certains étaient pressés, ils ne le sont plus maintenant.* »

Ajoutons à cela la crainte d'un affaiblissement du consensus international, surtout après la tuerie de Jérusalem et le refus d'Israël de respecter la résolution laborieusement votée par les Nations unies. C'est pourquoi, et bien que l'ONU ait déjà voté le maximum de résolutions possibles, Washington envisagerait maintenant de revenir devant le Conseil de sécurité pour lui faire condamner les exactions irakiennes au Koweït et la mise à sac de ce pays : « *Le président pense que les Irakiens devraient faire l'objet d'une condamnation internationale, et il y a eu une discussion sur une proposition de résolution aux Nations unies concernant ce point en particulier* », a déclaré, dimanche, à la chaîne de télévision NBC, M. John Sununu, chef de l'état-major de la Maison Blanche. Selon le *Washington Post*, il s'agirait d'exiger de l'Irak le paiement de réparations, comme l'avait suggéré Mme Thatcher.

« Gesticulations » des amis de Bagdad

Même différée, l'option militaire n'est pas exclue pour autant à Washington, et c'est cette perspective, beaucoup plus que celle d'éventuels dommages de guerre à verser, qui conduit le camp favorable à l'Irak à intensifier les gesticulations diplomatiques. Il s'agit bien, à ce stade, de gesticulations, dans la mesure où l'initiative provient non pas des autorités irakiennes – qui s'empressent au contraire de démentir tout changement dans leurs positions – mais d'« *amis* » de Bagdad qui, soit parce qu'ils veulent aider, avec son accord, le dictateur irakien, soit parce qu'ils sont plus lucides que lui sur les risques d'un conflit, s'emploient à brandir les rameaux d'olivier. C'est par exemple M. Yasser Arafat qui fait état devant M. Roland Dumas d'un « *assouplissement* » de Bagdad, mais sans fournir aucune précision *(voir l'article de Jean-Pierre Langellier)*, c'est la dépêche de l'agence soviétique Novosti rendant compte en termes optimistes de la mission de M. Primakov à Bagdad *(voir l'article de Bernard Guetta)*, c'est enfin une « *source diplomatique arabe à Amman* » qui, selon l'AFP, aurait fait savoir dimanche que l'Irak serait prêt à se retirer d'une partie du Koweït, plus précisément de tout ce qui n'avait pas été rattaché, par le découpage du 28 août dernier, à la province de Bassorah et était devenu depuis lors la « *dix-neuvième province* » irakienne. Toujours selon cette source, Saddam Hussein aurait fait part lui-même de cette proposition au roi Hussein de Jordanie au cours d'un voyage secret à Amman, le 9 octobre.

Que le dictateur irakien encourage de telles spéculations est probable, si l'on en juge par l'abondance des envoyés spéciaux et des « *messages* » qu'il dépêche dans diverses capitales ces derniers jours : M. Ramadan, numéro deux du régime irakien, était à Tripoli samedi, à Tunis et à Alger dimanche, M. Tarek Aziz, le ministre des affaires étrangères, à Amman samedi et à Rabat dimanche, il est vrai, dans ce dernier cas, dans le cadre d'une rencontre sur Jérusalem. C'est souvent à la suite de telles visites que les rumeurs fleurissent. Mais par ailleurs, sur le plan officiel, il dément formellement toute intention d'évacuer le Koweït.

« L'Irak conservera le Koweït »

Ainsi M. Latif Nassif Jassem, le ministre de l'information irakien, connu il est vrai pour ses déclarations fracassantes et définitives, a déclaré dimanche au cours d'une conférence de presse : « *Le Koweït est le dix-neuvième gouvernorat de l'Irak. C'est un fait. Les affirmations de Novosti sont totalement fausses. L'Irak conservera le Koweït, même si nous sommes obligés de mener un très long combat. Il n'y a pas place pour quelque compromis que ce soit à propos du Koweït.* » Quelque temps auparavant, l'agence irakienne INA avait qualifié les mêmes informations de « *purs mensonges, sans aucun fondement* ». « *Parler d'un retrait du Koweït relève de l'imagination de certaines personnes suspectes* », ajoutait-elle.

Force est donc de constater que c'est toujours l'impasse sur le point essentiel et que la seule réalité à Bagdad est la guerre des propagandes. Tandis que M. Tarek Aziz, samedi à Amman, qualifiait de « *honteuse* » la résolution de l'ONU sur les événements de Jérusalem, laquelle, selon lui, « *prouve une fois de plus la politique de deux poids et deux mesures pratiquée par les Etats-Unis et leurs alliés dans la région* », le régime faisait défiler à Bagdad des milliers d'enfants, une bouteille de lait vide à la main, pour dénoncer l'embargo de Washington. Même les tentatives entreprises pour diviser la coalition anti-irakienne à propos des otages sont devenues plus timides. Si l'Espagne a obtenu, à la suite d'une mission de personnalités privées à Bagdad, le rapatriement des quinze Espagnols retenus en Irak, le chanteur britannique de confession musulmane Cat Stevens n'a obtenu la libération que de quatre de ses compatriotes, tous musulmans. Quant aux Soviétiques, cent vingt-six d'entre eux ont quitté Bagdad dimanche grâce à un nouveau vol, le second en une semaine, mais il en reste encore plus de 1 000 à rapatrier sur un total de 5 000. Il reste encore en outre, au total, 5 000 Occidentaux en Irak et au Koweït, dont 500 sur les « *sites stratégiques* ».

M. T.

Exprimant un « optimisme prudent »

Moscou fait état d'un « infléchissement marqué » des positions irakiennes

Les milieux dirigeants soviétiques ont fait état, dimanche 14 octobre, d'un « *infléchissement marqué* » des positions irakiennes sur lequel ils fondent désormais un « *optimisme prudent quant aux perspectives de règlement pacifique* » de la crise koweïtienne.

MOSCOU

de notre correspondant

Un « *infléchissement* » des positions de Bagdad aurait été relevé, selon le quotidien *Rabotchaïa Tribuna*, par M. Evgueni Primakov, l'émissaire que M. Gorbatchev avait chargé de remettre, le 5 octobre, un message personnel à M. Saddam Hussein. Le Kremlin n'avait, jusqu'à présent, rien laissé filtrer des résultats de cette mission, mais il apparaît maintenant que, lors de son entrevue avec le président irakien, M. Primakov aurait pu noter, premièrement, que son interlocuteur « *ne faisait pas une seule fois mention des droits historiques de l'Irak sur le territoire koweïtien* » et, deuxièmement, qu'il « *ressortait de ses propos que l'Irak pourrait retirer ses troupes du Koweït en conservant Roumeila-Sud et les îles de Warbah et de Boubiyan* (lui) *ouvrant un accès à la mer* ».

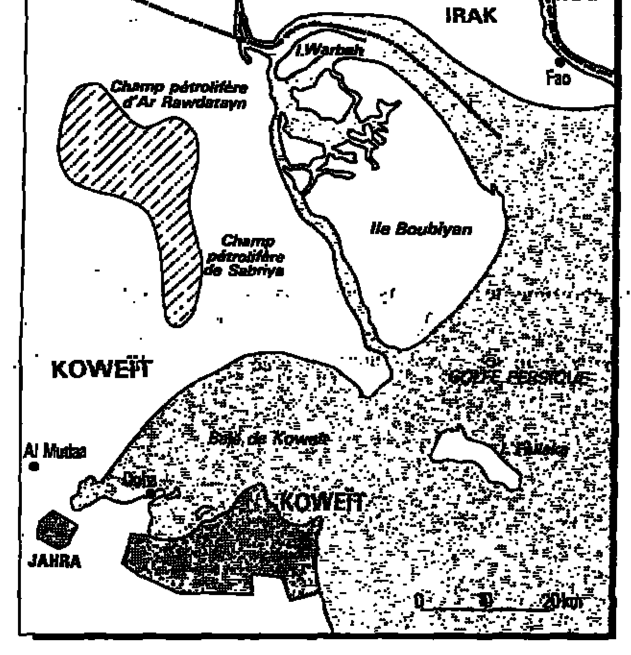
A l'appui de ces révélations, *Rabotchaïa Tribuna* cite en tout et pour tout une « *source préférant garder l'anonymat* » et dont les confidences ont été recueillies par l'agence officielle Novosti. C'est peu, et cet habillage de l'information est évidemment destiné à ne pas faire de l'URSS le porte-parole de M. Saddam Hussein et à ne pas laisser croire, surtout, que l'équipe de M. Gorbatchev tiendrait pour déjà pris le tournant vers une solution négociée. C'est cependant la première fois que M. Saddam Hussein fait comprendre – indirectement – qu'il pourrait être prêt à négocier son retrait, sur la base d'un scénario qui nourrit depuis deux mois la réflexion de toutes les chancelleries concernées.

Il est à cet égard frappant que ce premier semblant d'ouverture irakienne ait suivi de peu le discours par lequel M. Mitterrand avait, de la tribune des Nations unies, montré une porte de sortie à M. Saddam Hussein. Fermé sur le fond, mais souple dans la forme, la démarche exposée alors par le président français avait retenu l'attention des dirigeants soviétiques qui veulent, eux aussi, convaincre Saddam Hussein qu'il est vain d'espérer faire triompher le fait accompli, et faire en sorte que l'unique solution ne soit pas la guerre.

A la même enseigne que tout le monde

Cela passe par l'intransigeance sur les principes. Toujours selon la source anonyme à laquelle se réfère *Rabotchaïa Tribuna*, M. Primakov aurait réaffirmé à M. Saddam Hussein que l'Union soviétique « *ne reconnaît pas l'annexion du Koweït* » et continue d'« *insister sur le retrait de ce pays des forces irakiennes* ».

« *L'Union soviétique*, aurait, ajouté M. Primakov, *considère comme extrêmement sérieuse, la situation dans le golfe Persique et ne prendrait, dans le cas où les forces militaires américaines lanceraient un action contre l'Irak, aucune mesure pour s'opposer à cette opération.* » Le message de M. Gorbatchev signifie donc qu'il reste peu de temps à l'Irak pour négocier et éviter une guerre dans laquelle il n'aurait pas d'alliés, et surtout pas l'URSS. Le Kremlin se montre également soucieux de contrarier la logique de guerre en faisant ainsi état d'une « *évolution* » irakienne. Il agit ainsi, d'une part, en Etat que sa propre instabilité incite à défendre le droit international et le respect des frontières et, de l'autre, de n'être cependant pas condamné à n'être plus qu'un auxiliaire passif de la politique de la Maison Blanche.



Affaiblie par la perte de son empire et ses multiples crises intérieures, l'URSS ne veut pour autant pas renoncer à un rôle international qui demeure, pour elle, la meilleure garantie que personne ne jouera vis-à-vis d'elle la politique du pire. Aussi hasardeuse que l'ensemble de l'entreprise gorbatchévienne, la partie est difficile car si un pays comme la France, militairement engagée dans le Golfe et membre de l'alliance atlantique, peut se singulariser sans paraître se désolidariser du front opposé à l'invasion du Koweït, la marge de manœuvre soviétique est beaucoup plus restreinte.

Sous peine que son long passé ne revienne éclipser son récent ralliement aux principes du droit, l'URSS se doit en effet de souligner avec insistance qu'elle n'est pas des deux côtés, mais d'un seul et que cette absence d'ambiguïté la met, vis-à-vis de M. Saddam Hussein, à la même enseigne que tout le monde. Ce n'est donc certainement pas par hasard que l'article de *Rabotchaïa Tribuna* indique pour la première fois que les discussions engagées par M. Primakov pour obtenir la sortie d'Irak des 5 000 citoyens soviétiques qui s'y trouvent ont été « *très complexes* ».

« *La partie irakienne a tenté de faire de cette question un objet de marchandage et un moyen de pression sur la direction soviétique* », écrit notamment le quotidien en révélant que l'Irak a demandé d'« *énormes* » compensations pour la rupture de contrat des « *spécialistes* » soviétiques. Ce n'est qu'avec « *beaucoup de difficultés* » que 1 500 d'entre eux « *seulement* » ont pu être autorisés à partir, ajoute *Rabotchaïa Tribuna*, qui publiait le même jour un autre article de révélations sur la crise du Golfe. Plus inhabituel encore, cet article affirme que les services du renseignement militaire soviétiques, le GRU, avaient averti, « *deux semaines à l'avance* », le ministre de la défense des préparatifs d'invasion du Koweït. Le rapport envoyé à Moscou n'aurait cependant pas laissé prévoir l'annexion pure et simple du pays mais seulement une occupation de la zone frontalière contestée par Bagdad. C'est ce qui aurait amené le ministère de la défense à ne voir là qu'un rapport de routine conçu par le GRU pour « *se couvrir* » au cas où. Il n'aurait donc pas été jugé digne d'être transmis à M. Gorbatchev, lequel selon *Rabotchaïa Tribuna*, a ensuite « *assez rudement reproché* » au ministre de la défense, le général Iazov, de n'avoir pas su voir venir la crise.

Ces informations ont pour seul but d'expliquer comment l'URSS, malgré la présence en Irak de ses conseillers militaires, a pu ignorer ce qui se préparait. Il s'agit, évidemment, de dédouaner M. Gorbatchev. L'article note enfin qu'en n'informant pas l'URSS de ses intentions l'Irak a violé l'« *accord d'amitié et de coopération* » liant les deux pays : autrement dit, le Kremlin n'a plus aucune raison de se sentir tenu au respect de cet accord.

BERNARD GUETTA

Après un séjour sur la base de Yufuf

M. Chevènement prévoit de renforcer l'opération « Daguet »

A l'issue d'un bref séjour sur la base de Yufuf, dans le désert saoudien, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, dimanche 14 octobre, que l'opération « Daguet » sera « *réajustée* » pour permettre de mieux assurer encore la sécurité des forces engagées. Ce renfort serait composé de quelques hélicoptères et chars AMX 10 RC supplémentaires, ainsi que de moyens d'observation.

Après avoir estimé que les matériels actuellement déployés « *correspondent très bien à la nature du terrain* », M. Chevènement a rappelé que « *la France est en Arabie saoudite pour exécuter les résolutions de l'ONU* ». « *Le commandement est français*, a-t-il ajouté, *sauf mise sous contrôle opérationnel du commandement saoudien en cas d'agression* ». Interrogé sur l'éventualité d'une attaque de l'Irak par les Américains, le ministre français a affirmé que « *la France n'imaginait pas que les Etats-Unis sortent du cadre défini par les Nations unies* ». Depuis la base de Yufuf, où, à terme, l'armée de l'air française devrait stationner 700 hommes pour servir vingt-quatre avions de combat Mirage et Jaguar, M. Chevènement a effectué une reconnaissance en hélicoptère des éléments terrestres les plus avancés, notamment les équipages de véhicules blindés du 2e régiment étranger de cavalerie (basé à Nîmes) et du 1er régiment de spahis (de Valence). Ces forces s'entraîneront au tir, dans les prochains jours, dans des camps mis spécialement à leur disposition par les Saoudiens.

Rompues en octobre 1987

Reprise officielle des relations diplomatiques entre Téhéran et Bagdad

L'Iran et l'Irak ont repris officiellement, dimanche 14 octobre, leurs relations diplomatiques, rompues en octobre 1987, a annoncé à Téhéran le ministère iranien des affaires étrangères.

Dans un communiqué publié par l'agence officielle IRNA, le ministère a indiqué que « *les deux pays, désireux de normaliser leurs relations, sont convenus de rouvrir dès aujourd'hui, dimanche 14 octobre, leurs ambassades dans les deux pays* ». Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, avait transmis le 10 septembre, lors de sa visite à Téhéran, une demande de rétablissement des relations diplomatiques entre les deux capitales (*le Monde* du 12 septembre).

Le ministère a précisé que la décision de renouer a été prise lors du séjour en Iran du directeur du ministère irakien des affaires étrangères, M. Wissam Zahaoui, qui a achevé ce dimanche une visite de quatre jours à Téhéran.

A l'issue de cette visite, M. Zahaoui a affirmé que « *les deux pays sont convenus de créer une commission mixte, qui aura pour tâche de reprendre l'échange des prisonniers de guerre sous la supervision du Comité international de la Croix-Rouge* » (CICR).

Les deux ex-belligérants se sont lancés dans un processus de paix en pleine crise du Golfe, après l'acceptation par le président irakien Saddam Hussein de toutes les conditions posées par Téhéran, le 15 août dernier. Dès cette date, l'échange de prisonniers de guerre avait été entrepris. Selon le CICR, 39 174 prisonniers de guerre iraniens et 38 810 irakiens ont été rapatriés jusqu'au 15 septembre, date à laquelle l'échange de prisonniers avait été suspendu par Bagdad et Téhéran. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Lors d'une rencontre avec le ministre français des affaires étrangères à Tunis

M. Yasser Arafat n'a pu donner le moindre indice d'un assouplissement de la position irakienne

Dans la crise du Golfe, M. Yasser Arafat s'est autoproclamé médiateur à plein temps. Mais comment s'entremettre efficacement entre deux parties, quand on a d'emblée épousé la cause de l'une, quand on n'a l'oreille que d'elle seule ? Comment jouer à l'arbitre lorsqu'on confond neutralité et plaidoirie ? M. Arafat ressemble à un avocat dont l'embarras volubile cache mal la difficulté qu'il a à défendre son « client », en l'occurrence M. Saddam Hussein. On l'a bien vu dimanche 14 octobre, au terme de l'entretien que le leader de l'OLP venait d'avoir dans une villa de la banlieue résidentielle de Tunis avec le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas.

TUNIS

de notre envoyé spécial

Cette rencontre, la première entre les deux hommes depuis l'invasion du Koweït, tombait à point nommé puisque le dirigeant palestinien arrivait tout juste de Bagdad où il avait été reçu la nuit précédente par le président irakien et son ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz.

Au cours de ce dialogue d'une heure et demie, presque totalement consacré au Golfe, M. Arafat se fit auprès de M. Dumas l'interprète des préoccupations irakiennes. Bien que n'étant porteur d'aucun message de M. Saddam Hussein aux dirigeants français, il exprima le sentiment que ce dernier restait ouvert à la discussion. Mais il ne put fournir au ministre français le moindre début d'indice d'un éventuel assouplissement de la position de Bagdad. Car sur le fond du problème – l'annexion du Koweït – le président irakien reste intraitable et assure ne pas avoir l'intention de se plier aux injonctions des Nations unies.

« Je ne peux plus reculer, avec toutes ces forces occidentales qui m'entourent », a dit M. Saddam Hussein à M. Arafat, en lui confirmant qu'il s'en tenait à sa proposition du 12 août d'un retrait du Koweït en échange de l'évacuation des autres territoires occupés par des forces étrangères au Proche-Orient.

Toutefois, selon le leader palestinien, le président irakien *« apprécie »* la position française *« en vue de parvenir à une solution diplomatique loin de la guerre »*. Et il souhaite qu'on *« réfléchisse sur la base du discours »* tenu par M. Mitterrand, le 24 septembre, à la tribune de l'ONU.

« Rien n'est durable dans ce monde... »

M. Dumas ne pouvait accueillir les propos de M. Arafat qu'avec circonspection puisque celui-ci n'apportait rien de bien nouveau de Bagdad. Pour le ministre français, *« il serait hâtif de porter un jugement à l'emporte-pièce »*. *« S'il est un point*, ajouta-t-il, *sur lequel nous sommes tombés d'accord M. Arafat et moi-même, c'est bien celui-là : il faut continuer d'explorer la moindre petite chance de parvenir à une solution pacifique* (...) *Nous continuerons à nous consulter, ce qui est désormais dans nos habitudes. »* Quant à M. Arafat, il s'est dit *« optimiste sur les chances d'une solution pacifique »* à la crise. *« Il n'y a pas d'autre choix. C'est mon objectif depuis le début. Je ferai le maximum pour l'atteindre. »* Puis, dans ce qui pouvait passer pour une discrète invite au compromis adressée à M. Saddam Hussein, il ajouta : *« C'est notre devoir à tous de bouger. »*

Au cours de l'entretien, le chef de l'OLP avait évoqué le sort des 350 000 Palestiniens qui restent à Koweït. Il a notamment indiqué à M. Dumas son refus que certains d'entre eux soient enrôlés comme supplétifs dans les rangs des forces de sécurité irakiennes présentes dans l'émirat.

Par une étrange coïncidence, M. Dumas aurait presque pu croiser dimanche, au détour d'une antichambre, le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan. En provenance de Libye et en route pour l'Algérie et le Soudan, celui-ci a remis un message de M. Saddam Hussein au président tunisien, M. Ben Ali. Avant de rencontrer M. Arafat, M. Dumas s'était, lui aussi, entretenu avec M. Ben Ali et avec le chef de la diplomatie tunisienne, M. Habib Boularès.

Tous deux lui ont rappelé que l'économie de leur pays souffrait de la crise . Celle-ci devrait provoquer une chute de 2,5 à 3 % du PIB tunisien. Ils attendent une aide de la Communauté européenne sur le modèle de celle déjà accordée par les Douze aux trois pays les plus atteints, l'Egypte, la Jordanie et la Turquie.

Du Liban, MM. Dumas et Arafat n'auront guère eu le temps de parler. On n'en retiendra qu'une « petite phrase » prononcée, lors d'une conversation avec les journalistes, par M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP à Paris, qui avait fait le voyage de Tunis. Alors qu'on lui rappelait que le chef de l'OLP avait naguère promis de *« mettre son fusil à la disposition du général Michel Aoun »*, M. Souss lâcha, philosophe : *« Rien n'est durable dans ce monde... »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Polémique en Grande-Bretagne sur une « mission humanitaire »

M. Hurd dément avoir demandé à M. Heath de se rendre à Bagdad

LONDRES

de notre correspondant

La « mission humanitaire » de M. Edward Heath à Bagdad provoque une crise à l'intérieur du gouvernement et une polémique publique à l'extérieur avant même d'avoir commencé. L'ancien premier ministre conservateur a en effet affirmé dimanche 14 octobre, au cours d'un entretien télévisé, qu'il allait se rendre en Irak *« à la demande »* du ministre des affaires étrangères, M. Douglas Hurd. Ce dernier, en visite au Caire, a aussitôt démenti, mais a reconnu avoir téléphoné à M. Heath dès le 1er octobre pour lui parler d'une telle mission.

Toute la question est de savoir ce que MM. Hurd et Heath se sont dit ce jour-là au téléphone. Leurs versions diffèrent sensiblement. M. Hurd raconte qu'il a trouvé fin septembre, à son retour de New York, où il avait assisté à la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, une note l'informant que la famille d'un otage avait demandé à M. Heath d'intervenir. Il s'agit d'un Britannique atteint d'une maladie grave, au stade terminal, retenu à Bagdad comme *« bouclier humain »*.

M. Hurd, qui a jadis été le secrétaire privé puis le conseiller diplomatique de M. Heath, a décroché son téléphone et appelé son ancien mentor. Il affirme n'avoir ni encouragé, ni déconseillé une éventuelle « mission humanitaire » de celui-ci à Bagdad. Il l'a seulement assuré qu'il trouverait auprès des ambassades de Sa Majesté à Amman et Bagdad tout le soutien nécessaire ainsi que les égards dus à un ancien premier ministre.

Ce dernier a compris, ou fait semblant de comprendre, que M. Hurd l'incitait en fait à aller en Irak tenter d'obtenir la libération de ces otages âgés et malades dont le sort commence à émouvoir sérieusement l'opinion britannique. Il a pris contact avec les autorités irakiennes, et doit rencontrer M. Saddam Hussein à Bagdad le dimanche 21 octobre.

Il y a donc eu malentendu. M. Heath a aggravé le malaise et mis en difficulté son ancien protégé en affirmant dimanche matin, et en le répétant sur tous les médias possibles, que M. Hurd avait pris l'initiative de l'appeler, et qu'après avoir mûrement réfléchi à sa proposition, il avait finalement dit « oui » à cette mission humanitaire.

Mme Thatcher aurait, dit-on, *« sauté au plafond »*, en apprenant toute l'affaire. M. Hurd affirme pourtant l'avoir mis au courant dès le 1er octobre de sa conversation avec M. Heath. Il y a apparemment des problèmes de communication entre ces trois personnalités.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'ambassade de France au Koweït privée d'eau

Les soldats irakiens ont réussi, il y a plusieurs jours, à vider l'eau de la citerne de l'ambassade de France au Koweït, rendant la situation des diplomates extrêmement difficile, selon des sources occidentales dans le Golfe.

Les quelques diplomates, sous l'autorité du chargé d'affaires Jean-Pierre Galtier, en sont réduits à boire l'eau des baignoires et des lavabos qu'ils avaient pris la précaution de remplir. Dimanche 14 octobre, la température dans l'émirat atteignait 37 degrés.

Pour se nourrir, les diplomates n'ont plus que du riz. Ne pouvant quitter l'enceinte de l'ambassade, ils souffrent aussi terriblement de l'isolement. Communiquer par radio ne leur est possible qu'une à deux fois par semaine. L'ambassade de France sera *« l'une des dernières qui fermera »*, avait déclaré le ministre français des affaires étrangères, mardi dernier, à Paris. *« Nous sommes obligés de constater que la résistance humaine a des limites. Ce moment* [de fermer] *viendra sans doute lorsque nous serons à la limite de la résistance »*, avait ajouté M. Roland Dumas.

Tour à tour, les ambassades de RFA, de Belgique et des Pays-Bas au Koweït ont fermé ces derniers jours. Parmi les ambassades des pays de la CEE, seules celles de Grande-Bretagne et de France demeurent occupées par des diplomates. Par ailleurs, les représentations diplomatiques américaine et indonésienne sont encore en fonctionnement. – (AFP.)

PROCHE-ORIENT

Après la reddition du général Aoun

Le gouvernement libanais est décidé à poursuivre en justice le dirigeant chrétien

Plus de quarante-huit heures après sa reddition, le général Michel Aoun était toujours réfugié, lundi 15 octobre, dans la résidence de l'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, et l'affaire était en passe de devenir une nouvelle pomme de discorde dans les relations franco-libanaises et, bien évidemment, franco-syriennes. Reçu dimanche par le président Elias Hraoui, M. René Ala s'est vu signifier officiellement la détermination du gouvernement libanais à poursuivre en justice le général rebelle aujourd'hui déchu.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Peu après l'annonce, samedi après-midi, par Paris, de l'octroi de l'asile politique au général Aoun, le gouvernement libanais, réuni en séance extraordinaire en présence de M. Hraoui, chargeait M. Edmond Rizk, en sa qualité de ministre de la justice, *« d'étudier le sujet pour adopter une position conforme au droit libanais et au droit international »*.

« Nous respectons évidemment l'immunité diplomatique de la chancellerie française, mais le général Aoun ne peut quitter le territoire libanais sans notre accord » avait indiqué M. Rizk, tout en soulignant que le gouvernement *« n'entend pas provoquer un incident avec la France »*. M. Rizk avait toutefois contesté au général Aoun le droit de bénéficier de l'asile politique, en déclarant : *« Pour qu'il y ait asile politique, il faut que le crime soit politique. Or le général Aoun est poursuivi pour des crimes de droit commun et a déjà été traduit en justice pour détournement de fonds publics. »*

En fait, au-delà de cette affaire de 75 millions de dollars que le gouvernement libanais réclame au général Aoun, le problème est d'abord politique. Si, sur le plan intérieur libanais, de nombreux responsables se sont prononcés pour la comparution en justice du général Aoun, l'essentiel, pour l'administration Hraoui, semble être de s'assurer auprès du gouvernement français que le général Aoun n'aura pas d'activité politique susceptible d'entretenir un climat hostile à son action à Paris. *« Après tout*, nous disait dimanche soir un responsable de Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), *les dirigeants iraniens* (Massoud Radjavi et l'ancien president Bani Sadr) *avaient bien été soumis aux mêmes conditions de réserve quand la France les avaient acceptés. »*

Une affaire entre les mains de Damas

Mais tout n'est pas là, et on ne cache pas en privé, de source gouvernementale libanaise, que la décision de laisser partir le général Aoun relève d'abord de Damas. Il est significatif, à cet égard, que le premier appel à comparution en justice du général soit venu du chef de la branche libanaise du parti Baas, M. Abdallah Al Amine.

Il est certain que la Syrie, qui a longtemps reproché à Paris son soutien en sous-main au général Aoun et ses *« ingérences continuelles »* dans la politique libanaise, ne sera sans doute pas mécontente de laisser traîner un peu cette affaire qui place d'autant plus Paris dans l'embarras que la France, en envoyant dès samedi un avion du GLAM à Larnaca (Chypre) pour chercher le général, a agi un peu vite, comme si le sort de M. Aoun lui appartenait.

S'il semble très peu probable qu'un procès puisse avoir lieu, il apparaît en revanche très possible que le général Aoun puisse encore passer quelque temps au Liban. Tout dépendra sans doute des contacts entrepris à cet effet entre Paris et Damas, mais le gouvernement français a tenu d'ores et déjà à préciser que *« le général Aoun restait sous sa protection et qu'il continuait à négocier son départ »*.

En attendant, le général Aoun a passé sa deuxième nuit dans la résidence de l'ambassadeur de France où sa famille, restée samedi matin au palais de Baabda, ne l'a rejoint qu'au milieu de l'après-midi, après que le général Lahoud eut donné l'ordre de la laisser partir. Le général Aoun est entouré, outre des deux ministres de son gouvernement militaire et de leurs familles et des généraux Edgard Maalouf et Issam Abou Jamra, de plusieurs de ses officiers venus avec lui et d'autres qui l'ont rejoint ensuite, ce qui n'a pas été possible pour tous.

FRANÇOISE CHIPAUX

M. Dumas récuse toute comparaison entre la présence syrienne et l'occupation du Koweït

Le général Aoun devrait pouvoir quitter Beyrouth *« dans un avenir très proche afin de venir s'établir en France »*, a indiqué, samedi 13 octobre, M. Roland Dumas après avoir annoncé que la France accordait l'asile politique au général rebelle et avoir rendu hommage à sa *« sage décision »* d'abandonner la lutte. M. Dumas a d'autre part récusé toute comparaison entre la présence au Liban des troupes syriennes et l'occupation du Koweït par l'Irak.

Ce sont *« les autorités légales »* du Liban, *« reconnues par l'ONU et que nous considérons comme légitimes »* qui ont *« fait appel aux forces syriennes »*, a estimé le ministre en rappelant que la présence syrienne *« n'est pas un fait nouveau »* mais remonte à *« des décisions anciennes »* du gouvernement libanais. *« Nous refusons de considérer qu'il y a un lien entre tous les problèmes du Proche-Orient. Chaque problème est un problème spécifique, même si on ne peut pas nier qu'il existe une interférence »*, a encore ajouté M. Dumas.

Il a indiqué que la France était informée depuis quelques jours de la menace d'une intervention syrienne contre le général Aoun. *« Nous avons joué notre rôle pour éviter un bain de sang »*, a-t-il affirmé.

Un « grand exploit » pour la Syrie

Le Vatican a pour sa part déploré, par un éditorial dans *l'Osservatore Romano*, le recours à la force de la Syrie au Liban. *« La crédibilité des institutions internationales implique que ces dernières soient capables de remettre les choses à leur place »*, estime l'éditorialiste, qui établit une relation entre *« l'intervention étrangère pour imposer une solution militaire »* au Liban et la situation au Koweït ainsi que celle de la Palestine.

L A Washington, où l'administration avait déclaré vendredi s'opposer à tout assaut contre le général Aoun en rappelant, cependant, qu'elle l'avait constamment invité à se soumettre, un communiqué publié samedi par le département d'Etat exprime l'espoir *« que tous les Libanais soutiendront le président Hraoui, le gouvernement légitime et l'armée réunifiée, et coopéreront à l'effort d'application des accords de Taef »*.

La presse syrienne a salué comme *« un grand exploit »* l'opération militaire menée par les armées syrienne et libanaise, qui a abouti à l'éviction du général Aoun. *« La fin de la rébellion d'Aoun signifie la réanimation des institutions légales et l'unification du Liban »*, estime ainsi le journal *Al Baath*, organe du parti au pouvoir.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh, a confirmé samedi que son pays avait prêté main forte au président Hraoui, et l'agence de presse Sana a précisé que les troupes syriennes contrôlaient déjà les lieux deux heures avant l'entrée de l'armée libanaise dans le palais de Baabda.

Les ministres du triumvirat arabe chargé du dossier libanais (Algérie, Maroc, Arabie saoudite) vont avoir des consultations sur *« la façon d'aider concrètement les frères libanais dans cette phase »*, a annoncé samedi M. Lakhdar Brahimi, délégué du triumvirat. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ÉGYPTE : l'assassinat du président du Parlement

La piste palestino-intégriste

L'attentat, le 12 octobre, contre le président du Parlement, Rifaat El Mahgoub (*le Monde* du 13 octobre), serait-il le fruit d'une coopération entre des maximalistes musulmans égyptiens et des « experts » palestiniens du terrorisme ? Cette hypothèse est l'une des plus retenues par les services de sécurité égyptiens.

LE CAIRE

de notre correspondant

Selon divers témoignages, trois des cinq agresseurs parlaient arabe avec l'accent palestinien. Les deux autres semblent, si l'on en croit les portraits-robots distribués par la police, être égyptiens. Il est même fort probable que l'un soit originaire de Haute-Egypte.

Partant de ces indices, la police a procédé, dimanche 14 octobre, à l'arrestation de plus d'une trentaine d'étrangers ressemblant aux portraits-robots au moment où ils s'apprêtaient à quitter le pays par air, mer ou terre. La plupart des suspects sont d'origine palestinienne, tandis que les autres sont irakiens, égyptiens, syriens, saoudiens ou même pakistanais. Ils sont actuellement interrogés par les services de sécurité pour déterminer les raisons de leur présence en Egypte.

Par ailleurs, des dizaines de maximalistes musulmans ont été arrêtés au Caire et en Haute-Egypte. Ils appartiennent notamment au Jamad Islameya, groupement islamique dont le porte-parole, le professeur Alla Mohie El Din, avait été abattu dans des conditions mal élucidées le mois dernier au Caire. D'autres maximalistes musulmans ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel de la voiture du commissaire de police du quartier du Vieux-Caire, vendredi à l'aube, quelques heures seulement avant l'attentat contre le président du Parlement.

Les enquêteurs avaient trouvé sur les lieux un communiqué d'une organisation inconnue, Vengeance armée, menaçant d'une série d'attentats les personnalités du gouvernement et de la police.

L'hypothèse d'une alliance entre des extrémistes musulmans et des Palestiniens est confortée par le fait que certains des suspects arrêtés avant l'attentat et accusés d'appartenir à l'organisation terroriste d'Abou Nidal auraient avoué avoir reçu un soutien logistique de la part des groupes maximalistes de Haute-Egypte.

Cette alliance islamo-palestinienne, qui avait déjà été évoquée lors de l'attentat contre des touristes israéliens il y a quelques mois, permettrait d'expliquer le « professionnalisme » de l'attentat. Un professionnalisme qu'on estime hors de la portée des groupuscules maximalistes.

Erreur sur la personne ?

Cependant, selon des sources policières citées par les journaux officieux égyptiens, les terroristes pourraient s'être trompés de cible. C'est, en fait, le ministre de l'intérieur qu'ils auraient visé. Le général Abdel Halim Moussa, selon ces sources, suivait le même itinéraire que Rifaat El Mahgoub qui le précédait d'une dizaine de minutes seulement. La thèse d'une vengeance contre le ministre de l'intérieur est accréditée par le fait que plus de vingt maximalistes musulmans ont été tués par la police depuis le début de l'année.

En tout état de cause, l'assassinat de Rifaat El Mahgoub a suscité la condamnation unanime des milieux politiques égyptiens, y compris la confrérie des Frères musulmans, qui a qualifié l'attentat de *« crime lâche »*. La presse officieuse attaque quant à elle l'Irak, qu'elle présente comme le commanditaire de l'attentat.

Pour sa part, l'homme de la rue semble assez indifférent à la mort de Riffat El Mahgoub : son autoritarisme au Parlement l'avait empêché d'être une personnalité populaire.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Israël s'inquiète du succès politique de la Syrie

JERUSALEM

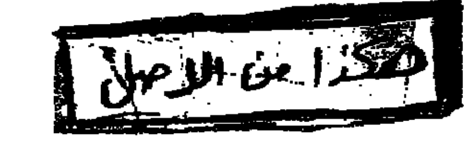
de notre correspondant

Israël regrette l'emploi de la force par les troupes syriennes dans le secteur chrétien de Beyrouth, mais la chute du général Michel Aoun sera sans incidence pour la sécurité de l'Etat hébreu. Telle a été la réaction de M. Uri Lubrani, le haut fonctionnaire en charge du dossier libanais à Jérusalem, et elle exprime la relative sérénité avec laquelle les événements du week-end à Beyrouth ont été accueillis ici.

Si l'accroissement de la présence syrienne dans la capitale libanaise n'est pas vu d'un très bon oeil, on estime, cependant, qu'Israël n'a aucune raison de se mêler de ce qui s'y passe dès l'instant où la situation à la frontière nord du pays n'en est pas bouleversée. Ce qui compte, c'est la « zone de sécurité » installée par l'Etat hébreu au nord de la frontière et contrôlée par la milice libanaise Armée du Liban Sud, pas les malheurs d'un général factieux pour lequel on n'avait jamais exprimé, à Jérusalem, qu'une sympathie fort limitée. Il reste que la presse israélienne fait état d'un sentiment de déception au sein de l'*Armée du Liban Sud*, où l'on reprocherait sa passivité à l'Etat hébreu.

S'il y a une certaine inquiétude à Jérusalem, elle porterait plutôt sur le succès politique remporté par la Syrie, que l'on voit ainsi renforcée et même payée en retour pour son choix pro-américain dans la crise du Golfe. La chute de Michel Aoun est aussi, dit-on, une première défaite pour son allié, le président irakien, M. Saddam Hussein, et elle marque la tolérance accrue dont bénéficie le Syrien Hafez el Assad à Washington.

AL. FR.



HE-ORIENT

…t libanais est décid…
…tice le dirigeant chr…

…e toute comparaison
…e et l'occupation du…

Israël s'inquiète
…succès politique de la S…

PROCHE-ORIENT

La situation au Liban après la reddition du général Aoun

« Il s'est rendu un peu vite »

Amertume chez les partisans du dirigeant chrétien, tandis que les troupes de Damas, toutes puissantes, se livrent au pillage

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Encore sous le choc, les habitants du « pays chrétien » anciennement sous contrôle du général Michel Aoun, hésitent entre l'amertume, la colère ou, chez certains, le soulagement. Le choc, c'est que, pour la première fois depuis douze ans, l'armée syrienne est massivement déployée dans ce « réduit » que le général s'enorgueillissait tant d'avoir « *libéré* ». Pour beaucoup, l'inimaginable est arrivé et nombreux sont ceux qui ne trouvent pas les mots pour le dire.

L'amertume est d'autant plus grande que nul en définitive ne croyait vraiment à cette fin, et que la très rapide reddition du général Aoun a été une totale surprise. N'affirmait-il pas encore vendredi, alors que la menace se précisait : « *Nous résisterons et n'accepterons jamais de nous rendre* » ?

Si, chez les civils, l'ultime décision du général Aoun n'attire que peu de reproches, – elle a sans aucun doute épargné de nombreuses vies et d'importants dégâts, – il n'en est pas de même chez les militaires qui, la plupart, estiment qu'« *il s'est rendu un peu vite à l'ambassade de France* ». « *A Souk-al-Gharb* (août 1989), affirme Elias, un membre des Commandos, troupes d'élite du général Aoun, *on a tenu bon et on a gagné. Il aurait pu attendre que l'on n'ait plus de munitions.* » Elias, comme beaucoup de ses camarades, a brûlé tous ses papiers militaires, caché son uniforme et enterré son arme « *quelque part* ». François, colonel fidèle au général Aoun, ne comprend pas non plus : « *S'il voulait finir comme cela, que ne l'a-t-il décidé plus tôt ? Au moins, on aurait évité des morts désormais inutiles.* »

Chez certains, c'est toutefois le soulagement qui l'emporte avec la perspective d'une accalmie plus ou moins durable. Pourtant, l'éviction du général Aoun, fondamentale politiquement pour le président Elias Hraoui, ne résout pas, loin de là, tous les problèmes. Le principal d'entre eux est sans doute aujourd'hui cette intervention massive de la Syrie, qui place plus que jamais le président dans une dépendance quasi-totale, à un moment où le triumvirat arabe (Arabie saoudite, Algérie, Maroc), « parrain » des accords de Taëf, a des préoccupations immédiates plus urgentes. Comme le dit un colonel fidèle au général Aoun, mais rallié « *plein d'espoir* » au général Emile Lahoud, « *celui-ci devra faire la preuve que c'est lui le patron, et non Damas* ».

Pour l'instant, toutefois, c'est l'ordre syrien qui règne dans le Metn, l'ancien fief du général Aoun, et l'on a du mal à reconnaître, malgré les brassards blancs qui les distinguent de leurs frères d'armes, quelques soldats libanais au milieu du déploiement des troupes de Damas.

Un « ordre » qui ne va pas sans de graves exactions. Pour leur retour dans ce demi-« pays chrétien », les soldats syriens n'ont pas lésiné. Les témoignages et preuves abondent sur les vols et pillages commis dans les lieux où ils sont postés. A Bsous, petit village du front, Marie contemple en larmes sa maison. Si deux chars syriens la « protègent », à l'intérieur, il n'y a quasiment plus rien. Télévision, vidéo, radio, cuisinière, réfrigérateur, meubles, tout a disparu. Et comme sans doute il fallait bien transporter tout ce butin, toutes les voitures encore en bon état dans la région ont aussi fait le bonheur de la troupe. Même le palais de Baabda, cette fois complètement dévasté et inutilisable, n'a pas échappé à la tornade. Dimanche après-midi, les soldats syriens en sortaient les meubles, démontaient les robinets encore intacts et arrachaient jusqu'au carrelage.

Une bavure du Hezbollah

Ces exactions ont pris une ampleur telle que, dimanche soir, le premier ministre libanais, M. Sélim Hoss, a convoqué une réunion ministérielle avec le commandant en chef de l'armée, le général Emile Lahoud, pour étudier les moyens de renforcer la sécurité dans cette région.

Une autre bavure, politiquement plus grave, a eu lieu quand des miliciens du Hezbollah pro-iranien ont pénétré dans un village chrétien proche de la ligne de démarcation de la banlieue sud chiite, avant d'en être chassés par la milice chrétienne prosyrienne de M. Elie Hobeika. Selon un responsable de cette milice, les miliciens pro-iraniens se seraient livrés à des vols et des agressions sur les habitants, ce que dément le Hezbollah.

Autour du ministère de la défense, à Yarzé, ce sont une quarantaine de chars syriens qui sont postés, et les barrages sont nombreux bien que peu stricts. Le siège de l'ambassade de France, où s'est réfugié samedi matin le général Aoun, a été levé dimanche, et les premiers Syriens sont à environ 2 kilomètres de la chancellerie et de la résidence de l'ambassadeur, qui n'ont pas toutes deux été épargnées par les obus. L'un des salons de la résidence a été complètement ravagé, deux gardes étant très légèrement blessés par les éclats, alors qu'au consulat, le service des visas est presque entièrement détruit.

« Difficile mais inévitable »

Les dégâts dans toute la région de Baabda, autour de la chancellerie française à Mar Takla, et à Hazmiyeh sont considérables. Partout, gravats et débris de verre jonchent la chaussée, les fils sont arrachés, les murs éventrés. Dans cette région, et selon les impacts d'obus, ceux-ci ont été tirés à la fois par l'armée syrienne et libanaise, de la route de l'aéroport, et par les Forces libanaises, retranchées dans le Kesrouan. Celles-ci, qu'une féroce bataille opposait depuis le début de l'année à l'armée fidèle au général Aoun, ont, semble-t-il, pris une part active à ces bombardements. Le bilan de l'opération syro-libanaise pour évincer le général Aoun s'est alourdi au fil des heures pour atteindre au minimum deux cents morts et environ mille blessés.

Les pertes syriennes seraient d'autant plus lourdes que c'est l'armée de Damas qui a fait l'essentiel de l'opération, et en particulier, a réduit dix heures durant samedi, les dernières poches de résistance. Samedi dans la nuit en tous cas, un ballet incessant d'ambulances était visible sur la route Beyrouth-Damas, où des renforts syriens continuaient d'arriver.

C'est vers 17 heures samedi, soit dix heures après le déclenchement de l'opération par un bombardement aérien syrien sur le palais de Baabda et le ministère de la défense à Yarzé, et 7 heures et demie après l'appel à la reddition du général Aoun, que s'était éteinte toute résistance dans son fief.

Peu auparavant, alors que les soldats syriens tiraient de joie à Beyrouth-ouest, à majorité musulmane, où les habitants échangeaient des félicitations, le président Hraoui avait remercié le président syrien Hafez El Assad « *d'avoir accédé à la demande libanaise et d'avoir apporté une assistance militaire pour soutenir la légalité dans son action qui vise à réunifier le Liban* ».

S'adressant ensuite aux Libanais, le président les avait appelés à « *enterrer leurs rancunes* » et à « *s'unir dans un même processus national qui conduira inéluctablement le pays à la paix, à la sécurité et à la stabilité* ». « *L'Etat,* avait-il dit, *poursuivra progressivement les étapes de l'extension de son autorité sur l'ensemble du territoire libanais de manière à imposer son unique autorité et la seule souveraineté du droit.* »

Affirmant que la décision d'une opération militaire avait été « *difficile mais inévitable* », le président Hraoui avait souligné : « *Nous avons laissé jusqu'au dernier moment la voie ouverte à la paix.* » Il y a certes près d'un an que les accords de Taëf ont été conclus, mais force est de constater que le moment choisi, en pleine crise du Golfe et d'entente syro-américaine, et alors qu'Israël est en accusation devant le Conseil de sécurité, relève d'une stratégie plus syrienne que libanaise.

La chute du général Aoun tourne incontestablement une nouvelle page de l'histoire meurtrière du Liban de ces quinze dernières années, mais pour le président Hraoui tout reste à faire. La présence rebelle du général à Baabda a aussi servi de prétexte à l'inaction et a sans doute trop longtemps couvert l'incapacité à s'imposer d'un gouvernement désuni. Cet obstacle levé, bien d'autres demeurent et, en particulier, celui des milices qui, comme les FL, collaboraient d'autant plus facilement que la présence du général Aoun les préservait de toute action contre elles. M. Geagea est-il aujourd'hui prêt à voir entrer les troupes syriennes dans son fief inviolé d'Achrafiyé, et contre quoi ? Que va faire le Hezbollah, qui craint de voir son tour arriver ? Que va décider Damas quant à la forme de sa présence ? L'éviction du général Aoun laisse le président Hraoui et son gouvernement, qui devrait être remanié pour en faire réellement un gouvernement d'unité nationale, face à un avenir qui apparaît pour le moins très incertain.

FRANÇOISE CHIPAUX

Les milieux politiques français unanimes pour un État souverain

Les responsables politiques français sont unanimes pour demander qu'après la reddition du général Aoun la France œuvre pour que le Liban puisse recouvrer sa souveraineté.

M. Pierre Guidoni, secrétaire national du PS, chargé des relations internationales, « *souhaite que le Liban s'oriente enfin vers la paix dans le respect de l'intégrité de son territoire* ». Pour M. Guidoni, « *le respect, au Liban comme dans les autres pays du Proche-Orient, du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...) passe par l'évacuation de toutes les troupes étrangères* ».

M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a estimé que la France devait tout faire pour que « *le premier pas* » que représente le départ du général Aoun soit suivi d'une « *étape décisive vers l'indépendance du Liban* ». M. Michel Noir, invité du « Forum RMC-*Libération* », a estimé, évoquant la « *demi-illégitimité ou demi-légitimité* » du gouvernement du président Hraoui, que « *le retour à la souveraineté nationale du Liban est une condition essentielle si on veut qu'il y ait retrait des forces d'occupation et qu'une véritable démocratie puisse exister* ».

M. François Léotard et M. Pierre Méhaignerie ont demandé que le gouvernement français saisisse « *de toute urgence* » l'ONU pour « *condamner l'intervention syrienne* » au Liban, « *obtenir le départ de toutes les troupes non libanaises* » et « *exiger la tenue au Liban d'élections libres sous contrôle international* ». « *Il ne peut y avoir deux poids et deux mesures dans la défense du droit, de la liberté et de la démocratie. Si nous ne condamnons pas la violence et l'occupation étrangère au Liban, quelle sera la valeur de la position de la France dans la crise du Golfe ?* », ont-t-ils conclu.

M. Gérard Longuet s'est montré plus virulent, sur RTL, en déplorant « *l'attitude de Ponce Pilate* » du gouvernement français dans la reddition du général Aoun. M. Jean-Marie le Pen, président du Front national, a estimé que cette reddition était « *une défaite de la dignité et de la liberté du peuple libanais* ». « *Nous allons voir si l'ONU fera preuve d'autant d'efficacité au Liban qu'avec le Koweït* ». M. Léotard a déclaré dans *le Journal du dimanche* que la France « *a démissionné* » au Liban en soutenant, « *en la personne de M. Hraoui, le petit Laval d'un gouvernement fantoche manipulé par un dictateur voisin* ».

M. Charles Fiterman, chef de file des refondateurs communistes, a déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde* » qu'il « *ne comprend pas cette façon dont la France s'érige en protecteur du général Aoun, qui est responsable de beaucoup de dégâts et de pertes en vies humaines* ».

Mgr Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale de France, s'est déclaré « *à la fois soulagé et attristé par la chute du général Aoun* ».

Dans la communauté libanaise de Paris

« Nous ne méritions pas cela »

Etaient-ils vraiment à Paris ces chrétiens libanais qui se pressaient, dimanche 14 octobre, dans la grande chapelle de Notre-Dame-du-Liban, rue d'Ulm, pour suivre l'office dominical ? Quelques larmes hâtivement effacées, quelques fronts longuement inclinés laissaient supposer qu'entre l'épître lue en français et la consécration dite en araméen-la langue du Christ-les fidèles de l'église maronite avaient présentes à l'esprit les images du palais présidentiel de Baabda, d'une maison abandonnée à Beyrouth, des pentes boisées du Chouf, des quais brûlés par le soleil du port de Jounieh ou des pierres sans âge de Byblos. « *On se traîne dans les décombres* » écrivait déjà Lamartine à propos de Baalbek, lors de son *Voyage en Orient*.

A l'issue de la messe, on se regroupe, on discute, on commente les événements de « *là-bas* ». « *Je n'ai jamais eu confiance dans les hommes politiques de mon pays. Ce sont eux qui nous ont perdus* », affirme ce Beyrouthin qui ajoute : « *Le Liban était une terre merveilleuse. Nous ne méritions pas cela.* » Comme leurs ancêtres qui, au septième siècle, après la conquête musulmane, se réfugièrent dans la sauvage vallée de la Kadicha, le peuple chrétien du Liban exilé à Paris, se retrouve chaque dimanche dans ce foyer de la rue d'Ulm inauguré en 1963 par monseigneur Paul-Pierre Meouchi « *patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient* ».

« La liberté et l'indépendance »

A deux pas du Panthéon, le temple des droits de l'homme, on vide son cœur. « *Notre peuple veut la liberté et l'indépendance* » lance ce natif de Tripoli qui précise « *depuis quinze ans les Occidentaux se sont d'abord désintéressés du Liban puis ont été indifférents pour aujourd'hui rester les bras croisés face à l'agression étrangère* ». Ces descendants des Phéniciens n'ont pas oublié qu'au troisième siècle s'est ouverte à Beyrouth une école de droit dont l'enseignement égalait celui dispensé alors à Athènes et à Alexandrie. Ils s'indignaient : « *Pourquoi condamner l'invasion du Koweït par l'Irak et pas celle du Liban par la Syrie ? Parce que nous n'avons pas de pétrole ?* » Et l'on réclame une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour tenter de sauver la terre blessée. On condamne l'Amérique « *complice* », on est « *déçu* » par la France qui aurait dû être pour le *Liban ce que les Etats-Unis sont pour Israël* ».

Les enfants du « pays des cèdres » ont les larmes aux yeux. Impuissants, abandonnés, ils constatent, amers : « *Ce n'est pas la paix qui s'installe au Liban. C'est une exécution. C'est la paix des morts* ». Et soudain, une femme du Sud tire ses dernières cartouches : « *Aoun est formidable. C'est quelqu'un. Il a porté l'espoir d'un Liban uni et indépendant.* » Les jeunes approuvent : « *C'était la voix du peuple.* » Bien sûr. Mais cet originaire de Khaldé voit plus loin et déclare : « *La vraie question ce n'est pas Aoun mais l'invasion du Liban par la Syrie. On semble aujourd'hui l'oublier.* » Le « *général* » ainsi que certains appellent encore le rebelle du palais de Baabda apparaît toujours ici comme la seule autorité légale de Beyrouth. « *L'Amérique, la France, la Syrie et les autres puissances ont reconnu Elias Hraoui, pas le peuple libanais.* » Pauvres chrétiens du Levant qui soudain se sentent las. « *On en a tellement vu* », confie ce commerçant qui veut, quand même, garder espoir. Il sait sans doute que son pays, selon le poète beyroutin Fouad Gabriel Naffah, « *trône aux abords du ciel* ».

Le voyage libanais dans la capitale passe également par la place Victor-Hugo dans le seizième arrondissement. A quelques mètres de là, l'ambassade du Liban est occupée par une cinquantaine de jeunes qui protestent contre le coup de poing des soldats de Damas. A l'extérieur, de grandes banderoles présentent le drapeau libanais avec des larmes de sang. Des pancartes demandent : « *Pour combien le monde a-t-il vendu le Liban ?* » et suggèrent : « *Chrétiens, musulmans, libérons tout le Liban* ». Une autre, plus discrète, réclame l'intervention de l'armée française. Fait-on référence à l'histoire ? En 1860, Napoléon III n'hésita pas à envoyer à Beyrouth six mille hommes pour protéger les chrétiens, victimes alors d'une répression sanglante des autorités turques.

Dans ce nouveau réduit maronite, on a affiché sur un panneau publicitaire un portrait du général de Gaulle, version 1940. Ici aussi on veut la convocation rapide du conseil de sécurité des Nations unies. Mais le plus étonnant est de trouver en compagnie de jeunes chrétiens, un Chiite, Saer, vingt-deux ans, qui déclare : « *Si je soutiens à nouveau le général Aoun, c'est parce que je suis avant tout pour le Liban* ». Chrétiens et chiites réunis, est-ce l'ultime – et dérisoire – victoire de Michel Aoun ?

JEAN PERRIN

Nous sommes tous des Libanais

Suite de la première page

HÉLAS ! Cet « *abîme de douceur* », pour citer encore le même auteur, « *justifiait bien des impostures (...). Les grands principes flattaient les grandes ambitions, et la duperie était en voie de devenir une preuve de sagesse populaire.* » Tôt ou tard, la fête aurait pris fin.

Mais c'est l'afflux des Palestiniens, dont ses voisins ne voulaient pas, qui a plongé la « *Suisse du Proche-Orient* » dans une guerre qu'on ne peut appeler « *civile* » que par antiphrase, puisqu'il n'est pas de faction qui n'ait, à un moment ou à un autre, fait appel à l'étranger.

A l'étranger, c'est-à-dire, selon les circonstances, à la France, à l'Egypte, aux Etats-Unis, à l'URSS, à l'Irak, à l'Iran, à Israël, mais d'abord, bien sûr, à la Syrie, quoique celle-ci n'ait jamais vraiment caché son ambition de placer le pays du Cèdre sous son protectorat. Non qu'elle ait eu en tête de lui imposer, comme on l'a cru, un régime « *progressiste* », et encore moins « *islamiste* ». En bon élève de Bismarck, Hafez El Assad préfère diviser pour régner.

Il était donc essentiel pour lui que ne l'emporte aucun des antagonistes principaux : *ni l'OLP*, qu'il exècre, ni les chrétiens attachés à la préservation de leur propre prépondérance. Pour empêcher la victoire des uns comme celle des autres, il n'a pas hésité à leur prêter successivement main-forte.

IL y a belle lurette que nombre de chrétiens ont décidé qu'il n'y avait d'autre planche de salut que de s'accommoder de ce protectorat. Avant l'actuel président Elias Hraoui, élu il y a un an, au lendemain de l'assassinat de son prédécesseur, dans un local contrôlé par les forces syriennes, un autre Elias, nommé celui-là Sarkis, était déjà devenu chef de l'Etat sous la protection des baïonnettes de Damas. Les « *phalanges* » de Bechir Gemayel lui interdisaient certes l'accès de leur « *réduit* », mais il a fallu attendre Michel Aoun pour qu'un homme, après s'être proclamé chef du gouvernement, lance un appel à la « *guerre de libération, contre l'hégémonie de l'occupant syrien* ».

On a reconnu là le ton, et le langage, du général de Gaulle, dont Aoun, visiblement, avait choisi de s'inspirer. Mais, outre que n'est pas de Gaulle qui veut, l'homme du 18-Juin n'était pas encerclé par un adversaire infiniment supérieur en nombre, et il avait derrière lui une Grande-Bretagne déterminée à poursuivre la lutte. En fait d'appuis extérieurs, Aoun ne pouvait compter que sur Saddam Hussein, trop heureux de lui livrer des armes contre leur ennemi commun Assad, et sur l'opinion mondiale, notamment française. Celle-ci aura joué son rôle lorsque Hraoui, à peine élu, voulut faire appel à la Syrie pour chasser Aoun du palais présidentiel de Baabda, d'où il défiait son autorité. François Mitterrand ne fut pas le dernier, à l'époque, à le mettre en garde contre le mauvais effet d'une installation dans les fourgons de l'étranger, alors que des dizaines de milliers de chrétiens s'apprêtaient à faire un rempart de leur corps à leur héros.

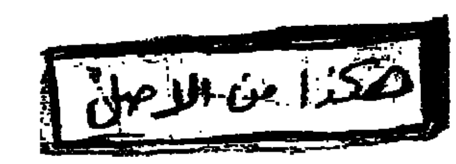
Hraoui s'inclina, attendant des jours meilleurs. Ils sont venus. Par la grâce de Saddam Hussein, son ennemi juré Assad, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas un petit saint, est devenu l'allié obligé de la coalition rassemblée, au nom des grands principes du droit, pour obliger l'Irak à évacuer le Koweït. Les Etats-Unis, qui dès 1976 déclaraient leur sympathie pour une médiation syrienne dans le drame libanais – « *J'ai un sentiment* [a feeling] *pour Assad* », n'hésitait pas à dire à l'époque Henry Kissinger, – n'ont pas vu l'ombre d'une objection à ce que leur nouvel allié liquide *manu militari* la résistance d'un général coupable de ne vouloir ni de la *Pax americana* ni de la *Pax syrianica*. A la vérité, ils donnent l'impression de s'en contreficher : il n'y a pas un mot sur le Liban, lundi 15 octobre, à la « une » de l'*International Herald Tribune*.

QUANT à la France, cette fois, elle s'est tue. Le Liban, comme le constate Christine Clerc, « *n'est plus à la mode* » (2). Il serait urgent qu'il y revienne, que nous ne donnions pas le sentiment que nous oublions ceux qui nous ont donné tant de preuves d'attachement. Sinon, que vaudraient les promesses que nous pourrions faire, cette propension que nous avons à faire à tout bout de champ la leçon ? Au nom de quoi pourrions-nous envoyer nos soldats se faire tuer pour l'émir de Koweït alors que rien n'a été fait au moment décisif pour ceux qui s'obstinaient à voir en nous leurs protecteurs naturels ? Il n'est que trop vrai qu'Aoun a multiplié les erreurs, et qu'il aurait dû, au moment où il y a été invité, accepter d'entrer dans ce qu'il est convenu d'appeler le processus de Taef, autrement dit dans la mise en œuvre des accords de réconciliation signés l'an dernier par les représentants de la plupart des communautés libanaises. Il avait alors des atouts pour qu'une vraie place lui soit faite et pour qu'il joue un vrai rôle dans l'application honnête de ces accords.

La tentation de l'amertume et du découragement gagne ceux qui l'ont suivi et ne peuvent oublier les 2.000 morts causés par sa guerre de « libération ». Qu'ils se disent tout de même que leur peuple a survécu à bien d'autres épreuves et que sa diaspora, nombreuse, riche, brillante, est là pour l'aider à ressusciter une fois de plus comme le font, après chaque éruption, les populations habituées à vivre sur les pentes des volcans. De cette histoire, en tout cas, il est peu de peuples qui n'aient de leçon à tirer. Ce n'est pas par hasard que Mikhaïl Gorbatchev, il y a tout juste une semaine, a évoqué devant le comité central de son parti le risque de « *libanisation* » auquel l'URSS se trouvait exposée. En réalité, ce sont tous les peuples qui se trouvent menacés, dès lors qu'ils ne trouvent pas en eux la force de surmonter leur tendance naturelle à la division. En ce sens, hélas ! nous sommes tous des Libanais.

ANDRÉ FONTAINE

(2) *Figaro-Magazine* du 13 octobre.



هكذا من الاصل

EUROPE

PORTUGAL : M. Soares candidat à un second mandat présidentiel

Le sacre de « Don Mario Ier »

Le Parti social-démocrate ayant décidé de ne pas présenter de candidat contre lui, M. Mario Soares, l'actuel président de la République, est assuré d'une réélection triomphale en janvier 1991. Le Parti communiste a désigné, mardi 9 octobre, son candidat : M. Carlos Carvalhas, secrétaire général adjoint du PCP, âgé de quarante-huit ans.

LISBONNE

de notre correspondant

« Politiquement, je n'ai plus d'ambition. Grâce à la révolution du 25 avril, j'ai occupé en effet tous les postes qu'un homme politique peut souhaiter : secrétaire général du Parti socialiste, membre du Conseil d'Etat, premier ministre, président de la République... »

A soixante-six ans, M. Mario Soares aurait donc voulu se retirer, voyager et écrire. Mais comment ne pas répondre aux appels *« pressants »* de tous ceux qui lui demandent de renouveler son mandat ?

Quelle différence en quatre ans ! En 1985 personne ne croyait aux chances du leader charismatique des socialistes portugais qui, selon les sondages, ne pouvait compter au départ que sur 8 % des intentions de vote. A l'issue d'une campagne extrêmement dure, M. Soares réussissait pourtant le *« miracle »* : il devançait au premier tour ses deux adversaires de gauche, M. Francisco Zenha et Mme Lurdes Pintasilgo, tandis que le seul candidat de droite, M. Freitas do Amaral atteignait 49 % des suffrages.

S'affirmant comme le *« dernier bastion »* d'une démocratie *« gravement menacée »*, il faisait le plein de l'électorat socialiste et communiste et l'emportait avec 51 % des voix. *« Quoique élu par la gauche, je serai le président de tous les Portugais »*, avait-il alors précisé.

Les abstentionnistes seuls adversaires

Pour atteindre cet objectif, M. Soares avait fondé son action sur les principes de *« solidarité institutionnelle »* et de *« magistrature d'influence »*. Dans la pratique, cela voulait dire qu'il éviterait le moindre conflit avec l'exécutif et qu'il donnerait la priorité aux grandes causes nationales, s'abstenant d'intervenir dans les affaires courantes. Le succès d'une telle stratégie s'est traduit par le renforcement de ce qu'on a appelé la *« cohabitation portugaise »* entre un président de la République et un premier ministre pourtant très éloignés politiquement l'un de l'autre.

Soucieux d'augmenter son prestige à l'échelle internationale, M. Soares a multiplié en outre ses voyages à l'étranger : quarante-cinq depuis son investiture en mars 1986 ! Sans oublier ses nombreux déplacements en province, au titre de ces *« présidences ouvertes »*, formule qui a eu un grand impact, notamment auprès des populations les plus défavorisées de l'intérieur. Régulièrement, les services de la présidence s'installent dans telle ou telle ville, choisie en fonction de sa situation géographique, de son importance historique ou de ses caractéristiques sociologiques. Les ministres et les journalistes s'y rendant aussi, ces villes se transforment ainsi pour quelques jours en capitale du pays.

« A la tête de la République nous avons désormais un roi », ironisent les intellectuels de Lisbonne. Et un *« roi »* dont la cote de popularité ne cesse d'augmenter. A tel point que M. Anibal Cavaco Silva, chef du gouvernement et leader du Parti social-démocrate, a décidé de ne pas présenter de candidat à la prochaine élection présidentielle.

Soutenu, directement ou indirectement, par deux formations politiques qui représentent environ 80 % de l'électorat, *« Don Mario Ier »* n'aura ainsi en janvier qu'un seul adversaire : le taux d'abstention.

JOSÉ REBELO

TCHÉCOSLOVAQUIE

L'unification allemande ravive les blessures des Sudètes

Annexés par Hitler en 1938, punis par les communistes après la guerre, les Allemands des Sudètes ont été dispersés. Ceux qui restent ont un peu le sentiment d'être les orphelins de l'unification allemande.

SMRZOVKA

Correspondance

D'Aix-la-Chapelle à Berlin, les Allemands fêtent la renaissance de leur patrie, mais ici, au cœur des monts Jizerske, les Sudètes sont un pays en train de mourir. A la fin de la deuxième guerre mondiale, trois millions et demi de germanophones habitaient cette région frontalière de l'Allemagne, colonisée par des artisans allemands dès la fin du Moyen Age et annexée par Hitler, avec le consentement de Daladier et de Chamberlain à Munich, en 1938. Aujourd'hui, il n'y aurait que 62 000 Tchèques à réclamer la nationalité allemande.

Dans ce village de maisons en planches qui s'étalent à flanc de coteau boisé, il ne reste guère que trois cents germanophones sur 4 700 habitants. Avant la guerre, 90% des 11 000 habitants étaient germanophones. *« Nous sommes un peuple en voie d'extinction »*, se lamente Waltraud Pospischil, soixante-treize ans. La plupart des Allemands qui avaient pu rester à Smrzovka après la guerre sont partis soit en Occident, soit dans les grandes villes. Son époux, Roman, soixante-quinze ans, a enseigné l'allemand aux enfants du village jusqu'en 1970. *« Nous avons presque tous plus de soixante-dix ans*, explique-t-il. *La seule église germanophone de la région n'attire qu'une vingtaine de fidèles aux offices dominicaux. »*

Des souvenirs vivaces

L'unification des deux Etats allemands n'a guère réconforté les Sudètes. *« Nous nous sentons oubliés »*, explique Mme Brigitta Kratzert, employée municipale et chef de la communauté allemande à Jablonec, chef-lieu départemental. Dans son discours de mardi 2 octobre, souligne-t-elle, le président von Weizsäcker a dit que la nation s'était enfin réunie, mais la vérité, c'est qu'elle n'est pas réunie : *« Nous, nous n'y sommes pas*, dit-elle, *et nous faisons partie de la nation. »*

Les premiers colons allemands arrivés dans les Sudètes au quatorzième siècle étaient des souffleurs de verre et autres artisans appelés par Charles IV, roi de Bohême et empereur du Saint Empire. Tchèques et Allemands ont vécu côte à côte jusqu'aux années 30, lorsque le mouvement dirigé par Henlein (sorte de chemises brunes sudètes) et le rattachement au Reich ont brisé la quiétude. Jablonec, ville à laquelle la renommée et la richesse de ses artisans avaient valu le surnom de « Paris bohême », était allemande à 80 % avant la guerre. Aujourd'hui, il n'y reste que 2 700 Allemands.

M. Jaroslav Cermak, ancien ingénieur des textiles et maire de la ville, a tenté de renouer des liens avec les Allemands. Il espère que les touristes de la défunte RDA continueront de venir, cette fois avec de vrais deutschemarks. Il y a quelques mois, M. Cermak a envoyé une délégation à Kaeufbeuren, ville ouest-allemande où avaient été déportés des habitants de Jablonec, mais il s'est rendu compte que tout n'était pas oublié : *« La jeune génération était très chaleureuse, mais mon adjoint a rencontré certains déportés, cela s'est moins bien passé.... »*

La chaleur de l'accueil réservé par les Allemands des Sudètes aux troupes du Reich fut récompensée sous Hitler, mais coûta cher à la population après la défaite des armées nazies en 1945. Les Tchèques sous occupation soviétique prirent leur revanche sur les Sudètes. Des hommes furent envoyés en camps de travail, la communauté tout entière fut obligée de porter un brassard blanc. Leurs biens furent saisis et trois millions d'habitants expulsés vers l'Allemagne ; 13 000 auraient péri dans les camps et 250 000 pendant l'exode. Cette semaine, un quotidien local raconte le massacre de femmes sudètes dont plusieurs dizaines auraient été poussées dans l'Elbe, avec leurs enfants. Les communistes se sont livrés à la destruction systématique des vestiges de la communauté sudète. Les écoles allemandes ont été fermées et l'urbanisation de la Bohême occidentale, dans les années 60, a porté un coup fatal à la culture sudète.

Parmi les vieux, les souvenirs de l'après-guerre restent très vivaces. *« J'étais dans un camp à Jaroslav*, raconte Mme Pospischil. *Un jour, on m'a emmenée sous escorte policière. Un paysan avait payé 15 000 couronnes à l'Etat pour m'acheter comme travailleuse. On nous nourrissait au pain et à l'eau. »* Aujourd'hui, cette femme n'est pas amère. *« Ma grand-mère était tchèque, je ne peux pas en vouloir au peuple tchèque tout entier »*, dit-elle. *« Vous savez*, renchérit tout ce qu'il y a de plus sérieusement une vieille dame, *nous, les gens des Sudètes qui restons, nous sommes les juifs de la Tchécoslovaquie. »*

PETER GREEN

EUROPE

Les élections régionales en Allemagne

Net succès de la CDU dans quatre des cinq Länder de l'ancienne RDA

BERLIN

de notre correspondant

«Helmut Kohl, chancelier pour l'Allemagne», proclamaient les affiches géantes implantées partout avant les élections du dimanche 14 octobre dans les cinq nouveaux Lander de l'ancienne RDA. Le résultat a été à la hauteur des espérances de l'homme qui voudrait bien rester dans l'Histoire comme le chancelier de l'unité allemande.

Dix jours après la proclamation de la nouvelle République fédérale d'Allemagne au Reichstag, le Parti chrétien-démocrate (CDU) a gagné dans quatre des cinq Länder et confirmé, avec plus de 40 % des voix, la première place acquise depuis la chute du régime communiste.

En Thuringe, en Saxe-Anhalt et dans le Mecklembourg, où aucun des trois futurs ministres-présidents n'était réellement connu du public, le vote en faveur de ceux qui sont considérés par l'opinion publique comme les pères de l'unification est clair. Il a joué en faveur des chrétiens-démocrates, qui, sauf dans le cas particulier du Brandebourg, consolident partout cette première place qu'ils occupaient depuis les élections législatives de mars. Il a joué également en faveur des libéraux, qui, en Saxe-Anhalt, où ils obtiennent 13,5 % des voix, ont incontestablement bénéficié de l'«effet Genscher», le ministre ouest-allemand des affaires étrangère, originaire de la région.

Dans les trois cas, la CDU devra compter sur les libéraux pour constituer des coalitions aux couleurs de celle qui gouverne à Bonn. Elle avait misé dans ces trois Länder sur des têtes de liste provenant de l'ancien appareil du Parti chrétien-démocrate, qui, sous le régime communiste, appartenait – comme les libéraux – au Bloc national servant d'alibi démocratique aux communistes du SED. A ce titre, la CDU disposait de députés à la Chambre du peuple, participait au gouvernement, à l'administration des communes et des arrondissements. Deux des futurs ministres-présidents, MM. Duchac en Thuringe et Gomolka dans le Mecklembourg, avaient occupé des fonctions de conseiller municipal dans leurs villes d'origine. Le troisième, M. Gerd Gies, quarante-sept ans, vétérinaire et futur chef de gouvernement de Saxe-Anhalt, avait longtemps été le patron de la CDU dans son district.

Le seul Land où la CDU a décroché la majorité absolue est la Saxe, qui a réservé un triomphe à un revenant de la scène politique ouest-allemande, M. Kurt Biedenkopf. Ennemi juré du chancelier Kohl au sein de la CDU, dont il avait été secrétaire général avant d'être contraint à démissionner. M. Biedenkopf a été le seul en mesure de faire le plein des suffrages qui s'étaient portés en mars sur les partis conservateurs. Sa liste a obtenu 53,8 % des voix. Situé à l'aile libérale du Parti chrétien-démocrate, M. Biedenkopf s'appuie en Saxe sur les rénovateurs de la CDU, proches de l'Eglise protestante, qui ont réussi à s'imposer face à l'ancien appareil. Le nouveau patron de la Saxe a estimé dimanche soir après son élection qu'une de ses premières tâches serait de purger les entreprises et l'administration des cadres issus de l'ancien régime.

Consolation pour le SPD dans le Brandebourg

La CDU a payé cher, en revanche, la confiance faite dans le Brandebourg à un proche de M. Lothar de Maizière, l'ancien ministre de l'intérieur Peter Michael Diestel. Le jeune avocat, accusé d'avoir un peu trop ménagé les anciens de la Stasi, dont il était responsable de la liquidation, a été écrasé par son adversaire social-démocrate, M. Manfred Stolpe. Personnalité très connue de l'Eglise protestante est-allemande, dont il a été président du consistoire pendant de longues années, M. Stolpe apporte au SPD son lot de consolation. Avec 38,3 % des voix, il lui faudra cependant lui aussi trouver des partenaires pour former une coalition.

Pour M. Stolpe, les négociations seront difficiles. Sa situation est typique des difficultés qui attendent, pour quelques années encore, le SPD dans les Länder de l'ex-RDA. Avec plus de 13 % des voix, le Parti communiste réformé (PDS) bloque toute possibilité de coalition sans les chrétiens-démocrates. Avec 6,3 % des voix, les héritiers de Neues Forum, qui payent leur incapacité à s'entendre avec les Verts, ne peuvent prétendre assurer une force d'appoint suffisante. Dans le Mecklembourg, où les Verts et l'Alliance 90 obtiennent plus de 10 % des suffrages, leurs dissensions les empêchent même d'être représentés au Landtag. Perdant près de 6 % des voix par rapport à mars dernier, les ex-communistes restent aux alentours de 10 % des voix sur l'ensemble de l'est de l'Allemagne. C'est un réservoir d'électeurs qui fera cruellement défaut au SPD et à M. Oskar Lafontaine pour les élections législatives de décembre.

L'unification fait sentir ses premiers effets sur la scène politique allemande. Le SPD, qui avait péniblement gagné cette année à Bonn la majorité au Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement, se retrouve après les élections de dimanche de nouveau dans l'opposition. Après avoir subi l'effet des Verts, il doit compter maintenant sur une nouvelle division des forces de gauche. La CDU, au contraire, a réussi à éviter l'écueil de la DSU, l'Union sociale allemande, qui disparaît de l'échiquier politique à l'occasion de ces élections.

HENRI DE BRESSON

Les résultats

Land	CDU	SPD	PDS	FDP
Mecklembourg.....	38,3 %	27 %	15,7 %	5,5 %
Brandebourg........	29,4 %	38,3 %	13,4 %	6,4 %
Saxe-Anhalt	39 %	26 %	12 %	13,5 %
Saxe.......................	53,8 %	19,1 %	10,2 %	5,3 %
Thuringe	45,4 %	22,8 %	9,7 %	9,3 %

CDU : Parti chrétien-démocrate.
SPD : Parti social-démocrate.
PDS : Parti du socialisme démocratique (ex-communiste).
FDP : Parti libéral.

La CSU conserve la majorité absolue en Bavière

BONN

de notre correspondant

Le ministre-président de Bavière, M. Max Streibl (CSU), était rayonnant dimanche soir 14 octobre : le score de son parti lors des élections régionales était digne de ceux obtenus naguère par le défunt Franz-Josef Strauss, que l'on créditait pourtant d'un pourcentage non négligeable de voix «personnelles».

Avec 54,9 % des voix contre 55,8 % en 1986, les chrétiens-sociaux conservent haut la main leur majorité absolue à la Diète régionale (Landtag), laissant loin derrière eux les sociaux-démocrates qui perdent encore du terrain par rapport au dernier scrutin. Avec 26 % des suffrages, le SPD obtient son plus mauvais résultat depuis la fin de la guerre, ce qui devrait poser des problèmes à son leader local, M. Karl-Heinz Hiersemann. Deux autres partis seront représentés au Landtag : les Verts (6,4 %), en léger repli (– 1,1 %) par rapport à 1986, et les libéraux (FDP) qui avec 5,2 % des voix, retrouvent de justesse une représentation parlementaire à Munich.

Les Républicains, la formation d'extrême droite fondée par M. Franz Schönhuber, ont espéré toute la nuit faire leur entrée au Parlement du Land où leur ascension avait été la plus spectaculaire. Au petit matin, ils devaient déchanter : avec 4,9 % des suffrages ils échouaient d'un cheveu. Cet échec, lié aux scores négligeables qu'ils ont réalisés dans les Länder de l'ex-RDA laisse peu d'espoir aux amis de M. Schönhuber de pouvoir obtenir une représentation parlementaire à l'échelle nationale lors des élections législatives du 2 décembre.

Le succès de la CSU met fin à l'érosion qu'avait subie ce parti depuis la mort de Franz Josef Strauss en 1988, et à une série de revers lors des élections municipales et européennes. Plutôt inquiets des conséquences pour la Bavière de l'unification allemande, les électeurs ont suivi la formation qui leur semblait la mieux à même de défendre leurs intérêts spécifiques dans le nouveau contexte national et européen. «*Une Bavière forte en Allemagne et en Europe*», tel était le mot d'ordre d'une CSU qui s'est fait le champion du fédéralisme et de la défense des prérogatives régionales face aux «*bureaucraties centralisatrices*» de Bonn ou de Bruxelles.

Mais le parti qu'elle parrainait dans l'ex-RDA, la DSU, n'est parvenu à franchir la barre des 5 % dans aucun des cinq nouveaux Länder. Dans l'Allemagne unie, les héritiers de Franz Josef Strauss, s'ils restent incontestés en Bavière, pèseront donc d'un poids moindre à l'échelle nationale.

LUC ROSENZWEIG

Victime d'un attentat

M. Wolfgang Schauble a subi une deuxième opération

Le ministre allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble, blessé de deux balles de revolver vendredi dernier dans un attentat à Oppenau, a subi une nouvelle opération neurochirurgicale dimanche soir 14 octobre à l'hôpital universitaire de Fribourg. Lors de la première intervention, qui avait duré cinq heures, une balle avait été extraite de la colonne vertébrale du ministre. Dans la journée de samedi, l'hôpital avait fait savoir que le ministre respirait sans assistance et pouvait communiquer avec son entourage, mais «*une amélioration des symptômes neurologiques n'était pas encore apparue*» selon les médecins. L'auteur de l'attentat, Dieter Kaufman, est un déséquilibré âgé de trente sept ans. Déjà condamné pour trafic de drogue à plus de cinq ans de prison, il avait décidé il y a six mois, selon la police, de tuer le ministre de l'intérieur. Le garde du corps de M. Schauble, légèrement blessé, a pu quitter l'hôpital dimanche.

Après avoir rendu visite samedi à son collaborateur, le chancelier Helmut Kohl, très ému, a dénoncé «*ce lâche attentat qui frappe l'une des personnalités les plus importantes de la politique allemande et un ami personnel depuis de nombreuses années*». – *(Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Vaclav Klaus élu président du Forum civique

PRAGUE

correspondance

M. Vaclav Klaus, le ministre ultra-libéral des finances tchécoslovaque, a été élu samedi 13 octobre, président du Forum civique, l'organisation qui reste le premier mouvement politique du pays, mais qui était menacé d'une scission. Son élection, avec 70 % des voix, au cours de la réunion mensuelle du collège du Forum civique, accompagne un réveil politique tchécoslovaque, onze mois après «*la révolution de velours*», et cinq semaines avant les élections locales, alors que la population s'inquiète de la lenteur des changements.

Jeudi dernier, M. Daniel Kroupa, un député du Forum, avait en effet fondé le club interparlementaire de la droite démocratique, dans le but «*de soutenir les réformes économiques radicales de M. Klaus*». Regroupant une soixantaine de députés conservateurs et libéraux du Forum à l'assemblée fédérale et l'Assemblée nationale tchèque, ce club se veut une solution de droite au sein du mouvement. Sa création suivait de quelques jours des déclarations du numéro un du Parti communiste tchécosolovaque, M. Vasil Mohorita, annonçant que sa formation ne pouvait plus soutenir le gouvernement et le «*plan Klaus*» de conversion à l'économie de marché.

«*Une lutte commence, féroce et sans compromis*», avait dit M. Mohorita à la télévision, avant d'appeler ses fidèles à reconstituer les cellules de base du Parti au sein des entreprises. Des propos qui provoquèrent un tollé, le désaveu de ses pairs et l'annonce, jeudi, par le gouvernement d'un projet de loi destiné à permettre la saisie rapide de tous les biens du Parti. Une manifestation anti-Mohorita, notamment sur le thème : «*Le velours, ça suffit*» avait réuni 25 000 personnes à Prague.

L'élection de M. Klaus, «*la première star du pays*» après le président Havel, vise aussi à revitaliser le Forum civique dans la perspective des élections locales de fin novembre, alors qu'un sondage récent traduit une baisse du soutien au mouvement. Ses militants souffrent en effet d'une image de «*gentils soixante-huitards*», barbus et sociaux-démocrates, tandis que les Tchécoslovaques les souhaiteraient plus entrepreneurs. Cette image n'est pas battue en brèche par le président Havel, qui reste étroitement associé au mouvement, et qui n'a jamais caché son dégoût pour le capitalisme sauvage prôné par M. Klaus.

P. G.

HONGRIE : caractérisés par un fort taux d'abstention

Les scrutins locaux traduisent une nette défaite de la coalition gouvernementale

BUDAPEST

correspondance

Les abstentionnistes et l'opposition libérale sont les deux grands vainqueurs des élections locales hongroises, dont le deuxième tour s'est déroulé dimanche 14 octobre. Plus de 70 % des électeurs inscrits ont en effet boudé les urnes, marquant ainsi leur mécontentement à l'égard de la situation économique difficile qui prévaut dans le pays, mais aussi leur lassitude puisque certains d'entre eux votaient dimanche pour la septième fois depuis l'instauration de la démocratie libérale.

La coalition gouvernementale de centre droit du premier ministre, M. Joszef Antall, qui regroupe autour du Forum démocratique le Parti des petits propriétaires et les chrétiens démocrates, sort très affaiblie de cette consultation, puisque le Forum démocratique obtiendrait, selon les résultats partiels, seulement 27 % des suffrages contre 42 % aux élections générales du printemps dernier. Au premier tour des municipales, les candidats «indépendants» dans la majorité des cas d'anciens fonctionnaires locaux déja en place sous l'ancien régime – avaient emporté près de 80 % des mairies des petites villes.

Quant à l'opposition libérale, représentée par l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) et son aile jeune de la Fédération des jeunes démocrates libres (FIDESZ), elle pourrait dépasser les 50 % des voix au second tour. Ainsi l'opposition a toutes les chances d'emporter la mairie de Budapest, où vit un Hongrois sur cinq.

Le candidat de l'Alliance des démocrates libres, M. Gabor Demszky, devrait être le futur maire de la capitale, puisque son parti a obtenu 34,4 % des voix. Encore que les dirigeants du FIDESZ, avec 17,2 % des suffrages, semblent toujours vouloir briguer ce poste pour leur candidate, Mme Klara Ungar. Le Forum démocratique (MDF) n'obtient que 27,3 % dans la capitale.

Dans les autres grandes villes, à l'exception de Szeged (fief du Forum démocratique), la poussée des jeunes démocrates libres est spectaculaire, notamment à Szekesfehervar (l'ancien quartier général de l'armée soviétique) et Veszprem, la ville du ministre de l'intérieur.

Rentrée des communistes

Quant au Parti des petits propriétaires, il n'a pas réussi à faire une percée suffisante au niveau national pour faire pression sur leurs alliés gouvernementaux en ce qui concerne la question de la reprivatisation de la terre. Dans certaines régions industrialisées et particulièrement touchées par la crise, notamment dans le Nord, à Nograd, il faut noter une rentrée des anciens communistes du PSOH (plus de 10 % des voix). Les communistes réformateurs du Parti socialiste hongrois (PSH) obtiennent au total 7,2 % des suffrages.

M. Joszef Antall, le premier ministre, en se référant aux exemples occidentaux, a déclaré que «*le recul aux élections municipales n'aura pas de répercussion sur le travail du gouvernement*».

LASZLO LISZKAI

URSS

Interdiction de démolir les statues de Lénine

M. Mikhaïl Gorbatchev a ordonné samedi 13 octobre de ne plus démolir les monuments à la mémoire de Lénine et des autres symboles du pouvoir soviétique. Il a estimé que ces actes étaient en contradiction avec les traditions du pays. Il a ordonné aux forces de l'ordre de prendre des mesures pour protéger les monuments érigés en l'honneur du fondateur de l'Etat soviétique, des victimes de la guerre civile, de la Seconde guerre mondiale et du mouvement ouvrier. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : attentat de l'IRA contre deux policiers à Belfast.** – Quatre personnes ont été arrêtées, samedi 13 octobre à Belfast, à la suite d'un attentat commis par l'IRA contre deux policiers dans le centre-ville. L'état de santé des deux hommes, des maîtres-chiens, est resté «*grave, mais stable*» au cours du week-end, selon un porte-parole de la Royal Ulster Constabulary (RUC). – *(AFP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : accord de bon voisinage avec l'Ukraine.** – La Pologne et l'Ukraine ont conclu, samedi 13 octobre à Kiev, un accord de bon voisinage, le premier qu'une république soviétique signe directement avec un pays étranger sans passer par Moscou. La Pologne et l'Ukraine ont décidé d'établir des «*relations consulaires*» avec, en perspective, selon Radio-Varsovie, l'installation de missions diplomatiques. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : premier meeting de la Convention des étudiants de Bucarest.** – Près de deux mille personnes se sont réunies, samedi 13 octobre à Bucarest, à l'appel de la Convention des étudiants, pour demander la libération des personnes encore emprisonnées après les affrontements du mois de juin dernier entre la police et les manifestants, qui avaient fait six morts et cinq cent deux blessés. Plus de mille personnes avaient été interpellées et cent trente sont toujours en prison. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE : les municipales

La droite crée la surprise en l'emportant à Athènes

Le parti conservateur Nouvelle Démocratie, au pouvoir depuis six mois, a créé dimanche une grosse surprise en faisant élire, contre toute attente, son candidat, M. Antonis Tritsis, à la mairie d'Athènes où se concentrait l'intérêt du premier tour des élections municipales.

ATHÈNES

de notre correspondant

M. Tritsis (cinquante-trois ans) a obtenu 50,15 % des suffrages contre 45,94 % à la candidate malheureuse de la gauche unie, Mélina Mercouri. Ancien ministre de la culture de tous les gouvernements socialistes de M. Andréas Papandréou de 1981 à juin 1989, l'actrice était soutenue par le PASOK (mouvement socialiste panhellénique d'Andréas Papandréou) et la Coalition de gauche et du progrès (dominée par les communistes).

La victoire dès le premier tour de M. Tritsis, un ancien ministre du PASOK, même si elle est logique – la droite ayant obtenu plus de 51 % à Athènes aux dernières législatives d'avril – est surprenante car elle intervient après une longue période d'agitation sociale qui laissait prévoir une baisse du score conservateur. Elle tient sans doute à la campagne dynamique de M. Tritsis et aux résultats médiocres des listes écologistes et indépendantes, laminées par la forte politisation du scrutin, qui ne dépassent pas au total 4 % des voix dans une ville où la pollution est omniprésente.

Au Pirée, le port d'Athènes, en revanche c'est le communiste Stélios Logothétis, candidat de la gauche unie, qui ravit à la droite la mairie avec 56,65 % des voix. A Salonique, la troisième grande ville du pays, le candidat de la droite Costas Cosmopoulos (48,26 %) est en ballotage favorable devant le candidat de la gauche, Dimitris Fatouros (46,99 %).

Aux dernières élections municipales de 1986, la droite avait remporté les trois grandes mairies au détriment des socialistes alors au pouvoir. D'une manière générale, les conservateurs, qui ont engagé depuis six mois un sévère programme d'austérité, se maintiennent dans l'ensemble du pays et gagnent même certaines positions en province.

Ce résultat est «*indéniablement positif*» pour le gouvernement, a déclaré le premier ministre conservateur Constantin Mitsotakis. Le gouvernement «*se sent renforcé pour appliquer son programme visant à redresser l'économie nationale*». M. Papandréou, au contraire, en évoquant la montée de la gauche dans les banlieues des trois grandes villes, a considéré que la droite avait «*chuté*».

A Athènes, M. Tritsis a déclaré qu'il consacrerait «*toutes ses forces à accomplir l'énorme travail*», nécessaire pour faire de la capitale une ville respirable. Il a invité tous les Athéniens à coopérer afin «*qu'Athènes ne devienne pas Tokyo*». Architecte et urbaniste, M. Tritsis est né en 1937 dans l'île ionienne de Céphalonie. Membre fondateur du PASOK, il a été élu député socialiste de Céphalonie en 1981 et en 1985 et a occupé plusieurs postes gouvernementaux sous cette étiquette. Il quitte le PASOK à la suite des scandales financiers. Il se présente, à la surprise générale, comme candidat indépendant à la mairie d'Athènes avec le soutien de la Nouvelle Démocratie.

DIDIER KUNZ

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les duvaliéristes forment un parti

Les partisans de la famille Duvalier, chassée du pouvoir en Haïti en février 1986, ont formé dimanche 14 octobre un front politique, l'Union pour la réconciliation nationale, dont le président est l'ancien ministre de l'intérieur, Roger Lafontant. Ce dernier, qui était également chef des tontons macoutes, de sinistre mémoire, jouit toujours du soutien d'une partie de l'armée.

L'Union n'a pas encore désigné son candidat à l'élection présidentielle du 16 décembre. Selon une source duvaliériste, elle désignera vraisemblablement une personnalité moins connue que Roger Lafontant : la Constitution interdit toute fonction élective aux personnes liées à l'ancien régime.

L'apparent regroupement des duvaliéristes autour de Roger Lafontant inquiète les observateurs politiques et les diplomates. Des massacres de civils par les tontons macoutes avaient provoqué l'annulation de précédentes élections en 1987.

Bien qu'objet d'un mandat d'arrêt peu après son retour d'exil en juillet dernier, Roger Lafontant a multiplié les apparitions publiques en toute impunité. Au congrès fondateur de l'Union pour la réconciliation nationale, on a pu le voir accompagné par des militaires en uniforme. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **BRÉSIL : *démission du ministre de la justice.*** – Le ministre brésilien de la justice, M. Bernardo Cabral, cinquante-huit ans, a annoncé samedi 13 octobre sa démission. Principal rédacteur de la Constitution, M. Cabral, qui est marié, avait vu sa position s'affaiblir à la suite de révélations sur sa liaison avec le ministre de l'économie, Mme Zélia Cardoso. Le président Fernando Collor a manifesté sa réprobation. – *(AFP.)*

□ **COMORES : *un Français tué par balle et un autre grièvement blessé.*** – Un ressortissant français a été tué et un autre grièvement blessé par un inconnu, samedi 13 octobre, dans un restaurant proche de Moroni. M. Vincent Nave, gérant de l'établissement qui appartient au mercenaire français Dominique Malacrino (alias Commandant Marquès), a été abattu de deux balles tirées dans le dos. M. Gilles Gautier, photographe-reporter, a été grièvement blessé. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : violentes émeutes dans l'est du pays.** – Les villes de Constantine, Annaba, Kais, Tbessa et Kenchela ont été le théâtre de violentes émeutes, samedi 13 octobre. Les émeutiers, des jeunes pour la plupart, ont brûlé ou saccagé des édifices publics, certains dressant des barricades afin de bloquer les routes. Les manifestants, dont plusieurs ont été blessés, protestaient contre le manque d'emplois et de logements. – *(AFP, AP.)*

□ **BANGLADESH : Violents affrontements à Dacca.** – Quelque 400 étudiants ont défilé silencieusement, dimanche 14 octobre, à l'université centrale de Dacca occupée par les forces de sécurité à la suite de la décision de fermer toutes les écoles de la capitale. Les étudiants, qui protestaient contre les violences policières de la veille (trois morts, vingt véhicules incendiés), se sont dispersés sans incident après leur retour sur le campus. Dacca a été le théâtre, la semaine dernière, de violents affrontements, les étudiants réclamant la démission du président Ershad, au pouvoir depuis huit ans. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

Les réfugiés dénoncent les massacres perpétrés par l'armée

Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, était attendu, lundi 15 octobre, à Nairobi (Kénya) où il doit rencontrer le président Habyarimana, afin que soit mis fin aux tueries qui ensanglantent le nord du Rwanda. Selon le ministre de la justice, sur les quelque deux mille cinq cents personnes arrêtées au lendemain de l'invasion des rebelles, plus de mille ont été relâchées.

KIZINGA
(frontière ougando-rwandaise)

de notre envoyé spécial

« Les soldats sont arrivés au ranch *avec une liste de noms. Ils ont commencé à faire l'appel devant les villageois et abattaient chaque personne qui approchait en entendant son nom. Estimant que cela allait prendre trop de temps, ils ont fini par ouvrir le feu sur tout le monde »*, raconte Joseph Mwuvyaneza, instituteur à Gakirage.

Il a déjà dénombré près de trois cent cinquante tués pour la seule région du Mutara (nord-est du Rwanda) en recoupant soigneusement les témoignages des réfugiés. Il tient à jour, sur un cahier d'écolier, un registre de toutes les arrivées. Après six heures de marche, lundi 8 octobre, Joseph a trouvé refuge en Ouganda, *à quelques centaines de* mètres de la rivière marécageuse qui le sépare désormais de son pays. Dimanche soir, l'organisation britannique Oxfam estimait le nombre de réfugiés à quatre mille : deux mille à Kizinga et deux mille à Kamwezi, deux villages frontaliers perdus au bout d'une mauvaise piste, à deux heures de la route la plus proche. Quelques marmites de haricots sont posées sur des feux. Du linge sèche sur l'herbe. Une jeune femme, assise sous un arbre, allaite son bébé. Elle a accouché en chemin, l'avant-veille. Son mari a été tué. Plus loin, quelques blessés somnolent. Leurs vêtements portent encore des taches de sang, souvenirs de coups de machette. Des familles, installées à l'ombre, attendent, comme tous les réfugiés du monde. Les gosses traînent et gambadent un peu partout. On aperçoit à proximité les troupeaux de ceux qui, par miracle, ont pu les emmener.

Un camion de l'armée ougandaise arrive sur le chemin avec un chargement de haricots et de farine de maïs. Les réfugiés manquent de tout. *De nourriture, mais également* de couvertures et de médicaments. Aucun rebelle en armes, aucun membre du « Front patriotique rwandais » pour prendre en charge les réfugiés. Tout juste un petit détachement de soldats ougandais qui ne *« s'attendent pas à ce que les militaires rwandais, lorsqu'ils arriveront à la frontière, bombardent les réfugiés qui sont sous leur protection »*.

Les témoignages des réfugiés se recoupent. Les soldats ont pénétré dans les ranchs où sont regroupés les éleveurs – pour la plupart Tutsis – suivis par les agriculteurs des villages voisins. Après que les soldats eurent commencé de tirer, les paysans Hutus, armés de machettes et de gourdins, se sont chargés des fuyards et des blessés.

Renforcer les divisions ethniques

Théogène, comme ses compatriotes, n'en veut pas aux rebelles qui les ont protégés en ralentissant l'avancée des forces régulières. Ce ne sont pas les rebelles qui sont à l'origine de leurs malheurs, explique-t-il, mais bien le président Habyarimana qui refuse de laisser rentrer les réfugiés, rejetés à la fois par la population ougandaise et par l'Etat rwandais. A en croire Théogène, Hutus et Tutsis du Mutara ont, pendant très longtemps, vécu en bonne entente. C'est l'arrivée, dans les années 70, des Hutus originaires du Nord-Ouest, qui a ravivé les tensions communautaires.

Lors de la mise en valeur de la région, le gouvernement a décidé de regrouper les pasteurs Tutsis dans des *« ranchs »* et les paysans Hutus, souvent déplacés de régions surpeuplées, dans des *« paysannats »*. Ce qui n'a pas forcément incité les habitants à vivre en bonne harmonie. Quoi qu'il en soit, l'armée, aujourd'hui, ne fait pas de détail. En présumant que tous les habitants des ranchs sont des Tutsis – et donc des partisans des rebelles, – elle n'aura fait que renforcer les clichés de la division ethnique. Des pasteurs hutus en ont fait les frais, qui figurent aujourd'hui parmi les réfugiés en Ouganda.

C'est le cas de Gervais Muzindusi, agriculteur hutu résidant dans un paysannat, mais qui avait la chance (ou la malchance) de posséder un petit troupeau. Ses vaches ont bien failli perdre leur maître : à cause d'elles, il s'est vu accusé par ses voisins d'être complice des rebelles. Attaqué à coups de machette, il a dû fuir, lui aussi. La saga des Rwandais d'Ouganda, où on les considère toujours comme étrangers, avait été marquée par les spectaculaires exils de 1949 et de 1973. L'année 1990 semble devoir ouvrir un nouveau chapitre à cette tragédie.

JEAN HÉLÈNE

POLITIQUE

Les tribulations de l'ancien maire d'Angoulême

Les socialistes sont tentés d'infliger à M. Boucheron une sanction exemplaire

La morale doit-elle prévaloir sur l'efficacité politique? La camaraderie sur l'intérêt collectif? Le débat n'est pas nouveau, et les socialistes y sont confrontés à chaque fois que l'un des leurs est impliqué dans un scandale : M. Christian Nucci, hier, dans *l'affaire du Carrefour du développement*; M. Jean-Michel Boucheron, aujourd'hui, mis en cause pour sa gestion passée de la ville d'Angoulême.

Les responsables du PS hésitent entre la solidarité envers un camarade injustement ou trop durement accusé par des adversaires politiques et le souci de se démarquer d'un homme que certains considèrent comme une brebis galeuse et dont les taches finiraient par déteindre sur eux. Ne rien vouloir faire qui puisse sembler préjuger les décisions de la justice? Cette voie moyenne serait idéale, mais il se trouve que la lenteur des magistrats à ouvrir vraiment le dossier de l'ancien maire d'Angoulême, un ami du pouvoir, suscite, elle-même, des interrogations.

La palinodie du 12 octobre sur la démission du député de la Charente du groupe socialiste de l'Assemblée nationale apporte une nouvelle preuve de l'incapacité des dirigeants socialistes, dans de telles affaires, à se fixer un cap et à s'y tenir (*le Monde* daté 14-15 octobre). Pendant que certains – la présidence du groupe et celle de l'Assemblée – se saisissaient du premier prétexte venu pour «démissionner» M. Boucheron, d'autres – le premier secrétaire du parti – s'efforçaient, une fois encore, de lui maintenir la tête hors de l'eau.

Faire «plonger» un élu de gauche

Y voir un nouveau règlement de comptes entre courants serait aller trop vite. Certes, M. Pierre Mauroy n'est pas homme à oublier la fraternité des combats anciens : avant de prendre position, l'an dernier, en faveur de M. Laurent Fabius – sans signer, finalement, aucune motion au congrès de Rennes, – M. Boucheron avait longtemps fait partie des amis du maire de Lille. Ceux du président de l'Assemblée nationale pourraient être tentés d'éviter toute compromission, mais il semble que la procédure de sortie de M. Boucheron du groupe socialiste ait été préparée avant l'accession de M. Jean Auroux à la présidence du groupe. D'autre part, M. Mauroy est fondé à considérer que l'envoi du député chez les non-inscrits s'est fait en violation des statuts du parti (*lire encadré ci-contre*).

L'envie de se séparer d'un homme par qui le scandale est arrivé est forte chez de nombreux socialistes. La revalorisation de l'image, si ternie, de la classe politique passe certainement par le refus de continuer à couvrir ceux qui ont failli. Lors du vote de la fameuse amnistie, si mal comprise par l'opinion publique, les reponsables du PS avaient martelé qu'elle n'effacerait les fautes que de ceux qui avaient violé la loi pour financer leur parti ou leur campagne électorale, et certainement pas celles des élus suspects de s'être enrichis personnellement.

Pour prouver qu'il ne s'agissait pas de mots pieux, mais d'une volonté réelle, pour donner à la nouvelle législation sur le financement de la vie politique la crédibilité qu'elle n'a pas encore, quoi de mieux que de faire un exemple?

L'acharnement à faire tomber M. Jacques Médecin ne peut suffire. D'abord, le cas de l'ancien maire de Nice présente des caractéristiques que l'on ne rencontre pas ailleurs. Ensuite, c'est un homme de droite. La démonstration de la sévérité socialiste ne sera vraiment apportée que lorsque ce sera un élu de gauche qui «plongera». Puisqu'il en faut un, pourquoi pas M. Boucheron? Le jeune vainqueur de la vague muncipale de gauche de mars 1977, le brillant maire, qui a réveillé une cité endormie dans la douceur de son climat et la tranquillité de sa province, était devenu, au fil des ans, un homme sûr de son pouvoir et amoureux des facilités qu'il procure.

Son incapacité à maîtriser les finances de sa commune n'avait d'égal que son plaisir à étaler un train de vie dont bien d'autres élus socialistes ne comprenaient pas d'où il tirait les moyens. Ceux-là avaient été stupéfaits quand le président de la République avait fait de M. Boucheron, dans le premier gouvernement de M. Michel Rocard, un éphémère secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Ils savaient que la guérilla acharnée que menait contre lui le président d'un comité de chômeurs pouvait déboucher sur un joli scandale. Personne n'était dupe : s'il ne figurait pas dans le nouveau gouvernement, celui du lendemain des élections législatives de 1988, ce n'était pas pour faire de la place à un radical de gauche supplémentaire.

Une affaire de famille

Cet aller et retour ministériel a sonné, en fait, le signal du début de la fin de la carrière de M. Boucheron. La perte de la mairie, en mars 1989, a permis que les langues se délient, que les dossiers s'ouvrent au grand jour, même si, malgré un rapport accablant de la chambre régionale des comptes, la justice ne s'est toujours pas décidée à ouvrir la moindre instruction. Les socialistes savent qu'ils ont perdu Angoulême pour de nombreuses années et que la circonscription législative de M. Boucheron sera fort menacée lors du renouvellement de l'Assemblée nationale. Electoralement, le PS n'a donc plus rien à perdre; il peut se refaire une virginité morale à moindres frais.

Et, puisqu'un «exemple» est indispensable, il est moins risqué de le faire avec un homme déjà à terre qu'avec un élu encore bien installé. Si M. Boucheron n'a pas été lâché plus tôt, ce n'est pas simplement parce que son successeur à la mairie, le député centriste Georges Chavanes, n'ouvre les dossiers qu'au compte-gouttes, histoire de montrer au gouvernement socialiste qu'il pourrait ne pas être trop rigoureux dans son réquisitoire contre son prédécesseur si le ministre des finances acceptait de l'aider à combler le trou qu'il a trouvé dans les caisses de la ville en arrivant à la mairie; c'est, surtout, parce que l'ancien maire bénéficie de puissantes protections.

Rien de ce qui est charentais n'est étranger à M. François Mitterrand. Ainsi, lors de son récent passage à Angoulême, le 28 septembre dernier, le président de la République s'est extrait du cortège officiel pour saluer, dans la petite foule massée devant l'hôtel de ville, un homme avec qui le tutoiement des amis d'enfance a pris le pas sur le respect protocolaire. Cet homme, important avocat de la cité, n'est autre que l'actuel beau-père de M. Boucheron.

La visite présidentielle a surtout montré à M. Boucheron que ses amitiés ne suffiraient plus à le sauver. Il lui avait été clairement indiqué que, bien qu'il soit encore député, il serait inconvenant qu'il y parût. Ce n'est pas l'effet du hasard si, huit jours avant la venue du chef de l'Etat dans sa ville, l'ancien maire avait écrit à M. Pierre Mauroy. Faut-il y voir l'œuvre de l'autre député socialiste du département, M. Jérôme Lambert, jospiniste, qui a entrepris de «déboucheronniser» la fédération socialiste – dirigée par les rocardiens – et qui, en tant que petit-neveu de M. Mitterrand, a les moyens de se faire entendre... là où il faut?

La Charente est, décidément, une affaire de famille.

THIERRY BRÉHIER

Démission, statuts et règlement

A l'évidence, M. Jean Auroux a signé un peu vite, le 11 octobre, au lendemain même de son *élection à la présidence du* groupe socialiste, le courrier qui lui avait été préparé pour signaler au président de l'Assemblée nationale le départ de M. Jean-Michel Boucheron de son groupe et son transfert chez les non-inscrits.

La lettre du député de la Charente manquait, certes, de clarté. *Bien que son destinataire,* M. Pierre Mauroy, en tant que premier secrétaire du PS, se refuse à la rendre publique, il a été possible d'en reconstituer le contenu. Elle indique : *«Ma situation personnelle passée et à venir risquant de perturber la vie locale et nationale du parti, je souhaite, en application de l'article 65 des statuts du parti, être mis en congé de mes mandats politiques, et, sans démissionner du mandat électif de parlementaire, le remettre à disposition de M. le président du groupe socialiste du Parlement»* (le Monde daté 14-15 octobre). Nulle part il n'apparaissait, ni explicitement ni implicitement, que M. Boucheron entendait donner sa démission du PS.

Or les statuts du parti sont formels. Un membre du PS élu député est forcément membre du groupe parlementaire. Impossible, donc, de quitter le second sans avoir quitté le premier. En outre, l'article 65, évoqué par l'ancien maire d'Angoulême, ne correspond en rien à la situation dans laquelle il se place, puisque y sont indiquées les sanctions que peuvent prendre les organes disciplinaires du PS, et précisé que, s'agissant d'un parlementaire, elles ne peuvent être mises en œuvre que par le comité directeur.

A l'évidence, aussi, la présidence de l'Assemblée est allé un peu vite en besogne, puisque l'article 21 du règlement des députés de celle-ci indique que le départ d'un député d'un groupe doit être *«porté à la connaissance du président de l'Assemblée sous la signature du député intéressé»*. Malgré tout cela, cette *«démission»* a été publiée au *Journal officiel* du 12 octobre.

L'ancien maire d'Angoulême ayant démenti avoir eu une telle intention, il faut trouver une solution à cet imbroglio. C'est ce qu'a tenté de faire M. Mauroy en faisant diffuser, dans la soirée du 12 octobre, un communiqué qui, après avoir indiqué que la lettre du député de la Charente, *«transmise au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a été interprétée comme une demande de mise en congé temporaire du groupe socialiste»*, prend *«acte du démenti de Jean-Michel Boucheron»* et annonce que M. Auroux recevra le député de la Charente *«pour examiner cette nouvelle situation»*. Ce n'est certainement pas la plus grave des difficultés auxquelles est confronté M. Boucheron.

Th. B.

POINT DE VUE : en marge du débat parlementaire sur la loi Evin

Le bon vin ou l'ivresse

par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch, Maurice Tubiana

LE Sénat vient de voter la loi interdisant la publicité pour le tabac sous toutes ses formes. Cet événement heureux souligne la dévalorisation de l'image du tabac. La vigueur avec laquelle la commission des affaires sociales a balayé les tentatives de maintien du parrainage sportif ou des publicités pour les produits légers montre l'ampleur de l'évolution des esprits. Deux divergences cependant avec le projet gouvernemental :

– l'interdiction de la vente de tabac aux moins de seize ans. Nous n'avions pas recommandé cette mesure pour éviter les trafics, la valorisation du produit par l'interdit et le risque de confusion entre la prévention (agir sur les incitations à fumer) et la prohibition ;

– un «dérapage» lors de la reprise du débat, vendredi 12 octobre, avec un nombre réduit de sénateurs en séance, qui permettrait à nouveau d'utiliser un nom de cigarettes pour commercialiser un produit ou un service. Cette mesure a peu de chance de subsister dans le texte final car elle ne concerne que les noms propres et non les marques. Elle permettrait de faire de la publicité indirecte pour Stuyvesant, Dunhill ou Philip Morris, mais l'interdirait pour les Gauloises ou les Gitanes!

Ce débat très consensuel sur le tabac précède une agression contre le texte sur l'alcool, qui risque de supprimer les mesures les plus efficaces. Certains sénateurs veulent maintenir la publicité pour l'alcool dans des médias qui touchent les enfants et les adolescents (radios, cinémas, affiches).

Les justifications de cette attitude ont été contradictoires, certains insistant sur l'inutilité d'une réduction de la publicité, car elle n'augmenterait pas le volume d'alcool consommé, alors que d'autres prétendaient que sa disparition mettrait en péril des secteurs entiers de notre économie.

Le plus surprenant dans ce débat fut la mobilisation des défenseurs de la viticulture pour un combat qui n'était pas le leur. Le vin représente 63 % du marché hors taxes de l'alcool et moins de 20 % de la publicité. La consommation de vin décroît, contrairement à celle du whisky, du pastis, de la vodka. Si le vin perd des parts de marché au profit de produits financièrement plus puissants que lui, il a intérêt à limiter leur publicité! Pour la viticulture, l'ennemi ce n'est pas la loi Evin, ce sont les autres alcools.

La production viticole est très diversifiée, et sa promotion ne passe pas par une publicité audio-visuelle chère. Elle est assurée principalement par des foires agricoles, des «mailings», et par la presse écrite. Ces publicités ne posent pas de problème de santé publique, elles n'interviennent pas dans le conditionnement des enfants et des adolescents par des images valorisant l'alcool.

Nous n'avons pas la naïveté d'opposer systématiquement le bon alcool du vin à l'alcool industriel responsable de tous les maux. Les conséquences de l'alcoolisation sont proportionnelles à la quantité d'alcool absorbé, et non à l'eau qui l'accompagne. Il faut cependant différencier l'alcoolisation par du vin pendant les repas de celle qui a pour but principal l'obtention de modifications psychiques. Cette dernière est promue par des publicitaires irresponsables qui valorisent les modifications de comportement produites par des alcools non viniques, en utilisant un vocabulaire orienté : «Smirnoff «déclenche» – «Complètement frappée la Gentiane» – «Enfin, j'ai trouvé plus fort que moi...». Ces méthodes de promotion ambiguës exercent leur efficacité aux dépens des moins éduqués. Nous n'avons pas les mêmes aptitudes à «contrôler ceux qui nous contrôlent», ce qui aggrave l'inégalité face à la maladie ou à l'insertion professionnelle.

Nous saurons mardi 16 si des sénateurs socialistes peuvent déposer et soutenir un amendement démagogique qui amnistie la publicité pour l'alcool en prétendant défendre le vin, détruit le projet du gouvernement émanant de leur propre majorité et provoquera une nouvelle condamnation par la cour de Luxembourg. Nous verrons si la droite a le sens des réalités et cesse de considérer l'alcool sous le seul angle des richesses qu'il procure en oubliant les drames qu'il provoque. Nous verrons si le centre existe et se souvient que c'est l'un des siens qui a proposé en 1987, sans laxisme ni vertu excessive, les principales dispositions du texte sur la publicité de l'alcool. Nous verrons si le Sénat sait trouver un équilibre entre des exigences contradictoires ou si le poids des intérêts particuliers est toujours plus puissant que l'intérêt général.

Invité de l'émission « 7 sur 7 »

M. Balladur affirme qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle

M. Edouard Balladur, invité de l'émission « 7 sur 7 », à TF 1, dimanche 14 octobre, a déclaré *«qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle de 1995»*. Le député RPR, ancien ministre d'Etat, a ajouté qu'il *«n'était pas sûr que l'opposition soit en mesure de gagner les élections législatives de 1993»*. Si cela se produisait cependant, *«il faudrait que les membres du gouvernement* [de cohabitation] *s'engagent à ne pas être candidats aux primaires prévues par l'UDF en vue de la présidentielle. C'est une question de contrat moral avec les électeurs que de tenir un tel engagement»*.

Se référant toujours à ce *«contrat moral»*, M. Balladur a évoqué l'entrée de M. Bruno Durieux, député centriste, dans le gouvernement de M. Rocard, en disant : *«Si M. Mitterrand m'avait demandé d'entrer dans le gouvernement Rocard et que j'eusse été intéressé, j'aurais demandé un délai de quelques semaines, j'aurais démissionné de mon mandat de député et j'aurais expliqué aux électeurs : j'ai changé, si vous me réélisez j'entre au gouvernement.»*

Le même jour, au « Forum RMC-Libération », M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a déclaré, évoquant le cas Durieux : *«Il faut être clair : vous ne pouvez pas expliquer que dans une élection vous vous présentez contre un socialiste et que deux ans après vous vous mettez avec celui-ci.»*

A la fête régionale du Front national à Castres

M. Le Pen veut préserver «le sang des fils de la nation»

CASTRES

de notre correspondant

Empêchés de se réunir à Toulouse (Haute-Garonne) pour leur fête régionale (*le Monde* du 10 octobre), les militants de Midi-Pyrénées du Front national se sont retrouvés à Castres (Tarn), dimanche 14 octobre. Mille deux cents personnes environ ont acclamé M. Jean-Marie Le Pen. Le président du parti d'extrême droite a été notamment précédé à la tribune par M. Bernard Antony, député européen FN, qui réside dans cette ville. M. Antony a salué *«tous ceux qui constituent la résistance nationale dans ce pays de langue d'oc»*.

Pendant une heure et demie, M. Le Pen a traité principalement de la situation dans le Golfe. Il a réitéré son analyse fondée, *«depuis le début, sur le souci de préserver, en bon père de famille, le sang des fils de la nation»*. Il s'est dit peu enclin à vouloir *«défendre les intérêts du Koweït et des émirs enrichis par les pétrodollars, aux côtés de l'Arabie saoudite et de la Syrie, qui avait assassiné l'ambassadeur Delamarre»*. Le président du Front a dénoncé la Syrie qui *«vient de chasser les chrétiens du Liban, sans réaction de la communauté internationale»* et il s'est ému du sort du général Aoun. Quant à l'éventualité d'un conflit, il a considéré qu'il n'y avait pas *«de raison d'aller combattre si loin l'arabisme ou l'islamisme quand on ne fait rien contre lui chez nous»*.

M. Alain Sanders, du journal *Présent*, est monté à la tribune afin d'en appeler à une *«bataille à la fourchette à escargot pour que figurent sur nos drapeaux les noms des quartiers comme Barbès ou Les Minguettes, qui doivent être reconquis pour montrer que les Français ne sont pas des veaux»*.

JEAN-PIERRE BARJOU

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

M. Fiterman prône un nouveau « Front populaire »

M. Georges Marchais, qui participait, samedi 13 octobre, à Malakoff (Hauts-de-Seine), à un banquet organisé par la section communiste de cette ville pour le soixante-dixième anniversaire du PCF, a appelé les militants de son parti à *«donner un souffle nouveau au communisme»*. *«Au moment où tant de partis communistes connaissent une crise profonde d'identité*, a-t-il souligné, *les communistes français peuvent être fiers. Etre communiste, en France, en 1990, est un titre qui honore celui ou celle qui le porte.»* Défendant le projet de résolution adopté par le comité central du parti dans la perspective du prochain congrès, le secrétaire général du PCF a réaffirmé la nécessité d' *«améliorer le caractère démocratique de la vie du parti (...) pour que partout, dans chacune de nos organisations, la règle soit le respect mutuel, l'écoute, la liberté de ton dans le débat»*.

Le chef de file des «refondateurs», M. Charles Fiterman, qui était, dimanche 14 octobre, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » a fait écho à ces déclarations en disant notamment : *«Je suis communiste plus que jamais.* (...) *Je veux être constructif.* (...) *La question posée au congrès est celle-ci : immobilisme ou novation à la hauteur des enjeux?* (...) *Des propositions, j'en ai faites depuis un an et j'ai reçu constamment et sur tous les points une réponse négative.* (...) *Je ne peux pas renoncer à mes idées, je ne peux pas accepter la solution du silence et je considère d'ailleurs que ce n'est pas l'intérêt de mon parti. Je n'avais pas d'autre solution que d'élaborer mon texte, de le proposer pour nourrir le débat et pour le soumettre aux communistes eux-mêmes. Je demande une vision du monde qui ne fige pas dans une appréciation unilatérale, partielle,* (...) *une revivification de notre projet de communiste,* (...) *l'avancée d'une perspective neuve, une entente démocratique de toutes les forces du travail et de la création* (...) *du même niveau que celle du Front populaire dans les années 30,* (...) *la promotion d'un parti communiste d'un type nouveau, ouvert, décentralisé, libre.* (...) *Peut-on être oui ou non d'accord là-dessus?* (...) *Je demande qu'au congrès on aboutisse à un nouveau texte.»*

Au « Journal officiel »

Les attributions de M. Georges Kiejman à la chancellerie

Les attributions de M. Georges Kiejman, ministre délégué auprès du garde des sceaux ont été publiées au *Journal officiel* du 11 octobre. Le décret prévoit que M. Kiejman a en charge l'élaboration du nouveau code pénal, les réformes législatives et réglementaires du droit pénal et de la procédure civile, commerciale et pénale.

A la demande de M. Henri Nallet, garde des sceaux, M. Georges Kiejman devra en outre *«concourir auprès de celui-ci à l'ensemble des réformes tendant à moderniser le fonctionnement de la justice, pour permettre aux magistrats et aux fonctionnaires de mieux assumer leur mission et à faciliter l'exercice de leurs droits par les justiciables»*.

M. Kiejman aura également *«à connaître toutes les autres affaires que le ministre de la justice lui confie»*. Il pourra faire appel *«en tant que de besoin»* aux services compétents des directions du ministère de la justice.

Enfin, M. Kiejman reçoit *«délégation du ministre de la justice, pour signer en son nom tous les actes, arrêtés et décisions, dans la limite des attributions fixées par le décret»* et pourra contresigner, conjointement avec M. Nallet, les décrets relevant de ces mêmes attributions.

EOS 1000, de Canon.
Nous peuplerons la terre d'artistes.

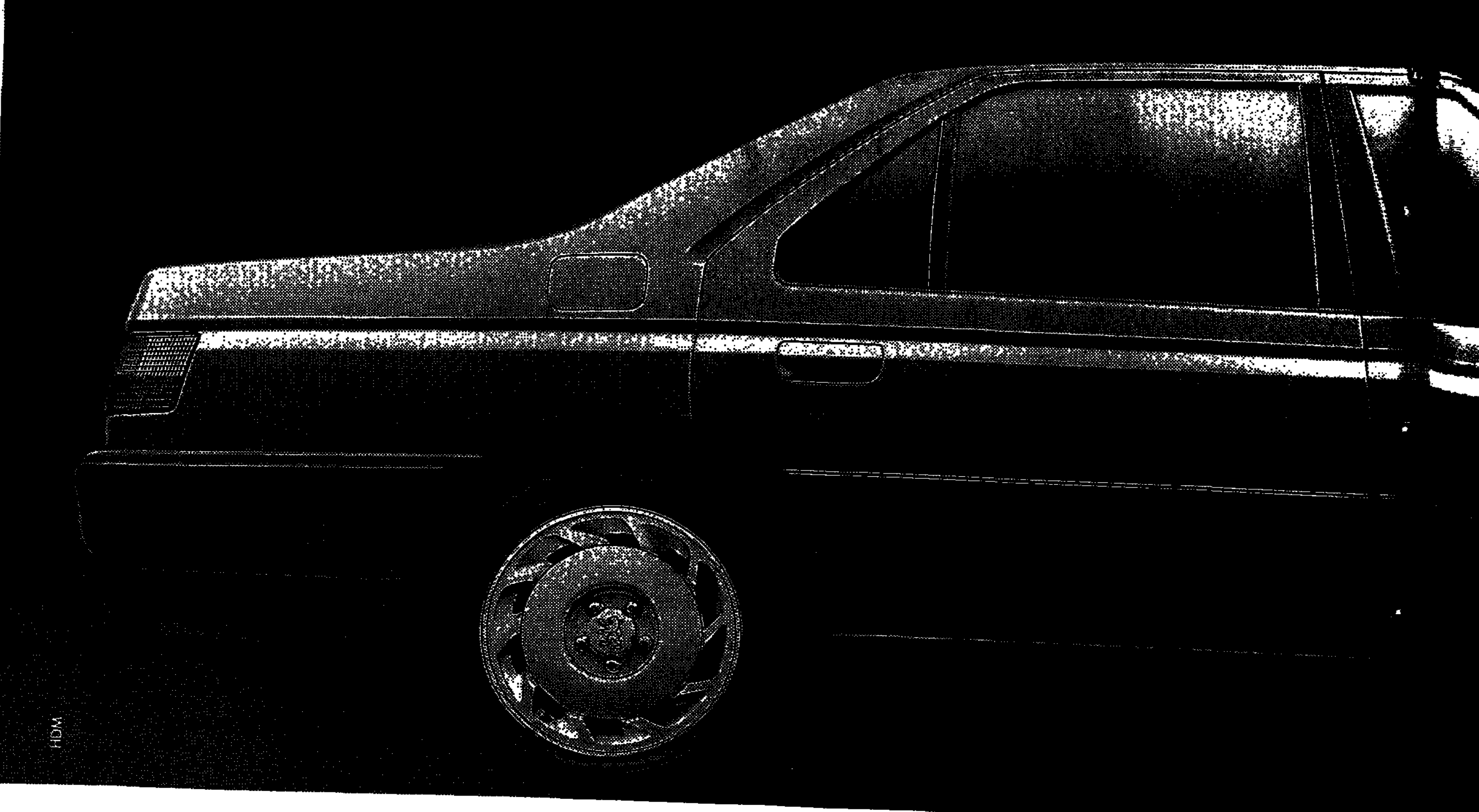


Parfaite expression de la philosophie Canon,
le Canon EOS 1000 fait de la très haute technologie
photographique un univers accessible
à tous, tout de suite.
Le Canon EOS 1000 est un autofocus ultra-rapide
possédant à la fois les programmes amateurs
et les programmes professionnels,
tous débrayables.
Une véritable école de la photo :
au contact de cet appareil, vous évoluez,
vous améliorez vos connaissances :
l'artiste qui est en vous s'éveille
un peu plus chaque jour.
Le Canon EOS 1000 est incroyablement léger
(soupesez-le, vous verrez).
Résultat : la technologie descend dans la rue,
se promène, jamais pesante, jamais fatigante.
Le Canon EOS 1000 vous est proposé équipé
d'un zoom Canon 35-80 :
vous voilà plus libre d'improviser,
d'inventer, d'être vous-même.
Il est aussi muni d'un flash :
la nuit est tellement propice à la création!
L'ensemble coûte 2 990 francs, prix public conseillé.
Oui : 2 990 francs. L'occasion rêvée d'entrer
dans le prestigieux système des objectifs Canon.
Nous sommes vraiment, vraiment très fiers
de vous présenter le Canon EOS 1000.

Canon

voir et émouvoir

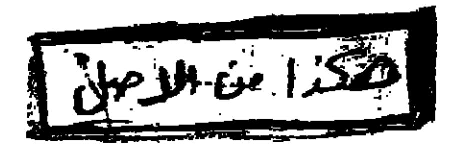


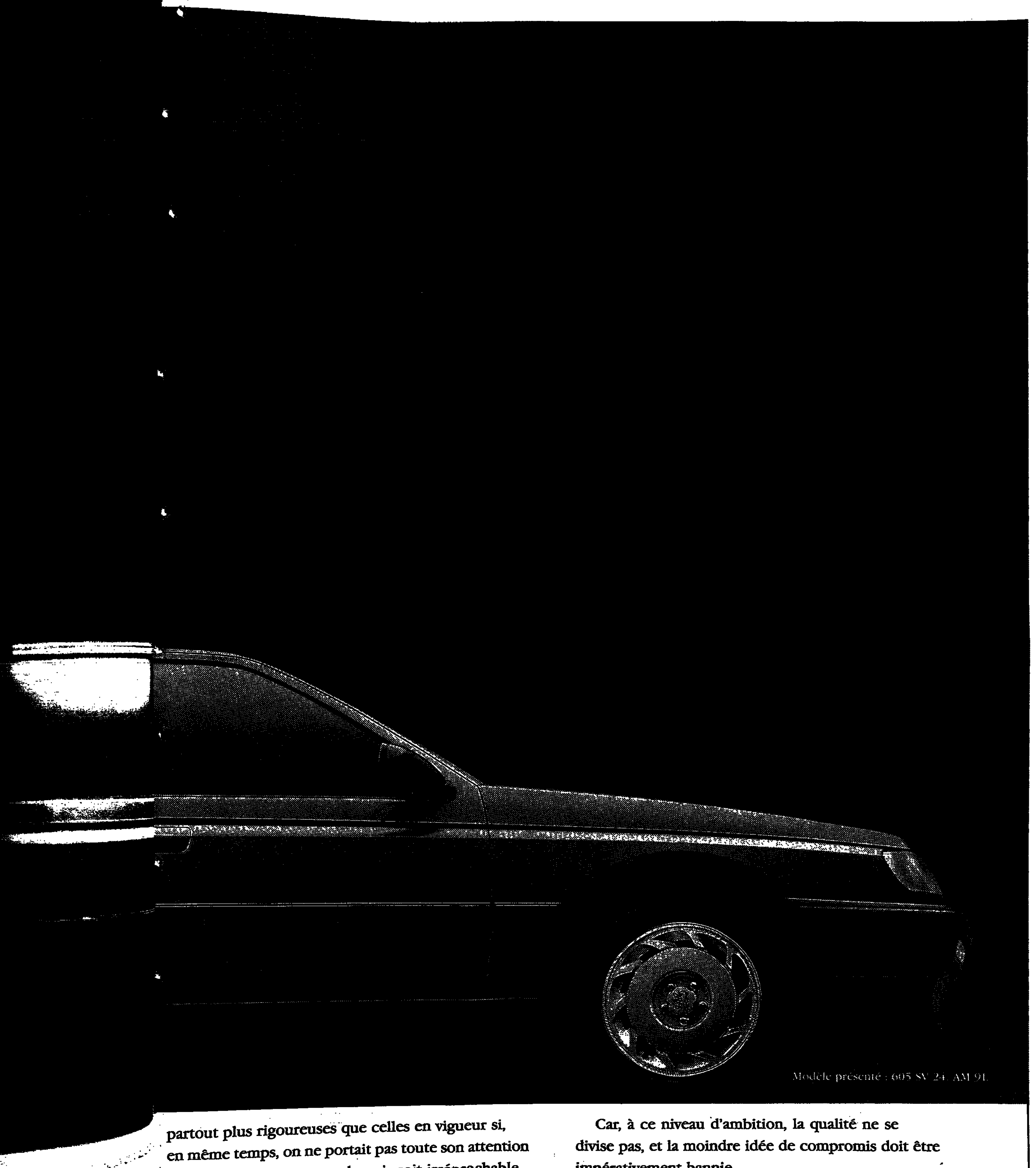


Aujourd'hui plus que jamais en automobile, la véritable élégance sait tourner le dos à l'ostentatoire et au clinquant, et c'est à l'attention portée au moindre détail que se mesure la qualité.

Avec la 605, porte-parole prestigieux de cette philosophie, Peugeot tient également à démontrer que l'innovation et la maîtrise peuvent aller de pair sans aucune concession.

A quoi servirait en effet de faire de la motorisation de la 605 SV 24 une vitrine technologique, de concevoir une suspension assistée par ordinateur, ou de veiller à ce que les normes de sécurité soient



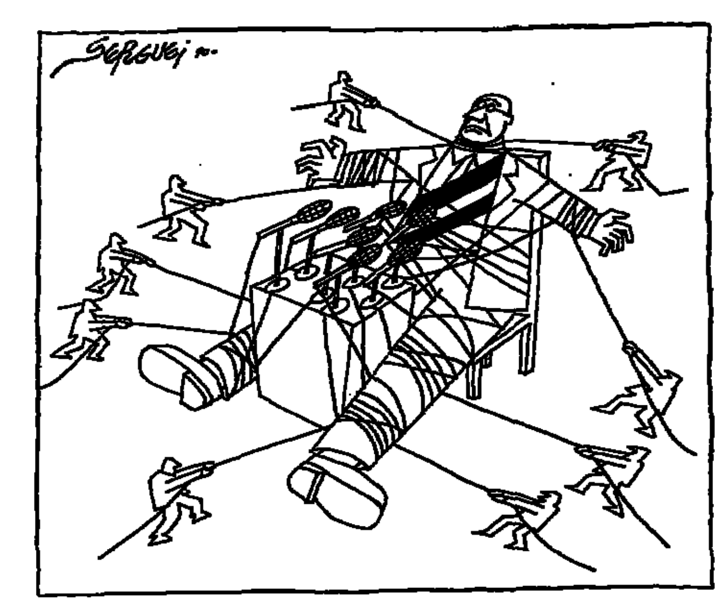

Modèle présenté : 605 SV 24. AM 91.

POLITIQUE

Au nom des citoyens en colère contre l'Etat, l'administration et certains élus locaux

Plusieurs associations prêchent la « désobéissance civile »

Le premier congrès national de la « désobéissance civile » s'est réuni, samedi 13 octobre à Paris, à l'initiative de l'Association des usagers de l'administration (ADUA), de SOS-Environnement et du Comité d'action contre le bruit (CAB).



C'est le président de l'ADUA, M. Jean-Claude Delarue, qui a donné le ton de la révolte, en présence de quelque trois cents « *désobéissants* » notoires venus des quatre coins de la France, au nom de tous les citoyens qui se sentent opprimés et abandonnés par la justice. « *La France*, a-t-il dit, *devient un Etat de passe-droit. L'Etat, les élus ne font pas leur travail quand la notion d'intérêt public est détournée au profit des intérêts particuliers ou quand les décisions des tribunaux arrivent trop tard pour protéger les citoyens contre les copains et les coquins ou contre certains élus locaux qui se comportent comme des dictateurs. Dans de nombreux cas, l'Etat va trop loin dans la complicité. Ça suffit comme ça ! Nous allons organiser la désobéissance civile en mettant au point des techniques de combat pour placer le gouvernement et le Parlement au pied du mur. Il ne s'agira pas de verser dans la violence mais d'organiser des actions spectaculaires sans porter atteinte aux personnes.* »

M. Delarue a cité en exemple M. René Espanol, l'entrepreneur qui tient tête à M. François Léotard et aux pouvoirs publics, dans la bataille juridique de Port-Fréjus, et qui a récemment recouru à la manière forte, à l'aide d'un bouteur, pour détruire les constructions en cours sur le terrain dont il a été exproprié, à tort selon la haute juridiction administrative. M. Delarue a salué en lui « *l'homme qui a montré pour la première fois que le bulldozer pouvait être le meilleur outil du Conseil d'Etat...* ». Très applaudi, M. Espanol en a profité pour préciser qu'il recommencerait « *à démolir* » si les autorités locales « *veulent laisser créer l'irréversible* » alors que la justice reste saisie de son contentieux avec la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF). Il a aussi sollicité, par télégramme, l'intervention du président de la République.

Plusieurs habitants de Coutiches (Nord) ont inventé, eux, l'arme absolue contre EDF. Ils ont fait sourire en racontant comment ils s'opposent pacifiquement, depuis des mois, à l'installation d'une ligne à haute tension au-dessus de leurs maisons. Chaque fois que les hélicoptères d'EDF tentent de poser les câbles électriques sur les pylônes dont ils ne veulent pas, ils lâchent... des cerfs-volants ! Et lorsque EDF envoie son huissier pour identifier les « *désobéissants* », ceux-ci mettent des masques sur leurs visages ou déclinent des identités fantaisistes. Leur exigence n'apparaît pas extraordinaire puisqu'ils ne font que réclamer le déplacement de quelques pylônes un peu plus loin, là où il n'y a pas d'habitations, mais il semble que l'obstination d'EDF tienne surtout à la crainte de créer un précédent...

Les drames du remembrement agricole

La palme de la « résistance » devrait néanmoins aller à Mme Simonne Caillot, cette femme d'Angoville-sur-Ay (Manche) qui vient de faire la grève de la faim pendant vingt-sept jours, dans l'indifférence quasi générale, et qui dort depuis quatre-vingt-dix jours dans sa voiture, devant la mairie de Saint-Lô, pour protester contre les conséquences d'un remembrement rural abusif qui donne à son voisin, assure-t-elle, l'autorisation non seulement de lui prendre un champ mais aussi d'ouvrir un chemin au beau milieu de sa cour... M. Delarue a repris à son compte le combat de Mme Caillot qui milite désormais pour l'abrogation de la loi sur les remembrements agricoles, survivance corporatiste du régime de Vichy.

Ce récit a d'ailleurs suscité d'autres témoignages émouvants sur les ravages humains provoqués par l'application de cette loi. Un agriculteur d'Ille-et-Vilaine, M. Marcel Berthier, de Princé, a narré comment il avait fini par être interné de façon expéditive dans un établissement psychiatrique parce qu'il refuse, depuis 1986, une décision arbitraire de la commission départementale en charge du remembrement. Faute d'avoir obtenu l'autorisation du maire de Princé, qui soutient M. Berthier, les agents de la force publique s'étaient abrités derrière une autorisation délivrée par le maire... de la commune voisine.

Cas analogue : il a fallu que l'ADUA organise une manifestation sur la voie publique, le 6 octobre, pour obtenir la libération de M. Claude Palfray, qui avait été enfermé dans un établissement psychiatrique du Havre parce qu'il avait tiré des coups de fusil en l'air, sans menacer personne, à défaut de pouvoir attirer autrement l'attention sur son cas.

« Des mouches dans un bocal »

Voilà onze ans que sa famille s'emploie en vain à faire rectifier l'erreur d'un notaire qui s'est basé sur un cadastre obsolète au cours d'une opération d'arpentage...

Quelqu'un s'est exclamé dans la salle : « *Mais nous sommes chez les Soviets !* » « *Pardon !* a ajouté M. Delarue, *chez les Soviets, ça, maintenant, on ne le fait plus...* »

Ce fut ainsi toute la journée... Ici, un autre paysan, bénéficiaire, au terme d'un remembrement, d'une parcelle trop étroite pour ses machines agricoles. Là, le propriétaire d'un terrain vendu deux fois « par erreur » par un notaire distrait... Là encore, une famille qui se bat depuis seize ans pour faire reconnaître ses droits alors que sa maison a été mal construite sur un terrain dangereux... La complainte des Français qui se sentent persécutés par l'Etat ou par leurs concitoyens, trahis par la justice, englués dans d'inextricables complications juridico-administratives, en proie à la désespérance, parfois aux psychoses, « *comme des mouches dans un bocal* », a dit l'un d'entre eux.

Ces congressistes pas comme les autres ont adopté, en conclusion, plusieurs motions. Ils voudraient que l'Etat indemnise intégralement les atteintes aux patrimoines privés lorsque les équipements publics portent atteinte aux biens individuels. Ils souhaitent une redéfinition de la notion d'utilité publique. Ils réclament l'accélération des procédures des tribunaux administratifs. Ils ont décidé, sans attendre, de fonder une « *union civique* » qui exigera dorénavant la transparence financière de tous les candidats aux élections « *afin de faire élire*, a expliqué le président de l'ADUA, *les candidats – sans distinction de parti – dont l'honnêteté ne pourra être mise en doute* ». Tel un nouveau Saint-Just, M. Delarue a juré de conduire personnellement la chasse aux « *ripoux* ».

ALAIN ROLLAT

Après les incidents de Vaulx-en-Velin

Michel Delebarre annonce le dépôt d'une loi « anti-ghetto »

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, M. Michel Delebarre, a annoncé, le 14 octobre, le prochain dépôt d'un projet de loi « *anti-ghetto* », visant à empêcher la rétention de terrains dans les agglomérations denses.

Interrogé au Club de la presse d'Europe 1 sur la politique urbaine du gouvernement après les événements de Vaulx-en-Velin, M. Delebarre a indiqué que son projet de loi « *sur l'action foncière* » inciterait aussi à la construction de logements sociaux dans les communes qui n'en ont pas assez construits.

Le projet préparé par les services de M. Louis Besson, ministre délégué au logement, exigera que 10 % d'un programme de logements soient des logements sociaux construits au même endroit ou à proximité. L'objectif premier du texte sera de remettre « *sur le marché des terrains libres dans un certain nombre d'agglomérations denses* ».

(Lire également en première page l'article de Philippe Broussard « Banlieues en marge ».)

□ **Des beurs interdits de discothèque à Avignon.** – Un incident qualifié de « *raciste* » a eu lieu dans une discothèque, route de Monfavet à Avignon (Vaucluse), dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 octobre. Adjoint au maire de la ville, M. Robert Fidenti, animateur de Génération écologie et de France Plus, assure que « *des videurs, sous des prétextes divers, ont refusé l'entrée de l'établissement* à *quatre jeunes Arabes de nationalité française* », alors que lui-même a pu entrer à l'intérieur « *sans invitation* ».

Nouvelle donne aux Antilles

Les indépendantistes conquièrent neuf sièges au conseil régional de la Martinique

Le scrutin organisé, dimanche 14 octobre, en Martinique, à la suite de l'annulation, en juin, par le Conseil d'Etat, des élections régionales du 16 mars 1986, a été marqué par la percée des indépendantistes locaux, qui enlèvent au total neuf des quarante et un sièges de l'assemblée régionale, au détriment du Parti progressiste martiniquais (PPM, majorité présidentielle), qui perd sept sièges et la majorité absolue.

Les résultats de cette élection, qui a eu lieu à la proportionnelle, ont été les suivants :

Inscrits : 223 658 ; votants : 100 114 ; suffrages exprimés : 91 433.

Liste du PPM, conduite par M. Camille Darsières, président sortant du conseil régional, 29 961 voix, quatorze sièges. Liste UDF-RPR, conduite par M. Pierre Petit, maire RPR de Morne-Rouge, 20 364, neuf sièges. Liste du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), conduite par M. Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, 15 090, sept sièges. Liste « divers gauche », conduite par M. Guy Lordinot, député apparenté socialiste, 10 658, cinq sièges. Liste « divers droite », conduite par M. Michel Renard, ancien député RPR, 8 907, quatre sièges. Liste écolo-indépendantiste conduite par M. Garcin Malsa, maire de Sainte-Anne, 4 795, deux sièges. Liste apparentée à « France unie », conduite par M. Emmanuel Argo (maj. prés.), 1 658.

[En mars 1986, la liste de l'union de la gauche, emmenée par le fondateur du PPM, M. Aimé Césaire, après avoir recueilli 50 366 voix, avait conquis 21 sièges ; celle de M. Petit en avait enlevé onze et celle de l'UDF, qui faisait cavalier seul, en avait remporté neuf.

Le scrutin de dimanche constitue surtout un revers pour le Parti progressiste martiniquais, qui paie les conséquences de la rupture de l'union de la gauche et devra composer avec M. Lordinot et les indépendantistes s'il veut conserver la présidence de l'assemblée régionale. Chez les indépendantistes, l'intransigeant maire de Rivière-Pilote, M. Marie-Jeanne, enregistre un succès personnel après avoir fait pendant longtemps figure de marginal, voire d'original, tandis que le maire de Sainte-Anne, M. Malsa, président d'une active association de sauvegarde de l'environnement, engrange les bénéfices de son action écologique avec l'appui de deux groupes indépendantistes d'extrême gauche, le GRS et le CNCP. Cette émergence électorale du mouvement indépendantiste traduit notamment les craintes ressenties par la communauté martiniquaise devant l'échéance européenne de 1993, la perspective du marché unique étant localement vécue comme une menace pour l'identité antillaise.]

Une élection cantonale

MOSELLE : canton de Forbach (2e tour)

Inscr, 12 917 ; vot., 4 680 ; abst., 63,77 % ; suffr. expr., 4216. MM. Louis Houpert, div. d., 2 838 voix (67,31 %). ELU ; Olivier Kirsch, soutien RPR et UDF, 1378 (32,68 %).

[Le second tour de scrutin s'est résumé à un duel entre deux des adjoints au maire RPR de Forbach, M. Jean-Éric Bousch, sénateur de Moselle, qui avait abandonné son siège pour respecter la loi sur le cumul des mandats. La victoire de M. Louis Houpert, div. d., est assimilée dans le bassin houiller lorrain à celle de l'expérience. Cet homme de soixante-neuf ans est au côté de M. Bousch depuis ses débuts en politique. M. Olivier Kirsch, trente-huit ans, qui bénéficiait du soutien officiel du RPR et de l'UDF, a été largement distancé.

Seuls ces deux candidats ont pu rester en lice au second tour, aucun des huit engagés du premier tour n'ayant franchi la barre des 10 % des inscrits. La participation, qui était de 38,8 % il y a huit jours, a encore reculé de près de 2,5 points.

En annonçant qu'il voterait au second tour pour M. Houpert, le candidat du PS, M. Alain Morisse (rocardien), a provoqué une nouvelle poussée de fièvre au sein de la fédération socialiste mosellane. Analysant le recul de son parti, dont le score s'est réduit de moitié depuis les municipales de mars 1989 (le canton de Forbach ne comprend que la commune de Forbach), M. Jean Pierre Masseret, premier secrétaire fédéral (jospiniste), qui n'a jamais été un chaud partisan de l'ouverture, a estimé que le PS n'est pas loin d'avoir perdu son âme dans le département.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 919 ; vot., 5 021 ; abst., 61,18 % ; suffr., expr. 4 857. MM. Houpert, div. d., 1 097 voix (22,58 %) ; Kirsch, soutien RPR et UDF, 882 (18,15 %) ; Morisse, PS, 842 (17,33 %) ; Scheuer, FN, 798 (16,42 %) ; Flauss, div. d., 564 (11,61 %) ; Mme Pinot, Verts, 357 (7,35 %) ; Hesse, PC, 183 (3,76 %) ; M. Maurer, div. g., 134 (2,75 %).

En 1985, M. Bousch avait été réélu dès le premier tour. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 274 ; vot., 7 858 ; abst., 40,80 % ; suffr. expr., 7 598 ; MM. Bousch, 3 906 voix (51,40 %) ; Flauss, div. d., 1 190 (15,66 %) ; Korinek, FN, 1 107 (14,56 %) ; Morisse, PS, 1 060 (13,95 %) ; Mme Hesse, PC, 335 (4,40 %).]



Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

SOCIÉTÉ/CULTURE

Un entretien avec le cardinal Lustiger

« La religion peut être asservie par le nationalisme », nous déclare l'archevêque de Paris

Le cardinal Jean-Marie Lustiger participe à Rome au synode mondial des évêques consacré à la formation des prêtres. Dans un entretien au Monde, l'archevêque de Paris s'exprime sur les récents événements de Jérusalem, révélateurs selon lui d' ***« une civilisation où la religion peut être asservie par le nationalisme ».*** **Cet entretien a eu lieu avant les derniers événements du Liban.**

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

« Jérusalem est considéré comme le symbole de la cohabitation entre judaïsme, christianisme et islam. Pourtant, cette cohabitation est souvent synonyme de conflits, quand ce n'est pas, comme lundi dernier, de feu et de sang...

– A Jérusalem, le Mont-Sion, l'esplanade du Temple, la mosquée Al-Aqsa sont des lieux investis de significations plurimillénaires. On touche là aux racines religieuses de toute une partie de l'humanité. Certes, on ne peut omettre, dans cette affaire meurtrière, son aspect politique et les mécanismes de la provocation. Mais la dimension religieuse doit être aussi explicitement explorée par des hommes de foi et de paix. Les politiques n'y sont généralement pas aptes. Y aurait-il des hommes religieux qui *accepteraient de se livrer* à cette reconnaissance mutuelle entre musulmans, juifs et chrétiens ? Pour ma part, je le crois. Il faut y parvenir.

Le fameux « retour du religieux » n'équivaut-il pas en fait, au Proche-Orient, à l'explosion du fanatisme ?

– L'idée d'un « retour du religieux » est un mythe occidental. Dire que le religieux « revient », c'est affirmer qu'il avait disparu. Ce n'est pas un constat, mais un postulat naïvement rationaliste : la religion serait par définition l'état irrationnel et archaïque de l'humanité. Avec le développement de la science, la religion devrait donc disparaître : c'est aussi ce que pensaient en URSS les officiels soviétiques ! En vérité, la dimension religieuse a toujours été. Elle est constitutive de l'existence humaine.

« L'Europe de la foi jusqu'à Vladivostock »

» Les fanatismes, où se réfugie la volonté de puissance, les abus de tous ordres, les totalitarismes, sont le résultat de l'investissement de la dimension religieuse de l'existence sur d'autres objets que Dieu. La civilisation dite a-religieuse est en fait une civilisation où la religion est devenue sauvage. La religion peut être asservie par le nationalisme. Et le nationalisme peut devenir une religion, inexorablement fanatique.



En Europe, l'effritement du bloc communiste, le vote d'une nouvelle loi sur la liberté de conscience en URSS, sont-ils de nature à modifier le paysage chrétien qui sera au centre l'an prochain d'un synode des évêques européens ?

– Nous étions jusqu'à l'an passé comme amnésiques d'une moitié de nous-mêmes. Cette moitié – le bloc de l'Est – nous l'avions quasiment refoulée. Nous avions oublié que le marxisme était le fruit de l'Europe entière, de son passé historique. L'Occident était alors dans un état quasi-névrotique. Ce que nous découvrons aujourd'hui, si tard, à l'Est de l'Europe est comme une mise à nue de notre propre culture. Il faudra du temps pour le comprendre et en tirer les enseignements.

» Penser à nouveau l'Europe en sa totalité, Russie comprise, a une portée stratégique qui est capitale. L'Europe de l'histoire, de la culture, de la foi va jusqu'à Vladivostok . Elle est mitoyenne de l'extrême-Orient et de l'Asie. Tous les chrétiens, orthodoxes, catholiques ou protestants, devront faire face à « l'athéisation » et à la destruction des cultures provoquées par les régimes marxistes-léninistes. L'Allemagne, par exemple, sera probablement confrontée, bientôt, à un profond choc moral et spirituel, quand les jeunes Allemands de l'Est du pays pourront mesurer, à l'aune de leurs références passées, les réalités quotidiennes de l'Ouest.

« La crise des vocations appartient au passé »

Précisément, les évêques, réunis à Rome pour débattre de la formation des prêtres, portent globalement un jugement négatif sur la société contemporaine. Est-ce une des causes majeures de la crise des vocations ?

– Mondialement, la crise des vocations appartient au passé. Depuis une dizaine d'années, les chiffres sont en augmentation régulière. La France, elle, est lanterne rouge et apparaît comme une exception, un cas limite. Dans d'autres pays, notamment en Afrique, en Inde ou en Corée, le nombre de ceux qui choisissent de se consacrer au service de Dieu progresse parfois de façon spectaculaire. Les nations ont aussi leur histoire spirituelle, avec parfois des temps de désert et des époques fécondes. Il y a encore cinquante ans, un missionnaire sur deux était un Français. De nos jours, ce sont d'autres nations qui prennent le relais.

Il y a vingt-cinq ans, le concile Vatican II avait mis l'accent sur la vocation missionnaire des prêtres. Nombre d'évêques insistent plutôt aujourd'hui sur la formation spirituelle. N'est-ce pas un retour en arrière ?

– Nous vivons encore sur un modèle de formation des prêtres qui date d'environ quatre siècles, sorti du Concile de Trente. Après Vatican II (1962-1965), la rénovation a été entreprise, mais nous ne sommes qu'au début de cet effort . L'immédiat après-concile a été une période de réactions contre les formes d'encadrement antérieures. Ma génération a vécu cette mutation brutale et n'était sûrement pas la mieux placée pour intégrer et la continuité et la nouveauté du dernier concile. La demande actuelle de formation spirituelle manifeste à mes yeux une plus exacte compréhension de la lettre et de l'esprit de Vatican II.

» Je m'explique. En 1965, le clergé, dans sa majorité, a rejeté une image de lui-même que lui renvoyait la société européenne . Souvenez-vous de l'image du prêtre dans les films de l'après-guerre. Ce faisant, on oubliait son rôle prophétique comme homme de Dieu. Aujourd'hui, nous comprenons que des hommes plus « spirituels » sont aussi plus libres et souvent plus profondément enracinés dans la culture de leur temps.

» Les séminaristes ne sont plus des enfants de chœur. *Ils acceptent* la pauvreté dans un monde injuste, la solitude affective, la chasteté dans un monde où les rapports entre l'homme et la femme sont désarticulés. Ils acceptent l'obéissance, dans un monde qui laisse le champ libre à la volonté de puissance. Ils seront des témoins de paix, alors qu'indéfiniment une guerre succède à une autre. Comment ces futurs prêtres auraient-ils le courage de sortir du cocon protecteur où chacun se réfugie, s'ils ne le puisaient dans la vie spirituelle ?

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY

Présence sans précédent d'évêques d'Europe centrale et d'URSS au synode de Rome

L'Eglise se lève à l'Est

La première moitié du synode mondial, qui réunit jusqu'au 28 octobre, à Rome, deux cent trente-huit évêques pour débattre de la formation des prêtres, s'est achevée samedi 13 octobre. Les délégués vont se retrouver désormais en petits groupes linguistiques. La première partie a été marquée par les interventions des évêques des pays d'Europe centrale et de l'Union soviétique.

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

Systématiquement, ils auront tous été applaudis. Brisant ainsi les silences et le calme feutré de la salle Paul VI, à deux pas de la basilique Saint-Pierre. Présents autour d'un pape bien polonais, les évêques venus de l'Est ont empli d'émotion une salle plus habituée aux prières et aux chants, aux conversations latines monocordes à huis clos, qu'aux claquements de mains. Ils ont aussi empli les couloirs de rumeurs et de mots couverts, comme cet évêque albanais confessant la situation de son pays à quelques homologues français, à voix basse, par habitude. Et finalement, le plus émouvant n'était pas tant ce qu'ils pouvaient dire, qui était déjà peu ou prou connu, mais qu'ils pouvaient le dire, ici, à Rome (1).

« Des séminaristes qui ne savent rien de Dieu »

Mgr Alexandru Todea, archevêque roumain gréco-catholique d'Alba-Julia, fut le dernier des deux cent treize évêques à s'exprimer, vendredi 12, sur la formation des prêtres. Il fut aussi le plus émouvant, égrenant, comme beaucoup, la litanie des chiffres : *« Je parle au nom d'une Eglise martyre qui a vécu seize ans de prison. Pendant ce temps, sur douze évêques qu'elle avait à l'origine, cinq sont morts en prison, deux sont morts prisonniers dans des monastères orthodoxes et deux sont morts après leur libération pour cause de santé. » « Je parle au nom d'une Eglise*, a-t-il ajouté, *qui a perdu ses églises, mais qui a transformé les cellules des prisons en autant de chapelles, qui a ouvert des séminaires dans les catacombes roumaines du vingtième siècle. »* Deux cents prêtres ont ainsi été ordonnés *durant* la persécution.

Mais, déjà, Mgr Todea a pointé le doigt : sur le parti communiste, qui a mis son Eglise uniate hors la loi en 1948 et aussi sur l'Eglise orthodoxe, accusée de complicité. Certains, à l'Ouest, conscients de la redistribution des cartes chrétiennes en Europe, ont bien senti qu'il était plus facile d'être œcuménique à Paris ou à Rome qu'à Bucarest ou à Kiev ! Pourtant, c'est un Soviétique, Mgr Tadeuzs Kondrusiewicz, administrateur apostolique de Minsk, victime lui-même de quarante-cinq années de persécution, qui, en début de synode, avait appelé à inscrire dans les cours des séminaristes une *« meilleure formation œcuménique »* !

« Une autre planète » : le cardinal Lubachivsky, archevêque majeur des Ukrainiens, avait dès les premiers jours trouvé la bonne formule pour caractériser la situation de ces Eglises à l'Est, tandis que les évêques réunis à Rome redécouvraient ce point cardinal, absent des débats de l'Eglise catholique depuis des décennies. *« Une autre planète »*, sans livres, sans Bibles, sans même les moyens d'étudier et d'écrire, notamment en URSS, où l'on a adopté il y a quelques jours une nouvelle loi sur les libertés religieuses, mais dont personne – surtout pas les évêques concernés présents à Rome – n'ose se demander quelle en sera l'application au niveau local, République par République.

A l'Est, aujourd'hui, les séminaristes ne manquent pas, au contraire. Mais les capacités d'accueil restent largement insuffisantes. Et, comme l'a remarqué le cardinal Lubachivsky, *« les séminaristes n'ont reçu aucune éducation chrétienne. Ils ne savent rien de Dieu »* ! Un évêque auxiliaire de Prague faisait remarquer, quant à lui, qu'il lui fallait désormais s'attaquer dans son pays au *« vide spirituel »*. Un autre Tchèque demandait que l'on n'oublie pas de parler du matérialisme et du marxisme, *« qui sont morts, mais qui n'ont pas emmené avec eux tout leur venin »*. Autant d'appels à l'aide multiforme d'un clergé qui doit faire face aujourd'hui non seulement à ses problèmes internes, mais aussi aux fruits de quarante années, voire plus, d'athéisme forcé.

La pauvreté des Eglises africaines

Mais ces retrouvailles ne sauraient faire oublier d'autres persécutions : la délégation vietnamienne et un représentant du Laos n'ont toujours pas eu à ce jour les visas nécessaires pour se rendre à Rome. Ce qui a décidé Radio-Vatican a « ouvrir » *un faisceau spécial, via* Radio-Véritas et les Philippines, pour tenir informés les représentants retenus dans leur pays des travaux du synode.

Dans un autre registre enfin, des évêques africains ont attiré l'attention sur la situation de pauvreté de leur Eglise locale : difficultés matérielles face au nombre croissant des vocations, mais aussi obstacles politiques, comme en Angola ou en Afrique du Sud, où l'Eglise catholique a créé un certain nombre d'écoles allant à l'encontre des lois sur l'apartheid. Les Africains – comme les évêques de l'Est d'ailleurs – ont beaucoup parlé argent. Mgr Nicodemus Kirima, archevêque de Niery (Kenya) a condamné *« la pauvreté, la dette extérieure, l'inflation, la mauvaise administration des économies nationales, le manque de direction efficace et la crise du Golfe »* qui affectent le travail des petites communautés chrétiennes en Afrique, et il a proposé en conséquence de former les séminaristes aux sciences de l'organisation et au management !

J.-M. Dy

(1) Fait sans précédent dans un synode d'évêques, ceux de l'Est ont pu constituer un groupe de travail en langues slaves, à côté du latin, de l'anglais, du français, de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand.

Deux conceptions du prêtre s'opposent

Trente-cinq pages serrées, en latin : c'est ce qui subsiste des deux bonnes centaines d'interventions d'évêques au synode sur la formation des prêtres. Mais le cardinal Lucas Moreira Neves, archevêque de San-Salvador-de-Bahia (Brésil) et rapporteur général de ce synode, en révélant samedi 13 octobre sa synthèse des premiers débats, a, à la fois, tout dit et rien dit. Tout dit, car le texte qu'il soumet à la sagacité des pères synodaux pour la suite des travaux soulève la question centrale posée par tous les délégués – qu'est-ce qu'un prêtre aujourd'hui ? – et son corollaire : quelle formation lui donner ? Etant entendu que, pour tous, le sacerdoce n'est pas un métier et que le séminaire est plus un lieu où mûrit *une décision*, à prendre en toute connaissance de cause, qu'un lieu où l'on apprend à prier, à célébrer, à évangéliser.

Mais le cardinal Neves n'a rien dit des orientations pressenties. Il s'est contenté d'un constat. La question de l'identité du prêtre – *« l'une des causes fondamentales de la diminution des vocations »* – oppose toujours deux théories aux fondements théologiques, deux écoles, deux façons de « lire » le concile Vatican II. Pour certains, le prêtre doit être avant tout *« un autre Christ »*. Homme très marqué par la spiritualité, il doit être, pour la communauté chrétienne, à la fois un modèle et un repère. D'autres, sans nier l'importance du choix spirituel, insistent plutôt sur le *« ministère »* du prêtre, sur son appartenance à une collectivité au service de Dieu et des hommes.

Reste le choix des mots. Et dix jours de travail pour en préciser le sens. Car beaucoup ont parlé, au cours des deux premières semaines, de cette *« formation à la vie spirituelle »*. Mais quelles réalités se cachent derrière ? En Afrique, en Asie, c'est au syncrétisme que l'on s'attaque, en renforçant l'identité chrétienne. En Europe, c'est à l'abandon d'une certaine sacralisation de la fonction du prêtre que l'on veut mettre fin.

Tous conviennent que l'effort doit être soutenu pour contrecarrer *l'« inculture »* (y compris religieuse) de bon nombre de candidats au sacerdoce ; que *« la famille et l'école catholique doivent redevenir un terrain fécond pour la naissance des vocations »* ; que les relations entre prêtres, diacres, laïcs, évêques et religieux, méritent d'être approfondies.

Le cardinal Neves a évoqué *in extremis* les associations et mouvements, tels le Renouveau charismatique. Là, pas question pour l'Eglise de se laisser déborder. Les évêques et responsables de séminaires sont prévenus. Il faut, dès à présent, canaliser, aider, cette *« expérience chrétienne plus intense, à la source de nombreuses vocations »*.

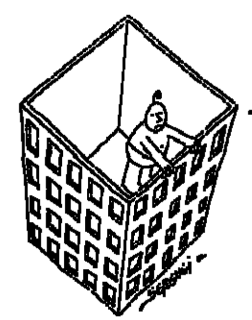
J.- M. DY.

Moscou : premier office à Saint-Basile depuis 1917

Les célèbres dômes jaune, vert, blanc et bleu dela cathédrale Saint-Basile, qui surplombent la place Rouge à Moscou, ont retenti, samedi 13 octobre, des chants de fidèles orthodoxes venus assister au premier office religieux autorisé dans cet édifice depuis la révolution de 1917. Un millier de personnes, qui n'avaient pas pu pénétrer dans la cathédrale, se sont massées derrière les barricades àl'extérieur sur la place Rouge. De puissants haut-parleurs ont retransmis la cérémonie qui a duré près de trois heures.

Confisquée par les bolcheviks en 1917, la cathédrale Saint-Basile avait été transformée en musée. Il y a quelques mois déjà, pour la première fois depuis la Révolution d'octobre, une cérémonie religieuse avait été célébrée dans l'une des cathédrales du Kremlin. – *(AFP, AP.)*

SOCIÉTÉ



Banlieues en marge

Suite de la première page

S'adressant à un gamin qui s'émerveillait en voyant les flammes menacer la seule boulangerie du quartier, un Maghrébin d'une trentaine d'années lança : *« Vous avez eu raison de gueuler contre la mort de Thomas. Cramer deux ou trois bagnoles. OK. Mais vous en faites trop. Ne vous étonnez pas, après cela, si les Français sont racistes. Moi aussi j'ai fait les quatre cents coups, mais pas des trucs comme ça ! Va demander à ta mère où elle va acheter son pain maintenant ! »*

Conflit de générations ? Sans doute. Entre un rescapé de l'époque dorée de SOS-Racisme et le trublion d'une révolte sans message, l'incompréhension était totale. Ce décalage existe également avec les jeunes qui suivent leurs études avec assiduité. Même si ces derniers sont tous d'accord pour critiquer l'attitude de la police ou évoquer le « délit de sale gueule » dont ils assurent être victimes, la plupart d'entre eux refusent les tableaux trop sombres de la vie dans les ZUP.

Ils sont étudiants à Lyon ou lycéens dans les communes voisines (Vaulx, dont 50 % de la population a moins de vingt-cinq ans, ne dispose d'aucun lycée). Certains travaillent déjà. Tous s'estiment « Français » sans pour autant renier leurs origines. Ils militent contre les idées reçues. Rencontré sur cette même place Guy-Moquet, un étudiant de vingt-trois ans affirme ainsi : *« Il faut en finir avec les clichés. Même si beaucoup de choses pouvaient encore être améliorées, le Mas-du-Taureau était jusque-là un quartier sans histoires. Quant aux jeunes du coin, arrêtons les analyses misérabilistes. On veut s'en sortir, étudier et bosser normalement. Nous ne sommes pas des perdants sociaux. »*

Un présent incertain un avenir sans espoir

Les émeutiers qui sont montés au « front » plusieurs jours durant ne sont, eux, ni des militants antiracistes ni des forcenés des études. Ils n'ont pas d'idéal et échappent aux normes. Ils ont entre douze et vingt-cinq ans, un présent incertain et un avenir sans espoir. Du moins en sont-ils persuadés. Ils ne reconnaissent aucune autorité mais sont prêts à suivre des meneurs assez persuasifs. Ils vivent dans un monde en noir et blanc, peuplé de bons et de méchants, d'opprimés et d'oppresseurs, les policiers appartenant bien sûr à la seconde catégorie.

La haine du flic est sans doute le sentiment le mieux partagé dans les cages d'escaliers des HLM. Elle noue des liens, renforce cette solidarité dont les adolescents sont si fiers. De récentes tentatives de rapprochement semblaient pourtant avoir porté leurs fruits. Un centre de loisirs, animé l'été dernier par une quinzaine de policiers moniteurs de sport, avait accueilli plusieurs centaines de jeunes. Les relations paraissaient s'améliorer entre les deux camps. La délinquance était en baisse de 3 % en 1989 (hormis les actes de vandalisme, en hausse de 50 %). Mais les « événements » sont venus prouver l'extrême fragilité de ces liens.

« Quand ils me contrôlent, ils m'agressent. Sentir leurs mains me palper le cul est un affront. » Nasser relève le col de son blouson, comme Michael Jackson dans un de ses clips . Ses copains, deux Maghrébins et un Antillais, rigolent à n'en plus finir. Des rires de gamins trop vite grandis qui résonnent dans les couloirs du centre commercial Auchan. Le marchand de pâtisseries orientales a ressorti ses loukoums. Le bijoutier vérifie son système d'alarme. Les vigiles caressent leurs molosses. Et les gamins racontent encore et toujours leur « Beyrouth ». Comment l'expliquent-ils ? Maladroitement, entre deux éclats de rire et des jeux de mains peu convaincants. Ils y voient l'apothéose logique d'un ras-le-bol général. Les mots sont durs. Le discours est aussi rectiligne qu'une leçon apprise par cœur. Ils parlent des *« cités ghettos »* et des descentes de police dans les familles (*« avec des chiens et des mitraillettes »*). Evoquent les visites aux frères ou aux amis frères emprisonnés pour trafic de drogue.

L'un jure – *« sur la vie de ma mère ! »* – qu'ils sont toujours refoulés à l'entrée des boîtes de nuit du centre de Lyon. Un autre cite le mauvais exemple de ces *« gars pleins de diplômes »* qui ne trouvent pas de travail parce qu'ils ont des *« gueules de bougnoule »*. Un troisième critique les politiciens pour leurs *« beaux discours qui ne servent à rien »* et, bien sûr, les *« lardus »*, accusés de tous les maux : *« Un jour ou l'autre, il va bien falloir le faire sauter, ce commissariat. »*

Le prix de la « barrette »

Nasser traîne souvent dans cette galerie marchande. Le soir, après les cours (il entame sa seconde troisième). Le samedi, toute la journée. Parfois un hamburger. Le cinéma de temps en temps. Mais surtout des heures entières passées à refaire le quartier, à parler des filles, des flics, du dernier disque de Prince ou encore du prix de la « barrette » de haschich (environ 100 francs). *« Ici, sur cent mecs de quinze à vingt ans, tu en as quatre-vingts qui fument de l'herbe. A dix ans, un gosse sait ce qu'est un joint de « shit » et une garde à vue. A la télé, ils ont dit que c'était moins nocif qu'une clope normale. Je vois pas pourquoi les flics nous font chier. »*

Dans la banlieue lyonnaise comme à Paris ou à Marseille, la drogue est un élément incontournable de la vie des grands ensembles. La consommation de l'« herbe » est si répandue que les gamins finissent par se persuader qu'il n'y a là rien que de très légal. A Vaulx-en-Velin, plus personne ne s'étonne de voir, deux ou trois fois par semaine, de mystérieuses voitures déposer les « provisions » qui seront ensuite réparties entre divers petits dealers.

« Les types préfèrent gagner 500 balles par jour en vendant des barrettes que d'être sous-payés et insultés en usine », assure une adolescente de treize ans, Cherazade, dont les deux frères aînés purgent justement une peine de prison pour trafic de « came ». Ce qui ne l'empêche pas elle-même de savourer un joint de temps en temps. A treize ans, elle sait aussi où il est possible de trouver de l'héroïne dans le centre de Lyon.

Cet essor du trafic inquiète la police, qui note également la prolifération de drogues dures dans certains quartiers (héroïne, cocaïne...) comme les Minguettes. Les enquêteurs n'hésitent d'ailleurs pas à faire le lien entre cette expansion du trafic, de récentes interpellations et les violences des jours derniers. Les dealers ont tout intérêt à aviver la tension entre les policiers et leurs « clients ». La multiplication des îlotiers en contact direct avec la population (dix-sept fonctionnaires à Vaulx-en-Velin) ou les initiatives prises dans les centres de loisirs sont autant de menaces pour un marché florissant. La présence, sur le front des émeutes, de meneurs plus âgés et agissant en commandos organisés pourrait s'expliquer ainsi.

La loi du silence

Pourtant, chez les jeunes, nul n'en parlera. Comme il ne sera certainement pas question de l'influence grandissante de musulmans intégristes, qui tentent ouvertement d'enrôler certains gamins déjà fascinés par Saddam Hussein ou séduits par l'Iran des ayatollahs. Au pied des HLM, la loi du silence est de rigueur. *« Même s'ils connaissent tous les dealers ou les provocateurs, même s'ils savent qui fait quoi dans tous les domaines, ils ne diront rien... Ils sont solidaires et restent sur la défensive face au flic ou devant tout ce qui représente l'autorité »*, note un gardien de la paix de Vénissieux.

Tous vivent en fait dans un monde où la violence est banalisée, où la vie se résume à une affaire de territoire, de prestige et d'honneur, de fantasmes aussi, comme s'ils étaient les héros d'une série télévisée ou du journal de 20 heures. Ils ont leurs lois, leurs hiérarchies. On ne met pas les pieds aux Chalets parce que les gars du cru sont des *« durs »*, *idem* pour les Marais, une autre cité du coin, les pires restant les voyous de Rilleux-la-Pape, que l'on dit adeptes du fusil à pompe.

Les réputations se font et se défont au gré des rixes et des règlements de compte. « Radio ZUP », le bouche à oreille des banlieues, diffuse les nouvelles d'un scooter à l'autre dans un mélange de patois lyonnais et d'arabe. Un argot hybride pour rappeler que ces gamins sont, comme ils disent, de *« sales Arabes »* en France et *« sales Français »* en Algérie.

Un visiteur extérieur sera toujours stupéfait de découvrir qu'au-delà d'un cloisonnement d'apparence, tous se connaissent parfaitement. Certes, les Noirs, notamment les Africains, restent souvent entre eux, parfois victimes du racisme des beurs. Ils ont leurs propres règles de vie, leurs propres soirées dont les affiches multicolores (« Concert de kassav », « Nuit africaine » ...) s'étalent sur tous les murs. Mais les autres – les Maghrébins mais parfois aussi des Espagnols, des Portugais ou des « petits Blancs » français de souche – partagent la galère et les joints.

De cette microsociété, les filles ne sont pas exclues. Au contraire, elles chercheraient même de plus en plus à s'intégrer. Malgré ses bottines de cuir, ses yeux noisette et son rouge à lèvres rose bonbon, Yamina revendique ainsi une solide réputation de garçon manqué. Vingt-cinq années passées au cœur de la ZUP dans une famille de treize enfants lui ont forgé un tempérament de rebelle.

Bien qu'elle suive avec succès une formation de chimiste rémunérée par l'ANPE (6000 F par mois), elle reste solidaire des émeutiers et s'affiche comme l'égérie d'une nouvelle génération de jeunes filles : *« J'en ai bavé pendant quatre ans*, assure-t-elle, *mais mon père a fini par admettre que je pouvais vivre ma vie dans mon propre appartement, avoir des copains, porter des bottes et un pantalon. Les filles réagissent de plus en plus comme moi, quitte à s'attirer les foudres des frères ou des parents. Arrêtez de nous imaginer avec des tchadors ! J'aime le couscous et j'observe le ramadan, mais je bois de la bière et je fais la fête. On a appris à lutter. »* Pour d'autres, une majorité, la lutte a encore ses limites. Celles de la tradition. Et dans ces banlieues multiraciales, les mariages mixtes restent rares et le concubinage peu pratiqué.

Chocs des cultures, conflits raciaux (y compris, souvent, racisme antifrançais), drogue, haine du « flic » ... Faut-il dire que la banlieue lyonnaise est en voie d'américanisation ?

PHILIPPE BROUSSARD

PROCHAIN ARTICLE : Le dur métier de policier

La réhabilitation des quartiers dégradés

Un travail de fourmi

Depuis la création timide en 1977 du groupe interministériel Habitat et vie sociale jusqu'à la mise en place en 1988 de la délégation interministérielle à la Ville qui fédère les actions de la Commission nationale de développement social des quartiers (DSQ) (1), on observe non seulement une augmentation des crédits de l'Etat, des régions, des municipalités, mais aussi une amélioration constante des procédures mises en œuvre, une coordination des efforts vers une plus grande efficacité, au travers des « conventions de développement social urbain », et des « contrats de ville ». En janvier prochain, les crédits de l'Etat au titre de l'accompagnement social (dix-sept lignes budgétaires relevant de dix ministères !) seront globalement mis à la disposition des préfets, leur permettant une mise en œuvre plus rapide et plus souple.

Sur le terrain, la mobilisation conjointe de tous les acteurs (municipalités, services départementaux d'équipement et d'action sociale, organismes d'HLM, enseignants, formation professionnelle, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, commissariats de police, juges, travailleurs sociaux, animateurs, associations et locataires...) est tout aussi nécessaire, et progresse peu à peu. Les problèmes de financement appartiennent au passé. En tout, de 1984 à 1989, près de 174 000 logements ont été réhabilités, mobilisant sur 148 sites, près de 9 milliards de francs, et près de 3 milliards de crédits d'accompagnement ont permis de subventionner 6 615 opérations. En 1991, les 398 millions de francs du Fonds social urbain, les 109 millions consacrés à la prévention de la délinquance et les 541 millions de PALULOS (primes à l'amélioration de logements à usage locatif et à occupation sociale) se traduiront, grâce à une poussière d'autres financements venus des régions, des municipalités, de la Caisse des dépôts, par près de 3,4 milliards de crédits utilisables, contre 2,8 milliards en 1990, et 1,8 milliard en 1989.

Aujourd'hui, il faut utiliser intelligemment ces sommes et apprendre à faire fonctionner ensemble, le plus harmonieusement possible, les instruments dont on s'est doté. *« Il faut aller au-delà du droit au logement*, nous dit M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement. *Il faut mettre en route un processus pour que le terrain inflammable régresse, pour que les jeunes cessent d'avoir le sentiment d'une sélectivité à l'envers. »*

Douze ans de travail sur le terrain ont montré que l'efficacité était fonction de la continuité, et que ce patient travail de fourmi, tout en dentelles, restait fragile, rien n'étant jamais acquis durablement. La flambée de Vaulx-en-Velin ne met pas en cause le bien-fondé des actions entreprises, pas plus qu'un accident d'avion ne met en cause le transport aérien. Il impose simplement de reprendre l'effort, avec encore plus de foi, de volonté et de persévérance.

Des « hôtels d'entreprise »

L'important est de couvrir le mieux possible l'ensemble du territoire (400 opérations sont en chantier) pour empêcher que des quartiers aujourd'hui seulement en voie de dégradation ne basculent dans l'irréparable.

Pour « désenclaver » ces ZUP (zones à urbaniser en priorité), logements et transports, qui demandent des interventions lourdes et coûteuses, demeurent la voie obligée. Mais peut-être peut-on aussi, comme le dit M. Yves Dauge, délégué à la Ville, *« renverser à notre avantage une situation de handicap »*, considérer comme une chance à saisir l'énergie des jeunes, dépensée à se révolter, et la mobiliser pour un autre projet. Cela suppose, dans tous les domaines, de prendre le contre-pied des attitudes jusqu'ici adoptées. Assurer d'abord une formation et une mise à niveau, trouver dans ces grands ensembles les mètres carrés nécessaires pour créer des *« hôtels d'entreprise »* susceptibles d'accueillir artisans et activités de service, continuer à convaincre les services officiels à s'installer au cœur de ces quartiers.

Il faut sans doute aller encore plus loin, les explosions des quartiers dégradés n'étant que *« le révélateur d'un dysfonctionnement profond et grave de la société autour des jeunes »*, et pas seulement ceux des banlieues poubelles, qui ressentent comme une politique de rejet le culte des *« pôles d'excellence »*. *« Bâtir les villes nouvelles de demain à partir des quartiers dégradés »*, en *« travaillant dans le tissu existant »*, peut constituer un défi à relever. Utopie ? Ou réalisme raisonné ?

JOSÉE DOYÈRE

(1) Dite successivement, du nom de ses présidents, commission Dubedout, puis Pesce, puis Geindre et enfin Dilligent (depuis 1987)

SOCIÉTÉ

POLICE

La chasse au trafic de faux papiers

Le grand banditisme et les « fausses brèmes »

Le grand banditisme s'intéresse de plus en plus aux faux papiers, un « commerce » qui peut rapporter gros avec peu de risques. Afin de réprimer ce trafic, un groupe spécial a été créé à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Cinq officines de fabrication de faux documents administratifs ont été ainsi démantelées en treize mois.

« En ce moment il y en a qui doivent courir dans Paris en zig-zag. » Au service central de répression du trafic des faux documents, c'est avec satisfaction que l'on évoque ainsi les angoisses récentes de quelques voleurs de voitures et travailleurs clandestins. En saisissant 4 mètres cubes de documents, et surtout les typons et tampons nécessaires à leur impression et à leur confection, dans une « officine » du onzième arrondissement, mardi 25 septembre (*le Monde* du 28 septembre), ces policiers qui appartiennent à la cinquième division de la DCPJ pensent avoir *« asséché pour un certain temps »* le marché des *« fausses brèmes »*.

Sans beaucoup d'illusions cependant. Presque tous les documents administratifs qu'un fraudeur peut avoir besoin de se procurer sont en l'état actuel d'une simplicité désarmante à contrefaire. *« Dans la plupart des cas, il n'y a pas à faire appel à des techniques d'impression en quadrichromie comme pour la fausse monnaie. Ce sont des documents bi-chromes facilement réalisables. Les truands ont à cet égard compris depuis longtemps les services que pouvaient leur rendre la micro-informatique. Un logiciel de traitement de texte et une imprimante offset de bureau suffisent pour devenir un faussaire. Récemment on a arrêté une bande qui s'était procuré en Suisse une police de caractères spéciale à certains documents de l'est de la France. »*

Une voiture volée sur quatre

A l'aune policière, on regrette donc que l'expérience des cartes d'identité informatisées infalsifiables n'ait pas été généralisée : *« Il faut savoir ce qu'on veut. Il y a de plus en plus de faux dollars parce que, depuis un siècle, les Etats-Unis ne se sont pas préoccupés de protéger leur billet. Désormais, avec les scanners et les photocopieuses laser, c'est devenu un jeu d'enfant de les contrefaire. Mais allez contrefaire un billet d'Arabie saoudite ! Ryad s'est vraiment donné les moyens de protéger sa monnaie. »* Autant de regrets qui, cependant, résonnent comme une clause de style. Quand l'on consacre une carrière à la détection du faux papier, voudrait-on réellement assister à la disparition de sa chère marotte ? A bon chat, bon rat : plus les faussaires sont ingénieux, plus les policiers sont inventifs. Et vice versa. Dans l'exercice de ces rapports, se glisse manifestement un soupçon de jubilation.

D'autant que les règles du « jeu » ont changé. De l'artisanat, on est passé à la grande surface : *« D'une certaine façon, les truands se comportent comme n'importe quel agent économique : ils recherchent l'investissement le plus rentable. Cela dépend des époques. Ils se sont successivement attaqués aux coffres, au racket, à la « came ». Ils ont fait de la carambouille aussi. Maintenant, ce sont les faux papiers. L'investissement initial (papier, gravure, etc.) est ridicule, le risque pénal faible (deux à huit ans), mais les revenus sont considérables : la valeur marchande de la dernière saisie a été estimée à 50 millions de francs). Et la demande a fortement augmenté. »*

1 000 à 5 000 francs le document

Un chiffre est révélateur de la prospérité du « secteur » : le pourcentage de voitures disparues, *c'est-à-dire de voitures* volées non retrouvées, a augmenté de 28 % en quatre ans. *« Cela veut dire que plus d'une voiture volée sur quatre part pour l'étranger avec des papiers parfaitement authentiques. Après le vol, elle fait l'objet d'une demande de re-immatriculation avec un jeu de faux, certificat de non-gage, carte grise barrée, puis elle est encore re-immatriculée deux ou trois fois en province dans les départements agricoles, et alors elle est bonne pour l'exportation. Récemment, un « spécialiste » à été arrêté : Il traitait de cinq à six voitures par jour, à 10 000 F l'une. »*

Une autre branche en plein développement est celle des faux pour les clandestins : *« C'est un milieu d'autant plus intéressant pour les truands qu'il est constitué de gens qui ne sont pas en position de discuter les tarifs. C'est de 1 000 à 5 000 F selon le document. »*



La qualité des *« échantillons »* est impressionnante : des factures de l'EDF-GDF utilisées dans les escroqueries aux allocations *familiales, des cartes grises qui* auraient servi à l'exportation de voitures volées, des récépissés de demandes de cartes de travail et de séjour, des fonds de cartes *de résidents algériens qui étaient* destinées à des clandestins ou encore un « Livret spécial de circulation B » qui est le document spécifique aux « gens du voyage », les nomades. *« Avec un carnet comme celui-ci, des dizaines de Roumains ou de Yougoslaves auraient pu entrer en France sans difficultés. »*

Voiture volées d'un côté, travailleurs clandestins de l'autre : les policiers ont constaté qu'en réalité la distinction était plus théorique que pratique. Un groupe a donc été créé en septembre 1989 au sein de la cinquième division de la DCPJ pour centraliser et traiter les informations en provenance de la France entière. Il est composé de six inspecteurs et d'un policier expert. Il faut un flair de chien truffier pour déceler le faux dans des timbres fiscaux de 115 F ou dans des fonds de cartes de permis de conduire. Depuis des années, l'expert analyse les procédés de fabrication, note les défauts, enregistre des détails imperceptibles à l'œil. Grâce à une coquille ici, une rayure là, il retrace les filières, identifie les officines, recoupe les informations, véritable travail de bénédictin auquel on vient s'initier de l'étranger.

Plusieur fers au feu

On débrouille ainsi des affaires d'autant plus complexes qu'elle ne sont pas instruites par un juge unique comme dans les cas de fausse monnaie : *« En treize mois, le groupe a ainsi mis fin au travail de cinq officines dont deux étaient destinées essentiellement aux clandestins. Mais cela ne veut pas dire qu'on poursuivra sur ce rythme. On tire en quelques mois les bénéfices de plusieurs années d'expérience. »* Les policiers sont donc satisfaits sans être euphoriques. Gagner une bataille n'est pas gagner le guerre. D'autant que les truands concernés ont souvent plusieurs fers au feu : *« Les faux papiers constituent l'activité idéale pour obtenir des capitaux avant de se lancer, par exemple, dans le trafic de drogue à grande échelle. »* Cent kilos de résine de cannabis ont ainsi été saisis dans *« l'officine »* du onzième arrondissement.

« Bouboule » et la guerre des gangs

A cet égard, l'arrestation de Lucien Sans pourrait être exemplaire. Ce truand de cinquante-*sept ans a été une figure de la* guerre des gangs et de la « French connection ». Sa vie se lit comme une carte perforée à la mitraillette : il a laissé des traces sanglantes au Poussin bleu et au Bon coin avant d'échapper lui-même à une fusillade au Don *Camillo*. Son nom est attaché à d'anciennes affaires de cambriolage, de prostitution et de racket. Ses pas ont croisé ceux des frères Atlan, les « protecteurs » *de la communauté* juive du faubourg Montmartre au début des années 60, puis de leurs successeurs, les frères Zemmour, ainsi que ceux d'Auguste Ricord, le caïd de la drogue dans les années 70.

Il a bénéficié un temps, pendant la guerre d'Algérie, des protections occultes du défunt Service d'action civique (SAC). Il a fréquenté plus longuement les prisons américaines que les françaises. Surnommé « Bouboule », Lucien Sans a ainsi toujours manifesté une extraordinaire faculté à rebondir dans les embûches et les aléas du banditisme. Mais il n'a peut-être pas le rôle de premier plan qu'on a voulu lui faire jouer dans une affaire qui pourrait réserver de nouvelles surprises.

Une *« officine » se compose* généralement d'un imprimeur qui, à cause de difficultés financières, « cède à la tentation », de quelques commanditaires qui tirent les ficelles, et de dizaines de revendeurs. La police connaît une cinquantaine de bars dans les quartiers *chauds de la capitale et* de sa banlieue nord où sont écoulés les faux papiers. Mais son objectif est de frapper le plus près possible du sommet de la *pyramide en saisissant*, si possible, les documents d'exécution pour démanteler durablement les réseaux : *« En s'attaquant directement aux revendeurs, il faudrait des années pour remonter jusqu'à la source. »*

ALAIN GIRAUDO

MÉDECINE

Greffe du pied à Paris

La technique de la « mise en nourrice » donne des résultats encourageants

Après avoir eu la jambe droite déchiquetée par une rame lors d'une chute, un homme d'une quarantaine d'années avait subi, à l'hôpital Rothschild (Paris), le 8 mars dernier, une greffe d'un genre très particulier : le professeur *Maurice Mimoun* avait en effet mis son pied droit « en nourrice » au niveau de l'avant-bras en attendant de pouvoir le *réimplanter* à l'extrémité de sa jambe (*le Monde* du 13 mars).

L'attente a duré sept mois. Mercredi 10 octobre, le professeur *Mimoun* a *« rebranché »* le pied greffé sur la jambe. Dans l'intervalle les médecins s'étaient employés, au moyen d'interventions de micro-chirurgie, à remettre la jambe en bon état pour favoriser la réimplantation du pied. Si les suites de cette dernière intervention sont positives, l'homme au pied greffé pourrait de nouveau, espère le professeur Mimoun, mar*cher normalement, avec comme* seule séquelle une petite raideur de la cheville.

Cette « mise en nourrice » constitue une première en France. *Jusqu'à présent, seule, semble-t-il*, une équipe yougoslave avait utilisé cette technique en implantant provisoirement, il y a quatre ans, une main sur un thorax.

□ **Création d'un centre médical pour les victimes de Tchernobyl.** – Les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique et l'Espagne se sont mis d'accord avec l'Union soviétique pour aider à la création d'un centre médical dans la région de Tchernobyl (Biélorussie). Ce centre aura pour tâche d'assurer le suivi médical des habitants de la région (environ deux millions), déclarée *« zone écologiquement sinistrée »* après l'accident nucléaire du 26 avril 1986. – *(Tass)*.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le rapport de la Commission d'accès aux documents administratifs

Les requêtes des citoyens ont été multipliées par quatre en huit ans

Le secret a la vie dure. Très dure, même, dans certains services de l'administration française. Une loi (1), dix ans d'activités d'une commission spéciale et plus de dix mille avis rendus ne sont pas encore parvenus à véritablement imposer la transparence. Bien sûr, l'idée progresse, mais comme le souligne la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) dans son rapport bisannuel (2) qu'elle devait présenter, lundi 15 octobre, en conférence de presse, *« dans bien des domaines, les administrations publiques hésitent encore à ouvrir leurs dossiers »*.

Fidèle à son habitude, la CADA dresse, chiffres à l'appui, le palmarès des bons et des mauvais élèves, de ceux qui, tenant compte de ses conclusions, ouvrent leurs dossiers sitôt l'avis rendu, et des autres. Lauréat des années 1988 et 1989, le ministère de l'éducation nationale se distingue en suivant, dans 77,4 % des cas, les avis de la commission. Le ministère de la défense se fait lui aussi remarquer, mais avec une place de bon dernier et seulement 35,7 % d'avis suivis. La CADA a tenu à féliciter le ministère de l'économie et des finances, *« et particulièrement la direction générale des impôts, autrefois bien réticente »*, dont le résultat est aujourd'hui *« supérieur à la moyenne »*.

Recours banalisés

Une moyenne en baisse régulière depuis la création de la CADA – 71,5 % d'avis suivis en 1988 et 1989 contre 91 % en 1982 et 1983 – mais à laquelle la commission ne semble pas vouloir trop s'attacher. Elle refuse d'y voir un affaiblissement de son influence, préférant y déceler *« la survenance d'une phase nouvelle* (...). *La loi entrant progressivement dans les pratiques administratives, les demandes des usagers sont devenues plus audacieuses et également plus complexes »*.

Le recours à la CADA s'est, il est vrai, considérablement banalisé. Non seulement le nombre de requêtes, qu'elles se présentent sous forme de conseils ou sous forme d'avis, a été multiplié par quatre en huit ans, mais la *« révolution culturelle »* provoquée par la loi du 17 juillet 1978 a déjà trouvé certains prolongements sur le terrain. Ainsi, la création de bulletins officiels destinés à signaler l'existence et le lieu de consultation des documents, l'affichage systématique de la composition des jurys ou du règlement des concours, ou encore *« la publication de rapports techniques ou d'inspection élaborés par de hauts fonctionnaires et qui, jadis, n'auraient connu d'autres modes de diffusion que celui de la rumeur publique »*.

De là à y voir un bouleversement des habitudes, la CADA ne se fait pas trop d'illusions. *« Force est de constater que l'intervention de la loi n'a pas suscité un intérêt accru pour la chose publique »*, regrette-t-elle. Et le rapport souligne ainsi le caractère privé de la majorité des avis qui lui sont demandés : *« dossier de pension, dossier fiscal, dossier d'hospitalisation, copies de concours, notation d'un fonctionnaire »*.

Le portrait-robot de l'avis-type montre qu'il émane d'une personne physique (75,7 %) *« de sexe masculin, âgé de quarante ans au moins et appartenant ou ayant appartenu à l'administration ou à un organisme public »*, résidant de préférence en Ile-de-France (33 %), ou dans les régions Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées (25,3 %). En règle générale, il n'abuse pas des bons offices de la CADA, 97 % des demandeurs n'ayant pas introduit plus de quatre requêtes. Reste, au dire même de la commission, *« les requérants animés d'intentions manifestement procédurières »* et de *« la volonté de perturber le fonctionnement de l'administration »*.

Contre ceux-là, la CADA a trouvé une parade : l'irrecevabilité partielle ou totale tirée de l'abus de droit. Pour les autres, elle vient d'éditer un *Guide de l'accès aux documents administratifs*. Une manière de fêter son dixième anniversaire.

NATHANIEL HERZBERG

(1) La loi du 17 juillet 1978 a reconnu la possibilité à tout citoyen de plein droit d'obtenir communication de documents administratifs, à l'exclusion, notamment, de ceux dont la consultation porterait atteinte au secret de la vie privée, de la défense nationale, des délibérations du gouvernement ou intéressant une procédure judiciaire en cours. La Commission d'accès aux documents administratifs est sollicitée en cas de refus, rend un avis consultatif et conseille les administrations.

(2) Sixième rapport de la CADA et *Guide de l'accès aux documents administratifs*, édités par la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07), les deux volumes : 85 F.

Bavure judiciaire dans les Ardennes

Un assassin présumé remis en liberté

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

de notre correspondant

Une erreur de procédure, au palais de justice de Charleville-Mézières, a entraîné la remise en liberté, après un an de détention provisoire, d'un homme de trente ans, inculpé d'assassinat.

Accusé d'avoir, en septembre 1989, à l'issue d'un véritable guet-apens, tué à la carabine le mari de sa maîtresse et d'avoir ensuite incendié une camionnette où il avait déposé le cadavre, afin de tenter de maquiller son crime en accident, Philippe Chenot est aujourd'hui libre, en attendant la fin de l'instruction et son éventuel renvoi devant la cour d'assises. Il a toutefois été placé sous contrôle judiciaire, assorti d'un certain nombre de contraintes, le juge d'instruction doutant, à l'évidence, de la « garantie de représentation de l'inculpé » et de sa volonté de rester à la disposition de la justice.

Au terme d'une année de détention provisoire, le juge de Charleville-Mézières, M. Vacarande, avait bien convoqué – comme le prévoit le code de procédure pénale – l'inculpé, assisté de son avocat, afin de lui signifier la prolongation de son mandat de dépôt. Seulement, il n'avait alerté par courrier son défenseur que la veille. Or celui-ci aurait dû normalement être convoqué quatre jours au moins avant la date retenue. En conséquence, le conseil de Philippe Chenot, Mᵉ Jacques Deslandes, après s'en être *« entretenu avec son client »*, a soulevé la nullité de la procédure auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims, qui a rendu un arrêt ordonnant la mise en liberté immédiate de l'inculpé.

Au palais de justice de Charleville-Mézières, on se garde de parler de bévue d'un juge et on analyse plutôt cette bavure judicaire comme l'illustration regrettable des difficultés et des dysfonctionnements d'une justice privée de moyens suffisants. Le tribunal des Ardennes ne compte, en effet, que deux juges d'instruction. Or l'un d'eux a été nommé en septembre dernier à Nevers, sans doute encore plus démuni, laissant son collègue seul et des dizaines de dossiers en souffrance.

En attendant la nomination d'un successeur, en janvier prochain, M. Vacarande et l'un de ses collègues du siège, l'un juge d'application des peines et l'autre juge des enfants, avaient été chargés d'assurer l'intérim dans des conditions extrêmement aléatoires.

JEAN DRUART

ENVIRONNEMENT

□ **Abandon du projet de parc international du Mont-Blanc.** – Réunis à Annecy (Haute-Savoie) pour leur troisième rencontre trilatérale depuis 1989, les ministres de l'environnement de France, d'Italie et de Suisse ont décidé d'abandonner le projet de parc international du Mont-Blanc, au profit d'une structure qui sera étudiée en accord avec les collectivités locales du Val-d'Aoste, du Valais et de la vallée de Chamonix. *« Une nouvelle génération d'espace protégé va naître »*, a expliqué M. Brice Lalonde. Le maire de Chamonix, M. Michel Charlet, s'est déclaré satisfait que l'on fasse *« confiance aux montagnards »*.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Bernadette BLANCHON**
et
Pierre CAILLOT

sont heureux d'annoncer la naissance de

Jules,

le 26 septembre 1990.

20, passage des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

Mariages

– **Martine CONSTANS**
et Jean-Paul LAIDET

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 12 octobre 1990.

4, boulevard Anatole-France,
92100 Boulogne.

– **Pascale SCHWARTZMANN**
et Alain BOURDELON,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le vendredi 6 octobre 1990, en mairie de Lorgues, Var.

Place des Climènes,
83510 Lorgues.
3, rue Mozart,
90400 Danjoutin.

Décès

– Paris. Eymoutiers. Couzeix.

M. et Mᵐᵉ Paul Arvy,
leurs enfants et petits-enfants,
Mˡˡᵉ Domergue,
son assistante au CNRS,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Lucie ARVY,
agrégée de médecine,
docteur ès sciences,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,
médaille d'argent du CNRS.

Les obsèques ont eu lieu le 9 octobre 1990 dans la stricte intimité, selon le désir de la défunte.

Nouailhas,
87270 Couzeix.

– Mᵐᵉ Monique Chédin,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Jean-Louis Chédin
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Alain Chédin
et leurs enfants,
M. Olivier Chédin
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Chédin
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Pierre Cornilliat,
Mᵐᵉ Marie-Paule Chédin,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean CHÉDIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
fondateur et ancien directeur général
de l'Institut national
de recherche chimique appliquée,
ancien président
du conseil d'administration du CTP,
ancien conseiller scientifique
de la société Béghin-Say,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le samedi 6 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 10 octobre, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1 *ter*, rue Mornay,
75004 Paris.
19, rue Montéra,
75012 Paris.
59 *bis*, route des Puits,
92420 Vaucresson,
32, rue des Cordelières,
75013 Paris.

– Mᵐᵉ Claude Jacquillat,
son épouse,
Laurence, Arnaud et Virginie,
ses enfants,
Hugues Dusseaux,
son gendre,
Victor et Juliette, ses petits-enfants,
Mᵐᵉ Henri Jacquillat, sa mère,
M. et Mᵐᵉ Alain Jacquillat
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Jean-Pierre Jacquillat,
M. et Mᵐᵉ Thierry Jacquillat
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Bertrand Jacquillat
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ René Favier,
Le docteur Claude Favier
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Louis Favier
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ François Carlioz
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

professeur Claude JACQUILLAT,

survenu à Paris, le 12 octobre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 octobre à 14 heures en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Saint-Agrève (Ardèche), le mercredi 17 octobre.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons au Centre de recherches appliquées à la chimiothérapie, fondé par le professeur Claude Jacquillat.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

30, rue Boissière,
75116 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général
et le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le directeur
et le président du comité consultatif médical du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière,
ont le regret de faire part du décès, survenu le vendredi 12 octobre 1990, de

M. le professeur
Claude JACQUILLAT,
médecin des Hôpitaux de Paris,
chef du service d'oncologie médicale
du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire
avec palmes,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
prix pour la recherche sur la leucémie
« Ordre Saint-Jean-de-Jérusalem »,
Grand Prix Claude-Bernard
de la Ville de Paris
pour la recherche médicale.

[*Né le 30 décembre 1929 à Lyon, le professeur Claude Jacquillat était un élève du professeur Jean Bernard. C'est à ce titre qu'il crée en 1962 l'unité de chimiothérapie du centre de recherche sur les maladies du sang à l'hôpital Saint-Louis. En 1980, il est nommé chef du service d'oncologie médicale de l'hôpital Pitié-Salpêtrière. Il était l'un des promoteurs de la chimiothérapie néo-adjuvante, en particulier dans les cancers du sein. Membre de nombreuses sociétés scientifiques nationales et internationales, le professeur Jacquillat a reçu en 1989 le Grand Prix Claude-Bernard de la Ville de Paris pour la recherche médicale.*]

– M. et Mᵐᵉ Bernard Lassus,
Antoine et Camille,
M. Claude Lassus,
Mᵐᵉ Geneviève Lassus,
Bénédicte, Marie-Dominique et Ophélie,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mᵐᵉ Max Veyres-Lassus,
et ses enfants,
Mᵐᵉ Bertrand Lassus,
et ses enfants,
Mᵐᵉ Paul Pons,
Les Gergoviotes,
M. et Mᵐᵉ Giacalone,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LASSUS,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Résistance,
ancien déporté à Dachau, Dora,
professeur honoraire d'archéologie
paléochrétienne à la Sorbonne
(1964-1969),
directeur d'études honoraire
à l'EPHE, Vᵉ section,

survenu, le 9 octobre 1990, à Saint-Cézaire-sur-Siagne, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris (14ᵉ), mercredi 17 octobre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Gentilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Bénard,
75014 Paris.
34, rue des Cinq-Diamants,
75013 Paris.
3, rue des Deux-Ponts,
75004 Paris.

[*Né le 17 juin 1903 à Bulgnéville (Vosges), Jean Lassus était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de l'Ecole française de Rome et docteur ès lettres. Ses principaux sujets d'études ont été les sanctuaires paléochrétiens d'Algérie, de Syrie, le christianisme byzantin, etc. Après sa déportation, il est professeur d'art et de civilisation de Byzance à Strasbourg en 1945. Il devient en 1952 recteur de l'université franco-vietnamienne à Hanoï, puis à Saïgon. De 1955 à 1964, il est professeur à l'université d'Alger et directeur des antiquités de l'Algérie. Avant son départ en retraite, il fut encore professeur d'archéologie paléochrétienne à la Sorbonne (1964-1969) et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (1967-1969).*]

– Mᵐᵉ O'Byrne,
M. et Mᵐᵉ Henry O'Byrn,
Anne et Bruno Fougère
et leur fille,
Héloïse et Frédéric Delmas
et leurs enfants,
Edward,
M. et Mᵐᵉ Patrick O'Byrne,
Eléonore, Sébastien et Raphaël,
Le capitaine de vaisseau (R) et Mᵐᵉ Gabriel O'Byrne,
Maureen et Patrick de Mauléon
et leurs filles,
Christophe et Josiane O'Byrne
et leurs filles,
Charlotte et Guillaume,
M. et Mᵐᵉ Jacques Bisseuil,
Ita et Philippe Soula
et leur fils,
M. et Mᵐᵉ Gérald O'Byrne,
David, Daphné et Mathias,
Mᵐᵉ François O'Byrne,
Johanna et Briddie,
M. et Mᵐᵉ Michel O'Byrne,
Caroline et Thomas,
Jeanne O'Byrne,
Simon et Joseph,
M. et Mᵐᵉ O'Byrne Mougin,
Diphy et Jim-Marcus,
M. Patrick Hutchinson,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Edward O'BYRNE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue au château de Saint-Gery, le 13 octobre 1990.

La levée du corps a eu lieu, le lundi 15 octobre, à 14 h 30, au château de Saint-Gery, suivie de la cérémonie religieuse à l'église de Saint-Gery, à 15 heures.

Château de Saint-Gery,
81800 Rabastens.

– Mᵐᵉ Philippe Ohresser
et ses enfants,
Christiane, Gilbert et Mathieu Bordes,
Jean-Marc et Claude,
Gérard, Sylvie et Jean-Baptiste,
Hélène, Ariane,
Ainsi que M. François Ohresser
et sa famille,
Mᵐᵉ Jean-Pierre Ohresser
et sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

leur époux, père, grand-père, frère et oncle, le

docteur Philippe OHRESSER,
professeur à la faculté de médecine
de Marseille.

Une célébration religieuse aura lieu le lundi 15 octobre, à 15 h 45, 249, boulevard Sainte-Marguerite, Marseille-9ᵉ.

Ni fleurs ni couronnes.

Les sommes collectées pour l'achat des fleurs peuvent être versées à Médecins sans frontières, 3, traverse du Portugal, Marseille-10ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons appris le décès accidentel, le 28 juin 1990, en Allemagne de l'Est, de

M. Stefan PRYNDA,
artiste peintre graphiste
d'origine polonaise,
diplômé de l'Ecole supérieure
des beaux-arts de Wroclaw,

âgé de quarante ans.

Il était marié à Paris et laisse deux jeunes enfants.

Son épouse et ses filles.

– Le 12 octobre, dans sa soixante-treizième année,

Colette VANTROYS,
chevalier du Mérite agricole,
nous a quittés, dans la paix.

De la part de
Sœur Sabine,
Marc et Thérèse Vantroys,
Claire Vantroys,
Laure et Pierre Fort,
Odile Carrier,
Emmanuel et Annie Vantroys,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Violaine, Fanny, Alexandre, Gabrielle, Jeanine, Vincent, Robert, Luc, Fabien, Mathilde, Jérôme et Daniel,
ses petits-enfants,

Nous l'accompagnerons vers sa dernière demeure, auprès de

Lucien VANTROYS,
son époux.

Nous célébrerons sa mémoire, et nous nous soutiendrons mutuellement dans l'espérance au cours de la cérémonie qui aura lieu en l'église de Nanteuil-le-Haudouin, le mardi 16 octobre 1990, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue des Pavillons,
60440 Nanteuil-le-Haudouin.

Anniversaires

– Il y a six mois, le 16 avril 1990, est mort

Brian L. de MARTINOIR,
professeur
d'universités anglo-saxonnes,
ethnologue, musicien,

et qui fut déporté dans les camps nazis

Sa femme, Francine de Martinoir, remercie tous ceux qui ont pris part à son immense douleur.

« Comme à travers un rêve ils entendent nos voix. »

49, rue Lamarck,
75018 Paris.
Castrum Peregrini,
Montmartin-le-Haut,
10140 Vendeuvre.

– Elle avait dix-neuf ans,
Elle aimait la vie,
Elle nous a quittés il y a dix-sept ans

Danièle PLATZMAN.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 20 octobre 1990, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15ᵉ, à l'intention de

Mᵐᵉ Georges LE ROY,
née Madeleine Genty,

rappelée à Dieu, le 10 août 1990.

– La messe dominicale du 21 octobre 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Cholet, sera célébrée à l'intention de

Mᵐᵉ Rosalie VENDÉ,

décédée cité Favreau, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, entourée de ses deux enfants religieux.

De 1945 à 1960, elle fut au service des prêtres au presbytère Saint-Pierre de Cholet.

Communications diverses

– **Le Cercle amical, le Centre culturel Vladimir-Medem, le Mouvement socialiste juif**, ont le plaisir de vous inviter à une soirée consacrée aux problèmes soulevés par la crise du Golfe. Avec la participation de **Mᵉ Théo Klein**, le mardi 16 octobre, à 20 h 30 précises, au local : 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

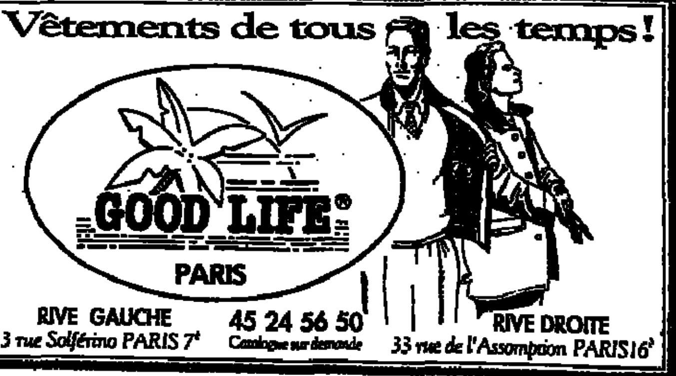
– **Société des études renaniennes.** – Lundi 22 octobre 1990, à 17 h 15, salle 6 du Collège de France, conférence de Mᵐᵉ Annie Petit, maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand, sur « L'histoire selon E. Renan : raisons et passions ».

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le samedi 20 octobre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Patrick Gettliffe : « Verbes à particules et structuration de l'énoncé anglais ».

– Université Rennes-II, le lundi 22 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Henri-Sée (bât. A), Mᵐᵉ Jacqueline Saintclivier : « Permanences et ruptures en Ille-et-Vilaine (1918-1958). Aspects, politiques et sociaux ».

– Institut national des langues et civilisations orientales, le lundi 22 octobre, à 14 heures, salle 124, 2, rue de Lille, M. Ahmed Boumd : « Grammaire et syntaxe d'un parler berbère, Aït Sadden (Maroc) ».





SPORTS

L'affaire de la caisse noire du SC Toulon

Le football français en plein dribble fiscal

L'affaire de la caisse noire du club de football de *Toulon* est sans doute la plus grave qu'ait connue le football français depuis celle de Saint-Etienne en 1982. Elle met en évidence le jeu parfois trouble de certains agents de joueurs et *confirme* l'utilisation fréquente de comptes bancaires à l'étranger. Alors que tous les clubs professionnels de première division font actuellement l'objet de contrôles fiscaux, l'heure est à l'inquiétude et aux rumeurs dans un sport déjà secoué par de multiples affaires.

Rolland Courbis aurait sans doute aimé assister à la victoire de l'équipe de France sur celle de Tchécoslovaquie au Parc des Princes. Cet homme de caractère, adepte du jeu viril, aurait apprécié la hargne des joueurs de Michel Platini face à un adversaire réputé solide. Mais ce soir-là, le manager du club de Toulon *n'était pas* à Paris. Il passait la nuit dans une cellule de la prison de Luynes (Bouches-du-Rhône), alors que M. Eric Goiran, directeur administratif du club, lui, se trouvait aux Baumettes. La veille, M. Jean-Pierre *Zanoto, juge d'instruction* à Marseille, les avait, tous deux, inculpés de *« recel, faux et usage de faux en écritures commerciales et abus de confiance »* et placés sous mandat de dépôt (*le Monde* des 14 et 15 octobre).

Deux autres dirigeants – le président, M. Alain Asse et le commissaire aux comptes M. Jean-Marc Lang – avaient également été inculpés de *« faux et usage de faux en écritures commerciales »* mais laissés en liberté. Les quatre hommes avaient été interpellés mercredi 10 octobre et placés en garde à vue, après la découverte de graves irrégularités dans la gestion d'un club dont le déficit s'élèverait, selon la mairie, à 64 millions de francs.

Aucun d'entre eux n'assistait donc au match de samedi soir. *Mais ils étaient* pourtant présents dans toutes les conversations, en particulier Rolland Courbis, personnage très en vue du football français. Son incarcération a fait grand bruit dans un milieu où il faisait figure de « fort en gueule » *apprécié pour son franc-parler.*

« Rolland le magnifique »

Courbis, c'est un peu « Rolland le magnifique », personnage clé à Toulon, à la *fois manager du club* et impresario de plusieurs joueurs. Il a su se forger une carrure de vedette, lui qui n'a pas été un joueur inoubliable à Monaco puis à Toulon. Son goût pour les costumes italiens, son amour des voitures de sport – il adorait les Porsche mais venait d'acquérir une Maserati blanche – et surtout sa passion, irrésistible, pour les salles de jeu, lui ont valu une réputation de « flambeur » plutôt sympathique. Son histoire était presque citée exemple, comme un modèle de réussite : après avoir grandi dans les quartiers nord de Marseille, il vivait dans une somptueuse demeure de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Sa liaison avec une riche comtesse italienne, Mme Marie-Louise *Rizzoli*, veuve d'un magnat de la presse transalpin, aurait pu lui valoir des photos dans les magazines s'ils n'avaient pas été, tous deux, inculpés d'escroquerie dans le cadre d'une vaste affaire de « baronnage » (entente entre des *croupiers et des joueurs) au casino* Palm Beach de Cannes le 27 mars dernier.

Que lui reproche-t-on aujourd'hui ? D'être au centre d'un système de caisse noire et de fausses factures qui aurait servi à payer des dessous de tables à certains joueurs ainsi qu'à des dirigeants. L'affaire repose, à l'origine, sur les révélations d'un retraité marseillais, M. Raphaël Di Francia, devenu impresario, autrement dit un spécialiste en transferts de joueurs d'un club à un autre. Au printemps dernier, M. Di Francia fait l'objet d'un contrôle fiscal qui aboutit à un redressement de l'ordre de deux millions de francs. Il lui est reproché d'avoir « omis » de déclarer certaines commissions payées par d'autres clubs français (Bordeaux, Matra Racing...) pour enrôler des joueurs de Toulon.

M. Raphaël Di Francia, qui habite un petit pavillon des quartiers populaires de Marseille avec sa femme et ses cinq enfants, affirme alors n'être qu'un intermédiaire dans un système mis au point par les dirigeants toulonnais. Tous *les chèques étant établis* à son nom, il déclare avoir automatiquement reversé ces commissions sur un compte prévu à cet effet dans une agence du *Crédit Lyonnais* à Monaco.

Il assure s'être rendu lui-même en Principauté à plusieurs reprises afin de retirer de grosses sommes en liquide pour les verser ensuite à différents joueurs. C'est ainsi qu'il a cité les noms de Bernard Casoni pour 500 000 francs, Pascal Olmetta (un million de francs) et Bernard Pardo (500 000 francs), *trois vedettes qui évoluent désormais* à l'Olympique de Marseille – l'OM n'est pas en cause dans cette affaire – et qui devraient être prochainement entendus par le juge Zanoto.

Droit d'image et fraude fiscale

Dans l'immédiat, tous trois nient avoir touché de l'argent au « noir ». Interrogé après le match contre la Tchécoslovaquie, le défenseur international Bernard Casoni a admis qu'il connaissait M. Di Francia, mais a certifié n'avoir jamais rien reçu de sa part. Rolland Courbis, ainsi que d'autres dirigeants, auraient également eu recours à ce compte monégasque à des fins personnelles. Pour sa défense, le président Alain Asse assure que ses comptes privés sont sans faille. Surtout, il rappelle que tous les clubs utilisent les services d'intermédiaires.

En fait, au-delà de Toulon, tout le problème est bien là : le football français est aujourd'hui sous la menace d'une crise à rebondissements. D'abord parce l'affaire toulonnaise n'est pas terminée. Ensuite parce que d'autres clubs pourraient connaître de graves ennuis dans les semaines à venir. *En effet, à l'initiative des services* de M. Michel Charasse, ministre du budget, des contrôles fiscaux sont actuellement en cours qui pourraient déboucher sur d'importants redressements, tant pour les clubs que pour certains joueurs. Comme *le Monde* l'annonçait dans ses éditions du 2 juin dernier, l'essentiel des investigations des enquêteurs porte sur l'utilisation de comptes à l'étranger, sur les commissions versées à des intermédiaires et sur la technique dite du « droit d'image ».

Les montages juridiques et les modalités d'application sont multiples mais le principe est le suivant : un joueur cède à une société le droit d'exploiter son image, autrement dit de percevoir de l'argent pour l'utilisation de sa renommée. En plus du salaire normal qu'il paye directement à son joueur, le club verse alors à cette société des « honoraires » qui correspondent à l'utilisation de l'image de la vedette en question. *Sur le plan légal, le procédé* se tient, du moins dans certains cas, car la plupart de ces sociétés sont loin d'être des modèles de transparence. Du point de vue moral, il encore est plus discutable. Son objectif est en effet d'éviter aux clubs de payer des charges sociales puisque ces sommees, versées à l'étranger (Suisse, Yougoslavie...) sont déclarées comme « honoraires ».

Pratiquement tous les clubs français ont recours au « droit d'image », mais tous ne s'acquittent pas forcément de la TVA sur les honoraires ainsi versés. De même, de nombreux joueurs, au moins une centaine parmi les plus connus, seraient rémunérés ainsi mais oublieraient de déclarer ces sommes à leur percepteur. Or celles-ci représentent parfois jusqu'à 30 ou 40 % du salaire officiel... Autrement dit, sur l'ensemble des joueurs concernés, plusieurs dizaines de millions de francs auraient échappé à l'administration fiscale ces dernières années.

Le scandale du Sporting club de Toulon pourrait donc être le premier d'une longue série. Samedi soir, dans les couloirs du Parc des Princes, les rumeurs les plus folles couraient déjà dans un milieu en proie à la plus grande anxiété. Toutes aboutissaient au même constat : l'engrenage est en route. Ajoutée à d'autres affaires (contentieux Bordeaux-Marseille, accusations de corruption...) étudiées par la Commission nationale de discipline (*le Monde* du 3 octobre), cette réaction en chaîne laisse augurer d'une période noire pour le football français.

PH. BR.

CYCLISME : le septième Roc d'Azur

La fièvre du vélo hors piste

Le Français Bruno Lebras a remporté, dimanche 14 octobre, à *Ramatuelle (Var), la septième* édition du Roc d'Azur. Cette épreuve de vélo tout terrain (VTT) servait également de conclusion au championnat d'Europe, qui a vu la victoire du *Suisse Albert Iten*. Avec plus de 1 650 inscrits, le Roc d'Azur témoigne ainsi de la véritable explosion du VTT en France.

RAMATUELLE

de notre envoyé spécial

Après avoir distribué les 1 650 dossards qu'ils avaient préparés, les organisateurs ont dû cesser les inscriptions, laissant quelques dizaines de concurrents, souvent venus de toute la France, d'Allemagne, de Suisse *ou d'Italie, prendre le départ* pour le seul plaisir de participer. Ils étaient 850 l'an dernier et les programmes annonçaient prudemment que le cap du millier allait être franchi.

Pourtant, depuis trois ans, le nombre d'engagés dans toutes les épreuves de vélo tout terrain est pratiquement deux fois plus important que les estimations les plus optimistes des organisateurs. Stéphane Hauvette, qui a importé les premiers *moutain-bikes* des Etats-Unis et organisé la première épreuve du genre, le 6 août 1983 à La Plagne, ne se souvient même plus s'ils étaient onze ou douze au départ du premier Roc d'Azur, en 1984 : *« Nous étions sept à l'arrivée ; les autres s'étaient égarés. »*

Une discipline olympique ?

Depuis trois ans, les vainqueurs du Roc d'Azur, qui couraient tous sous les couleurs de MBK, la première marque du marché en France, *sont tous Français*. En 1988, c'était Patrice Thévenard, trois fois champion de France de VTT. Un titre auquel il a ajouté, cette année, celui de champion du monde. Ancien coureur professionnel sur route, il ne cache pas ses sentiments : *« Imaginez ce que c'est de pédaler quatre heures sans qu'il ne se passe rien ou presque, avant de sprinter sur les 300 derniers mètres. Une compétition de VTT, c'est le contraire : une surprise de tous les instants. La descente dans la ravine qu'il faut négocier en finesse ; la pierre ou la racine au milieu du chemin, qu'il faut savoir éviter... Mais le VTT, c'est aussi le plaisir de faire seul une reconnaissance, un entraînement dans des paysages somptueux, dans la nature sauvage. »*

Aussi lyrique que Patrice Thévenard, Olaf Candau, qui a remporté l'épreuve l'an dernier, alors qu'il disputait sa deuxième saison de compétition en VTT, était surtout connu pour ses performances avec l'équipe de France de ski de fond. *« Je ne voyais d'abord dans ce sport qu'une bonne préparation pour le ski. Nous utilisons les mêmes parcours. Nous faisons des efforts similaires. Mais le VTT est encore plus exigeant que le ski de fond et même que le vélo sur route. Pour gagner une course, qui dure plus de deux heures, il faut être à fond tout le temps. C'est un effort régulier, sans période de récupération. Il faut donc de la résistance, des capacités physiques exceptionnelles, de la technique et savoir courir en portant son vélo. »*

Pour Bruno Lebras, qui a remporté l'épreuve en terminant avec cinq minutes d'avance sur le second, dans un étonnant état de fraîcheur, cette victoire, après une médaille de bronze au Championnat du monde de cyclo-cross, va accélérer sa décision : *« Je vais arrêter le cyclisme sur route pour me consacrer au cyclo-cross et au VTT. Je suis sûr que le vélo tout terrain va rapidement devenir discipline olympique. Il y avait déjà trente nations représentées au premier championnat du monde de Durango, aux Etats-Unis. »*

Alors que les femmes, les juniors et un certain nombre de concurrents, conscients de leurs limites, n'avaient parcouru qu'un circuit de 27 kilomètres, ils étaient près de mille à s'être lancés dans les 52 kilomètres qui font du Roc d'Azur l'une des plus exigeantes épreuves du calendrier. Parmi eux, de nombreux obscurs qui arrivent longtemps après les « cyclards ». Ainsi, ce directeur commercial venu de Metz avec vingt-cinq amis, nouveaux mordus du VTT, et qui n'avaient, comme lui, jamais fait de compétition cycliste. *« J'ai beaucoup souffert mais j'ai fait ce que tout « biker » veut réaliser dans sa vie : terminer le Roc d'Azur. »*

Comme lui, des dizaines de pratiquants se sont convertis au VTT ces derniers mois. Sans campagne de marketing, il s'est vendu 800 000 vélos tout terrain en France cette année, le double de 1989. Le marché du cycle, poussé par le VTT, est *passé de 2 millions en 1988* à 2,8 millions en 1990. Sur l'ensemble des VTT vendus, 80 % sont dans un segment de qualité et de prix qui laisse penser que les acheteurs ont l'intention de pratiquer en dehors des routes, de prendre des chemins de traverse. Selon les fabriquants, le marché devrait atteindre son apogée en 1991. On vendra alors près d'un VTT pour deux vélos. La bicyclette aura changé d'image.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Les éliminatoires du Championnat d'Europe des nations

La France, solide et opiniâtre, domine la Tchécoslovaquie (2-1)

L'équipe de France de football a rempli son contrat. En s'imposant face à la Tchécoslovaquie (2-1), samedi 13 octobre au Parc des Princes, dans le cadre des éliminatoires du Championnat d'Europe des nations 1992, elle a pris la tête du groupe 1 et confirmé ainsi ses nouvelles ambitions.

Un mois et demi après le succès obtenu en Islande (2-1) pour leur premier match, cette victoire permet aux joueurs de Michel Platini de distancer leurs adversaires tchèques, qui sont, avec les Espagnols, leurs principaux rivaux dans la course à la qualification pour l'Euro 92, *disputé en Suède*.

Deux buts de Jean-Pierre Papin inscrits en seconde période ont permis à une équipe de France solide et opiniâtre à défaut d'être toujours talentueuse de l'emporter et de séduire les quarante mille spectateurs du Parc des Princes. Seul un but marqué à trois minutes de la fin du match par l'attaquant adverse Tomas Skuhravy (deuxième buteur du Mondiale italien) est venu rappeler les faiblesses défensives d'une formation tricolore qui reste néanmoins invaincue depuis dix-neuf mois. Samedi 17 novembre, elle se rendra en Albanie pour son troisième match.

LE CLASSEMENT
GROUPE 1

Déjà joués :

*Islande-Albanie	2-0
*Islande-France	1-2
*Tchécoslovaquie-Islande	1-0
*Espagne-Islande	2-1
*France-Tchécoslovaquie	2-1

Classement : 1. France, 4 points ; 2. Espagne, Tchécoslovaquie et Islande, 2 ; 5. Albanie, 0.

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France

*Mulhouse b. Limoges	102- 89
Saint-Quentin b. *Cholet	78- 72
*Antibes b. Le Mans	102- 88
Dijon b. *Roanne	81- 77
*Montpellier b. Monaco	116-108
*Gravelines b. Villeurbanne	95- 82
*Racing Paris b. Nantes	79- 62
*Pau-Orthez b. Reims	117- 99

Classement. – 1. Antibes, 12 points ; 2. Limoges et Pau-Orthez, 11 ; 4. Mulhouse, Cholet, Gravelines, 10.

CYCLISME

Paris-Tours

Le Danois Rolf Sorensen a remporté la classique Paris-Tours, dimanche 14 octobre, en s'imposant au sprint devant l'Australien Phil Anderson et l'Italien Maurizio Fondriest.

RUGBY

Championnat de France : les quarante équipes qualifiées

Les quarante clubs qualifiés à l'issue de la première *phase du championnat* de France de rugby sont les suivants. Poule 1 : Racing CF, Mazamet. Poule 2 : Agen, Romans. Poule 3 : Montpellier, Stade Toulousain. Poule 4 : Montferrand, Rodez. Poule 5 : Dax, Périgueux. Poule 6 : Grenoble, Mont-de-Marsan. Poule 7 : Toulon, Pau. Poule 8 : Montchanin, Narbonne. Poule 9 : Bègles-Bordeaux, Cognac. Poule 10 : Béziers, Oloron. Poule 11 : Colomiers, St. Bordelais UC. Poule 12 : Brive, Bourg. Poule 13 : Castres, Montauban. Poule 14 : Auch, Hagetmau. Poule 15 : Biarritz, Perpignan. Poule 16 : Nîmes, Bergerac. Poule 17 : Tarbes, La Rochelle. Poule 18 : Le Creusot, Lourdes. Poule 19 : Bayonne, Bourgoin. Poule 20 : Chalon-sur-Saône, Nice.

TENNIS

Tournoi de Tokyo

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a remporté le tournoi en salle de Tokyo en dominant l'Allemand Boris Becker (4-6, 6-3, 7-5), dimanche 14 octobre.

Tournoi de Berlin

L'Haïtien Ronald Hagenor a remporté le tournoi en salle de Berlin, comptant pour l'ATP Tour, en dominant le Soviétique Alexander Volkov (4-6, 6-4, 7-6), dimanche 14 octobre.

AUTOMOBILISME : Rallye des Pharaons

Les avaleurs de sable dans la palmeraie

Prélude au Paris-Dakar, le Rallye des Pharaons sert de banc d'essai, en terre égyptienne, aux autos et motos qui *doivent affronter* d'autres déserts africains au début de l'année prochaine. Pendant douze jours, pilotes et engins rivalisent d'adresse, alors que leurs mécaniciens se familiari*sent avec les réparations de nuit*. A ce jeu, les voitures Lada se sont imposées aux dépens de nouvelles venues sur le circuit, les ZX Citroën.

SIWA

de notre envoyé spécial

La palmeraie se cache aux pieds des collines ocres. L'oasis de Siwa sait se dissimuler aux yeux des envahisseurs. Depuis l'époque pharaonique, cette cité a tenté de préserver son sanctuaire et sa verdure. On raconte ici qu'un roi Perse du nom de Cambyse, marcha à l'assaut de la ville à la tête d'une armée de 50 000 hommes en 525 avant Jésus-Christ. Mais il n'y parvint jamais, *le désert* ayant vaincu sa troupe.

L'histoire ravit les habitants. Elle mobilise aussi des chercheurs de tous pays, fascinés par la disparition de cette armée dont *nulle n'a encore retrouvé* la trace dans les dunes. A 700 kilomètres à l'ouest du Caire, l'oasis proche de la frontière libyenne cultive sa réputation de cité inviolée. Aujourd'hui ce sont les camps des militaires égyptiens qui l'enserrent, pour la protéger d'un voisin trop puissant, pour la cacher aux regards des touristes.

Loin des temples du Nil, loin *d'un lac de barrage devenu mer* intérieure, l'Egypte conserve encore des joyaux. Siwa et ses palmiers, Siwa et sa vieille ville aux maisons creusées dans la roche, en fait partie. Pour avoir le plaisir de découvrir cet endroit, *de goûter la fraîcheur de ses jardins ombragés*, les concurrents du rallye ont dû affronter des pistes difficiles. Les pièges du désert étaient au rendez-vous de cette huitième étape d'une course qui ne ménage ni les hommes ni les mécaniques.

Deux chevrons sur un aileron rouge

« Les paysages sublimes rendent le parcours agréable », explique le Finlandais Ari Vatanen, en extirpant son grand corps de la petite Citroën jaune. Le vainqueur de trois rallyes Paris-Dakar sourit de sa victoire d'étape. Il plaisante sur la façon dont il a abandonné ses adversaires, quelque 300 kilomètres auparavant, parce que *« ce n'est pas excitant de rouler à quatre de front »*. Là, au bout de cette piste de sable, on croit assister au remake d'une scène maintes fois répétée : Ari Vatanen premier

Et pourtant, le temps des Peugeot victorieuses est bien loin. Le Finlandais pilote toujours une voiture jaune, aux formes proches de celles de la 205 ou de la 405, mais voilà... Deux chevrons sur un aileron rouge témoignent de l'origine du bolide aux quatre cylindres en ligne. Avec trois autres ZX Rallye-Raid semblables, il défend les couleurs de Citroën Sport, une nouvelle écurie dans ce milieu assez fermé du club des « avaleurs de sable ».

Après un petit « galop » d'essai lors de la Baja Aragon, au mois de juillet en Espagne, les voitures *jaunes sont venues parfaire leur préparation* au Paris-Dakar en empruntant les pistes d'Egypte. Et là, surprise, le succès n'est pas au bout des *« spéciales »*. Des problèmes mécaniques viennent perturber les pilotes et rendre *leurs voitures difficilement* contrôlables. *« Une succession de malchances »*, affirme Guy Fréquelin, le responsable de l'équipe.

Ce sont les transmissions des véhicules qui semblent très fragiles et cassent à un rythme inquiétant lors des premières journées de l'épreuve. *« Nous avons changé plus d'une quinzaine de ces pièces, nous en avons fait venir par avion de Paris et nous sommes toujours confrontés au même problème »*, résumait Guy. Est-ce la pièce qui est en cause, ou la graisse utilisée pour la lubrifier ? Les experts comme les mécaniciens de l'équipe Citroën s'interrogent, pendant que les voitures qui portent leurs couleurs se classent à trois ou quatre heures des leaders de l'épreuve.

Profitant des malheurs des petits nouveaux, les pilotes de l'écurie Lada se sont hissés aux premières places. *« Lors du dernier Paris-Dakar, nous avons connu des difficultés semblables, à cause d'une préparation trop courte »* explique Patrick Tambay, deuxième au classement général, *mais depuis un an nous avons beaucoup travaillé sur nos voitures pour parvenir à les améliorer. »* Rodés aux séances de travail de nuit dans les bivouacs de fortune, les mécaniciens de l'écurie Lada résistent à la fatigue. Ils possèdent cette expérience du terrain *qui* manque encore aux employés de l'usine Citroën et qui permet d'oublier les moments de déprime.

Disposant pour une fois d'une « vraie voiture », Hubert Auriol révèle ses qualités de pilote. L'habitué des pistes africaines, aidé des conseils du navigateur des mers australes Philippe Monet, a *réussit* à hisser sa Lada Samara *à la première place du* classement général. A Siwa, ville qui a sacré Alexandre pharaon, le grand Hubert rêve de victoire.

Ici, dans ces paysages de dunes, personne ne s'inquiète du prix de l'essence ou des mouvements de troupes qui ont lieu un peu plus à l'est. Le Rallye des Pharaons, soutenu par le gouvernement égyptien, qui tente ainsi de freiner la baisse de fréquentation touristique, poursuit son périple. Seul un vol d'avions militaires, en exercice, oblige les passionnés du tout-terrain à reconnaître que *« la situation peut empirer »*.

SERGE BOLLOCH

CULTURE

CINÉMA

L'insoutenable lourdeur d'« Henry et June »

Philip Kaufman, adaptant un fragment du « Journal » d'Anaïs Nin, a fait du Paris des années 30 un pandémonium d'opérette

L'acte créateur est à peu près aussi intransmissible au cinéma que la douleur d'une rage de dents dans la vie. La fureur de peindre, de composer, de sculpter est certes prétexte à prouesses d'acteurs terriblement « impliqués », « motivés » par leurs modèles promis pour la plupart aux affres de la folie, de l'alcoolisme, du rejet de leurs contemporains, d'une mort solitaire et (ou) violente. L'acte d'écrire – au cinéma – est le plus souvent réduit au crépitement nerveux d'une Underwood ou, si le romancier est antérieur à l'invention de cet outil remarquable, au froissement rageur de quelques feuillets raturés.

On devrait donc, en principe, n'éprouver que gratitude pour Philip Kaufman. Mettant en images un fragment du *Journal* d'Anaïs Nin, celui qui détaille sa liaison littérairement féconde et sexuellement satisfaisante avec Henry Miller, lui-même en train de terminer, à l'époque, son *Tropique du Cancer*, il se montre en effet plus gourmand d'illustrer les mots de l'amour que l'amour des mots. De plus, la chair qu'il filme en abondance et en mouvement n'est pas triste, jamais, et se livre...

A son crédit, également, le bon goût qu'il a eu de choisir pour incarner Anaïs et toutes ses curiosités, ainsi que June, la femme d'Henry Miller et toutes ses voracités, deux actrices intrigantes et belles. Maria de Medeiros, déjà révélée ici au théâtre *(Elvire Jouvet, Zazou)*, est une Anaïs Nin très étonnée et avide de tout, d'une « *innocence* » bien troublante et sachant garder en permanence un mystère de chat. Quant à Uma Thurman (la Cécile de Volanges de Milos Forman), elle donne à June une langueur fiévreuse, un pathétique estimable.

Pour le reste, on est partagé entre le découragement et le fou rire. Que Kaufman, brillantissime adaptateur de best-sellers, de *l'Étoffe des héros* de Tom Wolfe à *l'Insoutenable Légèreté de l'être* de Milan Kundera, si habile jusqu'ici à reconstituer la vérité, le parfum d'une époque, d'un pays, d'un milieu se soit ainsi fourvoyé a de quoi surprendre. Est-ce bien lui qui manie ainsi la métaphore à la louche et le symbole au bulldozer ?

Une succession de clichés

Son Paris d'avant-guerre n'est pas une fête, mais un pandémonium d'opérette où défile une collection de cartes postales même pas cochonnes, une succession de clichés à peine fripons. Bien sûr, pour arriver au bal des apaches, peuplé de pimpants pickpockets et de gigolettes pompettes, il faut passer par un terrain vague. Bien sûr, lorsque Anaïs a sa première tentation saphique, elle se serre contre June sur un banc, dans la brume, sous la lumière avare d'un réverbère, tandis que passent, débonnaires, deux sergents de ville en pèlerine sur un air d'accordéon. Bien sûr, la tenancière du lupanar féminin froisse les billets de banque entre ses doigts avant de les coincer dans sa jarretière et attend la sortie des clients en brodant sans oublier de fredonner : *Le doux caboulot blotti sous les branches...*

On mange beaucoup dans *Henry et June*, parce que tous les sens sont en éveil, n'est-ce pas. On voit donc Henry Miller (Fred Ward, grimaçant vaillamment sous sa fausse calvitie), pour démontrer combien il est fruste, décalotter avec sauvagerie un soufflé au fromage, et tandis qu'il fait vibrer Anaïs Nin, en un contrepoint d'une insoutenable légèreté, le pot-au-feu bouillir sur un coin de la cuisinière.

Il était une fois, dans le Paris des années 30, deux écrivains, Henry Miller, Anaïs Nin, qui vivaient leurs livres. Il est aujourd'hui, dans l'Amérique des années 90, un metteur en scène, Philip Kaufman, qui a raté un film.

DANIÈLE HEYMANN

Le cercle des jeunes gens bien élevés

« Metropolitan » de Whit Stillman tente de décrire les ridicules d'un milieu anachronique

A New-York, les NAP (Neuilly-Auteuil-Passy) s'appellent les UHB : Urban Haute Bourgeoisie, car le chic est de n'avoir pas oublié les origines européennes, et de parler français – ou presque. Les UHB ne sont pas titrés, ne sont pas friqués. Certains sont mêmes pauvres. Quoi qu'il en soit, ils appartiennent pour toujours à ce milieu clos, soumis à des règles de vie, à des codes de conduite auxquels ils ne songent pas à échapper. Ils sont conditionnés.

Une coutume consiste, pendant les vacances de Noël, à sortir en bande, de « bal de debs en bal de debs » dans les salons des grands hôtels, d'organiser chez les uns et les autres des « après-soirée ». On y parle beaucoup, on joue aux jeux de société, parfois même au strip-poker, sans pour autant abandonner l'attitude compassée. Une bande, c'est pis qu'une famille, plus claustrophobique. Aussi est-ce un événement quand la bande à Sally intègre un nouvel élément, un rouquin pauvre et fourriériste, que sa pauvreté (récente) a transformé en contestataire. Il conteste, il est contre, mais il suit et c'est tout ce qu'on lui demande... Jusqu'au jour où l'une des jeunes filles attend de lui davantage.

Metropolitan de Whilt Stillman se veut la satire de ce monde anachronique. Le réalisateur filme au plus simple les conversations qui se répètent, les affirmations pontifiantes, les intrigues puériles. Il cerne les tics de langage et de comportement, les détails des décors semblables et tristement rococo, des fringues bcbg pas possibles... Il dénonce le côté perroquet robotisé de ses personnages, le vide de leur existence et de leur tête. A partir de là, ces gens perdent tout intérêt. Et comme Stillman joue l'objectivité malicieuse, comme il n'adopte aucun point de vue, aucun parti-pris esthétique, se passe avec le film ce qui se passerait dans la réalité : après un quart d'heure, on a envie de s'en aller.

COLETTE GODARD

□ **Festival des premiers films.** – Jusqu'au 30 octobre se déroule, dans seize villes de la banlieue parisienne, une originale opération de promotion du jeune cinéma, sous l'égide de la Société des réalisateurs de films. Ce Festival des premiers films présente en effet à chaque fois la première œuvre d'un metteur en scène confirmé, qui parraine le long métrage d'un débutant, lequel introduit à son tour un court métrage. Au programme de ces projections triples, Deray, Vadim, Tavernier, Berri, Stevenin... chez les « anciens » Virginie Thévenet, Alexandre Abadachian, Brigitte Roüan, Patrick Grandperret... chez les « jeunes ». Cette manifestation se terminera le 30 octobre à Paris, au Gaumont Parnasse par un programme composé de *Dîva*, du premier film réalisé par Bernard Giraudeau, *l'Autre*, et du cours métrage *Chamsa* signé Malgosia Debowska.

LIVRES

« Fureur de quoi ? »

La deuxième « Fureur de lire », qui a eu lieu samedi 13 et dimanche 14 octobre dans toute la France, a connu un réel succès

Le ministère de la culture et sa direction du livre, qui avaient fort bien fait les choses pour l'organisation de la deuxième « Fureur de lire », auraient dû prévoir, pour l'infortuné journaliste chargé de « couvrir » l'événement, une accréditation en forme de don d'ubiquité ! Aussi « furieux » soit-on, il était difficile en effet de se trouver dans quelque mille deux cents lieux à la fois.

En octobre 1989, la première fête du livre, improvisée autant que préparée, avait déjà connu un beau succès. Cette deuxième édition, qui a également bénéficié des faveurs de la météorologie, ne pourra que conforter les organisateurs dans l'idée que la lecture est aussi une fête. On peut cependant, quitte à passer pour un esprit chagrin, s'interroger sur la nature et les effets réels de l'alliance de ces deux mots. Une fois éteints les lampions de la fête, il faut bien en revenir à la réalité, guère réjouissante, de la situation de la lecture en France. Réalité que l'engouement suscité par cette initiative ne doit pas masquer. Le rapport, ou le passage, entre la fête, collective et chaleureuse, autour du livre, et la pratique individuelle de la lecture qui exige un certain retranchement, demeure quoi qu'on en dise, incertain.

Mais on aurait mauvaise grâce, au lendemain de cette « Fureur de lire », à s'en tenir à ce constat d'évidence et à ne pas prendre acte d'une incontestable réussite. D'autant que la fête ne fut pas seulement parisienne. La multitude d'initiatives, émanant aussi bien des collectivités locales que des libraires ou des bibliothécaires, a permis de constater que la politique du livre et l'incitation à la lecture, doivent trouver leur concrétisation sur le terrain, aller au-devant des gens, là où ils se trouvent.

Qu'une bibliothèque municipale, celle de Chambéry par exemple, puisse enregistrer plus d'inscriptions en deux jours qu'en plusieurs semaines, est un signe encourageant. Du côté des libraires également, les actions n'ont pas manqué : réalisation d'un livre collectif par des enfants à Brest ou, à Rennes, des jeunes qui se substituent à des libraires pour vendre des livres qu'ils aiment... A Nivelange (5000 habitants), en Moselle, la bibliothèque municipale, les commerçants, les dentistes et les médecins ont pris la place des libraires absents pour proposer des livres aux enfants.

Quant aux libraires parisiens, ceux du moins qui avaient décidé d'ouvrir dimanche, ils ont enregistré, selon le ministère, des ventes en augmentation de 40 ou 50 % par rapport à un samedi normal. Chez Compagnie, on parlait même de 100 %. Dans l'île Saint-Louis, Ulysse avait organisé une rencontre avec des écrivains des îles d'outre-mer ; succès aussi dans le douzième arrondissement, à la Terrasse de Gutenberg, pour une journée des enfants. Les deux opérations promotionnelles de la Ville de Paris (un ouvrage introuvable, réédité par la Ville, était offert pour tout achat de cent cinquante francs de livres) et du Syndicat national de l'édition (un livre de poche de nouvelles pour l'achat de trois ouvrages de ce format) ont contribué à ce succès commercial.

Timidité des éditeurs

A Paris toujours, c'est la Bibliothèque nationale – plus de cinquante mille entrées en deux jours – et les jardins du Palais-Royal qui ont concentré la plus grande foule. Les tentes dressées dans les cours des rues de Richelieu, Vivienne et des Petits-Champs avaient un air de salon du livre en miniature. La grande salle de lecture de la Bibliothèque nationale attirait un public curieux et intimidé et c'était l'affluence dans les expositions ou dans la salle des monnaies et médailles, qui ne connaissent pas habituellement une telle fréquentation. Mais était-il vraiment nécessaire de pousser aussi loin la « gadgétisation » et de proposer, en même temps que des livres, badges, stylos, signets, tee-shirts et jusqu'à des biscuits « BN » ?

Mais d'autres institutions parisiennes, qui avaient décidé de participer à l'effort commun, ont également entraîné un public nombreux : l'Assemblée nationale (voir *le Monde* daté 14-15 octobre) a enregistré 3 à 4000 entrées pour la seule journée de dimanche ; la Comédie Française pour une « nuit de la poésie » suivie avec enthousiasme par une salle comble, composée en majorité par un public jeune ; l'Imprimerie nationale donnait l'occasion d'assister à de passionnantes démonstrations d'art typographique, conduites par les ouvriers des différents ateliers (2500 visiteurs en deux jours) ; le Musée de la poste, qui avait créé une animation autour de la « lettre d'amour » songe à prolonger cette initiative.

Plus timide fut la mobilisation des éditeurs eux-mêmes. Excepté Gallimard – aidé par la MAIF et plusieurs ministères – avec son train de la « Fureur de lire » qui se rendra dans vingt capitales régionales à partir du 7 novembre et que M. Jack Lang, entouré d'enfants, a inauguré samedi à la gare de Lyon ; excepté aussi Robert Laffont qui accueillait un public un peu clairsemé dans sa librairie de la place Saint-Sulpice. La participation des autres éditeurs, lorsqu'elle existait, s'est en fait limitée à la tenue d'un comptoir de vente et de signatures dans la cour d'honneur de la Bibliothèque nationale. Un visiteur de la librairie Laffont, interrogé pour savoir si c'était la « Fureur de lire » qui l'avait poussé à se déplacer un dimanche chez un éditeur, demandait lui-même : *« Fureur de quoi ? »* C'est sans doute cette même question que se sont posées, et que se posent encore, les éditeurs parisiens ! ...

PATRICK KÉCHICHIAN

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article *« Les yeux ouverts sur le monde »* consacré à Octavio Paz (*le Monde* du 13 octobre 1990), des erreurs de transmission ont altéré le sens de deux citations. Il fallait lire : « Mexico et Moscou sont pleines de gens bâillonnés (et non bouillonnants) et de monuments à la révolution. » Plus loin : « Ce ne seront ni la stabilité, ni la solidité ou la rigidité de la pierre qui nous sauveront (et non suffiront), mais la légèreté, la souplesse et la capacité de changer. » D'autre part, dans l'encadré des œuvres citées, il s'agissait de « Une planète et quatre ou cinq mondes » (et non monstres).

EXPOSITIONS

Le Tibet selon Lionel Fournier

Le Musée Guimet présente jusqu'au 28 janvier une des plus belles collections d'art tibétain au monde

La donation Fournier, grâce à ses cent une pièces, fait du musée le dépositaire de l'une des plus belles collections d'art tibétain au monde. Son donateur s'explique sur ses choix et le sens qu'il entend donner à l'activité qui le requiert depuis deux décennies.

« *Au début des années 60*, raconte Lionel Fournier, *j'avais alors à peine vingt ans, mes lectures et ce que l'on pouvait savoir alors de la situation dramatique du Tibet m'ont presque spontanément conduit à me passionner pour cette civilisation. J'ai compris qu'elle était menacée d'extermination, et cette extermination n'a fait depuis lors que s'accentuer. Après la révolte de 1959 à Lhassa, qui faisait suite à l'invasion chinoise, est venue la Révolution culturelle qui a parachevé, si l'on peut dire, le pillage et la destruction d'une culture et de ses monuments. Il était donc déjà clair pour moi qu'il importait de sauver ce qui pouvait l'être et que ce sauvetage ne pouvait avoir lieu qu'ici, en Occident.* »

« Vous ne pouviez pas tout sauver cependant. Quelle orientation avez-vous voulu donner à votre collection ?

– Il s'est agi pour moi de réunir les chefs-d'œuvre de l'art ésotérique himalayen. On croit trop souvent que l'art bouddhique ne contient que des images sereines et lumineuses. C'est l'autre versant qui me retient principalement car c'est à mes yeux le plus proprement spécifique de cette partie du monde. Il s'enracine dans le fonds des croyances populaires, du chamanisme, de la religion bön, c'est-à-dire prébouddhique et produit des représentations et des objets qui ne peuvent se comparer à rien d'autre et sont les plus authentiques reflets de l'esprit du pays des neiges.

– Tout cela suppose du temps et de forts moyens financiers.

– Forts ? Moins qu'on ne croit. Je ne suis pas ce que l'on appelle un homme fortuné, simplement un bourgeois qui a hérité très jeune d'un patrimoine familial qui était sans aucun rapport avec ce que l'on appelle une grande fortune. J'ai commencé à acheter si tôt, dans les années 60, que le marché de l'art tibétain n'existait pas. Les prix étaient faibles, dérisoires par rapport à ceux de l'art occidental. Depuis quelques années, ils augmentent, en partie à cause d'une mode que j'ai, à mon insu, contribué à créer. Ils ont été multipliés par dix dans les trois dernières années. Je suis devenu en ce sens mon pire ennemi. Il y a désormais une spéculation sur ces objets, particulièrement aux Etats-Unis. Cela étant, un tanka de grandes qualité coûte autour de 100 000 dollars, autant dire rien si l'on songe qu'un Jasper Johns dépasse le million de dollars.

– Constituer un tel ensemble suppose encore un apprentissage scientifique et de s'y consacrer à temps presque complet ?

– Quand je me suis aperçu que j'employais les secrétaires de mes sociétés à dactylographier mes traductions de textes sacrés tibétains, j'ai décidé de me retirer des affaires. Ma passion a fini par dévorer tout mon temps. Il ne s'agissait pas seulement de lire ce qui a été publié mais encore de se rendre sur le terrain. Pas au Tibet même, qui n'est plus qu'une colonie ruinée, mais au Ladakh. Quelques instants passés en compagnie d'un grand lama en apprennent souvent plus que la consultation d'une bibliothèque. Mes nombreux séjours à Alchi et les documents que j'en ai rapportés (1) témoignent du lien entre vie, étude et collection.

– Vous avez tenu à faire don de l'essentiel de votre collection au Musée Guimet. Pourquoi ce geste alors que vous n'avez pas encore cinquante ans ?

– Pourquoi à Guimet ? Parce que je suis français. Parce que je tenais essentiellement à ce que cette collection, que j'ai voulu cohérente et raisonnée, ne soit à aucun prix dispersée. Parce qu'elle complète le fonds du musée, qui était très pauvre en œuvres anciennes et d'inspiration tantrique. Par ailleurs, il m'est impossible de fréquenter quotidiennement une philosophie fondée sur le détachement et la mise à distance sans en être imprégné et décider un jour que l'heure est venue de renoncer même au plaisir de la possession. »

Propos recueillis par PHILIPPE DAGEN et ANDRÉ VELTER

(1) « Secret Visions of the 5th Dalaï-Lama ». Serindia Publications. Londres 1988.

▶ **Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 47-23-61-65. Jusqu'au 28 janvier.**

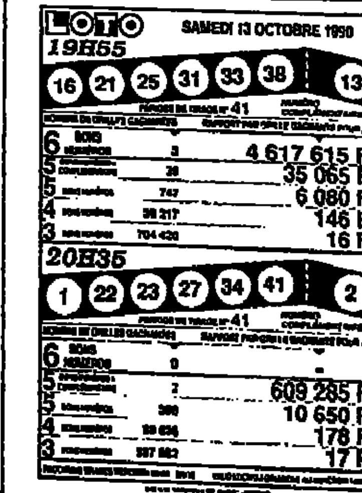
Le nom absent

L'admirable présentation de la donation Lionel Fournier – à l'évidence l'exposition la plus riche et la plus forte de peintures, de statues et d'objets venus du pays des neiges, celle surtout qui sait restituer les élans farouches, les visions violentes, le fonds nocturne et secret qui hante l'imaginaire, la mémoire, les croyances des hautes terres – cette présentation propose un itinéraire qui détaille les influences ou qualifie les pièces alignées : le Népal, l'Inde, la Chine sont annoncés, on distingue peintures noires et instruments rituels. Seul manque le nom du lieu central vers quoi tout converge et d'où tout est venu : le Tibet.

Il y a quelques années, une telle absence aurait été suspecte tant les institutions de notre pays, gouvernement en tête, redoutaient le courroux de l'occupant chinois. Mais les temps ont changé, le dalaï-lama n'étant même plus interdit d'escorte ministérielle. Alors, pourquoi ce nom occulté ?

Peut-être, paradoxalement, pour dire combien l'engouement pour le Tibet étant souvent si fourvoyé, sentimental et d'inclination saint-sulpicienne, il convenait ici d'inviter chacun à un parcours plus âpre et ouvrant sur des découvertes plus risquées. Le bouddhisme des cimes, avec son formidable appétit syncrétique, n'est pas peuplé que de gazelles dociles ou planté de lotus dorés. Il est le creuset où perdurent, sous la lumière du message bienveillant et bénéfique de Sakyamuni, les cultes anciens, les pratiques chamaniques, les attitudes magiques. Ce Tibet-là, en effet, n'est pas souvent nommé. Il est pourtant, à l'opposé du quiétisme exporté, la part vivante qui témoigne de l'inaliénable identité tibétaine. Voilà ce que Lionel Fournier a su regrouper, sauvegarder, transmettre. Voilà comment d'un nom absent on peut signifier la présence même.

A. V.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5369

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■					
IV									■
V								■	
VI				■					
VII			■		■				
VIII					■		■		
IX		■							
X									
XI				■		■		■	

HORIZONTALEMENT

I. A toujours une chambre à la disposition de ses clients. – II. Consommée quand on a tout mangé. Coule chez ses voisins. – III. Dix sur dix. Grande, dans les Pyrénées. – IV. Pas bien gonflée. – V. Un appel de détresse devenu un cri de joie. – VI. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. Cité ancienne. – VII. Article. « Poussière » venue de l'étranger. – VIII. S'élève en Grèce. Parfois au bout du compte. – IX. Donneras de quoi se défendre. – X. Ne sont pas venus à nos oreilles. – XI. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilé à un homme de lettres. – 2. Coiffée comme une vierge. Déchiffré. – 3. Pas austère. Passe la main. – 4. Période. Dieu. Une ville pittoresque. – 5. Mettent dans l'embarras. Pas brillant. – 6. Sont parfois très étouffants. – 7. Une façon de rendre poli. Donne l'exemple de la fermeté. – 8. Eprouvé comme un terrain. Une vente qui fait du bruit. – 9. Ses jours ne sont pas comptés. Comme une toile un peu coton.

Solution du problème n° 5368

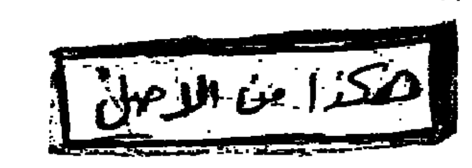
Horizontalement

I. Vacherie. Nectar. – II. Opium. Salaire. – III. Lorestan. Dames. – IV. Iles. Agaçant. Nu. – V. Elu. Etirer. Item. – VI. Roselière. Réa. – VII. Enéma. Râ. Serpe. – VIII. Sage. Toit. Ils. – IX. Rushes. Sosie. – X. Plage. Auto. User. – XI. Rameuter. Sari. – XII. Aïe ! Ran. Feu. Eon. – XIII. Ivre. Odile. Grog. – XIV. Rée. Une. Oô. Ru. – XV. Essor. Lapin. Eté.

Verticalement

1. Volières. Praire. – 2. Apollon. Glaives. – 3. Cireuses. Amères. – 4. Hués. Emarge. – 5. Ems. Elagueur. Ur. – 6. Tati. Es. Taon. – 7. Imagier. Haendel. – 8. Narrateur. – 9. C.E.E. Ost. Flop. – 10. Nadar. Si. Osée. – 11. Elan. Rets. Au. On. – 12. Cartier. Our. Go. – 13. Tin. Tapissier. – 14. Arène. Elle. Oort. – 15. Résumé. Seringue.

GUY BROUTY



CULTURE

MUSIQUES

La mort de Leonard Bernstein

L'auteur de « West Side Story », chef d'orchestre transcendant, est mort dimanche 14 octobre à New-York à l'âge de soixante-douze ans

Il était la joie de la musique

La première œuvre officiellement inscrite à son catalogue de compositeur est un cycle de mélodies titré *Je hais la musique*. Ce fut sa première plaisanterie. Son dernier bon mot aura été d'annoncer qu'il renonçait à diriger *« pour se consacrer à la composition et à l'enseignement »*, trois jours exactement avant de mourir d'une crise cardiaque précédé d'une grave affection pulmonaire.

Ce fils de juifs russes avait toujours beaucoup fumé, beaucoup ri aussi : avouons même que les éclats d'euphorie et de gaieté qui ponctuaient toutes ses apparitions, publiques ou privées, sa suite de jeunes et beaux admirateurs, le ton de bateleur jovial, de débardeur voyou et charmeur avec lequel il parlait de son métier sans insister, son écharpe en soie blanche de jeune premier, ses sauts de carpe et ses déhanchements de danseur mondain quand il dirigeait, ont fait beaucoup pour sa célébrité. Trop peut-être, comme a trop pesé sur sa *carrière de compositeur* (obsédé ailleurs, par des thèmes religieux et mystiques, engagé au plus profond dans la défense des « vraies valeurs » américaines) l'œuvre-fétiche, le *hit* du siècle, *West Side Story*, le film et tant de disques !

Le cœur angoissé de l'Europe

On garde du grand Lenny (qui, en fait, comme Karajan, était tout petit) des souvenirs moins extravertis. Plus vrais ? Le play boy qui avait signé un recueil de souvenirs intitulé *La Joie de la musique*, aimait confier dans ses entretiens privés que le désespoir, oui, il connaissait. C'est pourquoi, peut-être, il dirigeait Mozart à l'exact opposé de sa légendaire jovialité, comme on croyait qu'aucun Américain ne le dirigerait jamais, avec cette simplicité, ce respect, un classicisme doux-amer où l'on sentait battre le cœur angoissé de l'Europe.

Et puis cette matinée, insensée, inespérée, où Bernstein vint au Théâtre des Champs-Elysées jouer et diriger tout seul, dans un acte de non-conformisme et d'indiscipline qui le résumait tout entier, ce *Concerto en sol* de Ravel qu'il allait ensuite enregistrer et qui, dans une discographie pléthorique, devait rester l'un de ses plus beaux disques.

Oui, l'élève de Reiner et de Koussevitsky était aussi pianiste (sa carrière, il l'avait entamée en animant les bar-mitsva). Non, il n'était ni l'acrobate, ni la star pour raouts chics, ni le crooner de la musique classique qu'aimaient tant décrire les publications féminines. Il dirigeait Mahler avec un sens du tragique, une conscience de l'absurdité existentielle, cette même violence, cette même virulence qu'on retrouve dans son enregistrement de la *Cinquième symphonie* de Chostakovitch.

La musique qu'aimait Bernstein, chef monumental, n'était pas précisément associée aux douceurs de la vie. Il aimait le jazz, c'est vrai, mais s'inspirait aussi, quand il composait, des sériels, de Bach, de la liturgie hébraïque. Invité à Vienne pour y représenter son grand opéra, *A Quiet Place*, il hésite à y diriger Wagner, cette *« musique raciste »*. Il donne un gala au profit des Black Panthers, ce qui le brouille avec ses amis juifs... Bernstein, comme l'homme, selon Montaigne, était divers. On le lui a beaucoup reproché. Mais comment aurait-il pu servir la musique comme il l'a fait, sans ce goût chevaleresque de la diversité ?

ANNE REY

□ **Les réactions.** – *« Une époque spectaculaire de la musique américaine disparaît »*, a déclaré dimanche le violoniste américain Isaac Stern en apprenant la mort de Leonard Bernstein qui fut son ami pendant près d'un demi-siècle. Pour Sir Georg Solti, directeur musical du Orchestre symphonique de Chicago, Leonard Bernstein était *« le musicien le plus éclectique ayant fait le plus en ce siècle pour la reconnaissance de la musique américaine »*. Zubin Mehta, le chef d'orchestre sortant de l'Orchestre philharmonique de New York, salue la mémoire du *« musicien assurément le plus exceptionnel de ce siècle »*.


DANIEL FRASNAY/VU
Leonard Bernstein au cours d'une répétition dans les années 60

Un patron éclectique et paternel

Comme beaucoup de chefs d'orchestre, Leonard Bernstein a été remarqué, et lancé dans la carrière que l'on sait, grâce à la défection d'un de ses aînés. Un soir de 1943, Bruno Walter ayant déclaré forfait, l'ex-étudiant du Curtis Institute de Philadelphie, à peine sorti de la classe de Fritz Reiner, monte à vingt-cinq ans au pupitre de l'Orchestre philharmonique de New-York, orchestre dont il deviendra quinze ans plus tard le chef attitré. Dès 1940, il s'était rendu à Tanglewood pour travailler auprès de Koussevitsky, dont il était devenu l'assistant, qu'il avait suivi en tournée dans le monde entier, et qu'il devait remplacer à la chaire de direction d'orchestre de Tanglewood entre 1951 et 1955.

A la même époque, le très sérieux apprenti chef d'orchestre se laisse séduire par Broadway et signe en 1957, entre sa deuxième et sa troisième symphonie, le plus grand succès de la comédie américaine de l'après-guerre *West Side Story*, que le ballet de Jérôme Robbins et le film de Robert Wise rendront immortel. Devenu *laureate conductor* à vie de l'Orchestre Philharmonique de New-York après 1969, Bernstein fut le premier chef américain invité à la Scala de Milan (il y dirigea le grand répertoire italien), avant de débuter au Met en 1964 et à l'Opéra de Vienne en 1966.

Pour ses activités de studio – activités qu'il adorait, comme l'a montré sur nos télévisions le film du dernier enregistrement de *West Side Story*, avec Kiri Te Kanawa et José Carreras – ce professionnel éclectique, ce technicien universellement admiré, ce grand patron paternel, adulé par les instrumentistes du rang et par les solistes, eut toujours l'embarras du choix entre la Philharmonie de Vienne (qu'il choisira pour sa deuxième intégrale des symphonies de Beethoven), la Philharmonie d'Israël (il lui réservera ses propres symphonies), le Symphonique de Londres (qu'il retient pour Mahler et Stravinsky), l'Orchestre national de France... Fidèle au modèle de Koussevitsky, ce moraliste engagé mettra son talent au service des compositeurs vivants, *qu'ils soient* américains (Carter, Samule Barber, Copland), allemands (Henze), espagnols (Ginastera) ou français (Poulenc, Messiaen).

Nul doute que Bernstein soit considéré aux Etats-Unis comme le plus grand compositeur contemporain ; curieusement, ce modeste, dans sa fonction de chef d'orchestre, tenait à sa réputation *de « créateur savant pour un public populaire »*. *« Nous autres créateurs américains*, aimait-il à rappeler, *nous ne prétendons pas dire des vérités universelles... nous ne sommes pas des dieux ni des archanges : Nous sommes des artistes »*. Ecrites dans un langage volontairement hétéroclite, ses meilleures pages, comme *Dybbuk*, *Jubilee Games* (composé pour le *cinquième anniversaire de l'Orchestre philharmonique d'Israël*), ou *Halil* (dédié à la mémoire d'un jeune Israélien tué au front) sont peut-être celles où s'affirme avec le plus de spontanéité sa compassion pour le peuple juif. Feu d'artifice plein d'odeurs et de sève, *Songfest* (1977) est le grand spectacle d'un compositeur américain, hollywoodien.

A. R.

Les meilleurs disques

Des concertos pour violon de Bach et de Bartok, où il donnait la réplique à son ami de toujours, Isaac Stern, à des anthologies de Verdi et de Wagner (deux auteurs qu'il a, au demeurant, peu fréquentés), le *laureate conductor* à vie de l'Orchestre philharmonique de New-York a dirigé tout l'alphabet des dictionnaires de musique. Ne retenons donc ici que les disques où sa technique s'affirme avec le plus de force, sur les terrains qui, *a priori*, auraient pu lui être les plus étrangers.

Il s'agit, par exemple, des symphonies de Haydn qu'il a gravées avec la Philharmonie de Vienne (DG), du *Chevalier à la rose* de Richard Strauss (CBS, épuisé), de la *Cinquième Symphonie* de Chostakovitch (avec le Philharmonique de New-York, CBS), des symphonies de Mozart avec Vienne, des dernières symphonies de Mahler (avec New-York, toujours CBS), des symphonies de Schumann avec Vienne (DG). Toujours sûr dans le choix de ses jeunes solistes, le chef d'orchestre américain avait enregistré un remarquable *Deuxième Concerto* de Brahms avec le pianiste polonais Christian Zimerman (DG) et, toujours de Brahms et sous la même étiquette, le *Concerto pour violon* avec le Soviétique Gidon Kremer.

Signalons que Deutsche Grammophon vient de faire paraître une Edition Bernstein composée de 25 disques compacts, également vendus individuellement.

Le Brésil reçoit le Capitole

En tournée au Brésil, l'Orchestre du Capitole de Toulouse et son chef Michel Plasson découvrent un pays où la musique classique a bien du mal à vivre

SAO-PAULO

de notre envoyé spécial

A Buenos-Aires, ce sont des femmes bien mises qui vous dévalisent. Après qu'un complice a enduit le dos de sa proie avec de la moutarde, elles l'abordent, l'air navré, pour l'aider à se nettoyer. Elles l'aident, en effet, tant et si bien que ses poches en sont allégées. La mésaventure est arrivée à quelques musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse lors de leur séjour dans la capitale argentine. Ils avaient été prévenus. Cela ne les a pas empêchés d'apprécier l'accueil émouvant du public au Théâtre Colon.

Quelques jours plus tard, après leur second concert à Sao-Paulo, Michel Plasson et ses musiciens étaient encore sous le choc. Habitués à l'enthousiasme bruyant des Toulousains, ils ne leur était jamais arrivé d'être noyés sous une pluie d'œillets rouges ni d'entendre un spectateur s'écrier, la voix blanche d'émotion : *« Monsieur Michel ! Donnez-nous de la musique française ! »* Peut-être n'avaient-ils jamais joué dans un théâtre à l'acoustique aussi parfaite que celle du Colon ?

Dans le répertoire qui, de Saint-Saëns à Roussel, couvre un siècle de musique française longtemps délaissée par d'autres, Plasson et ses musiciens ont, en vingt et un ans de vie commune, développé un style, trouvé une couleur (1). Les cordes du Capitole ne sont pas aussi polyvalentes que celles des grandes formations américaines. Les musiciens le reconnaissent eux-mêmes : *« Mozart, Haydn, même Beethoven et Schubert sont difficiles pour nous, nous n'avons pas le son. Nous ne travaillons pas assez avec des grands chefs connaisseurs de ce répertoire. Ah ! si Krips était encore vivant ! Si Sawallisch ou Haïtink acceptaient de venir travailler avec nous ! »*

Mais dans la *Symphonie* de Franck, dans la suite tirée de la musique de scène que Fauré a composée en 1898 pour les représentations londoniennes de *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck, dans la *Deuxième suite de Daphnis et Chloé* de Ravel, les cordes toulousaines ont cette sensualité, cette légèreté, ces aigus si doux, cette capacité à s'assombrir ensemble en une fraction de seconde.

Leur mérite premier est de former une équipe dont la somme vaut mieux que l'addition des individualités : *« A Paris, ils sont plus forts que nous, mais ils ont moins l'esprit de corps ; une bonne douzaine d'ensembles de musique de chambre issus de l'orchestre jouent régulièrement à Toulouse. »* Et que dire de l'harmonie, sinon qu'elle chante plus irréprochablement encore que celle de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, référence hexagonale en la matière.

A Rio, l'accueil est plus brutal. A peine descendus sur la plage, au pied du Méridien-Copacabana, des musiciens se sont fait rançonner par des costauds qui agissent en plein jour. Les autorités brésiliennes ont d'ailleurs recommandé à l'orchestre de ne pas jouer au Théâtre municipal. La place sur laquelle l'établissement est édifié devait être le soir même envahie par les supporters de Leonel Brizola, que les sondages donnent pour prochain gouverneur. Ici plus qu'ailleurs, la confrontation entre les habitants des favellas et le public huppé des orchestres en tournée peut dégénérer. L'orchestre s'est rabattu sur le petit théâtre du Copacabana Palace, une salle fanée, pour un concert donné sans enthousiasme, devant un parterre d'officiels et de sponsors (2). Acoustique mate, son sans chaleur.

Le public de Rio se serait-il déplacé en masse, comme à Sao-Paulo ? Rien n'est moins sûr. La crise économique y a laminé la vie musicale. Dans les années 30, les plus grands interprètes s'installaient ici pour des semaines. Un répertoire des programmes de concerts donnés au « Municipal » en témoigne : Rubinstein, Novaes, Thibaud, Kreisler, Heifetz, Cortot, Backhaus, Callas, Tebaldi, Casals s'y sont produits, parfois pour d'impressionnantes séries : Rubinstein y a donné treize récitals d'affilée, Novaes douze, Cortot huit. Toscanini, Kleiber, Ormandy, Stokowski y ont dirigé les grandes formations européennes et américaines. Des opéras venaient en tournée montrer leur répertoire.

Aujourd'hui, le pianiste Nelson Freire joue au bénéfice de l'Orchestre symphonique du Brésil pour qu'il ne disparaisse pas. *« Les grands impresarios étrangers ont rayé notre pays de la carte musicale mondiale, les cachets versés ici sont trop faibles ; la venue de l'Orchestre de Toulouse en Amérique latine est un bonheur que nous n'oublierons pas ; le drame est qu'ici le public est tellement sevré qu'il en a perdu l'habitude de venir au concert »*, nous a dit une organisatrice de concerts brésilienne.

Huit jours plus tôt, une foule nombreuse était venue écouter David Bowie. Eclairages mesquins, jeux de scène réduits au minimum : la presse et le public n'ont pas été tendres pour le rocker britannique dont le show a été jugé *« frio como um peixe »* (froid comme un poisson). Le pays qui a inventé la plus riche des musiques populaires, ce pays qui chaque soir danse dans les écoles de samba en attendant un carnaval qu'il a élevé au rang d'institution ne s'en laisse pas compter aussi facilement.

ALAIN LOMPECH

(1) Deutsche Grammophon vient de proposer à Michel Plasson et aux musiciens de Toulouse d'enregistrer une intégrale des symphonies de Milhaud et EMI-Londres un grand programme Berlioz.

(2) Matra, l'un de ces sponsors regroupés au sein de l'Aida, va franchir un nouveau pas dans son aide à l'orchestre en finançant le recrutement de la quinzaine de musiciens qui lui fait défaut et que la mairie refuse à Michel Plasson.

□ **Mort du pianiste Alexandre Zakine.** – Le pianiste d'origine russe Alexandre Zakine, accompagnateur d'Isaac Stern, est mort le vendredi 12 octobre à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Fils d'un violoniste, Zakine entame une carrière de soliste, en 1926 à Berlin avant *d'émigrer* aux Etats-Unis en 1940. Peu de temps après, il rencontre Isaac Stern avec lequel il se produira pendant trente-sept ans. Alexandre Zakine avait également joué avec d'autres artistes de premier plan, comme les violonistes Igor et David Oistrakh et Leonid Kogan, ainsi que le violoncelliste Gregor Piatigorsky.

A écouter

Outre la *Symphonie, Soir de fête* et *Viviane*, de Chausson, l'Orchestre du Capitole et Michel Plasson ont enregistré depuis 1977 pour EMI près de soixante ouvrages de musique *française, dont trente-neuf premières mondiales*. En émergent au tout premier plan *Guercœur*, l'intégrale des quatre symphonies et de la musique symphonique d'Albéric Magnard (7540152 ; 7490802 ; 7473732). *Pådmavati* (7478918) et les *Evocations* (7478872) d'Albert Roussel, la *Troisième symphonie* de Ropartz (7475582, prochainement supprimée du catalogue), la musique de scène composée par Bizet pour *l'Arlésienne* de Daudet (7474602), l'intégrale de la musique d'orchestre de Gabriel Fauré (7479392 ; 7479382) et, tout récemment, un joli disque consacré à quelques raretés de Chabrier avec la participation de la soprano Barbara Hendricks dans *l'Ode à la musique*, de Susan Mentzer dans *la Sulamite, scène lyrique pour mezzo-soprano, voix de femmes et orchestre*, et du corniste Pierre Del Vescovo dans le si poétique *Larghetto pour cor et orchestre* (7540042).

Des interprétations bien enregistrées qui montrent les progrès constants effectués par le chef et son orchestre. A cet égard, la musique de scène de *l'Arlésienne*, jouée en formation réduite, est d'une qualité d'exécution inconnue à Paris.

A. Lo.

AGENDA

LUNDI 15 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Moi, la comtesse (1989), de Peter Popzlatev, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garange (42-78-37-29)

Passages de l'image : Nuit et Brouillard (1955), d'Alain Resnais, Numéro deux (1975), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; l'Image (1923-1925), de Jacques Feyder, Hitler, un film d'Allemagne (1977), de H.-J. Syberberg, 17 h 30 ; Hitler, un film d'Allemagne (1977), de H.-J. Syberberg, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; *14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial, 13e (47-07-28-04)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60)

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e (45-74-93-40)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CRY-BABY (A., v.o.) : *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.f.) : UGC Opéra, *9e (45-74-95-40)*.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, *20e (46-36-10-96)*.

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, *8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, *11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14* Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20)*.

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC *Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé* Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; Studio des* Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE *COMMANDER (Por., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Républic* Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SIXIÈME DOIGT (Fr.-Ivoirien) : *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40)*.

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VOIR L'ÉLÉPHANT (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ARMES DE L'ESPRIT. Film français de Pierre Sauvage : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CASTE CRIMINELLE. Film français de Yolande *Zauberman*, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HENRY & JUNE. (*) Film français *de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publi*cis Saint-Germain*, 6e (42-22-72-80) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LUNG TA. Film français de Marie Jaoul de Poncheville et Franz-Christoph Giercke : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

METROPOLITAN. Film américain de Whit Stillman, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50) ; Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27).

PRÉSUMÉ INNOCENT. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)*.

PROMOTION CANAPÉ. Film français de Didier Kaminka : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar*, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SEX & PERESTROIKA. (*) Film français de François Jouffa et Francis Leroi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George *V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé* Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES GRANDES REPRISES

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CHAIR POUR FRANKENSTEIN (*) (It.) : Cinémathèque française *salle du* Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES DEUX FACES DU DOCTEUR JEKYLL (Brit., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

DOCTOR JERRY AND MISTER LOVE (A., v.f.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30)*.

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du *Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24)*.

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

*LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Cham*pollion, 5e (43-26-84-65).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

L'ETAU, POURQUOI ? JE REVE (MAIS PEUT-ETRE QUE NON). Cité Internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun., mar.), 20 h 30 (10).

LE FOND DE L'AIR EFFRAIE. Caveau de la République (42-78-44-45) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (10).

LA GÉOGRAPHIE DU DÉSIR, THE GEOGRAPHY OF YEARNING. *Théâtre Grévin (42-46-84-47), (dim.* soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 19 h 30 (10).

BRECHT, UNE BIOGRAPHIE. Théâtre de la Main-d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89), 20 h 30 (10).

ROUNDJA LA JEUNE FILLE PLUS BELLE QUE LUNE ET ROSE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-*70-32) (lun.), 18 h 30 ; dim. 18 h 30* et 21 h (10).

SÉANCES. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19). Mercredi, jeudi et vendredi à 20 h 30 (10).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Théâtre de l'Œuvre (48-74-42-52) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 15 h (10).

LES JUSTES. Cinq diamants (45-80-51-31) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (10).

COULISSES. Créteil. Maison des Arts *(49-80-18-88) (dim. soir, lun.*, jeu.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (12).

LES NOUVEAUX DIABLOGUES. Saint-Maur. Théâtre Rond-Point de la *Liberté (48-89-99-10) (dim. soir*, lun.), 21 h ; dim. 15 h (12).

BORIS. Boulogne-Billancourt. Théâtre de Boulogne (46-03-60-44) *(dim. soir, lun.), 20 h 30* ; dim. 15 h 30 (12).

KONTRABAS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19). Samedi 20 h 30 ; dim. 16 h (13).

COMEDIA SIN TITULO. Théâtre national de l'Odéon(43-25-70-32). Samedi et mardi à 21 h (13).

HECUBE, ANDROMAQUE. Théâtre du Temps (43-55-10-88) (dim., lun.) 20 h 30 (16).

ALBERT DUPONTEL. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun.). *20 h 30 (16)*.

L'AZOTE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 22 h 15 (16).

LADY MAI-LIEN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.), 20 h 30 (16).

TROIS PARTOUT. Théâtre des *Variétés (42-33-09-92) (dim. soir*, lun.), 20 h 30 ; samedi 17 h 30 et 21 h ; dimanche 15 h (16).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (42-40-68-66). Le Porche de la deuxième vertu : 18 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (45-89-22-46). La Fausse suivante : 20 h 45.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-*20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les* Bidochons, *histoire d'amour* : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Mélodie de Varsovie : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Journal et Il *était une fois à la gare Un mois de la* Pologne à Paris : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THE SWEENY (46-33-28-12). Marie and Bruce : 20 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Brecht une biographie : 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). *Le Vol nuptial des mouches mâles sous les lustres* : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). La Farce enfantine de la tête du dragon : *20 h 30*.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Pour en finir avec le XXe siècle : 21 h.

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Ensemble Benjamin Britten. 20 h 30, lun. Dir. Nicole Corti-Lyant. Œuvres de Brahms, Bartok, Busseuil.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Rockwell Blake, 19 h, mar., Ténor. Denise Massé (piano). Œuvres de Donizetti, Rossini, Schubert, Liszt.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). P.-M. Nityanandan, 20 h 30, mar. Flûte. Musique de l'Inde.

***CHATELET. THÉATRE MUSICAL* DE PARIS** (40-28-28-40). Elizabeth Vidal. 12 h 45, lun. Soprano, Suzanne Manoff (piano). Œuvres de Debussy, Pfitzner, Strauss, Rodrigo, Obradors.

ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN. 20 h 30, mar. Dir. Pierre Boulez. Elizabeth Laurence (mezzo-soprano). Didier Pateau (hbt). Œuvres de Stravinski, Berio, Ferneyhough, Schoenberg.

ORCHESTRE SINFONIA SACRA. 20 h 30, mar. Maîtrise de l'oratoire du Louvre. Dir. F. Hollard. « Symphonie *n° 9 » de Beethoven. Téléphone location* : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, 20 h 30, *mar.* Dir. René-Pierre Chouteau. La Lyriade, chœur de Versailles. Œuvres de Mozart. Téléphone location : 64-48-37-17.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Kammerensemble de Paris. 18 h 30, mar. Dir. Aldo Brizzi. Œuvres de Prokofiev, Harsanyi, Martinu. Grand auditorium.

Alexander Baillie, Andrew Ball. 22 h 30, mar. Cello, piano. Œuvres de Tansman, Lajtha, Mihalovici, Markevitch, Martinu, Lazar, Stravinski. Grand auditorium.

Quatuor Kocian, Radoslav Kvapil. 20 h 30, mar. Cordes, piano. Œuvres de Harsanyi, Martinu. Grand auditorium.

MUSÉE D'ORSAY. Annick Chartreux ou le Trio d'Orsay. 16 h, dim. Piano ou piano, violon, cello. Café-concert.

OPÉRA DE LA BASTILLE (40-01-16-16). Orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h 30, mar. Dir. Marek Janowski, Kyung Wha Chung (violon). Œuvres de Dutilleux, Bartok, Schumann.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). London Baroque. *20 h 30*, lun. Dir. *Charles Medlan*. Œuvres de Blow, Lully.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Melos Quartett, 20 h 30, lun. Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Schumann.

Orchestre Pierre Menet, 20 h 30, mar. « Concertos pour piano nos 2, 3 et 4 » de Bach.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 OCTOBRE

« Art nouveau, au Musée d'Orsay », 13 heures, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« Le village de Charonne restauré, *la curieuse église Saint-Germain* », 14 h 30, métro Alexandre-Dumas (Paris livre d'histoire).

« Hôtels célèbres du Marais sud », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais *(Lutèce visites)*.

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, sortie métro Père-Lachaise (D. Fleuriot).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux. Etude d'un vitrail », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, devant les grilles (E. Romann).

« La sculpture de Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne, entrée (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie *métro* Saint-Paul (Résurrection du *passé*).

« Mme de Sévigné et son temps », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, *métro Pont-Marie* (M. Banassat).

« La cathédrale russe. La religion orthodoxe et mille ans de christianisme en Russie », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« La Sorbonne. Histoire de l'université », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Au Marais : caves de l'ancien *hôtel des abbés d'Ourscamp*, chapelle des Visitandines et maison de Marie Touchet », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-Saint-Protais (Paris et son histoire).

« L'Arche de la Défense et son quartier », *14 h 30, sortie L du RER* Défense (Approche de l'art).

« Le village de Passy », 15 heures, en haut du métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

55, *rue des Francs-Bourgeois*, 14 heures : « Mozart dans le mouvement artistique parisien de son temps », par S. Dulac (Crédit municipal de Paris et d'Ile-de-France).

30, avenue George-V, 14 heures : *Kailash, la montagna sacra*, film de P. Brunatto (en italien) ; 16 heures : « Tibet d'hier », avec H. Harrer et Y. Gyatso. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 16 heures : « Spiritualité et sexualité : incompatibilité ? », avec S. Belleud (Usfipes).

92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Cycle « Les deux Allemagnes » : 1. Les grandes routes culturelles au fil des fleuves » (Paris et son histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 18 heures : « *Initiation à l'astronomie* » (entrée gratuite).

Ministère de la recherche, 1, rue Descartes, 20 h 30 : « Terre : planète des équilibres », par G. Mégie (Association française d'astronomie).

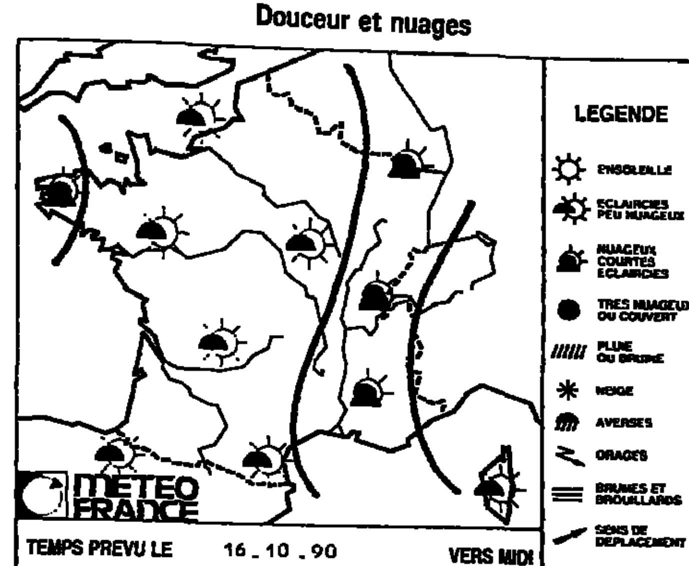
هكذا من الاصل

AGENDA

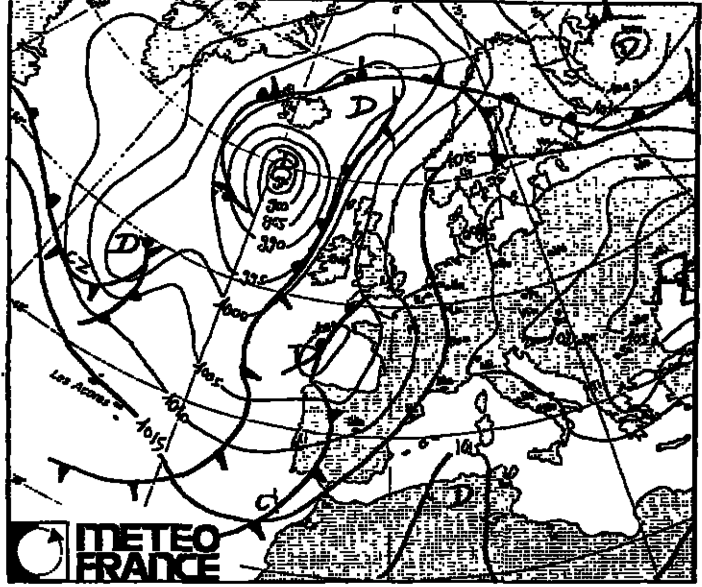
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 16 octobre 1990

Douceur et nuages



SITUATION LE 15 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Mercredi : un temps d'automne. – Mercredi sera une journée plus conforme à la saison. En effet, on *retrouvera des températures un peu* plus fraîches bien que encore supérieures aux moyennes saisonnières. De plus, le temps se dégradera à nouveau. Le matin, il pleuvra sur l'ensemble des régions de l'Ouest, et les vents de sud-ouest souffleront jusqu'à 70 km/h. L'après-midi, de timides éclaircies feront leur retour, mais elles ne feront pas oublier les nombreux passages nuageux parfois accompagnées d'averses.

Des Pyrénées et du Languedoc-Roussillon au Massif-Central et au Nord, la matinée sera déjà très nuageuse. Dans l'après-midi, les pluies s'étendront à toutes ces régions. Quelques orages sont mêmes possibles dans le Sud-Ouest et le Massif-Central.

Des orages éclateront également, *mais le matin, sur l'extrême Sud-Est* et la Corse.

Sur les autres régions, le Nord-Est et le Centre-Est, ce sera une journée d'accalmie avec toujours un ciel chargé que les rayons du soleil parviendront, de temps en temps, à percer.

Au lever du jour, les températures seront comprises entre 7 et 10 degrés dans le Nord-Est, 12 et 15 degrés dans le Sud-Est, 9 et 12 degrés ailleurs.

Les températures de l'après-midi atteindront 17 à 20 degrés sur la moitié Nord et 20 à 25 degrés sur la moitié Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-10-90 à 6 heures TU et le 15-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	27	20	N
BORDEAUX	25	18	N
BOURGES	25	16	C
BREST	19	16	P
CAEN	21	15	C
CHERBOURG	19	15	C
CLERMONT-FER.	25	16	C
DIJON	26	10	N
GRENOBLESM-H	25	11	N
LILLE	21	14	C
LIMOGES	23	16	C
LYON	26	15	N
MARSEILLE-MAR.	25	17	N
NANCY	25	10	N
NANTES	25	19	C
NICE	24	18	N
PARIS-MONTS	24	16	C
PAU	26	16	N
PERPIGNAN	22	17	C
RENNES	23	18	C
ST-ETIENNE	26	15	N
STRASBOURG	25	9	B
TOURS	25	16	C
TOULOUSE	25	18	C
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER			
ALGER	28	20	C
AMSTERDAM	22	13	D
ATHÈNES	24	16	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	23	16	C
BELGRADE	24	11	D
BERLIN	23	11	D
BRUXELLES	23	16	D
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	16	8	B
DAKAR	33	27	D
DELHI	32	19	D
DJERBA	31	23	N
GENÈVE	21	9	C
HONGKONG	28	25	P
ISTANBUL	20	14	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	21	15	A
LONDRES	22	14	C
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	21	13	N
MADRID	25	16	C
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	25	13	B
MONTRÉAL	16	9	N
MOSCOU	10	5	C
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	26	21	D
OSLO	12	11	C
PALMA-DE-MAJ.	27	15	N
PÉKIN	25	11	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	29	16	D
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	10	9	C
SYDNEY	19	11	D
TOKYO	25	21	A
TUNIS	34	20	N
VARSOVIE	30	6	D
VENISE	24	14	D
VIENNE	20	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 15 octobre

TF 1

20.35 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec Arnold Schwarzenegger, le Pr Thank Hoang Xuang, Michel Loeb, Jean Poiret, Pierre Mondy, Eddy Mitchell, Bananarama, Patricia Kaas, Patrick Sébastien, Johnny Jill, Gilbert Montagné...
22.35 Magazine : La vie de famille.
J'ai deux pères, j'ai deux mères.
23.35 ► Magazine : Va y avoir du sport.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 Série : Intrigues.
1.15 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale, en direct d'Antibes.
22.00 ► Magazine : Les années 90.
Que deviendront-ils ? De Michel Fresnel. *Septième rendez-vous avec les élèves du lycée Paul-Valéry, âgés aujourd'hui de dix-huit ou dix-neuf ans.*
23.00 Journal et Météo.
23.20 Feuilleton : Sang et honneur
(dernier épisode).
0.15 Documentaire : Des autos et des hommes.
1936-1940 : La fin d'une époque, d'Henri de Turenne et André Barret.

FR 3

20.40 Cinéma : La décade prodigieuse. ■■
Film français de Claude Chabrol (1971). Avec Marlène Jobert, Orson Welles.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Océaniques.
Le Louvre, du donjon à la pyramide, de Pierre-André Boutang et Jacques Meny ; L'aube des peuples, de Dominique Rabourdin.
0.35 Musique : Carnet de notes.
Sonate nº 3 en ré mineur op. 108, de Brahms.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Defense play. ■
Film américain de Monte Markham (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La salle de bain. ■
Film français de John M. Lvoff (1988). Avec Tom Novembre, Gunila Karlzen, Jin Stanislav.
23.35 Cinéma : Ratboy. ■■
Film américain de Sondra Locke (1986).
1.15 Cinéma : Le vicomte de Bragelonne. □
Film franco-italien de Fernando Cerchio (1954). Avec Georges Marchal, Jacques Dumesnil, Dawn Adams.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le destructeur.
De Michael Chapman.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.20 Rallye des Pharaons.
23.30 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les enquêtes du commissaire Maigret (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : Week-end à Zuydcoote. ■■
Film français d'Henri Verneuil (1964). Avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Spaak, Georges Géret.
22.40 Série : Brigade de nuit.
23.30 Magazine : Vénus.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Jazz 6.
De Philippe Adler.
0.45 Musique : Boulevard des clips
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Cinéma : Paris vu par... ■■ Film français à sketches, de Jean Rouch, Claude Chabrol, Jean Douchet, Eric Rohmer (1965).
22.30 Courts métrages.
23.00 Documentaire : Claude Berri rencontre Ernst Beyeler.
23.50 Documentaire : Philippe Favier.
De Philippe Simon.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
Adolphe Sax et ses enfants.
20.30 Le grand débat.
L'université pour quoi faire ?
21.30 Dramatique.
Béatitude, de Mikhaïl Boulgakov (2ᵉ partie).
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Haiku.
20.30 Concert (en direct du Musikvereinssaal de Vienne) : L'Evangile éternel, cantate pour soprano, ténor, chœur et orchestre, de Janacek ; Double concerto pour 2 orchestres à cordes, piano et timbales, de Martinu ; Te Deum pour soprano, basse, chœur et orchestre op. 103, de Dvorak, par le chœur et l'orchestre symphonique de la radio autrichienne, le chœur Arnold Schoenberg de Vienne, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Luba Orgonasova, soprano, Denes Gulyas, ténor, Jaako Ryhanen, basse, Rainer Keuschnig, piano.
23.07 Poussières d'étoiles. Symphonie nº 6, de Langgard ; Antigone, de Traetta.

Mardi 16 octobre

TF 1

16.00 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Saint-Cloud.
16.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : L'étudiante. □
Film français de Claude Pinoteau (1988). Avec Sophie Marceau, Vincent Lindon, Elisabeth Vitali.
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean Piat.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit. Reportages (rediff.).

A 2

14.35 Téléfilm : La face de l'ogre.
De Bernard Giraudeau, avec Anny Duperey, Pierre Vaneck (rediff.).
16.05 Feuilleton : Des grives aux loups
(1ᵉʳ épisode, rediff.).
17.00 Magazine : Giga.
Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte.
Gabrielle Chanel (2ᵉ partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Divertissement : Drôles de têtes.
19.00 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.40 ► Les dossiers de l'écran : Virus. ■
Film japonais de Kinji Fukasaku (1980). Avec Sonny Chiba, Chuck Connors, Stephanie Faulkner.
22.10 Débat : L'arsenal de la IIIᵉ guerre mondiale.
Animé par Alain Jérôme. Avec Henri-Hubert Mollaret, épidémiologiste à l'Institut Pasteur, Pierre Ricaud, spécialiste des armes nucléaires, biologiques et chimiques, le général Etienne Copel, François Heisbourg, directeur de l'Institut des études stratégiques de Londres, Pierre Lellouche, professeur à Sciences-Politiques, Pierre Marion, ancien directeur de la DGSE.
23.30 Journal et Météo.

FR 3

15.05 Feuilleton : L'or et le papier
(21ᵉ épisode).
15.50 Variétés : Bons baisers de Francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Téléfilm : La tendresse de l'araignée.
De Paul Vecchiali, avec Bernadette Lafont..
22.15 Journal et Météo.
22.35 Télévision régionale.
23.15 Documentaire : Traverses.
Grand reporter, ou l'honneur du journaliste (rediff.).
0.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.00 Magazine : Mon zénith à moi (rediff.).
15.55 Cinéma : Nashville lady. ■■
Film américain de Michael Apted (1980).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : David Hallyday.
20.30 Cinéma : Les sorcières d'Eastwick. ■■
Film américain de George Miller (1987).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Double détente. ■
Film américain de Walter Hill (1988) (v.o.).
0.10 Cinéma : Le choix du destin. ■■
Film néerlandais de Paul Verhoeven (1977).
2.05 Documentaire : Arnold Schwarzenegger, portrait d'un séducteur.
De Mara Villiers.

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le cercle rouge. ■■
Film français de Jean-Pierre Melville (1970). Avec Alain Delon, Bourvil, Yves Montand.
23.05 Magazine : Goool.
De Pierre Cangioni.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rallye des Pharaons.
0.20 Les enquêtes du commissaire Maigret (rediff.).
1.50 Janique Aimée (rediff.).

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène.
Emission présentée par Fatine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
Présenté par Laurent Petitguillaume.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : On ne joue pas avec le feu.
22.15 Téléfilm : Un jumeau de trop.
De Peter Rowe, avec Grant Goodeve, Robin Mattson. *Suspense.*
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Magazine : Ciné 6.
0.15 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (25).
16.00 Documentaire : Le drapeau en briques. De Saoullous Berginis.
16.35 Documentaire : Elégie soviétique (Boris Eltsine).
17.00 Téléfilm : Book of days.
De Meredith Monk.
18.15 Court métrage : Fin de série.
De Philippe Harel.
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : Chants sacrés du bassin méditerranéen.
De Sonia Cantalapiédra.
20.00 Documentaire : Clairière à Paris.
De Jean-Claude Dusseau et Catherine Plantrou.
20.45 Court métrage : Le tour d'essai.
De Franz Winzentsen.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Août.
De Jorge Silva Melo.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
Médecine-mutations.
21.30 Vivre vite. Avec Paul Virilio, philosophe.
22.40 Les nuits magnétiques.
Paysages de l'Aube.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'Opéra Bastille) : *Métaboles, de Dutilleux ; Concerto pour violon et orchestre nº 2*, de Bartok ; Symphonie nº 2 en ut majeur op. 61, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Kyung-Wha Chung, violon.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 14 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,7	7/7 16,3	Pub 11,8	Act. région. 9,6	Sauf votre... 2,2	Enfer devoir 7,3	Pub 3,2
19 h 45	56,0	7/7 18,4	Maguy 20,7	19-20 info 7,8	Flash 2,2	Journal 3,8	Fam. Remdam 2,7
20 h 16	68,5	Journal 24,6	Journal 20,4	Benny Hill 10,4	Ça cartoon 5,4	Journal 4,2	Madame... 4,1
20 h 55	70,4	Gendarme... 19,4	Ça sent... 22,0	7 merveilles... 8,3	Sans pitié 5,3	Top Gun 17,7	Vampires... 2,2
22 h 8	64,6	Gendarme... 18,8	Ça sent... 22,5	Le divan 3,1	Sans pitié 5,0	Top Gun 16,7	Vampires... 2,3
22 h 44	26,2	Jeune... 10,4	Musique... 2,7	Club des trois 1,0	Equipe... 2,4	Pub 6,3	Brig. mond. 3,4

Forum Atari, 18 au 21 octobre CNIT Paris La Défense.

NE RATEZ PAS CETTE STATION DESCENDEZ AU FORUM ATARI.

Station graphique Atari TT.

32 Bits. 32 MHz.
8 Mo de RAM.
Disque dur 48 Mo
22 000 F HT*.

Oui, rendez-vous au Forum Atari pour découvrir la dernière merveille qui vient juste de tomber du ciel... l'Atari TT, la nouvelle Station Graphique 32 bits, 32 MHz, 8 Mo de RAM à 22 000 F* HT!

Puissance, rapidité... prix. Dans la droite ligne de la philosophie Atari, la Station Graphique Atari TT est faite pour toutes vos applications qui exigent beaucoup de puissance et de rapidité de traitement, telles que CAO/DAO, PAO, calcul scientifique, gestion en réseau, etc. Cet aspect se trouve encore renforcé du fait que le TT est totalement ouvert aux standards du marché grâce à son bus VME et à son interface SCSI.

Convivialité. Très sophistiquée au plan technologique, la nouvelle Station Graphique Atari TT est d'une remarquable simplicité d'emploi grâce au célèbre GEM qui a beaucoup contribué à la réputation de grande convivialité de la gamme ST. Le surcroît de puissance disponible sur le TT a rendu possible de nombreuses améliorations qui rendent encore plus intuitive l'utilisation de l'ordinateur à l'aide de la souris et des menus déroulants.

Compatibilité. Les concepteurs de Station Graphique Atari TT l'ont doté d'une compatibilité ascendante avec la gamme Mega ST. Tous les logiciels de l'importante logithèque professionnelle du Mega ST fonctionnent sur TT. Bien entendu, ils tournent 4 à 10 fois plus vite selon les programmes. Par ailleurs, la lecture et l'écriture de disquettes 3 pouces 1/2 provenant du monde MS/DOS offre de très nombreuses possibilités d'échanges de données entre systèmes. Bientôt l'Atari TT sera disponible en version Unix (system V, version 4 d'Unisoft).

La Station Graphique Atari TT est visible, pour la première fois en France, au Forum Atari. De nombreuses démonstrations vous attendent. Le Forum Atari c'est à La Défense, une station à ne pas manquer pour devenir un dieu du business...

Principales spécifications "en standard". 68030 à 32 MHz. 68882 à 32 MHz. 8 Mo de RAM. Disque dur 48 Mo, 28 ms. Lecteur 3 pouces 1/2, 720 Ko double face. 6 modes graphiques. Palette 4096 couleurs. Extension bus VME. 3 canaux DMA pour: interface SCSI – interface ACSI – interface réseau local (locatalk). 2 ports série synchrones. 2 ports série asynchrones RS232. 1 port parallèle Centronics. 2 prises MIDI (In + Out/Thru). 2 prises audio stéréo RCA.

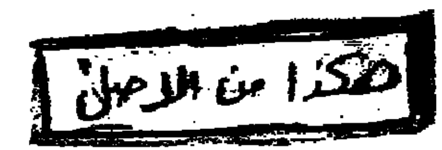
*Prix public conseillé au 15/10/90.

Atari Business - 79, avenue Louis-Roche 92238 Gennevilliers Cedex - Tél. 40 85 31 31 - Minitel 36 16 code Atari.



ATARI BUSINESS

AVEC ATARI, ON EST TOUS DES DIEUX.



BILLET

Suez fin de crise ?

Suez a un nouveau patron. Ses grands actionnaires ont décidé à l'unanimité, vendredi 12 octobre, le remplacement de M. Renaud de La Genière, démissionnaire, par l'un des directeurs généraux de la compagnie, M. Gérard Worms (*le Monde* daté 14-15 octobre). La succession a été rondement menée. Comment interpréter cette rapidité ? Que va-t-il se passer désormais ? Deux hypothèses peuvent être émises.

Premier scénario : la succession de Suez a été très rapidement organisée parce que les grands actionnaires de la compagnie, conscients de leur responsabilité vis-à-vis du groupe et des petits porteurs, n'ont pas voulu éterniser des querelles intestines. Raisonnablement, ils ont élu M. Worms à la présidence, parce qu'il est le mieux à même de pacifier le management, de mettre fin aux velléités d'indépendance de la Société générale de Belgique, et d'assurer l'emprise de la compagnie sur le groupe d'assurances Victoire.

Autre hypothèse : la crise ne fait réellement que commencer. Aucun « clan » n'a été capable d'imposer son candidat : l'ensemble Lyonnaise des eaux-Crédit agricole-Salins du Midi soutenait le président d'Indosuez, M. Antoine Jeancourt-Galignani ; l'UAP-Elf-Saint-Gobain, auxquels s'est joint M. Etienne Davignon, le patron de la Société générale de Belgique, auraient préféré M. Patrick Ponsolle, l'un des autres directeurs généraux de la compagnie. Le conseil d'administration a finalement choisi un tiers en la personne de M. Worms, directeur général. Ce dernier n'a pas d'ennemi et passe pour un fin diplomate.

En se portant sur M. Worms, les actionnaires de Suez ont-ils agi dans l'intérêt de la compagnie financière ou pour leur propre compte ? Nul n'ignore que l'UAP n'entend pas rester collée dans Victoire avec un pouvoir quasi nul. Nul n'ignore non plus que la Société générale de Belgique aspire à voir Suez redescendre au-dessous de 51 %. M. Carlo De Benedetti, qui a soutenu M. Worms, entend également que son candidat l'aide à se dégager de la Générale de Belgique.

Bref, les actionnaires de Suez ne vont-ils pas commencer dès aujourd'hui à présenter, chacun de son côté, la note à celui qu'ils ont fait roi ? Si tel devait être le cas, M. Worms se trouverait alors devant un dilemme : rester fidèle à ses supporters et rendre service à chacun d'eux à la première occasion ou bien jouer les « traîtres » et faire passer les intérêts du groupe (et ceux des petits actionnaires) avant ceux des grands actionnaires ?

Y. M.

La hausse de la monnaie japonaise

Le dollar à son plus bas niveau vis-à-vis du yen depuis dix-huit mois

Bien que le gouverneur de la Banque du Japon, M. Mieno, se soit déclaré la semaine dernière préoccupé par une valorisation trop rapide du yen par rapport au dollar, les milieux financiers et industriels ne voient en général dans le renforcement de la monnaie japonaise qu'un retour à une situation jugée « normale » après la chute relative enregistrée depuis le début de l'année. Le renchérissement du yen par rapport au dollar s'est poursuivi lundi 15 octobre à Tokyo. La devise américaine a perdu 1,15 yen, terminant à 128,15 yens pour 1 dollar, son plus bas niveau depuis dix-huit mois.

TOKYO

de notre correspondant

Encore cotée au début d'octobre entre 137 et 138 yens pour un dollar, la monnaie japonaise a gagné plus de sept yens en une semaine et plus de vingt-cinq yens en deux mois, (+ 20 %) pour franchir le seuil des 130 yens pour un dollar. Lundi 15 octobre, le billet vert terminait la journée à 128,15 yens.

Soulignant les effets bénéfiques du renchérissement du yen sur la stabilisation des prix intérieurs, les instituts de recherches économiques estiment que la récente hausse de la monnaie nippone pourrait réduire de moitié le renchérissement de la facture pétrolière. Beaucoup d'opérateurs sur le marché des changes estiment que le mouvement de revalorisation du yen devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, n'excluant pas la possibilité de voir le yen dépasser son record historique (120,45 yens pour un dollar) enregistré le 4 janvier 1988. Il resterait néanmoins encore sous-évalué de plus de 15 % par rapport aux monnaies de la CEE, ce qui irrite fort les industriels européens.

On note dans les milieux financiers que, comparé aux monnaies européennes, le yen etait en retard dans son redressement vis-à-vis du dollar, et que la monnaie nippone avait enregistré une baisse « anormale » depuis le début de l'année. La chute du yen en avril (époque où sa cotation était allée jusqu'à 160 yens pour un dollar) avait inquiété les autorités qui étaient intervenues massivement sur le marché des changes. En mai, le gouverneur de la banque du Japon estimait que le cours du yen ne reflétait pas les données fondamentales de l'économie.

A la suite des accords de Plaza en 1985, le yen s'était fortement apprécié avant de glisser progressivement par rapport aux autres monnaies. Ces mouvements n'ont pas affecté l'économie nippone qui, s'appuyant essentiellement désormais sur la demande intérieure, est entrée début octobre dans son quarante-septième mois d'expansion continue. Les industriels japonais ont relevé avec succès le défi de l'appréciation de leur monnaie entre 1985-1986 en prenant des mesures drastiques de rationalisation de la production et de délocalisation. A moins d'une hausse spectaculaire, les entreprises semblent aujourd'hui suffisamment résistantes pour faire face à une nouvelle valorisation du yen.

En ce qui concerne les importations, et en particulier celles de pétrole, le renchérissement du yen, non seulement allège la facture énergétique, mais dissipe momentanément les craintes d'inflation importée : selon des estimations de la Banque centrale, une augmentation de 1 dollar du baril de brut se traduit par 0,1 % d'augmentation des prix de gros. Alors que l'on s'attendait à une hausse de 5 à 6 yens du prix de gros du litre d'essence, celui-ci n'augmentera, à partir de ce lundi 15 octobre, que de 4 yens.

L'abandon des bons du Trésor américains

En revanche, le renforcement du yen, conjugué à la diminution de l'excédent de la balance des paiements, la crise du Golfe, la détérioration de la situation économique aux Etats-Unis et une forte demande de monnaie au Japon même devraient inciter les investisseurs institutionnels à se détourner davantage des actifs américains, notamment des bons du Trésor, et au contraire à s'en dessaisir pour les réinvestir dans l'archipel.

Au cours des huit premiers mois, les sorties de capitaux nippons destinés à l'acquisition d'actions ou de bons d'Etat ont diminué de moitié par rapport à la même période de 1989, passant de 66,2 milliards de dollars à 31,2 milliards. Une tendance particulièrement nette en ce qui concerne les bons du Trésor américains : au cours des six premiers mois, pour la première fois depuis 1982, les Japonais ont vendu plus de bons d'Etat américains qu'il n'en ont acheté (8,9 milliards). Or, par leurs achats, les Japonais financent de 20 à 30 % du déficit budgétaire des Etats-Unis. En revanche, les investissements directs à l'étranger se maintiennent et même progressent légèrement, atteignant 38,1 milliards de dollars pour les sept premiers mois de l'année alors qu'ils n'avaient pas dépassé 32,1 milliards en 1989.

PHILIPPE PONS

Le débat sur le plan de réforme économique est de nouveau reporté en URSS

Le président du Parlement soviétique, M. Anatoli Loukianov, a annoncé lundi 15 octobre aux députés que le plan de réforme économique (dont l'élaboration ultime avait été placée au début du mois sous la responsabilité directe de M. Mikhaïl Gorbatchev) ne serait pas discuté par le Soviet suprême comme prévu ce jour-là, mais en fin de semaine.

Un cadre général

Cet énième report depuis des mois a été précédé samedi d'une réunion des représentants de onze des quinze républiques soviétiques autour du président Gorbatchev. Ils sont convenus, selon Tass, de « *laisser une large indépendance aux Républiques pour choisir les voies spécifiques et les moyens d'appliquer la transition vers une économie de marché efficace* ». Les représentants des trois républiques baltes et de la Géorgie étaient absents.

En tout état de cause, la « synthèse », que les conseillers du président soviétique élaborent entre divers plans plus ou moins radicaux et centralisateurs, ne sera donc plus qu'un cadre général et indicatif, alors que le Parlement russe a déjà opté pour le plan radical, dit des « 500 jours ». Un plan que ses auteurs disent d'ailleurs dépassé par les mesures inflationnistes prises par le gouvernement central à la suite de certains gouvernements républicains et par M. Gorbatchev dans un de ses derniers « oukazes » (relatif à la semi-liberté des prix contractuels), alors que les « 500 jours » devaient commencer par un assainissement financier.

ÉNERGIE

Si les Occidentaux ne puisent pas dans leurs stocks

L'OPEP redoute une pénurie de brut au cours du quatrième trimestre

Le secrétaire général de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), l'Indonésien M. Subroto, prévoit un déficit pétrolier de près de 1,8 million de barils-jour au cours du dernier trimestre de 1990, a indiqué le 14 octobre l'agence indonésienne Antara.

Les pays producteurs ont déjà fait le maximum pour éviter une pénurie de pétrole, a affirmé M. Subroto, cité par Antara. « *C'est au tour des pays consommateurs d'agir* », a-t-il précisé en faisant allusion en particulier aux pays occidentaux qui détiennent, selon lui, des stocks estimés à 5 milliards de barils. « *Les pays consommateurs ne semblent pas pressés d'utiliser leurs stocks malgré la pénurie* » – a-t-il ajouté.

M. Subroto doit participer à un séminaire international sur le pétrole, qui se tient en Indonésie avec la participation du président de l'OPEP, M. Sadek Boussena (Algérie) et les ministres du pétrole d'Indonésie, du Nigéria et du Venezuela.

Grâce à la sécheresse

De très belles vendanges avec des prix qui devraient rester sages

Le malheur des uns fait le bonheur des autres : si les éleveurs pleurent, les viticulteurs rient, car la sécheresse, en 1990 comme en 1989, a concentré les sucres dans les raisins et évité toute attaque de la redoutable pourriture grise. *Pour faire du bon vin, dit-on, la vigne doit souffrir* ; cette année, elle a été servie. Mais elle a tout de même bénéficié à point nommé des quelques pluies ou orages qui se sont succédé depuis le mois d'août et qui n'ont causé aucun dommage, bien au contraire. Les vignerons vont ainsi obtenir en 1990 une troisième grande récolte – après celles de 1988 et 1989, – qui sera très probablement un bon ou un grand millésime.

Les prix de vente, après leur flambée de l'an dernier, devraient, en toute logique, rester inchangés en raison d'un environnement tout à fait incertain (crise du Golfe oblige) et, parfois, franchement mauvais. Ainsi, le marché américain des vins importés est devenu tout à fait détestable, à la suite d'une dépréciation du dollar frôlant 25 % en un an et du net ralentissement de l'économie des Etats-Unis.

En Bourgogne, les vendanges, qui ont commencé le 17 septembre, se sont terminées avec des conditions météorologiques tout à fait favorables – peu ou pas de pluie – et des degrés d'alcool potentiels très suffisants, au point que la chaptalisation (addition légale de sucre dans les moûts) sera très peu nécessaire. Le volume des vins blancs s'annonce important, plus important que celui des rouges, mais de très bonne qualité en ce qui les concerne. Signe prémonitoire : le prix du kilo de raisin, qui avait fortement monté l'an dernier, a chuté de 20 % cette année, pour retrouver son niveau de 1988. Ce n'est pas le cas dans le Beaujolais où, en dépit d'une récolte relativement abondante (+ 10 %), grâce à de providentielles pluies en août, les vignerons réclament une nouvelle hausse de prix, de 5 % à 10 %. L'an dernier, ils avaient fait éclater l'accord interprofessionnel en majorant de 30 % à 35 % le prix de la barrique. Cette année, les négociants résistent et menacent de laisser le marché livré à lui-même en cas de hausse.

En Champagne aussi

Dans le Bordelais, les vendanges, entamées le 22 septembre, sont terminées, avec, là aussi, un raisin en très bon état et une excellente concentration des moûts. Dans le Sauternais, la récolte a été absolument exceptionnelle, dans tous les sens du terme. La pourriture noble (botrytis), absolument indispensable au vignoble, s'est installée dès la fin août à une rapidité telle que la récolte, étalée sur septembre, était aux trois quarts achevée à la fin du mois. L'an dernier, il avait fallu attendre novembre. Les grains étaient tellement sucrés que les degrés d'alcool potentiels ont pu atteindre 26° à 30° pour un maximum légal de 16° : du jamais vu depuis les années 1928 et 1929, des problèmes à prévoir pour certaines vinifications et, probablement, le millésime du demi-siècle. Quant aux prix, en hausse de 15 % à 20 % l'an dernier pour les grands crus, ils devraient logiquement, eux aussi, se stabiliser.

En Champagne, les vendanges, commencées le 11 septembre, se sont achevées dans d'excellentes conditions, avec, là aussi, une forte concentration des sucres (+ 11° d'alcool potentiels), gage d'un très beau millésime, comme en 1959 et en 1964. Une bonne surprise a été enregistrée avec une quantité égale à celle de l'an dernier (275 millions de bouteilles), en dépit d'un gel partiel et d'une fructification irrégulière. En revanche, les prix vont bondir à la suite, on le sait, du non-renouvellement de l'accord entre maisons de champagne et viticulteurs, qui a rendu au marché sa liberté et entraîné une majoration de 30 % du prix du kilo de raisin. Cette augmentation va être immédiatement répercutée sur les ventes dans les prochains mois, avant et après les fêtes, jusqu'à ce qu'une baisse de la consommation ou une récolte surabondante ne ramène tout le monde à la raison.

FRANÇOIS RENARD

Pernod-Ricard revend le champagne Besserat de Bellefon

Le groupe Pernod-Ricard a revendu à la société Soparadis le champagne Besserat de Bellefon, acheté en 1959 par Cusenier aux frères Besserat en mal de trésorerie, et tombé dans le giron de Pernod-Ricard par l'absorption de Cusenier en 1976. Fondée en 1843, la maison Besserat de Bellefon se situe parmi les dix premiers producteurs de champagne, avec des ventes annuelles de deux millions trois cent mille bouteilles (un peu moins de 1 % de la production totale), un chiffre d'affaires de 158 millions de francs en 1989 et un bénéfice de 11 millions de francs avant impôts.

Elle ne possède pas de vignobleS, sauf 10 hectares loués à long terme, mais détient un stock de sept millions et demi de bouteilles, très prisé à l'heure actuelle après la hausse de 30 % du prix du raisin il y a trois semaines. Cette particularité situe le montant de la cession au-dessus de 500 millions de francs. Dans ces conditions, les acheteurs étaient nombreux, notamment de grands groupes de champagne à la recherche de stocks. Pour des raisons faciles à comprendre, Pernod-Ricard n'a pas voulu traiter avec ces groupes, préférant Soparadis, holding familiale présidée par M. François d'Aulan.

Cette famille, en octobre 1988, avait cédé au groupe Rémy Martin, pour près de 600 millions de francs, le contrôle (56 %) de la maison de champagne Piper Heidsieck. Elle revient donc à ses anciennes activités, à la faveur d'une opération qui prend le contre-pied de la tendance actuelle : l'absorption des petits par les gros. Cette fois-ci, c'est le contraire.

F. R.

INSOLITE

Les Français spéculent

Qui sont les « *spéculateurs* », cette race honnie qui, depuis le début du mois d'août, a fait grimper les cours du pétrole en multipliant les achats de précaution ? Les compagnies ? Les traders ? Les « *dentistes de New-York* », qui sont aux marchés à terme du pétrole ce que les fameux « *petits porteurs* » sont à la Bourse de Paris ?

Les statistiques mensuelles du ministère de l'industrie révèlent une autre race de spéculateurs : les Français moyens. En août, juste après l'invasion irakienne, les achats de produits pétroliers, et notamment de fioul domestique, ont bondi de 5,3 % et 5,6 % respectivement, « *ce qui s'explique*, écrit l'administration, *par le comportement de stockage des consommateurs* ». Soupçon confirmé par un autre chiffre : le taux de remplissage des cuves, qui a atteint fin août 63,5 %, soit un niveau supérieur de plus de 6 % à celui observé les années précédentes...

ÉTRANGER

L'Inde augmente de 25 % le prix des produits pétroliers

NEW-DELHI

de notre correspondant

Durement touchée par les conséquences de la crise du Golfe, (*le Monde* du 20 septembre), l'Inde vient de prendre des mesures pour limiter à la fois ses importations et la consommation domestique. Le gouvernement a annoncé, dimanche 14 octobre, une augmentation de 25 % sur la plupart des prix des produits pétroliers, à l'exception de ceux du gaz domestique.

A Delhi, l'essence passe ainsi de 9,84 roupies à 12,23 roupies le litre (d'environ 3,17 à 3,94 francs). Le gouvernement a indiqué que cette surcharge était temporaire.

Réduction des approvisionnements

Les autorités indiennes ont chiffré à environ 50 milliards de roupies (2,9 milliards de dollars) au cours des douze prochains mois, le montant de la facture pétrolière supplémentaire que représente l'arrêt des livraisons en provenance de l'Irak et du Koweït : l'Inde est ainsi obligée de solliciter d'autres pays producteurs, lesquels exigent d'être payés en devises. Cette évaluation a été établie sur la base d'un prix du baril de brut à 25 dollars, ce qui laisse supposer que la facture totale pourrait dépasser 70 milliards de roupies, et que des mesures d'économie supplémentaires ne peuvent être écartées.

Cette brusque augmentation des produits pétroliers est une conséquence directe de la décision, annoncée vendredi par le ministère des finances, d'imposer une réduction de 15 % des approvisionnements à tous les secteurs de l'économie indienne, à l'exception du ministère de la défense. Le gouvernement s'engage, d'autre part, à réduire de 25 % la consommation de produits pétroliers du secteur public.

LAURENT ZECCHINI

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Au colloque du Creusot

La SNCF propose la création d'observatoires régionaux chargés de mesurer l'impact du TGV

Tout le monde, et la SNCF la première, admet que le TGV n'est pas insoupçonnable. C'est là un des principaux enseignements du colloque qui a eu lieu les 11 et 12 octobre au Creusot-Montceau-les-Mines sur « les villes-TGV ». (Voir notre dossier spécial dans *le Monde* daté 7-8 octobre.) La SNCF propose de participer à la création d'observatoires régionaux chargés de mesure l'impact du train à grande vitesse.

LE CREUSOT

de notre envoyé spécial

Il ne serait ni juste – ni patriotique – de contester au TGV et aux ingénieurs qui l'ont conçu et réalisé ses qualités cardinales : fleuron de la technologie, machine à gagner du temps, levier du développement économique, puissant outil de réaménagement du territoire et de réorganisation urbaine. Mais c'est sur ce dernier chapitre précisément que le TGV d'aujourd'hui et surtout les réseaux de demain à travers la France et l'Europe provoquent autant de craintes que d'espoirs.

Par une sorte de manichéisme géographique, il existera dans quinze ans les villes et les régions irriguées par cette sorte d'avion qui roule au ras du sol et qui est moins polluant, et de l'autre côté, le syndicat des laissés-pour-compte. Le colloque organisé par la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines que préside le député socialiste de Saône-et-Loire, M. André Billardon, a bien montré les risques de voir se dessiner à l'avenir une France à deux vitesses, des villes de première et de seconde classe et des régions, voire des Français de deuxième catégorie.

Elus locaux, SNCF, Etat, délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), se sont engagés publiquement à pousser dans ses extrêmes limites le partenariat, y compris financier, pour tirer les enseignements de la ligne Paris-Lyon et pour préparer au mieux le futur schéma national des TGV que le gouvernement arrêtera au début de l'an prochain. A la logique de rentabilité *stricto sensu* qui a longtemps prévalu à la SNCF pour fixer ses priorités, s'est opposée, à l'occasion de vigoureux débats, la logique de l'intérêt social général défendu par la DATAR – évidemment plus difficile à calculer à partir de paramètres uniquement commerciaux, financiers ou comptables.

Quant aux villes desservies par ce prestigieux outil, elles ne doivent pas croire que l'arrivée du train de demain chez elles ne sera qu'une aubaine. D'abord, elles seront nombreuses à en bénéficier, ce qui avivera la concurrence ; ensuite elles-mêmes et les régions devront financer des équipements nouveaux pour organiser la « capillarité » avec les villes plus petites de leur zone d'influence et constituer des nœuds de communication avec les autoroutes ou les aéroports proches. Mais surtout, dans le Bassin parisien notamment, si Reims, Vendôme ou Le Mans mettent trop en avant leur slogan *« Nous sommes à une heure de Paris »* au lieu de le renverser en disant *« les Parisiens sont à une heure de chez nous »*, elles deviendront alorsirrémédiablement la grande banlieue captive de l'Ile-de-France au lieu de constituer des têtes de réseau vers la Lorraine ou la Bretagne.

Non à la ségrégation

M. Jean-Pierre Duport, patron de la DATAR, a suggéré que, dans le cadre des futurs contrats de plan, on étudie l'organisation des réseaux de transports rapides ainsi que celui des villes, dans le cadre de sept grandes zones géographiques et non à partir des vingt-deux régions actuelles. M. Jacques Fournier, président de la SNCF, a proposé (ce qui a été fort bien accueilli par les élus locaux) la création d'observatoires régionaux d'impact des futurs lignes et gares du TGV. Il a aussi émis l'hypothèse que les lignes nouvelles entre le Languedoc et la Catalogne, entre l'Alsace et Rhône-Alpes ou celle qui sera creusée sous les Alpes soient conçues aussi pour transporter des marchandises.

Quant à M. Michel Delebarre, qui plaide pour un schéma européen des TGV, il a déclaré : *« Notre réseau national ne prendra tout son sens que s'il sort des frontières jusqu'en Europe centrale. »* Le ministre de l'équipement et des transports a demandé à la SNCF d'étudier avec les collectivités locales les meilleures façons d'utiliser les plus-values foncières et économiques qui résultent pour un site de l'arrivée du TGV et il a conclu : *« Il serait socialement inacceptable et économiquement suicidaire que le TGV ne profite qu'à un quartier d'une ville, à une catégorie d'habitants ou de clientèle. »* Bref, non au TGV ségrégationniste !

Une Association européenne des villes TGV a été constituée, que préside M. Billardon et à laquelle ont déjà adhéré une vingtaine de collectivités locales, y compris Barcelone. Forte de ce premier pas qui n'est pas sans arrière-pensées politiques, la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines espère que le futur TGV Rhin-Rhône (que la ville de Strasbourg, curieusement, boude) se raccordera à l'axe Londres-Paris-Méditerranée chez elle, précisément à la gare de Montchanin, actuellement située en pleine verdure.

FRANCOIS GROSRICHARD

Hausse du kérosène, baisse du dollar, congestion du trafic

KLM va supprimer 500 emplois d'ici à 1992

Craignant une situation déficitaire pour la première fois depuis quinze ans, la compagnie aérienne néerlandaise KLM a présenté vendredi 12 octobre la trame d'un plan de réorganisation devant lui permettre d'économiser 400 millions de florins (1,2 milliard de francs) dans les trois prochaines années et qui prévoit la suppression de 500 emplois dans les activités administratives.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Contrairement aux apparences, la KLM n'est pas directement victime de la crise du Golfe et du renchérissement du prix du carburant qu'elle a entraîné. Tout au plus ces deux facteurs ont-ils accéléré la dégradation de la situation de la compagnie.

Celle-ci a commencé à se détériorer au premier semestre de cette année sous l'effet conjoint de la hausse du prix du kérosène, de la faiblesse du dollar et du yen, du renchérissement des assurances et de la congestion du trafic aérien. En présentant, début juillet, ses premiers résultats trimestriels de l'année (avril-juin) la KLM avait dû faire état d'une baisse de son bénéfice net à 28 millions de florins (84 millions de francs) contre 105 millions de florins (315 millions de francs) pour la période correspondante de 1989. Le transporteur néerlandais évoquait, dès la semaine dernière, la possibilité de se trouver dans le rouge à la fin de l'exercice actuel, le 31 mars 1991..

Soucieuse de prendre les devants, la KLM a décidé de compresser ses coûts. Elle va tout d'abord passer au crible son réseau de dessertes : les liaisons aériennes vers l'Europe de l'Est sont les premières dans le collimateur. Elle va, ensuite, réexaminer un certain nombre de ses participations et, au besoin, s'en défaire, à l'image de son retrait de l'hôtellerie (chaîne Golden Untulip) annoncé en juillet dernier. La KLM a toutefois précisé que ses participations dans Northwest Airlines et dans Sabena World Airlines ne seraient pas remises en question.

La compagnie étudie, par ailleurs, la possibilité de ne plus assurer en direct des activités ne se trouvant pas au cœur de sa mission de transporteur, telles que la restauration ou l'entretien des moteurs. Enfin, la KLM a décidé de ne plus procéder à des embauches, alors que ses effectifs – actuellement 25 200 personnes – étaient censés croître de 3 000 personnes à court terme. En réalité, ils baisseront : 500 emplois dans les secteurs administratifs vont être supprimés d'ici à 1992.

CHRISTIAN CHARTIER

British Airways aiderait l'URSS à créer une nouvelle compagnie aérienne

Un protocole d'accord a été signé, le 12 octobre, à Moscou par Lord King, président de la compagnie British Airways, et par M. Boris Panjukoff, ministre de l'aviation civile d'URSS, qui se sont entendus pour poursuivre leurs discussions à propos de la création d'une nouvelle compagnie soviétique qui pourrait s'appeler Air Russia.

Cette nouvelle compagnie serait une société commune à Aéroflot et à British Airways qui y investirait 200 millions de francs. Elle desservirait l'Europe de l'ouest, l'Amérique du nord et l'Extrême-Orient.

D'autre part, les négociations portent sur la construction d'une nouvelle aérogare internationale sur l'aéroport de Moscou-Domodedovo et sur la création d'une société de leasing aéronautique également commune à Aéroflot et à British Airways. British Airways est la deuxième compagnie occidentale, après Lufthansa, à apporter son concours à la mise à niveau du transport aérien commercial soviétique.

EN BREF

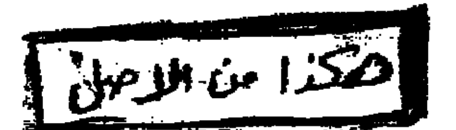
□ **Redéploiement à la caisse d'allocations familiales de la région parisienne.** – Premier organisme de sécurité sociale en France avec un effectif de 6 856 agents au 30 septembre, la caisse d'allocations familiales (CAF) de la région parisienne va être dissoute et remplacée par plusieurs caisses, selon le décret publié, samedi 13 octobre, au *Journal officiel*. Ce décret précise que la caisse qui regroupe tous les départements d'Ile-de-France à l'exception de la Seine-et-Marne *« continue à exercer l'ensemble de ses attributions jusqu'à l'installation des conseils d'administration des caisses d'allocations familiales, créées pour la remplacer »*. Les modalités de transferts et le nombre de caisses créées seront déterminées par arrêté. La désignation d'un administrateur provisoire est également prévue à compter de la venue à expiration, en mars prochain, du mandat des administrateurs du conseil de la CAF.

□ **La famille Dornier porte plainte contre Daimler-Benz.** – La famille Dornier a décidé de porter plainte contre le groupe Daimler-Benz, pour mauvaise gestion de la société aéronautique Dornier. Cette société, actuellement en perte, est contrôlée à hauteur de 21,22 % par Silvius Dornier, de 21,22 % par les héritiers de Claudius Dornier, frère décédé de Silvius, et de 57,56 % par Deutsche Aerospace (DASA), numéro un de l'aéronautique en Allemagne et filiale de Daimler-Benz. Les plaignants contestent le rattachement de la gestion financière de Dornier à la direction financière de Daimler-Benz. Pour Silvius Dornier, il s'agit là d'une violation de l'accord conclu en 1988 qui assure à la firme aéronautique une certaine indépendance au sein du géant industriel de l'Allemagne. La famille, dont l'empire a éclaté en 1985 défraye régulièrement la chronique de la presse économique par ses déclarations fracassantes contre Daimler-Benz et son président, M. Edzard Reuter. – *(AFP.)*

□ **Alitalia commande vingt Airbus A321 supplémentaires.** – A l'occasion de la signature du contrat d'achat de quarante Airbus A321 par la compagnie Alitalia (*le Monde* du 13 décembre 1989), l'administrateur gérant du consortium européen a annoncé, le 12 octobre, que cette compagnie avait décidé d'en acquérir vingt de plus. Avec quarante A321 commandés ferme et vingt en option, pour 3,1 milliards de dollars (15,5 milliards de francs), Alitalia devient le premier acheteur de ce modèle d'avions.

□ **Regroupement des activités diagnostiques de la recherche française.** – Sanofi, la deuxième entreprise pharmaceutique française (Groupe Elf-Aquitaine), l'Institut Pasteur, la Fondation nationale de transfusion sanguine et l'Institut Pasteur de Lille, viennent de s'associer pour regrouper dans une nouvelle société holding, Diagnostics Pasteur, toutes leurs activités diagnostiques. Cette nouvelle société réalisera un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs (dont deux tiers hors de France), emploiera 1 500 personnes et sera contrôlée majoritairement par Sanofi à hauteur de 67,6 %, l'Institut Pasteur détenant 25 %, la FNTS 5 % et l'Institut Pasteur de Lille 2,4 %. – *(AFP.)*

□ **Cour d'appel : le magasin Virgin de Marseille peut rester ouvert le dimanche.** – Dans un jugement rendu le 12 octobre sur la forme et non sur le fond, la 15e chambre civile de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a estimé qu'il n'y avait pas lieu à une procédure d'urgence pour obliger le magasin Virgin Megastore de Marseille à fermer le dimanche *« parce que le trouble n'est pas manifestement illicite »*. A la demande des syndicats CGT et CFDT, le juge des référés de Marseille avait considéré, le 24 septembre, que le repos hebdomadaire *« doit être donné le dimanche »* et avait fixé à 300 000 francs l'astreinte par infraction constatée. Virgin Megastore avait maintenu l'ouverture le dimanche et fait appel de cette décision.



هكذا من الاصل

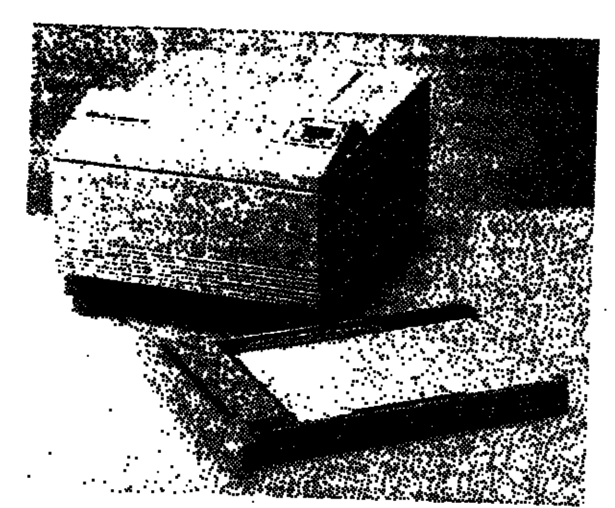
KLM va supprimer 500 emplo[is]
d'ici à 1992

British Airways aiderait
l'URSS à créer une nouvelle
compagnie aérienne

Si vous voulez une imprimante laser, c'est le moment de passer à Hewlett-Packard.



L'imprimante HP LaserJet IIP est à la portée de tous ceux qui recherchent la qualité.



La liberté, c'est de disposer de sa propre imprimante laser sur son bureau : lettres de qualité professionnelle, graphiques et documents sortent juste sous votre main, dans un silence feutré.

Hewlett-Packard met à votre disposition l'imprimante HP LaserJet IIP pour 12 500 FF Hors Taxes, et vous offre gratuitement, du 1er Octobre au 31 Décembre 1990, un deuxième bac d'alimentation papier (250 feuilles) et 12 polices à taille variable.

Pour tous ceux qui souhaitent une qualité d'impression laser étonnante et une très grande fiabilité, il est temps de passer à Hewlett-Packard.

Contactez votre distributeur agréé Hewlett-Packard et découvrez cette nouvelle liberté que vous offre l'imprimante HP LaserJet IIP.



ÉCONOMIE

SOCIAL

En dépit des désaccords entre les syndicats

La RATP arrête son projet de décentralisation du comité d'entreprise

Par-delà les désaccords entre les organisations syndicales, la direction de la Régie autonome des transports parisiens a décidé de soumettre son projet de réorganisation des instances représentatives du personnel à la commission mixte statutaire chargée d'entériner les réformes du statut du personnel de la RATP. Présidée par un représentant du ministère des transports, cette commission, composée de délégués de la direction et des syndicats, devait examiner cette semaine ce projet pour avis, avant de le transmettre au conseil d'administration puis au ministère des transports, à qui revient la décision finale.

Au risque d'être accusée de *« faire passer son projet en force »*, la direction de la RATP apparaît donc bien décidée à faire aboutir ce dossier avant la tenue des élections au comité d'entreprise, prévue d'ici au 20 décembre. Latent depuis la réforme des structures de la Régie en 1983, le problème du mode de fonctionnement du comité d'entreprise avait rebondi avec l'entrée en application, le 1er mai dernier, de la réorganisation générale de la RATP. La direction avait alors fait part de son souhait d'installer un comité central d'entreprise et des comités d'établissement distincts, correspondant aux nouveaux départements autonomes mis en place par cette réforme. Prenant acte, le 1er juin, de l'impossibilité d'établir un protocole d'accord sur ce thème avec les organisations syndicales, la direction de la Régie avait alors saisi la direction régionale du travail et des transports, qui s'est prononcée, le 3 août, en faveur de la création de dix établissements distincts dotés chacun d'un comité d'établissement.

Conformément à cette décision non suspensive, le projet de la direction prévoit de substituer à l'actuel CE unique un comité central d'entreprise, appelé *« comité de régie »*, et dix *« comités départementaux économiques de direction »*, qui reprennent les attributions légales des comités d'établissement. Ces derniers auraient ainsi vocation à remplacer les actuels comités économiques de direction (CED), organismes consultatifs installés en 1984 pour, déjà, *« désembouteiller le comité d'entreprise unique »*, selon M. Yves Baudiffier, directeur du département politique et relations sociales de la RATP.

« Dysfonctionnements »

Mais si la direction estime que ces nouveaux comités d'établissement vont remédier aux *« dysfonctionnements »* – reconnus d'ailleurs par tous les syndicats – d'un CE omniprésent, les représentants de la CGT, majoritaires, suivis par ceux du SAT (autonomes), de la CFTC et de FO (pour les cadres et la maîtrise) dénoncent cette volonté de *« casser le seul outil permettant d'avoir une vue d'ensemble sur les orientations de la direction »*. La CGT a donc appelé à la grève, le 23 octobre prochain, pour s'opposer à ce projet. En revanche, Les délégués de la CFDT, de FO (pour les agents d'exécution) et les autres délégués autonomes et indépendants se sont declarés pour leur part favorables à *« une réelle décentralisation »* des pouvoirs au niveau des comités d'établissement.

Cette déconcentration se traduit, en outre, par un renversement du mode de désignation des membres de ces instances, susceptible de modifier l'actuel rapport de forces, favorable à la CGT (1). Le projet prévoit, en effet, d'élire les représentants des comités d'établissement qui désigneront ensuite ceux du comité central *au prorata* des résultats électoraux.

Autre sujet d'inquiétude pour les syndicats hostiles au projet : le risque de voir la gestion des œuvres sociales et culturelles du CE éclatée entre les futurs comités d'établissement. En l'état actuel du projet, la gestion de ce patrimoine, estimé à quelque 400 millions de francs, relève exclusivement du comité de régie. Mais *« il suffit qu'un seul département réclame sa part d'œuvres sociales pour faire éclater tout le patrimoine »*, rappelle M. Yves Leray, secrétaire adjoint du SAT. Au risque de voir resurgir de vieilles rancœurs...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) La CGT détient neuf sièges sur quinze au comité d'entreprise et est majoritaire au sein de cinq CED sur sept.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

A la suite d'une agression

Les chauffeurs de bus de la banlieue parisienne ont cessé le travail

Deux des auteurs présumés de l'agression commise, le 13 octobre, contre un chauffeur d'autobus à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine) ont été placés en garde à vue. Ils avaient blessé à coups de couteau le machiniste pour s'emparer de sa recette et de son portefeuille.

A l'annonce de cette agression, les collègues du conducteur blessé se sont mis en grève, paralysant le trafic dans la banlieue parisienne durant la journée de dimanche. Ce mouvement de protestation continuait ce lundi 15 octobre, dans les dépôts Asnières et Flandres, d'où aucun bus ne sortait, et partiellement dans les dépôts de Gonesse (30 % du trafic), des Lilas (30 %) et de Pavillons-sous-Bois (40 %).

Prochaine parution du décret sur la limitation du remboursement de certains médicaments

Selon le ministère de la solidarité, le *Journal officiel* publiera *« dans les jours qui viennent »* le décret relatif à la *« médicalisation »* du remboursement de certains médicaments *(le Monde* du 13 juillet).

Cette réforme prévoit que la prise en charge de certains médicaments particulièrement coûteux ne pourra intervenir qu'à condition qu'ils soient prescrits dans le strict cadre de leur autorisation de mise sur le marché (AMM). Une telle disposition, qui ne concernera que quelques médicaments par an, impliquera une entente préalable avec la Sécurité sociale.

D'autre part, l'inscription d'une spécialité nouvelle sur la liste des médicaments remboursables *« sera conditionnée par une plus grande efficacité »* par rapport aux produits équivalents déjà disponibles *« et/ou un coût plus faible à efficacité égale »*.

Enfin, les laboratoires qui se livreraient à *« une promotion excessive »* ou inciteraient *« à la prescription hors indications »* pourront voir leur produit rayé de la liste des remboursements. Dans les prochaines semaines, d'autres décisions portant sur le niveau de remboursement des médicaments pourraient intervenir.

COMMUNICATION

Un entretien avec le secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales

« RFI et la Somera ne doivent pas se concurrencer dans le Golfe »

estime M. de Beaucé

La BBC, la Voix de l'Amérique, Radio-France internationale, la Deutsche Welle... jamais sans doute les médias occidentaux – et les radios internationales – n'avaient consacré autant d'efforts et d'attention envers le Proche-Orient que depuis le début de la crise du Golfe. Jamais aussi leur rôle en matière d'information n'avait été aussi important, si l'on en croit les témoignages d'anciens otages libérés ou enfuis du Koweït ou d'Irak. Un rôle que M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, se réjouit de voir exercé par deux radios françaises – RFI et la Somera (Radio-Monte-Carlo-Moyen-Orient) – qu'il considère comme complémentaires et dont il réfute ci toute velléité de concurrence.

« En accroissant indépendamment l'une de l'autre leurs efforts vers le Proche-Orient et en donnant l'impression de se disputer une légitimité dans cette région du globe, RFI et la Somera ont entraîné une certaine confusion dans la politique radiophonique extérieure...

– A tort. Car ces deux radios ne sont pas concurrentes, mais localement complémentaires. Et la France ne peut que se féliciter d'une présence aussi intensive dans le Golfe. Il y a RFI qui, dans la période récente, a renforcé son service mondial en langue française vers cette région, et doublé l'heure quotidienne qu'elle diffusait en langue arabe. Mais RFI est en ondes courtes et s'adresse de ce fait à un auditoire très particulier : d'abord, les Français à l'écoute des nouvelles de France et puis, les milieux très spécialisés, les services de renseignement ou les ambassades qui souhaitent connaître le point de vue français sur l'actualité sans pour autant entendre une voix officielle. Elle n'a donc aucune vocation à s'adresser au grand public, lequel peut d'ailleurs, en tout cas au Maghreb, capter directement France-Inter, RTL ou Europe 1.

» En revanche, pour le grand public, il y a la Somera, qui diffuse – en ondes moyennes – seize heures de programme par jour (quinze heures en arabe, une heure en français) sur une zone qui va de l'Egypte au Liban, avec des débordements de nuit jusqu'à l'Arabie saoudite et les Emirats du Golfe. D'où l'influence énorme qu'elle exerce quotidiennement auprès du grand public et des milieux dirigeants du Proche-Orient. Car, à la différence de RFI, on l'écoute partout ; dans les taxis, les transports publics, les magasins, comme l'attestent divers sondages qui la créditent d'une audience énorme dans les territoires occupés et en Jordanie. C'est l'interlocuteur obligé de divers gouvernements comme celui de M. Moubarak, qui voit en elle un vecteur objectif neutre pour s'adresser aux autres pays de la région. Une chance pour la France, étant donné la rareté des émetteurs en ondes moyennes.

– Sa situation financière n'est guère brillante...

– C'est vrai. Les défaillances de sa régie ont provoqué un grave déséquilibre financier que la Sofirad, la maison mère, ne peut plus assumer. Le gouvernement lui a donc accordé en 1989 une subvention d'équilibre de 12 millions de francs, 20 millions de francs en 1990 (sur un budget global de 35 millions de francs) afin de lui permettre d'assainir sa gestion. Un effort de rigueur a été entrepris depuis un an avec, notamment, la mise en place d'une nouvelle régie publicitaire. Mais je souhaite proposer au gouvernement un véritable plan de relance qui permettrait à la Somera de renforcer sa capacité d'émission à Chypre en vue d'élargir son audience vers l'Est, la partie riche de la région, la seule où existe actuellement un véritable marché publicitaire.

– La confusion entre RFI et la Somera ne vient-elle pas justement du statut ambigu de cette dernière : société commerciale, mais subventionnée par l'Etat, et appelée à jouer dans une région sensible un rôle d'influence politique et culturelle ?

– Qu'importe son statut : la France a la chance inouïe de disposer d'une présence radiophonique grand public avec des taux d'écoute spectaculaires en Egypte, en Jordanie, et la nuit, dans le Golfe. C'est la seule chose qui compte, et on n'en mesurera jamais assez l'importance. Alors, de grâce ! Qu'on ne fasse pas l'amalgame et qu'on cesse d'opposer deux radios dont les vocations se complètent admirablement.

– Que pensez-vous alors de la revendication de RFI qui souhaite quand même accroître ses efforts dans le Golfe et ses émissions en langue arabe ?

– Je crains qu'elle ne se trompe de vocation ! L'onde courte la contraint fatalement à s'adresser à un public spécialisé, motivé, et parlant français. Pas au grand public. Elle ne le pourrait pas. Une heure d'arabe, voire deux, suffisent donc largement.

– Voilà qui limite considérablement ses perspectives de développement.

– Il faut être pragmatique. Aujourd'hui, l'audience de l'onde courte est confidentielle. Seules l'Afrique noire et l'Europe de l'Est y sont encore attachées. Et encore ! Elle aura bientôt disparu à l'Est au profit de la FM sur laquelle d'ailleurs nous voulons être présents.

– Cela conduit-il à remettre en cause toute la stratégie de RFI ?

– Non. RFI remplit très bien sa mission. Elle maintient dans le monde une présence française pour un public spécialisé attentif à la France, à sa culture, à ses problèmes politiques. Rien à voir avec le programme populaire de la Somera.

– Seriez-vous favorable à un rapprochement des rédactions de ces deux radios, comme le suggèrent certains ?

– Non. Chacune a une vocation très particulière. La Somera a une grille de programmes complète, avec des tranches d'animation musicale, et un rythme régulier de bulletins courts d'information. RFI a des programmes très ciblés, des informations plus approfondies, plus longues, plus politiques. Les démarches ne peuvent être conjointes.

– Vous insistez sur l'enjeu de la présence radiophonique de la France au Proche-Orient. Enjoignez-vous à ces radios une mission particulière en temps de crise comme aujourd'hui ?

– Le gouvernement français est un gouvernement démocratique qui respecte totalement la liberté de la presse. On ne peut donc pas imaginer qu'une radio exprimant la France ne soit pas une radio libre, par définition. Elle représente la France dans sa diversité, dans sa contestation, dans sa liberté d'expression. En aucun cas, elle ne peut subir de contrôle ni recevoir d'instructions. »

Propos recueillis par ANNICK COJEAN

« Giacomo C. » et François Bourgeon primés au Festival d'Hyères

L'histoire était le thème du douzième Festival de la bande dessinée d'Hyères (Var) qui avait lieu du 12 au 14 octobre. Le jury, présidé par la romancière et historienne Jeanne Bourin, a couronné du prix du meilleur album *Giacomo C.* (éditions Glénat) de Dufaux et Groffo. Les autres prix ont été attribués respectivement à Didier Convard, meilleur scénariste, pour *Gobe-mouche* (Glénat) ; André Juillard, meilleur dessinateur, pour *le Maître des oiseaux*, tiré de la série *les Sept vies de l'épervier* (Glénat) ; Cothias, Temglit, Rodrigue, et Wruble, meilleure contribution à l'histoire, pour *la Révolution française* (Editions Vent d'Ouest). Enfin, François Bourgeon, auteur de bandes dessinées comme la série *les Passagers du vent* (Glénat), *le Sortilège du bois des brumes* et *le Dernier Chant de Malaterre* (Editions Casterman) etc., a reçu le Prix de la bande dessinée historique pour l'ensemble de son œuvre

EN BREF

□ **Mise en place d'un service minitel pour la PQR.** – Région Communication, société qui regroupe dix-neuf publications de la presse régionale, vient de mettre en place un service minitel permettant aux publicitaires et aux annonceurs de connaître instantanément le coût d'une insertion dans toute ou partie de la presse quotidienne régionale. Le logiciel est adaptable à toute demande particulière à partir de critères de budget, de format et de zone géographique. Ce service, qui fonctionne depuis le début du mois d'octobre, est consultable en accès direct par le 36-29-00-03.

□ **Coopération entre six télévisions africaines.** – Réunis à Lomé (Togo) sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), les directeurs généraux de six télévisions ouest-africaines – Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali et Togo – ont créé le 9 octobre une structure de coopération, qui leur permettra d'élaborer et d'éditer des catalogues de programmes. Ils ont aussi examiné les échanges de productions télévisuelles entre les six chaînes et les autres télévisions francophones.

□ **M. Léotard estime que le ministère de la communication *« est de trop »*.** – M. François Léotard, président du Parti républicain et ancien ministre de la culture et de la communication, a déclaré le 12 octobre sur Europe 1 qu'il *« y a au moins un ministère de trop, celui de la communication »*, en précisant : *« Après la loi que j'avais fait voter, le ministère de la communication devait disparaître. »* Réagissant aux propos concernant la 5 tenus par Mme Catherine Tasca, actuel ministre délégué à la communication, propos qu'il juge *« complètement ringards »*, M. Léotard a estimé *« que ce n'est pas à un ministre de dire qu'il y a une chaîne généraliste en trop, c'est au marché »*.

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Où vont les pays industrialisés ?

Une logique d'inflation

Quand le pays le plus fort du monde, les Etats-Unis, est aussi le plus endetté sa priorité n'est pas obligatoirement de lutter contre la hausse des prix

NON à l'inflation ! Ce ne fut qu'un cri lors de la dernière réunion du Fonds monétaire international, fin septembre à Washington. Non, la crise du Golfe n'entraînerait pas l'économie mondiale dans les mêmes dérapages, d'abord inflationnistes, puis dépressifs, que les deux premiers chocs pétroliers.

Les armes théoriques sont prêtes, dans tous les pays occidentaux. La meilleure façon d'exorciser l'inflation qui naîtra du renchérissement du pétrole, c'est de permettre aux inévitables augmentations de prix de « circuler » le plus vite possible dans l'économie. Les hausses rapidement « expulsées » de l'indice des prix, on pourrait éviter le jeu des anticipations inflationnistes. La redoutable « spirale salaires-prix » n'aurait pas le temps de s'enclencher.

Le communiqué officiel du comité intérimaire du FMI lançait un avertissement non déguisé : « *Les tentatives visant à isoler les prix intérieurs de l'énergie, au moyen de subventions ou de réglementations, ou à compenser le renchérissement du pétrole par un relèvement des salaires nominaux, ne feraient qu'intensifier les anticipations inflationnistes et exigeraient un durcissement des politiques budgétaires et monétaires à un stade ultérieur.* »

Les dirigeants économiques sont donc selon toute apparence prêts à affronter le monstre libéré par Saddam Hussein. Bien. Osons pourtant avancer un scénario un peu différent. Il a pour point de départ la situation actuelle de la première (la seule ?) puissance mondiale, les Etats-Unis. Un pays riche, à un degré qu'il est toujours utile de rappeler : le produit national brut américain équivaut à deux fois celui du Japon, quatre fois celui de l'Allemagne (avant la réunification), cinq fois celui de la France.

Un pays lourdement endetté, aussi : la dette publique nette devrait dépasser en 1990 les 3 200 milliards de dollars (17 000 milliards de francs), ce qui correspond à presque 55 % du PNB. Ce n'est pas tant le niveau de cette dette que sa croissance rapide qui pose problème. Les seuls paiements d'intérêt représentent l'équivalent du déficit budgétaire – qui a dépassé les 200 milliards de dollars cette année.

Pour combler ce gouffre en expansion, les Etats-Unis ne peuvent compter que sur les capitaux étrangers car l'épargne intérieure, qui doit aussi financer les investissements du pays, représente à peine 15 % du PNB. Mais voilà que les investisseurs étrangers commencent à donner des signes de désaffection.

La relance par la guerre

Devant ce piège financier qui est en train de se refermer sur elle, comment va réagir l'Amérique ? Rien n'est plus étranger à sa pratique que l'austérité, au moins depuis les années champagne – pour les classes moyennes et supérieures – du reaganisme.

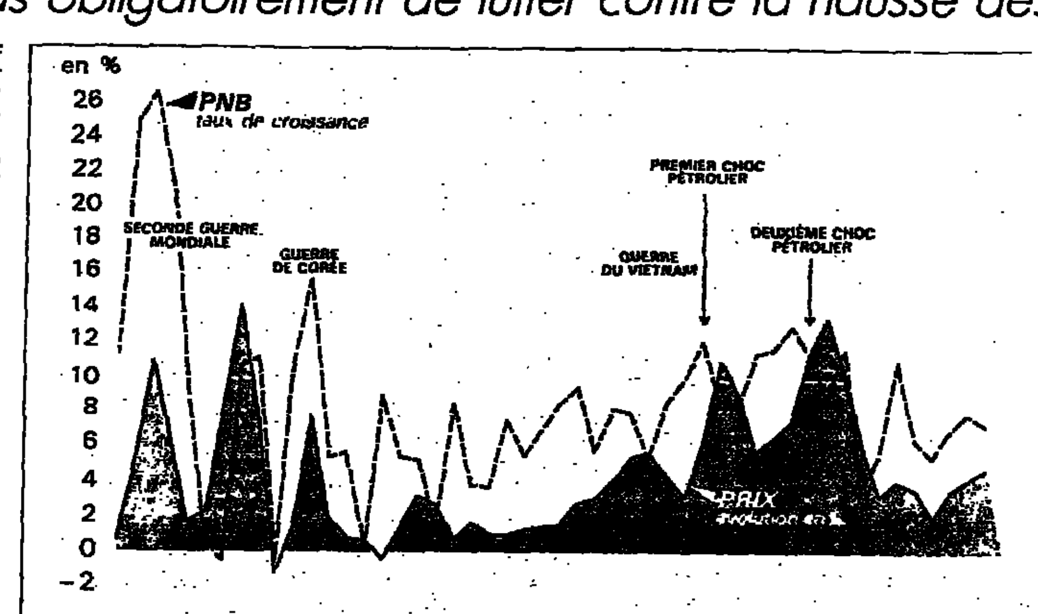
Relever les impôts, freiner les dépenses, décourager la consommation ? C'est tout le système politique qui s'y oppose. Des mois et des mois de négociations entre l'administration et le Congrès ont abouti – et avec quelles difficultés – à un projet de réduction de 40 milliards de dollars du déficit budgétaire pour l'an prochain et de 500 milliards sur cinq ans. Insuffisant et peu crédible, car il est bâti sur des hypothèses irréalistes, comme un taux de croissance de 4,1 % en moyenne d'ici à 1995, alors que l'on en est aujourd'hui à une quasi-stagnation.

Affronter sans réagir une véritable récession ? Le président Bush s'y refuse de toutes ses fibres. D'abord parce que la gestion des finances publiques en serait encore compliquée, ensuite parce que certains problèmes sociaux – faillite du système éducatif, notamment – et économiques, avec la baisse du niveau d'investissement des entreprises, sont perçus comme de graves menaces.

Or, depuis cet été, se dessine un autre scénario : celui d'une relance de la machine économique américaine par la guerre (livrée ou pas), fut-ce au prix d'une reprise de l'inflation. Avec la crise du Golfe, les Etats-Unis ont confirmé leur leadership. Ils ont mobilisé, avec l'assentiment de toute la communauté internationale et de leur propre opinion publique, la plus grande armada depuis la guerre du Vietnam. Ils ont pris position en Arabie saoudite, le plus grand réservoir de pétrole du monde, réalisant ainsi un plan qui remonte à l'administration Carter.

En quelques semaines, ils ont obtenu, au moyen d'une pression diplomatique peu discrète, une participation financière significative de la part du Japon et de l'Allemagne, sans parler de l'Arabie saoudite elle-même et du gouvernement koweïtien en exil. On sait par ailleurs que ces pays sont les principaux détenteurs d'excédents financiers du monde et qu'ils forment les gros bataillons des investisseurs étrangers sur le marché des capitaux américain.

La relance par la guerre s'est déjà produite trois fois au cours du vingtième siècle américain. La plus spectaculaire, et pour cause, fut celle de la seconde guerre mondiale, durant laquelle le PNB a augmenté d'un quart d'une année sur l'autre. Mais il y eut aussi la guerre de Corée, à la faveur de laquelle la croissance passa de zéro en 1949 à 10,7 % en 1950 puis 15,7 % en 1951 et qui relança du même coup la machine productive allemande. Et enfin la guerre du Vietnam, dont les effets sur la croissance sont sensibles de 1962 à 1970,



puis de nouveau fortement en 1972-1973 (au moment du deuxième mandat de Richard Nixon).

Les effets inflationnistes de ce type de relance sont connus. En 1950 et 1951, les années du réarmement de guerre froide, l'indice des prix à la consommation augmente en glissement (de décembre à décembre) de 5,9 % et 6 %, alors qu'il avait reculé de 2 % en 1949.

Au moment de la guerre du Vietnam, l'inflation décolle en 1965. Elle sera aggravée en 1974 par le premier choc pétrolier, dont les effets dépressifs sur l'activité se conjuguent avec le désengagement américain au Vietnam.

Au cours de ces périodes, l'Amérique était, rappelons-le, créancière du reste du monde. Elle est aujourd'hui fortement débitrice. Pour parler très cyniquement, on n'a jamais rien trouvé de plus efficace, pour réduire une dette, que l'inflation.

Dans le monde de 1990, universellement grevé de dettes (particuliers, Etats et souvent entreprises) le nombre des acteurs qui ont puissamment intérêt à ce que l'inflation vienne ronger leur dette est considérable. A commencer par quantité de pays du tiers-monde. C'était déjà vrai en 1985, par exemple, alors que l'économie internationale était en pleine désinflation. Mais eux n'avaient pas le moyen d'influer sur l'ordre économique international : l'inflation, beaucoup l'ont connue à domicile, sans qu'elle ne fasse rien, au contraire, pour réduire leur dette extérieure en devises, alourdie par les taux d'intérêt réels très élevés de la décennie 1980.

Voyons maintenant ce qui pourrait se passer si les Etats-Unis laissaient filer les prix tout en relançant l'activité par réarmement interposé. Le dollar baisserait (ce qui ne peut pas être mauvais pour la compétitivité de l'industrie américaine). Le stock de la dette serait dévalué, non seulement pour les Etats-Unis, mais pour tous les pays endettés en dollars.

La question qui se pose évidemment est de savoir si les créanciers accepteraient de se laisser piéger et s'ils ne se détourneraient pas des titres du Trésor américains. Il se trouve que les pays à excédents sont en partie « captifs ». Mettons à part l'Allemagne, qui va avoir besoin de capitaux pour financer la mise à niveau de sa partie orientale.

Le Japon, lui, a un besoin vital du marché américain et même des placements américains, fussent-ils dévalués (les valeurs européennes, davantage appréciées depuis quelque temps par les Japonais, ne devraient pas avant longtemps remplacer les investissements de portefeuille américains).

Une troisième source internationale de capitaux va en outre faire rapidement sa réapparition : les pétrodollars, ces excédents qui surgissent automatiquement quand le prix du pétrole augmente. L'Arabie saoudite, dûment protégée, ne devrait pas bouder les valeurs américaines.

L'hypothèse d'une érosion des taux d'intérêt réels (mais non nominaux) dans un monde où le débiteur est – au moins pour l'instant – maître du jeu ne paraît pas si absurde. L'inflation est aussi l'expression d'un rapport de forces entre acteurs économiques.

Une Amérique active militairement et diplomatiquement, sans contre-pouvoir de même taille, peut-elle accepter d'être amoindrie par une récession économique ? La réponse est non, pas seulement parce que son orgueil en souffrirait. La raison est autre : le système financier américain vacille.

Une fuite en avant

Le sinistre des caisses d'épargne, qu'il incombe à l'Etat fédéral d'assumer, coûtera des centaines de milliards de dollars. C'est aujourd'hui les grandes banques qui sont menacées : si leurs clients industriels font défaut, ce sera le krach. Personne, aux Etats-Unis ou ailleurs, ne peut l'envisager sans frémir. La solution d'une fuite en avant dans la relance, fut-elle inflationniste, n'a pas forcément d'alternative.

Comment réagiraient les autres pays, au sortir d'une décennie durant laquelle la désinflation et le retour aux équilibres ont été l'alpha et l'oméga des politiques économiques ? En Europe, le chômage reste élevé, malgré la croissance retrouvée. Le nouveau géant du continent, l'Allemagne, ne peut tout simplement pas se permettre une récession au moment où il doit absorber dynamiquement l'ancienne RDA. Le Japon a depuis longtemps démontré sa résistance à tout repli économique.

A choisir, fin 1990, entre moins de croissance et plus d'inflation, la réponse ne sera pas forcément celle que dicterait l'orthodoxie économique si fortement rappelée par le FMI. Evidemment, aucun discours n'exprimera jamais ouvertement la préférence pour l'inflation. Simplement, l'exigence collective sur le niveau des prix se relâchera un peu : la flambée du pétrole aura d'ailleurs ouvert la brèche. De plus, si l'hypothèse d'un prochain épisode américain – puis mondial – d'inflation devait se vérifier, rien ne prouve qu'il serait de longue durée. Le boom coréen fut très circonscrit sur 1950-1951. Aujourd'hui, beaucoup de pays ont désappris à vivre dans une logique d'inflation. Cela ne veut pas dire que l'inflation ne se produira pas s'il est logique qu'elle se produise.

SOPHIE GHERARDI

Où en est la pensée économique ?

Une science balkanisée

La science économique d'aujourd'hui ne peut se condenser en un Traité qui présenterait un savoir figé et sûr

Par Jacques Lesourne

OÙ en est la pensée économique ? Cette question, le citoyen, à la recherche de réponses claires, se la pose constamment. Qu'il s'interroge sur le chômage, la déréglementation, le sous-développement, la dette du tiers-monde, le déséquilibre des balances des paiements, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché.

Une question légitime, mais dont il n'est pas sûr qu'elle ait un sens. Je voudrais brièvement expliquer pourquoi afin de contribuer si possible à une meilleure compréhension entre les économistes et la société. A cette fin, j'évoquerai trois thèmes : l'état de la science économique en 1990, les rapports entre la science économique et l'action, les tendances de la recherche économique actuelle.

Deux publications en cours, l'une et l'autre destinées à des économistes professionnels, permettent de prendre la mesure des acquis actuels de la science économique : la première est la collection des *Handbooks* publiée par North-Holland : d'ores et déjà, vingt-deux volumes de sept cents pages sont parus ou prévus ; la seconde est la série des *Fundamentals of Pure and Applied Economics* publiée par Harwood Academic Press et que je dirige avec Hugo Sonnenschein : le programme prévoit environ quatre cents monographies de cent pages, les quarante premières étant d'ores et déjà parues.

L'ampleur de ces publications, au demeurant fort synthétiques, illustre la variété des domaines explorés par la science économique, de l'analyse des effets du progrès technique à la théorie des jeux, de l'économie de l'environnement à la théorie des choix collectifs, de la théorie de la croissance à l'économie du travail, de la théorie macroéconomique à l'étude du commerce international... Aussi la science économique présente-t-elle aujourd'hui deux caractéristiques essentielles :

De multiples disciplines

• Elle est balkanisée, éclatée en une multitude de disciplines, chacune étant organisée autour d'une ou deux revues tirant à mille ou quinze cents exemplaires ; d'où la difficulté pour un économiste d'être au courant de l'état de la science, même s'il existe, fort heureusement, un vocabulaire commun, des théories partiellement englobantes, des associations, des publications ou des hommes assurant des liaisons au sein de l'ensemble :

• Elle réunit des savoirs de statuts différents : des noyaux théoriques solides, explorés et formalisés depuis longtemps dont les économistes connaissent bien les conditions de validité, même s'ils jugent différemment leur adéquation au réel ; des modèles précis explorant des idées nouvelles à la valeur encore incertaine et qui ne s'intègrent pas encore à un corpus organisé des connaissances ; des études empiriques ayant pour but la définition et la mesure simultanées de concepts opératoires ; des travaux économétriques plus ou moins intégrés à un ensemble de relations bien établies et ayant pour objet de faire progresser la connaissance ; des propositions théoriques générales à la limite de la conjecture ; des modèles chiffrés devant servir à explorer les conséquences de politiques diverses ; une nébuleuse de connaissances éparses accumulées par les économistes depuis deux siècles et encore mal explorées...

Que cette idée plaise ou non, il faut se rendre à l'évidence : la science économique d'aujourd'hui ne peut se condenser en un Traité qui présenterait pour dix ans un savoir figé et sûr. Même s'il existe des bases théoriques solides sur lesquelles s'accordent la quasi-totalité des économistes, la science économique est avant tout un écosystème social qui mélange ordre et désordre et qui se réorganise en permanence au fur et à mesure que progresse la connaissance.

Cependant, le profane imagine parfois des relations fort simples entre le prince et son conseiller. Ne suffirait-il pas que l'économiste aille trouver le ministre, lui demande les politiques qu'il envisage et lui annonce les conséquences de ces politiques ? L'application de la science économique à la gestion des sociétés humaines s'apparenterait alors à celle de la physique à la construction des machines. Illusion !

Les relations entre la science économique et l'action sont autrement complexes. Elles diffèrent d'ailleurs sur certains points d'un pays à l'autre.

A un extrême, la note de deux pages remise à un ministre par un membre de son cabinet. A l'autre, un article théorique publié dans *Econometrica*. Entre les deux, de dix à cinquante ans et de multiples relais. Esquissons les principaux maillons de la chaîne.

▶ Professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Lire la suite page 32

A TRAVERS LES REVUES

Par Michel BEAUD

Des lendemains qui grincent

SINGULIÈRE Allemagne. Hier deux Etats, dont l'un n'a jamais voulu gommer, et l'autre *jamais réussi à effacer*, l'unité profonde de la nation (1). Aujourd'hui le processus d'unification, dont on ne peut analyser les conditions, décrire les modalités, esquisser les perspectives (2,3,4,5) qu'en distinguant les deux Allemagnes, de l'Ouest et de l'Est.

Le choix d'une unification monétaire rapide a été inspiré par une double crainte : celle d'hyperinflation à l'Est et celle d'un exode vers l'Ouest. En ce sens, comme l'écrivent Jean-Pierre Broclawski et Laurent Kenigswald, de la direction de la Prévision, l'immigration a été « *le principal accélérateur de l'unification économique* » (2). *Dès lors que s'imposait* la libre circulation des hommes et que l'Ouest exigeait la libre circulation des marchandises – et cela entre deux ensembles socio-économiques profondément différents, tant par leurs niveaux de production par tête, de productivité, de salaires et de vie, que par leurs systèmes de propriété, de prix, de rémunération, de protection sociale... – les risques de déséquilibres et de dérapages étaient grands ; et la décision de franchir rapidement l'étape de la monnaie unique, même si elle s'accompagna de certaines précautions, n'allait pas de soi.

Or rien n'est encore assuré. On sait que l'ancienne RDA devra subir une profonde restructuration de son appareil productif (3) : selon les sources, le quart, la moitié, les quatre cinquièmes des *entreprises vont devoir fermer (6)*. Le chômage va frapper brutalement des salariés qu'il épargnait jusque-là ; et massivement : 1 à 3,6 millions (3), et selon d'autres estimations, 1,5 à 4 millions (6).

On sait qu'il faudra des transferts financiers importants de l'Ouest vers l'Est : pour les infrastructures, pour moderniser des installations existantes, pour créer de nouvelles activités et de nouveaux postes de travail, pour couvrir les déficits publics (notamment liés aux dépenses sociales) ; 140 milliards de deutschemark par an (2), selon une autre estimation 105 à 145 milliards par an pour les *seuls investissements dans les cinq* prochaines années (4), et, globalement, 500 à 1 200 milliards d'ici à l'an 2000 (3). Il n'y a rien là d'insupportable, chacun le souligne, ni pour l'économie ni pour les finances de l'Ouest.

Mais si les flux publics sont assurés, il n'en est pas de même des décisions d'investir des firmes privées. Certes de nombreuses entreprises de l'Ouest ont pris, renoué ou consolidé des contacts avec des firmes de l'Est. Mais le flux des capitaux privés ne s'établira et ne s'élargira durablement que si les salaires ne montent pas trop vite à l'Est, compte tenu bien sûr de *l'évolution de la productivité*.

Actuellement, le salaire moyen (en DM maintenant) à l'Est peut être estimé à la moitié (3), ou aux quatre cinquièmes (5), de ce qu'il est à l'Ouest. « *Cette importante différence des rémunérations*, soulignent Hélène Harasty, de l'OFCE, et Jean Le Dem, du CEPII, *assure la rentabilité de nombreux projets d'investissements à l'Est. Mais combien de temps durera cet avantage ?* » (7). La réponse à la question paraît décisive.

Un enjeu décisif

Certes, il existe à l'Est d'énormes réserves de productivité : celle-ci est estimée à 40 % (3) ou 50 % (4) de ce qu'elle est dans l'ouest de l'Allemagne. Certaines réserves de productivité peuvent être rapide*ment exploitées : il s'agit de tout ce* qui résulte des dysfonctionnements du système étatiste d'hier : difficultés d'approvisionnement, absentéisme, mauvaise organisation du travail, absence de motivations, stocks excessifs... là, « *l'amélioration de la productivité devrait être rapide* » (5).

Mais dès qu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles techniques, de modifier la gamme des productions, bref de moderniser, des investissements seront nécessaires qui, compte tenu des autres handicaps, n'apparaîtront rentables que si se maintient suffisamment le différentiel de rémunérations entre l'Est et l'Ouest. « *Si cette condition n'est pas respectée*, estime Norbert Walter, de la Deutsche Bank, *les entreprises ouest-allemandes et étrangères seront peu incitées à investir à l'Est.* (5) »

Le rythme de progression des salaires à l'Est va donc constituer un enjeu décisif : ce qui conduit Hélène Harasty et Jean Le Dem à proposer, sur la base d'hypothèses le concernant, deux scénarios pour l'Est de l'Allemagne : un scénario « Cinquième dragon » et un scénario « Mezzogiorno ».

Dans le scénario « Cinquième dragon », la pression salariale étant contenue, les salaires progressent modérément à l'Est et ils seront encore inférieurs de 25 % à ceux de l'Ouest en 1995 : dans ce cas, l'ancienne RDA bénéficie d'importants investissements venus de l'Ouest, ce qui permet, du fait de l'existence d'une main-d'œuvre de qualité, des taux de croissance à la japonaise. Dès lors, « *la phase de transition est courte, la restructuration permet un accroissement de l'offre et l'absorption rapide de la force de travail libérée par la disparition des anciennes industries* » (7). Malgré la très forte croissance de l'investissement prévue en 1991 (+ 33 %), et le très fort taux de croissance de l'économie (+ 16 %), le taux de chômage serait de 12,7 % en 1991 et de 13,5 % en 1992.

Dans le scénario « Mezzogiorno », le niveau des salaires à l'Est serait proche de celui de l'Ouest en *1995* ; cette poussée des salaires à l'Est décourage les investissements ; la transformation des capacités productives est plus lente, en l'absence de perspectives satisfaisantes sur place, les travailleurs les plus dynamiques et les plus qualifiés vont travailler à l'Ouest. Dans ce cas, « *le blocage du processus conduit à une certaine désertification économique de la région au profit de l'Ouest. Pour caricaturer, la majorité des activités est concentrée dans le tourisme, la fonction publique et les agences pour l'emploi* » ? Dans ce cas, le taux de chômage à l'Est dépasse le 20 % dans les prochaines années.

Le paradoxe est que le scénario « Cinquième dragon », le plus favorable pour l'ancienne RDA, est moins favorable pour l'ancienne RFA, qui pourrait connaître une croissance annuelle de 3,3 % pour la période 1990-1995, tandis qu'avec le scénario « Mezzogiorno », sa croissance serait de 3,7 %. Dans les deux cas, on peut s'attendre que l'Allemagne, dont l'influence a été plutôt stabilisatrice dans l'économie mondiale, soit dans les prochaines années, grâce à sa nouvelle frontière de l'Est, *une « locomotive de croissance »* (7), dont pourront profiter les autres économies d'Europe.

Mais comment les Allemands de l'Est réagiront-ils au premier choc du fort relèvement des prix de certains produits de consommation courante ? Comment supporteront-ils les épreuves des fermetures d'entreprises, des licenciements et du chômage massif ? Combien de temps accepteront-ils des salaires et un pouvoir d'achat sensiblement inférieurs à celui de compatriotes dont plus aucune frontière désormais *ne les sépare* ? Et, finalement, combien subiront à l'Est de longues années d'épreuves, dans l'attente d'hypothétiques surlendemains qui chantent (3) ?

(1) Gilbert Badia, « Des Allemagnes », *La Pensée*, juillet-août 1990 (64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris).

(2) Jean-Pierre Broclawski et Laurent Kenigswald, « Allemagne année zéro », *Economie et statistique*, revue de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), mai 1990 (s'adresser aux observatoires économiques de l'INSEE).

(3) Olivier Passet, « Allemagne : la nouvelle frontière », *Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques, juillet 1990 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).

(4) « Une économie allemande : points de vue, analyses, perspectives », numéro d'*Economie prospective internationale*, Revue du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), troisième trimestre 1990 (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).

(5) Norbert Walter, « Pourquoi la réunification allemande va réussir », *Politique industrielle*, été 1990 (CEP, 59, rue du Rocher, 75008 Paris).

(6) *Note de conjoncture* de la Caisse des dépôts et consignations, juillet 1990 (195, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).

(7) Hélène Harasty et Jean Le Dem, « Les conséquences macro-économiques de la réunification allemande », *Economie prospective internationale*, troisième trimestre 1990.

Kaléidoscope

- Monnaie métallique, monnaie bancaire et pouvoir des princes (XVIe et XVIIIe siècles), *Cahiers d'économie politique*, 1990, n° 18.
- Etat et transports en France au XIXe siècle, *Histoire, Economie et Société*, premier trimestre 1990.
- L'Etat dans les théories de la régulation ; la dynamique de l'économie soviétique à la lumière de l'analyse marxienne de l'accumulation ; le chapitre 17 de la *Théorie générale* de Keynes, *Economie appliquée*, 1990, n° 2.
- Etat et développement économique ; coopération entre firmes, innovation et action antitrust ; Janos Kornai sur la réforme des économies socialistes, *The Journal of Economic Perspectives*, été 1990.
- Etat et pouvoir en Afrique ; perspectives africaines, *Politique africaine*, septembre 1990.
- Syndicats et travailleurs face aux défis de l'an 2000, *Informations et Commentaires*, avril-juin et juillet-septembre 1990.
- Sur l'avenir de l'énergie nucléaire, *Revue de l'énergie*, septembre 1990.
- Avenir des transports et transports de l'avenir, *Futuribles*, juillet-août 1990.
- Demain, quelle agriculture ?, *Politique industrielle*, été 1990.
- Chine, Japon, Tunisie ; l'impensé de l'économiste du développement ; où va le tiers-monde ?, *Mondes en développement*, 1989, n° 68.
- Le modèle industriel italien : *mythe ou réalité ?, Revue internationale PME*, 1989, n° 23 (paru en mars 1990).
- L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés ; la gestion sociale du chômage en France, *Futuribles*, septembre 1990.
- Recherches sur la vieillesse ; mesures de l'impact des éditeurs et des revues d'économie, *The Journal of Economic Literature*, juin 1990.

Célébrations décennaires

Ni revue ni magazine : mais il traite d'économie. Ni simple vulgarisation, ni miroir à idées dans le vent : il aborde sérieusement, mais de manière accessible, toute une gamme de sujets, de l'actualité aux lendemains qui se préparent, de la politique économique aux techniques et aux théories. Ni conformiste ni utopiste : simplement critique – comme on peut encore l'être de nos jours, – c'est-à-dire légèrement distancié...

Alternatives économiques a dix ans. Ses rédacteurs reconnaissent volontiers que l'alternative n'est plus ce qu'elle était, mais ils se montrent résolus à poursuivre leur travail de mise à nu, d'explication et, ce qui devient rare, de réflexion : ils le font avec humour – et avec un optimisme mesuré, – en annonçant qu'*Alternatives économiques* aura vingt ans en l'an 2000.

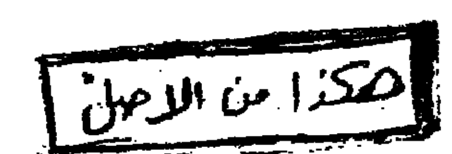
Que n'ont-ils dit quarante ans en 2020 ? Ou cent ans en 2080 ? Quarante ans : c'est l'âge que vient d'atteindre *Monthly Review*, la revue critique, ouverte aux analyses marxistes, bref « radicale », américaine, que dirigent Paul Sweezy et Harry Magdoff.

Quant à l'*Economic Journal*, qui eut successivement à sa tête Francis Y. Edgeworth, Alfred Marshall, John Maynard Keynes, Roy Harrod..., il publie cette année son volume du centenaire.

Alternatives économiques, mensuel (12, rue du Chaignot, 21000 Dijon).

Monthly Review, mensuel (122 West 27 Str, New-York, NY 10001, Etats-Unis).

The Economic Journal, The Quaterly Journal of Royal Economic Society, trimestriel (University of York, Heslington, York, Y01 5DD, Grande-Bretagne ; abonnements : Basil Blackwell, 108 Cowley Road, Oxford, OX4 1JF, Grande-Bretagne).



Comment se portent les Français ?

La dynamique des patrimoines financiers

Leur part dans la fortune des particuliers est passée de 28 % en 1977 à 40 % en 1990

Par André Babeau

IL faudra bien qu'un jour économistes et politiques cessent de « surréagir » aux « surréactions » inévitables des marchés internationaux : après que certains eurent vilipendé *« ceux qui s'enrichissaient en dormant »*, les conséquences de la crise du Golfe nous obligeraient logiquement à nous apitoyer maintenant sur « ceux qui s'appauvrissent en dormant ».

C'est le mérite des informations portant sur une longue période de relativiser les évolutions et d'éviter que l'arbre ne cache la forêt. Les nouvelles séries statistiques de patrimoines établies par l'INSEE et par la Banque de France, pour la période 1970-1988, permettent ainsi de replacer les patrimoines financiers dans l'ensemble des patrimoines des *particuliers* et des *entreprises*. Si la dynamique des patrimoines financiers est puissante, on constate qu'elle n'est jamais très éloignée des différentes manifestations de l'économie réelle.

Pour les particuliers comme pour les entreprises, l'observation la plus importante est, de loin, l'impressionnante augmentation de la part des patrimoines financiers dans le patrimoine total *(tableau 1)* : pour les ménages, cette part était inférieure à 28 % en 1977, elle atteint 36 % en 1987 et pouvait s'approcher de 40 % au début de 1990. En ce qui concerne les entreprises, l'évolution est encore plus spectaculaire : la part de leur patrimoine financier dépassait à peine 28 % en 1977, elle atteignait presque 44 % en 1987.

On aurait tort d'attribuer cette évolution à l'apparition d'une gigantesque bulle financière dont l'éclatement nous menacerait à chaque instant. La trace des « bulles financières » et de leur disparition est certes perceptible dans les séries statistiques, mais elle reste presque anecdotique au regard des évolutions en cause. Celles-ci relèvent d'explications tenant bel et bien au fonctionnement et au développement de l'économie réelle, explications qui ne sont évidemment pas les mêmes pour les patrimoines des ménages et pour ceux des entreprises.

Une sorte de loi d'Engel

Selon la fameuse loi d'Engel (1821-1896) la structure de la consommation des ménages se modifie à mesure que leur niveau de vie augmente, au détriment des biens dits de première nécessité et au profit des biens qualifiés de biens de luxe. Il pourrait bien exister aussi une sorte de loi d'Engel applicable au patrimoine des particuliers. Les patrimoines non financiers des ménages sont, en effet, constitués principalement de biens de jouissance (résidences principales, secondaires, etc.) et d'actifs professionnels appartenant aux entrepreneurs individuels.

Or, au cours du processus de développement, d'une part les entrepreneurs individuels perdent du terrain au profit des entreprises sociétaires et le patrimoine professionnel prend alors la forme d'actifs financiers. D'autre part, la détention de biens de jouissance, plus ou moins saturée, laisse place à un patrimoine de rapport le plus souvent formé, lui aussi, d'actifs financiers qui correspondraient, en quelque sorte, aux biens de luxe de la loi concernant la consommation.

En France, cette loi applicable aux patrimoines semble bien avoir été mise entre parenthèses pendant les « trente glorieuses » : du lendemain de la seconde guerre mondiale au milieu des années 70, la part du patrimoine financier dans le patrimoine total des ménages est en effet restée assez stable, autour du quart. L'importance des investissements des ménages dans le logement, l'augmentation des prix relatifs des immeubles et, en sens inverse, la médiocre tenue des marchés boursiers de 1962 à la fin des années 70, ainsi que des taux d'intérêt réels parfois négatifs, expliquent suffisamment ce phénomène.

Au sein du patrimoine non financier, on constate d'ailleurs, au cours de la décennie 1977-1987, que, si la proportion des actifs professionnels dans le total a bien décliné (terres, équipements, stocks, etc.), il n'en a pas été de même de celle du logement qui passe de moins de 60 % du total des actifs non financiers en 1977 a nettement plus de 70 % en 1987 *(tableau 1)*. Cette part, si elle s'est stabilisée, n'a donc pu le faire qu'au cours des toutes dernières années.

Il n'en reste pas moins que, depuis maintenant plus de dix ans, la structure de la fortune des Français a repris son évolution séculaire. Le patrimoine professionnel est devenu de plus en plus financier ; quant au patrimoine de rapport, il a également pris des formes de plus en plus financières, principalement en raison de la bonne tenue des marchés boursiers et, accessoirement, du fait de la transformation de certains actifs physiques en actifs financiers, comme c'est le cas, par exemple, avec la diffusion parmi les ménages de titres des sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI) qui rendent divisible la propriété d'immeubles.

Certes, les traces des bulles financières sont ici visibles dans les évolutions de court terme ; la part des actions dans le patrimoine financier des ménages culmine ainsi à plus de 36 % au milieu de 1987, pour retomber à 32 % en fin d'année, après le *krach de l'automne (tableau 2)* : il s'agit d'un fort rajustement, mais en aucun cas d'un séisme. Les événements du Golfe, sauf catastrophe, pourraient bien après coup ne pas laisser de traces beaucoup plus importantes.

Des portefeuilles d'actions

Quant à l'évolution de long terme, elle ne comporte *a priori* rien de malsain. On peut d'ailleurs penser qu'elle va se poursuivre assez régulièrement dans le même sens. Dans des pays comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou le Canada, le patrimoine financier des ménages atteint déjà en effet la moitié du total.

En ce qui concerne les entreprises industrielles et commerciales, il faut d'abord mieux cerner le phénomène à expliquer. Dans l'augmentation de la part de leur patrimoine financier, tous les actifs ne jouent pas le même rôle. On constate même que la part des actifs financiers autres que les actions a plutôt tendance à décroître de 1977 à 1987 *(tableau 2)*. Ce qu'il convient d'expliquer est donc la croissance très spectaculaire de la part des seules actions qui, pratiquement, triple sur la décennie, passant d'un peu plus de 22 % du total en 1977 à plus de 60 % en 1986.

La première explication qui vient à l'esprit résulte de la confusion, dans les statistiques utilisées, des titres de SICAV monétaires avec les autres actions présentes dans le portefeuille. Dans la deuxième moitié des années 80, les entreprises ont en effet réussi simultanément à se désendetter – en particulier à court terme, leurs emprunts revenant de 22 % à 16 %, en proportion de leur actif brut, entre 1977 et 1987 *(tableau 1)* – et à constituer une matelas de trésorerie non négligeable qui a été, pour beaucoup, placé en SICAV.

Nul doute que, en 1985 et 1986, ces placements ont contribué à l'augmentation de la part des actions. Toutefois, la décomposition qu'on possède du portefeuille d'actions des entreprises, égal à 3 300 milliards de francs en 1987, ne donne pas aux SICAV un poids supérieur à 200 milliards. Il faut donc chercher d'autres raisons à la très forte augmentation de ce portefeuille.

Les conséquences d'une nouvelle organisation de la propriété constitue certainement une hypothèse à tester. La création de holdings purement financiers, la filialisation et la croissance externe – toutes pratiques qui se sont développées au cours de la période – ont pour conséquence de faire apparaître des portefeuilles d'actions à l'actif des bilans.

Cette hypothèse doit cependant être considérée avec prudence. D'une part, les évolutions mises en évidence dans les comptes patrimoniaux dépendent beaucoup des consolidations comptables réalisées au sein des groupes : l'absence complète de consolidation contribuerait évidemment à gonfler la part des actions dans le compte macro-économique des sociétés. D'autre part, dans les portefeuilles, il faudrait – et cela n'est pas facile – pouvoir faire la distinction entre les investissements en participations et les simples placements financiers sans liens avec la vocation de l'entreprise.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation de la part des actions dans le patrimoine financier des entreprises rend naturellement ce patrimoine plus sensible à l'évolution des marchés. Cette part, qui croît lentement de 1977 à 1982, augmente ensuite de quatre à cinq points par an de 1982 à 1986 – années de forte croissance des indices boursiers, – puis perd plus de trois points en 1987 à la suite de la chute des cours de l'automne. Là encore donc, la formation et l'éclatement des bulles financières ne se laissent pas oublier.

Toutefois, au total, pour les entreprises comme pour les ménages, la présence de ces bulles ne se traduit guère que par des bruits autour de tendances lourdes qu'on ne peut dissocier des évolutions de l'économie réelle, qu'il s'agisse des préférences des ménages en matière de choix d'actifs, de l'amélioration de la rentabilité des entreprises qui a permis la reconstitution de leur trésorerie ou de la structuration nouvelle des groupes à l'origine de participations en cascade.

▶ **Professeur à l'université Paris-Dauphine.**

Composition du patrimoine total (en %)

	Ménages		Entreprises non financières	
	1977	1987	1977	1987
Actifs non financiers	72,2	64	71,9	56,4
Actifs corporels reproductibles	50,4	52	65,2	51,9
Stocks	1,9	1,2	12,6	8,8
Actifs fixes hors logement	6,1	4,7	38,8	32,7
Logement	42,4	46,1	13,8	10,4
Actifs corporels non reproductibles (terre et terrains)	19,1	10,3	5,4	2,9
Actifs incorporels	2,7	1,7	1,3	1,6
Actifs financiers	27,8	36	28,1	43,6
Actif total (en %)	100	100	100	100
(en milliards de francs)	6.011	16.713	4.266	13.545
Passif total (en % de l'actif)	10,7	13,9	39,8	31,9
Passif à court terme	2,8	3,5	21,8	16,5
Autre passif	7,9	10,4	18	15,4

Source : INSEE

Composition du patrimoine financier (en %)

	Ménages			Entreprises non financières		
	1977	1986	1987	1977	1986	1987
Moyens de paiement	21,7	14,2	15	11,7	4,6	5,3
Autres liquidités et titres du marché monétaire	50,5	33,2	35,5	7,7	4,8	8,6
Obligations	8,8	6	5,5	1,4	0,8	0,7
Actions	10,6	36	32,2	22,5	60,6	56
Crédits accordés	0,8	1,7	1,2	55,4	28,5	30,4
Créances sur les sociétés d'assurances	7,6	8,9	10,6	1,3	0,9	1
Total patrimoine financier (en %)	100	100	100	100	100	100
(en milliards de francs)	1 671	5 986	6 010	1 200	6 113	5 904

Bien que les patrimoines représentent, en France, entre quatre et cinq fois le montant des revenus, les comptes nationaux concernent encore presque exclusivement les « flux » de production et de revenus. L'INSEE a cependant saisi l'occasion d'une révision de ces comptes de flux pour élaborer une nouvelle série de comptes patrimoniaux qui remplace les anciens comptes de la période 1970-1979 et comportera même certaines informations remontant jusqu'à 1950. Une importante publication est prévue pour le deuxième semestre 1990, mais d'ores et déjà les résultats disponibles permettent de faire le point sur l'évolution, au cours de la décennie 1977-1987, de la composition des patrimoines des particuliers et des entreprises industrielles et commerciales.

CHRONIQUE

Les banquiers sont-ils des intermédiaires ?

PAUL FABRA

DANS le monde entier les banques traversent une mauvaise passe. Si les difficultés les plus graves s'annoncent au Japon et aux Etats-Unis, en France les établissements financiers en auront aussi, en ont déjà, leur part. Il n'est pas sûr que les parades imaginées – nouvelle impulsion donnée au crédit « personnel » et au crédit à la consommation – par la profession soient plus avisées que ne le furent les plus spectaculaires de leurs initiatives antérieures. Comme elles amputeront un peu plus la faculté d'épargne, elles sont de nature à avoir sur la marche générale de l'économie des effets pareillement négatifs.

Quand il s'avéra – après le moratoire mexicain (août 1982) – que continuer à prêter aux pays du tiers-monde, riches, ou bien en pétrole, ou bien en projets, était devenu trop risqué, les plus grandes banques de la planète se retournèrent comme un seul homme vers d'autres « gisements » de profits. L'exotisme étant passé de mode, et pour cause, elles se jetèrent chacune avec prédilection sur leur marché national.

En Amérique du Nord, dans l'archipel nippon mais aussi à Londres, à Paris, à Barcelone et beaucoup d'autres grandes villes, la spéculation immobilière engendrait une formidable demande de crédits. On y accéda avec enthousiasme. Des banquiers qui naguère avaient – en Amérique latine et ailleurs, – plus souvent financé en réalité des déficits budgétaires que des investissements viables, avaient pris l'habitude de ne pas y regarder de trop près. Les yeux fixés sur la hausse des terrains, des bureaux, des appartements, comme en d'autres temps sur la montée des prix du pétrole, ils en oubliaient souvent de s'attarder sur le bilan des emprunteurs. Le sentiment du risque disparaît quand on est porté joyeusement par la vague.

Il faudrait sans doute remonter aux années 20 pour retrouver un climat aussi euphorisant sur les grands marchés immobiliers et mobiliers que celui qui a régné de 1982-1983 jusqu'à une époque récente (pas encore entièrement révolue). L'appât du gain a été d'autant plus grand que la crise de l'endettement international n'a vraiment, jusqu'à ce jour, été une crise que pour les pays débiteurs : Brésil, Mexique, Philippines, etc. Le FMI et la Banque mondiale ayant mobilisé leurs ressources dans le but presque exclusif d'assurer coûte que coûte le versement à peu près régulier des intérêts dus aux banques créancières, celles-ci ont continué à encaisser de confortables gains pour des projets pourtant considérés à juste titre, – à commencer par elles-mêmes, – comme des opérations très douteuses.

Cependant, un facteur plus général a joué. Les établissements financiers, et les banques en particulier, en sont arrivés à se faire de leur rôle une idée nouvelle, entraînant de leur part un certain relâchement de leurs critères traditionnels de jugement. Le besoin croissant que les Etats ont eu des banques pour placer leurs titres de la dette publique a certainement contribué à cette évolution. Comme on l'a souvent relevé dans ces colonnes, la doctrine économique dominante a pratiquement cessé de critiquer la réalité ambiante pour la justifier. Les théories les plus en vogue, fondées sur l'hypothèse de la rationalité et de l' « efficience » des marchés, accréditent l'idée que nous vivons dans le meilleur des mondes possibles.

D'une lettre reçue de Lausanne d'un lecteur qui exerça naguère la profession de banquier, M. Jean Boutinard Rouelle, je cite le passage suivant où mon correspondant s'en prend à cette notion aujourd'hui pratiquement universellement admise que la banque remplit une fonction « d'intermédiation » :

« Quel mot affreux que celui d'intermédiation, quel faux concept il recouvre ! (...) M'étant toujours efforcé de réfléchir sur la signification de mon métier (...), je me permets d'affirmer que le banquier n'est pas un intermédiaire (donc plus ou moins irresponsable, comme tout intermédiaire) ; le banquier est un garant ! Il est débiteur d'un côté pour les dépôts qu'il reçoit et il est créditeur de l'autre côté pour les crédits qu'il consent. Il assume un double risque.

» Le risque d'insolvabilité des débiteurs auxquels il a prêté ; le risque de liquidité s'il a prêté « long » et reçu des dépôts à terme plus courts, ou à vue. Allons plus loin : le banquier n'a pas une fonction technique : il choisit ses débiteurs ! Dans une économie saine, il a un rôle original, irremplaçable : il oriente le développement économique vers les activités qui présentent le moins de risques (en leur apportant les financements normaux dont elles ont besoin) et évite les engagements vers des activités incertaines (en leur refusant les crédits qu'elles sollicitent).

» Vu de cette façon, qui est la seule qui soit logique, le métier de banquier permet de situer les fonctions de deux autres catégories d'agents économiques avec lesquels, hélas, on est toujours porté à le confondre.

» Le banquier n'est pas un assureur ; l'assureur assure une fonction technique : il apprécie les risques d'une façon objective et il les taxe en fonction précisément d'éléments objectifs. L'assureur couvre ces risques statistiquement.

» Le banquier n'est pas un « entrepreneur » au sens de la théorie économique classique. Il doit savoir à partir de quel montant, ou à partir de quel moment, un crédit devient une commandite. Et, bien entendu, en se montrant « raisonnable » dans l'octroi de ces crédits, le banquier ne faillit pas à son devoir comme on le lui reproche souvent ; il laisse tout simplement la place au capitaliste.

» C'est avec de faux concepts tels que celui d'intermédiaire que se développent, particulièrement aux Etats-Unis, des situations catastrophiques : faillites de caisses d'épargne, faillites de maisons de titres. On est confondu de voir l'absence de sens critique, ou tout simplement de bon sens, de la part des responsables politiques, des professionnels de la finance et, pis encore, de la part des théoriciens de la pensée économique. »

CE texte concis contient une critique serrée de presque tous les errements actuels dont la plupart ont reçu des appellations ronflantes et savantes, comme pour mieux masquer leur nature. Dans un article paru dans *The Economist*, daté du 8 septembre, le terme d'« innovation financière » est froidement assimilé à « pratique malsaine ». Le malheur est qu'on s'en soit aperçu un peu tard.

Les théoriciens modernes ayant cru pouvoir qualifier d' « intermédiation » l'office traditionnel de la banque, ils ont tout naturellement dénommé « désintermédiation » un phénomène largement observé depuis une bonne dizaine d'années. Il s'agit de la tendance des anciens gros clients des banques à emprunter directement sur le marché. Comme c'est presque toujours une banque qui organise, moyennant commission, l'opération, le prétendu mouvement de « désintermédiation » revient plutôt à confiner l'ancienne bailleresse de fonds à la mission d' « intermédiaire ». Du coup, la banque, n'assumant plus le risque, suit de moins près l'activité de l'emprunteur avec lequel les liens se sont par définition distendus.

En poussant d'un cran l'analyse, on s'aperçoit que, sur le marché où sont offerts les certificats de trésorerie et autres titres d'emprunt, les banques comptent parmi les acquéreurs les plus importants. Elles y trouvent de plus en plus un emploi de leurs ressources. Si donc l'on considère non plus chaque banque en particulier, devenue en l'occurrence simple intermédiaire, mais l'ensemble des banques, on est amené à réviser sérieusement la conclusion selon laquelle ces dernières se sont dégagées de tout risque. Elles en supportent encore une bonne partie, mais de façon bien différente.

Auparavant, les banques entretenaient une relation directe avec l'emprunteur qu'elles « choisissaient », comme dit très bien mon correspondant. Aujourd'hui, elles prennent position sur du papier. Certains seront enclins à voir dans la disparition du lien personnel au bénéfice de l'arbitrage de cette entité impersonnelle qu'est le marché un progrès, – une « objectivation » – de la vie économique. Telle est la puissance du mot qu'on serait tenté d'opiner dans ce sens.

L'observation des faits ramène à un jugement beaucoup moins favorable. L'absence désormais d'un dialogue entre celui qui conçoit le projet et celui qui le financera – au moins en partie, – peut être considérée *a priori* comme un appauvrissement. Mais autre chose est en train de se produire, qui dégrade en profondeur le fonctionnement du marché lui-même. Celui-ci est appelé à répondre pêle-mêle à toutes les demandes. Est-il étonnant qu'il déclare forfait pour un nombre grandissant d'entre elles ? De même qu'on ne distingue plus nettement entre le métier de banquier et celui d'intermédiaire, ni entre le métier de banquier et le rôle de l'investisseur (quand il s'agit d'acquérir les titres), de même, en cette période de prétendu triomphe du capitalisme, le capitaliste en tant que tel (c'est-à-dire disposé à prendre des risques sur une longue durée) disparaît.

SOUS quelle forme les moyennes entreprises ont-elles aux Etats-Unis, pendant les années du boom, levé des fonds ? Le plus souvent sous la forme de *junk bonds*, formule hybride censée conjuguer les caractéristiques de l'action et de l'obligation. Le marché de ces titres est en train de s'effondrer. De même le *venture capital*, qui, naguère, finançait la Silicon Valley, a tout simplement disparu.

Sur le dos du marché impersonnel, chacun cherche à éluder ses responsabilités. Mon correspondant estime avec justesse que le banquier n'est pas un assureur. Mais tout le monde désormais cherche à s'assurer par des techniques de marché contre le risque de fluctuation des taux d'intérêt, etc.

Dans une conférence que j'ai déjà citée (2 octobre 1990), Paul Volker déclarait : *« Considérés de leur point de vue, les efforts entrepris par les institutions financières pour se protéger, ont été couronnés de succès et ont été une importante source de profits. Ce qui a été moins souvent réalisé a été qu'avec la généralisation de ces techniques de couverture des risques, un risque plus insidieux est apparu. Il est en train de compromettre la solidité des institutions financières. Ces dernières voient un nombre grandissant de leurs clients en proie à de graves difficultés financières, au point d'être insolvables. En fin de compte, le système financier tout entier, et chaque institution qui le compose en particulier, ne peuvent pas se couvrir contre le risque de faillite de leurs clients. »*

Une science balkanisée

Suite de la page 29

● La théorie pure ne répond pas seulement, avec un décalage de quelques années, aux problèmes qui peuvent être inférés de l'évolution des économies réelles. Elle s'efforce surtout de répondre à des questions soulevées par la construction de la théorie elle-même. Les propositions qu'elle énonce ne sont pas directement transposables à des situations concrètes, mais elles s'incorporent progressivement à la « vision du monde » des économistes situés en aval.

● Le second pilier de la connaissance économique est constitué par l'immense investissement statistique réalisé depuis plusieurs décennies par les sociétés humaines à haut revenu par tête. L'effort ne se limite pas à la collecte des données, car il porte *simultanément* sur la définition des grandeurs susceptibles d'être mesurées. Il s'agit d'un investissement à très long terme qui ouvre le champ des connaissances mais qui, par son caractère irréversible, ne rend pas toujours facile la prise en compte de phénomènes nouveaux.

● A l'aval des maillons précédents se situe le vaste ensemble des travaux empirico-théoriques des économistes, des travaux qui portent sur des points partiels ou qui ne sont pas encore assez organisés pour s'incorporer au corpus *théorique pur et dur*. C'est là que je situerais, par exemple, les thèses monétaristes de Milton Friedman ou les études économétriques tendant à vérifier ou à infirmer la validité de l'hypothèse d'anticipations rationnelles.

Cet ensemble constitue véritablement l'humus dont se nourrit la science économique, mais comme tout y est perpétuellement en devenir, il peut être à l'origine de propositions de politiques fragiles, peu réalistes ou prématurées. Aux Etats-Unis en particulier, où le marché des idées est plus développé qu'en France, certains économistes universitaires, parfois en mal de notoriété, présentent à l'opinion publique comme des vérités scientifiquement établies des doctrines qui ne reposent pas sur des connaissances indiscutables. D'où des vagues de propositions qu'il faut bien appeler des modes idéologiques. Le terrain est moins favorable en France à cause de l'importance des organismes d'études économiques de l'administration.

● Un quatrième groupe de maillons englobe les études et les modèles ayant explicitement pour but de décrire une partie de l'économie afin de prévoir les conséquences probables de telle ou telle décision. Qu'ils soient macro – ou micro – économiques, ces travaux incorporent simultanément des propositions théoriques fondées, des estimations numériques spécifiques et des relations simplement postulées.

● Reste l'ultime étape, celle du conseil. Elle se déroule en temps réel, sur la base d'informations partielles et imparfaites, dans un contexte politique défini. Quant à l'homme politique qui décide, il est souvent lié par ses déclarations passées, ses engagements partisans, la pression de l'opinion tandis qu'il lui faut négocier avec ses collègues et avec les administrations concernées. Le conseil ? Il tient en quelques paragraphes, mais, pour qu'il soit bon, il faut que fonctionne toute la chaîne qui a été décrite. Nous sommes loin de l'ingénieur qui construit sa machine !

Ayant maintenant cerné ce qu'il faut à mon avis entendre par pensée économique, je me sens plus libre pour mentionner brièvement quelques-unes des lignes de force de la recherche actuelle. Je m'inspirerai pour cela de quelques-uns des thèmes choisis pour *les séances plénières* du congrès mondial d'économétrie qui s'est tenu à Barcelone à la fin du mois d'août et du congrès de la European Economic Association qui a siégé à Lisbonne au tout début de septembre.

Conformément à la tradition, les séances plénières des congrès d'économétrie portent soit sur la mesure des phénomènes économiques, soit sur la théorie elle-même. Dans le premier groupe figuraient des thèmes comme l'économétrie des phénomènes financiers et l'économétrie de l'offre de travail... Dans le second groupe sont apparus des sujets tels que le comportement à l'égard du risque et de l'incertitude, les fondements de la théorie des jeux, les jeux répétés, la théorie des organisations, les économies à marchés incomplets, les *fluctuations économiques endogènes*.

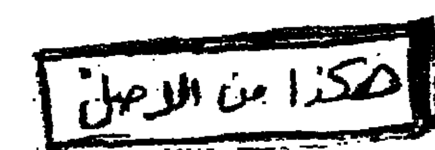
Quant à la conférence du président, M. Jean-Michel Grandmont, elle était consacrée à « la formation des anticipations et la *stabilité du système économique* », un sujet aussi important pour le développement de la *théorie* que pour ses implications concrètes. Au congrès de Lisbonne, plus proche de l'économie appliquée, les grandes séances furent consacrées à des sujets tels que « les économistes et l'Etat-protecteur », « la politique publique et l'économie du développement », « l'Europe après 1992 » (commerce, croissance, marché intérieur, union monétaire), « l'Europe de l'Est », « le chômage ».

A cette liste, j'ajouterai quelques thèmes qui me paraissent avoir pris pour les économistes une grande importance dans les années récentes : l'analyse du progrès technique (naissance des innovations, diffusion des connaissances) et de son interaction avec la croissance économique (il est symptomatique à cet égard qu'ait été lancée en 1990 une revue intitulée *Evolutionary Economics*) ; l'étude de la formation des anticipations, de la recherche ou de la manipulation de l'information, des phénomènes d'apprentissage, de la nature des contrats, de la genèse des institutions...

Ces travaux annoncent, me semble-t-il, l'émergence prochaine d'un nouveau paradigme microéconomique, un paradigme plus englobant que le paradigme néoclassique. Ce paradigme nous proposerait une économie de l'ordre et du désordre, de la création et de la sclérose, faite toute à la fois d'aléatoire, de complexité, d'échanges d'informations plus ou moins douteuses, de comportements plus ou moins rationnels et opportunistes, de rigidités économiques et sociales plus ou moins fortes.

Au centre de ce paradigme, des agents économiques qui, au lieu d'optimiser, se contentent de rechercher une solution acceptable aux problèmes qui lui sont posés. Mais encore une fois, le premier paragraphe de la bible des économistes d'aujourd'hui s'énonce ainsi : « *Il y a de nombreuses maisons dans la demeure de mon père.* »

JACQUES LESOURNE



Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

DIRECTEUR GENERAL



La société MAGDIS, filiale d'un important groupe français, est spécialisée dans la fabrication de produits traiteur destinés aux grandes surfaces. MAGDIS avec 120 personnes et 65 MF de CA diffuse ses produits auprès des principales enseignes de la grande distribution.

Vous serez responsable de l'ensemble de l'entreprise sous ses différents aspects (gestion, production, management, commercialisation...).

A 35 ans environ, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur en agro-alimentaire ou Ecole de Commerce, votre esprit PME et votre sens commercial vous permettront d'assurer le développement de cette activité.

Pour nous rencontrer, en toute confidentialité, merci d'adresser votre candidature à SMD, DRH, 94, rue Albert Calmette, 78350 Jouy-en-Josas.

MEDIA-SYSTEM

Filiale d'un groupe international, entreprise industrielle de 500 personnes (400 MF C.A.), sur un marché de l'équipement électrique en plein essor, recherche pour optimiser sa position de leader en France, son

Directeur commercial

basé en bourgogne

A 40 ans, ingénieur généraliste, votre goût pour les affaires et le management des hommes vous ont très vite engagé dans une carrière commerciale.

Au sein d'un environnement industriel comparable ou voisin au nôtre (équipement ou construction électrique, mécanique, ...) vous réussissez, depuis au moins 5 ans, en tant que patron de l'activité commerciale de votre entreprise, de votre division.

Votre mission :

Manager d'une équipe commerciale de 40 personnes, complète et bien structurée (réseaux + administration) **vous ferez progresser nos ventes sur tous les fronts** (prescripteurs, distributeurs, installateurs).

Ce poste suppose un candidat pragmatique, intellectuellement et relationnellement efficace.

Si les conditions de rémunération (400 KF +) sont à la hauteur de cette mission, le niveau de réussite conditionnera des possibilités importantes de développement ultérieur.

Adressez votre dossier de candidature (C.V. + photo + salaire actuel) sous réf. LM 1163 à Claude BERNARD



CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIAPA

DIRECTEUR GENERAL GESTION

Organisateur, Manager, Innovateur

Nos usines sont situées dans le Nord et l'Est de la France mais nous produisons également dans d'autres pays Européens. Notre groupe est fortement automatisé et utilise les technologies de production les plus sophistiquées.

Notre ambition : renforcer encore notre position parmi les producteurs Européens les plus performants. Pour y parvenir, nous recherchons la cheville ouvrière du développement de nos structures.

Vous organisez et contrôlez la Gestion Comptable, Fiscale, Sociale du groupe. Vous êtes familier des problèmes d'organisation, d'informatique, de mise en place de structures de développement (négociation, planification, financement d'investissements etc...). Vous êtes à la fois le Manager responsable des Services du Siège et l'interlocuteur efficace des dirigeants des filiales.

Vous avez le goût de l'innovation allié à de réelles qualités personnelles, d'écoute, de rigueur intellectuelle, d'esprit de synthèse. Vous aimez le dialogue et l'animation d'équipes de direction. Vous acceptez de résider dans une agréable petite ville de Lorraine.

Merci d'écrire sous réf. 1215A à Christian LEMOINE 1, rue des Croix de Pierre 78760 Les MOUSSEAUX de PONTCHARTRAIN.

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Sa croissance (en 8 ans, l'épargne collectée a été multipliée par 3,2 et les fonds propres par 5,4) a fait du Crédit Mutuel Maine-Anjou-Basse Normandie l'une des banques les plus importantes du Grand-Ouest. Une banque qui vit avec sa région et qui est constituée d'équipes qui gagnent.

Rattaché au Directeur Général Adjoint et en liaison étroite avec les autres responsables de département, vous occupez un poste stratégique. Vos responsabilités englobent notamment : les études de marché et la conception des produits, l'animation et la communication.

A 35 ans, diplômé d'Etudes Supérieures, vous possédez une expérience de 10 ans dans des fonctions Marketing et Commerciales. Si la sensibilité financière, le sens de la qualité du service, le goût du terrain, l'esprit d'équipe sont vos moteurs principaux, réussissons ensemble le pari de la décennie 90. Le poste, basé à LAVAL, est porteur d'avenir pour un cadre à potentiel.

Nicole PETTERSSON vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3132/A/LM, BOSSARD CARRIERES, 4 rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Images & Caractères

GROUPE D'ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes une société privée évoluant sur le marché de la formation.
Nous gérons plusieurs écoles d'enseignement supérieur privé (bac + 2, bac + 3, bac + 4) implantées à Paris.
Chaque école est dirigée par un directeur de site responsable de la pédagogie, de la gestion et du développement de son enseigne.
Nous recherchons un directeur général pour le Groupe. Le candidat devra justifier d'une connaissance de ce marché, d'aptitudes en organisation, en gestion financière, en gestion des hommes, en marketing, en potentialité de développement et de croissance.
La rémunération est constituée d'un fixe + un intéressement aux résultats.

Ecrire sous n° 8088, Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIETE D'IMPORTATION NOUVELLEMENT CREEE
recherche son :

DIRECTEUR RESPONSABLE DE LA SOCIETE

Sa mission aura pour but, entre autres, l'implantation, l'organisation et le recrutement du Personnel.

Ce poste conviendrait à un homme d'environ 40 ans, dynamique et aimant le challenge, possédant une solide expérience en France dans le DOMAINE AUTOMOBILE.

La connaissance et la pratique parfaite de la langue anglaise sont exigées.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions sous référence 35121 à LTA Antenne Saint Lazare, 4, rue du Fg Poissonnière 75010 qui transmettra.

Le Monde des Juristes

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS



La Caisse d'Epargne diversifie ses compétences sur les nouveaux marchés internationaux. La Direction des Affaires Générales recrute un(e) :

JURISTE INTERNATIONAL

Une formation juridique (BAC + 5/6) et 3 à 5 ans d'expérience dans un organisme financier ou dans un cabinet international vous ont permis d'acquérir une bonne connaissance du droit des établissements de crédit français et étrangers.
Vous parlez l'anglais et - pourquoi pas ? - une seconde langue.
Découvrez maintenant les nouveaux horizons que le Réseau des Caisses d'Epargne vous propose.
Sous l'autorité du Responsable du Département, vous assurez la sécurité juridique du CENCEP et des établissements du Réseau lors de l'élaboration et du suivi des contrats européens et internationaux.

A ce titre, vous assistez et conseillez ces établissements, les services concernés du CENCEP et plus particulièrement le département Activités Internationales lors des réunions préparatoires et des négociations avec les autres Caisses d'Epargne étrangères.
Vous veillez au respect des règles de droit européen, suivez les travaux du comité juridique du groupement européen des Caisses d'Epargne. Votre excellente aisance relationnelle vous permettra en plus d'établir un réseau de correspondants juridiques étrangers.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. AERI/10, à Jacky GAUVIN Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP) 29 rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS.

PUBLICATION JURIDIQUE
recherche

JURISTE SPÉCIALISÉ(E)

en droit du travail

Mission : Synthèse et rédaction de textes (information et documentation).
Profil : Rigueur et aisance rédactionnelles.
La préférence sera donnée aux candidats ayant une réelle expérience pratique dans ce domaine.

Adresser lettre manuscrite et CV sous n° 8074.
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - Paris 75007

Cabinet International d'Expertise d'Assurances
recherche

JURISTE

Niveau maîtrise DROIT
Connaissant droit de la construction, et anglais.
1re expérience souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions à :
EURL GRAHAM MILLER FRANCE
26, rue de Mogador, 75009 Paris.

Le Monde des Juristes

UNILEVER, 1er Groupe mondial dans le domaine des biens de grande consommation recherche un

JEUNE JURISTE
Droit des Sociétés/Droit des Affaires

Au sein de notre Département Juridique, vous participerez et prendrez en charge progressivement pour le Groupe UNILEVER FRANCE :

- l'organisation, la tenue des conseils et assemblées et la rédaction des procès verbaux,
- la participation aux opérations de constitution et de modification des structures sociales de toute nature,
- l'ensemble des formalités de publicité, le suivi administratif et la supervision de la tenue des fichiers et registres sociaux.
- *Les contrats commerciaux.*

Vous possédez une formation juridique supérieure (maîtrise de Droit des sociétés avec des connaissances en fiscalité, comptabilité), vous êtes débutant ou possédez une première expérience, et vous maîtrisez l'anglais.

Si vous possédez de sérieuses qualités d'organisation et de rigueur alliées à un bon sens relationnel, adressez votre dossier de candidature (lettre + CV) en précisant la référence **21/90 LM** à **UNILEVER FRANCE SERVICES,** Service Recrutement et Sélection des Cadres, 157 boulevard Haussmann 75382 PARIS CEDEX 08.

Unilever

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE



Juriste

ETDE

Filiale du groupe BOUYGUES, spécialisée dans la distribution d'énergie et les *réseaux de communication*, ETDE c'est aujourd'hui 1,6 milliard de F de CA, 2 500 collaborateurs dans cinq directions régionales et une vingtaine de filiales françaises. Au sein du service juridique, *vous prenez en charge* le droit des sociétés de nos filiales, le suivi des dossiers de contentieux, la rédaction et le suivi des baux commerciaux...

De formation Maîtrise de *Droit des Affaires*, éventuellement complétée par un DESS, vous avez une expérience d'au moins 3 à 5 ans au sein d'un service juridique d'entreprise et de réelles qualités de rigueur, d'analyse et d'organisation.

Basé à notre siège, vous travaillerez dans un environnement micro-informatique performant.

Merci d'adresser votre candidature à Benoît Guillier, ETDE, 1 avenue E.-Freyssinet, BP 3, 78062 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

NOUS COMMUNIQUONS L'ENERGIE

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES



La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, *laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour* garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6 000 Ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

*L'ETABLISSEMENT TECHNIQUE de BOURGES, Centre d'Etude et d'expérimentation de plus de 1 200 per*sonnes, développant des systèmes mécaniques complexes d'avant-garde, recherche :

Jeune juriste H/F

Vous serez chargé de la coordination et de l'élaboration des marchés d'étude passés avec les Industriels privés. Vous devrez préparer ces contrats, participer à leur négociation et leur rédaction, en collaboration avec les demandeurs internes. Vous serez le conseil des cellules techniques en matière juridique, et notamment en propriété industrielle. A votre formation juridique (DESS Economique : Droit des Affaires Internationales par exemple), vous alliez une maîtrise parfaite de l'anglais et vous possédez de réelles qualités de rigueur et d'organisation, ainsi qu'un véritable sens relationnel vous permettant de travailler en équipe. Une première expérience réussie dans un secteur industriel serait un atout supplémentaire pour nous convaincre de vos capacités à appréhender un projet industriel dans son ensemble.



SI CETTE OPPORTUNITÉ DE CARRIERE VOUS INTÉRESSE, NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER C.V. DÉTAILLÉ, LETTRE MANUSCRITE, PHOTO ET PRÉTENTIONS, SOUS RÉF. LM 233 À NOTRE CONSEIL : MIREILLE PROUST CONSULTANTS - 10, RUE DE LA GARE - B.P. 1352 - 49013 ANGERS CEDEX 01.

Banque de Marchés
Paris Centre

recherche au sein du **Secrétariat Général**

UNE JURISTE
OPCVM

Intégrée à une petite équipe, elle sera chargée de suivre la vie juridique des OPCVM du Groupe (C.A., A.G.O., Relations C.O.B.)

Niveau maîtrise - Expérience bancaire nécessaire.

Envoyer CV complet et lettre manuscrite sous référence 81735 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra.

Groupe de communication, 800 personnes, leader sur son marché, crée un poste...

Justifiée par un développement rapide et une nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines (12 personnes), cette création de poste devrait permettre à un homme de contact de mettre en pratique ses idées et son expérience en matière de relations humaines, et de travailler en étroite relation avec les équipes Recrutement-Formation et Administration-Paye.

Votre responsabilité s'exercera dans 3 domaines :

- Vous conseillerez le DRH dans toutes ses relations avec les instances sociales. A ce titre, vous préparerez les dossiers pour le CE, participerez aux réunions des DP et du CHSCT.
- Vous serez également le statisticien de l'équipe : élaboration du bilan social, mise en place des indicateurs et des tableaux de bord, enrichissement de la base de données informatisée du service, création ou amélioration des circuits d'information interne, en particulier vis-à-vis des opérationnels.
- *Enfin, chargé des études sur l'information juridique et sociale pour le service, vous suivrez l'évolution des* textes et coordonnerez les actions entreprises en veillant à leur conformité par rapport à la législation.

De formation supérieure (droit, Ecole de Commerce ou de Gestion...), vous avez déjà prouvé, lors d'une expérience similaire d'environ 5 ans, vos capacités d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7076 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17. Confidentialité assurée.

ASSISTANT DU DRH H/F
SOCIAL, JURIDIQUE, SYSTEMES D'INFORMATION

VOUS ÊTES JEUNE ET VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER À LYON DANS UNE GRANDE ENTREPRISE.
L'ACHAT VOUS INTÉRESSE.
LA DIVERSITÉ VOUS ATTIRE...

Juriste d'entreprise, **vous possédez une Maîtrise de Droit privé complétée par une formation au management de l'achat,**

Acheteur, **vous êtes diplômé d'une École Supérieure de Commerce, formé au management de l'achat et trilingue (dont allemand),**

adressez votre curriculum vitae à
Frédéric DAGNEAUX
SNCF - SERVICE DES ACHATS
29, rue Waldeck Rousseau
69476 - LYON CEDEX 06



LE CREDIT AGRICOLE DES PYRENEES ATLANTIQUES CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 850 SALARIES. 63 AGENCES.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

SPECIALISTE CONTENTIEUX JUDICIAIRE — PAU

Directement rattaché au chef de service que vous seconderez, votre mission consistera à :

- gérer un portefeuille de clientèle d'entreprises contentieuses,
- assumer les tâches administratives liées à l'activité du service,
- assurer les missions liées au développement des outils informatiques et à l'organisation du service.

Votre formation juridique supérieure, maîtrise de droit privé ou de droit des affaires, votre expérience de 3 ans environ dans le recouvrement, la connaissance des logiciels de gestion contentieuse et votre sens de l'organisation seront des atouts indispensables à votre adaptation et à votre évolution dans notre entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions) sous référence C 89-31 à notre Conseil Evelyne REDON - CAPFOR GRAND SUD-OUEST "La Maison des Lois" - B.P. 1137 - 31036 TOULOUSE CEDEX.

Juriste d'Affaires Expérimenté

Titulaire d'un diplôme de 2ème ou 3ème cycle, vous souhaitez valoriser votre pratique du droit des sociétés et votre expérience de 3 à 5 ans dans un *établissement de crédit ou chez un conseil juridique.* Une bonne connaissance de l'anglais et de la micro-informatique serait un atout.

En étroite relation avec les cadres financiers et commerciaux, vous êtes chargé de réaliser des opérations juridiques liées à la gestion des prêts et en particulier à des modifications de garanties.

Votre motivation et votre dynamisme vous permettront de profiter des larges perspectives d'évolution qu'offre le groupe Crédit National.

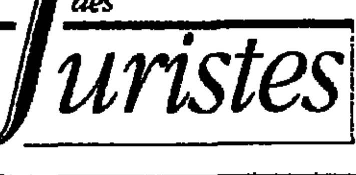
Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.



Crédit National





845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)



Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Un professionnel pour piloter des missions nouvelles

INGENIEUR-ORGANISATEUR SENIOR HF



Le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine est une banque inter-régionale du Groupe CIC. Solidement implanté dans l'Est de la France et largement ouvert sur l'Europe grâce à *ses filiales suisses et luxembourgeoises*, le groupe CIAL présente un total de bilan de 61 milliards de francs pour un effectif de 3 500 personnes. Il renforce sa *Direction de l'Organisation*, actuellement composée de 16 personnes.

En position d'adjoint, le candidat animera une équipe de cadres de formation Ingénieur, E.S.C... *Il sera également chargé de mener* des missions d'organisation complexes sur des projets nouveaux, avec une forte connotation informatique.

Nous recherchons un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur possédant une expérience d'environ 5 ans ou plus en cabinet, en industrie ou en milieu bancaire, dans des fonctions du type "audit", "organisation" ou "méthodes". La pratique de l'allemand ou de l'anglais est souhaitée.

Basé à STRASBOURG, au sein d'une banque dynamique de taille humaine, un candidat à fort potentiel pourra évoluer à terme vers d'autres fonctions.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 30/1418 BE à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey
67082 STRASBOURG CEDEX

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME DE LA REGION NORD (BOULOGNE SUR MER)

RECHERCHE SON

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

crédit maritime

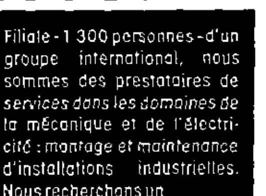
Nous sommes [illegible] *des neuf* [illegible] *régionales* [illegible] *MUTUEL* [illegible] *pêche* [illegible]

Votre mission :
Rattaché au Directeur Général, vous aurez à :
- Animer et coordonner le réseau de sept agences.
- Contribuer à la mise en place du plan de développement et à l'atteinte de ses objectifs.
- Assurer la formation du personnel du réseau.

Votre profil :
- H/F environ 30 ans.
- Ecole de commerce, I.T.B. ou équivalent.
- *4 à 5 ans dans des fonctions* d'encadrement en milieu bancaire.
- Grande capacité d'écoute, de communication et d'animation.
- Lieu de travail : Boulogne-sur-Mer (voiture de service).

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, [illegible] *photo sous la référence n° M 105 à notre conseil* [illegible]

NC communication



ELARGISSEZ
VOS RESPONSABILITES...
EN ANIMANT NOS
SYSTEMES DE GESTION.

CADRE DE DIRECTION FINANCIERE

Au sein de la Direction Financière, vous aurez à animer l'ensemble des systèmes de gestion. Vous superviserez les tableaux de bord et les comptabilités des filiales implantées à l'étranger. Outre les activités courantes que vous aurez à gérer, vous ferez des propositions au vu des comptes que vous analyserez. Vous aurez donc un rôle de conseil.

A 27 - 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESCP, Sciences-Po, Maîtrise de gestion ou équivalent...) avec, éventuellement, une formation type DECS ou Institut de Haute Finance, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une entreprise d'ingénierie, de projets industriels... *La comptabilité, la fiscalité, le droit des sociétés vous ont permis d'acquérir une* compétence déjà reconnue. Bien sûr, vous êtes à l'aise avec la micro-informatique. Sens de l'équipe et autonomie sont des qualités qui nous permettront aussi d'investir sur vous. Les possibilités d'évolution dans notre groupe sont réelles. L'anglais est nécessaire.

Poste basé aux Portes de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la référence F 08 A02 à notre Conseil, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie - 75004 PARIS.

MEMBRE DE LA CSNRC



UN ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN
renforce son Département Inspection Générale et recherche

JEUNES AUDITEURS

Votre mission : Intégrés à l'équipe d'Audit Interne de l'Inspection Générale, vous participerez à des missions d'audits opérationnels, comptables et financiers, dans l'ensemble des départements et filiales d'une grande banque aux activités variées.
Vos travaux devront déboucher sur des recommandations dont vous aurez à *suivre* la *mise* en place.

Votre profil : Débutants *ou après une première expérience* (2 ans maximum), vous avez un goût prononcé pour les missions très diversifiées et souhaitez valoriser votre formation supérieure, type ESC ou IEP, éventuellement complétée par un 3ème cycle (droit, économie ou DESCF) dans une fonction stimulante et un environnement technologique de haut niveau.

Vos qualités relationnelles (diplomatie, sens des contacts et esprit d'équipe) et intellectuelles (rigueur, exigence, précision) vous permettront après quelques années passées à l'Inspection Générale, d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre, photo et prétentions) sous référence SM/IG à CARRIA PROFILE - 128 rue de Rennes - 75006 PARIS.

CARRIA profile

NC communication

CONTROLLER

BAINBRIDGE
AQUABATTEN

Filiale d'un groupe anglo-saxon, spécialisée dans le secteur de la navigation de plaisance (*tissus, voiles et* accastillages...)

Villefranche sur Saône

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Général de la filiale et fonctionnellement au Directeur Financier du groupe, le candidat devra mettre en place les outils pour assurer une bonne gestion et le contrôle de la société.

Il sera responsable du recrutement d'une petite équipe, de la comptabilité, du reporting, de la trésorerie, du contrôle de gestion et de l'informatique.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, le candidat sélectionné aura une première expérience de 2-3 ans dans un cabinet d'audit ou un poste d'Assistant *Controller au sein d'une filiale d'une multinationale.*

Le candidat devra avoir *impérativement un bon niveau* d'anglais et être motivé par le démarrage d'une société *anglo-saxonne*.

Envoyer dossier de *candidature à Ivan Pacaud - sous* réf. 315 MO - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine *75015 Paris*.

C.L.P associés

CREDIT-MAN CREDIT-MANAGER

Jeunes diplômés ou 1ère expérience

Nous sommes un important groupe privé à forte notoriété. Notre croissance nous amène à développer nos différentes équipes de spécialistes.

Intégrez l'une d'elles après une formation à nos méthodes.
-**Credit-Man** : vous êtes en contact permanent avec les milieux d'affaires locaux. Après une collecte d'informations financières, vous évaluez et analysez les risques commerciaux.
-**Credit-Manager** : vous synthétisez les informations économiques d'un secteur d'activité spécifique. Après une analyse approfondie des dossiers, vous prenez et assumez des décisions de crédit.

Soit, vous avez valorisé un diplôme d'école de commerce ou un DESS banque et finance, par une première expérience de 2 à 4 ans en milieu financier.
Soit, jeunes diplômés, vous êtes attirés par les matières financières.

Voici l'opportunité de développer votre personnalité d'homme d'analyse, de dialogue et de décision.

BOSSARD *Carrières*

Dominique CLEVENOT vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3702A/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

Images & Caractères

BANQUE D'AFFAIRES

AMERICAINE

recherche un

Analyste

pour son département

CORPORATE FINANCE

De formation Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans un cadre similaire.
Vous maîtrisez la comptabilité et les techniques financières et parlez couramment l'anglais.

Votre mission consistera à effectuer des analyses de secteurs, d'entreprises et à préparer des dossiers liés à des opérations de haut de bilan (LBO, RES, Acquisitions...).

Vous serez associé aux montages des transactions. Ce poste évolutif en fonction de votre potentiel et de vos résultats sera pour vous l'occasion d'évoluer vers une fonction de Chargé d'Affaires.

Adressez lettre manuscrite + C.V., sous réf. 1523 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS.

Groupe Finacor
Intermédiaire Financier International
RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

(pour sa Société de Moyens)
Rattaché au Directeur Financier du Groupe

Missions : Définition des procédures, refonte du suivi analytique et des systèmes de refacturation de la société, prise en charge de la comptabilité générale.

Profil : Formation supérieure, école de commerce ou équivalent (niveau D.E.C.F. indispensable), expérience de 2 ans minimum dans la fonction ou en Audit.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier (lettre + C.V. + prétentions), réf. : HL/CE à M. LOCOGE, GROUPE FINACOR 52, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME PRESTATAIRE DE SERVICES PARIS
en fort développement et leader sur son marché renforce ses structures et recherche un

responsable de service

pour prendre en charge et animer des équipes de plus de 50 personnes.

Pour ce poste évolutif aux larges responsabilités de GESTION, il est nécessaire d'avoir une solide formation (BAC + 4 ou 5) en droit ou en gestion, une bonne maîtrise des outils informatiques, des talents d'organisateur, le goût de l'opérationnel, **l'habitude d'animer des équipes importantes** acquise par exemple dans une banque ou dans les assurances.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1312

INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris

هكذا من الاصل

Une importante Société de Services (CA 5 Mds, 6000 personnes, 130 filiales en France et à l'Etranger) recherche un

Auditeur International

Paris — **250-290 KF**

Au sein d'une équipe d'audit performante, rattachée à la Direction Générale et que nous souhaitons élargir, vous serez chargé de missions d'audit financier opérationnel, d'audit d'acquisition, d'analyses de procédures et de missions ponctuelles pour la Direction. Ce poste constitue un excellent tremplin pour évoluer vers une responsabilité opérationnelle en France où à l'Etranger au sein du groupe.

Une formation supérieure (Grande Ecole et/ou DESCF), 2 à 3 saisons en cabinet d'audit et une excellente maitrise de l'anglais sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Contacter **Charles-Henri Dumon ou Gilles de Mentque** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CHD1002 MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Puissant groupe Anglo-Saxon (CA : plus de 50 MdF) cherche son

Directeur de l'Audit Europe

Paris — **350 KF**

Dans un environnement en forte croissance, vous aurez la responsabilité de l'audit en France, Belgique, Hollande et Espagne.

Votre rôle consistera à proposer des améliorations concrètes des systèmes et des procédures. Ainsi, vous travaillerez en étroite collaboration avec l'ensemble de la Direction et aborderez les domaines les plus variés.

L'audit est un moteur dans cette entreprise et vos recommandations deviendront réalité.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans, soit dans l'audit, soit dans un autre domaine où vous avez pu vous familiariser avec l'audit.

Bien sûr, vous êtes bilingue Français - Anglais et vous savez manager une équipe.

Basé à Paris, le poste implique de courts et fréquents déplacements.

Pour vous qui aimeriez acquérir une vision globale de l'entreprise, ce poste est le parfait tremplin vers de nouvelles responsabilités.

Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC6021MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Société à très forte notoriété (800 M de F), filiale d'un groupe US leader sur son marché, recherche son

Contrôleur de Gestion

Paris

Rattaché au Corporate Controller, vous participez à l'élaboration des budgets et de forecasts (filiales étrangères et siège).

Vous contrôlez les réalisations, analysez les écarts et réalisez toutes études permettant d'optimiser le suivi de l'activité et des investissements.

De formation ESC, âgé de 24 à 28 ans, vous pouvez justifier d'une première expérience de 1 à 3 ans en contrôle de gestion.

La connaissance de l'anglais serait un plus.

Contacter **Didier Cloix** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.DC6214MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Filiale en fort développement d'un groupe anglo-saxon leader sur son marché, nous recherchons notre

Controller

Proximité de Lyon — **300 KF**

Adjoint au Directeur Financier, vous encadrez une équipe de 15 personnes et vous avez la responsabilité des services comptabilité générale, analytique et trésorerie. Plus particulièrement en charge du contrôle de gestion, vous établissez les budgets, assurez la bonne tenue du reporting et suivez les prix de revient.

Agé de 30 ans environ, diplômé Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous avez une double expérience cabinet entreprise en milieu anglo-saxon et un niveau d'anglais courant. Professionnel d'envergure, votre évolution sera liée à votre aptitude à vous intégrer dans un milieu de croissance interne et externe soutenue.

Contacter **Dorick de Brosses** au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhônes-Alpes**, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON, sous réf.DDB512MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

La filiale française (CA 800 MF) d'un groupe multinational américain spécialisé dans les produits de haute technologie destinés aux industries de l'Aéronautique, de l'Espace, de l'Automobile et des Télécommunications..., recherche son

Assistant Controller

Paris Nord Ouest — **300 KF+**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous prenez en charge une équipe d'une dizaine de personnes dont vous assurez l'encadrement et l'animation. Vous supervisez l'ensemble de la comptabilité générale et analytique et vous êtes responsable de la qualité et de la fiabilité du reporting auprès de la maison mère.

Le crédit management ainsi que des opérations de contrôle de gestion de certaines divisions vous sont rattachés. Au sein d'un environnement fortement informatisé (IBM 43/81 - AS 400), vous assurez la maîtrise d'un projet de refonte du Grand Livre.

Agé de 28/35 ans, issu d'une formation supérieure, vous êtes titulaire du DECS.

Vous maîtrisez l'anglais, les différents aspects techniques de la comptabilité US et la micro-informatique.

Vous justifiez de plusieurs années d'expérience acquises en milieu anglo-saxon.

Contacter **Jean Kerckhove**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.JK6180MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

PME industrielle, très performante en électronique professionnelle, mécanique et traitement de surface renforce son équipe financière en créant le poste de

Contrôleur de Gestion Senior

Région Ouest

Après une première expérience industrielle, si possible au sein d'un grand groupe, vous aurez la responsabilité du contrôle de gestion d'une **structure à taille humaine** dans le cadre d'une **fonction très polyvalente**. Rattaché hiérarchiquement à la D.G., la/le candidat(e), âgé de 30/35 ans sera diplômé d'une école de commerce et/ou d'ingénieur. Il prendra en charge la prévision (établissement et suivi des budgets), le reporting, les procédures internes et le contrôle, mais surtout il apportera son soutien actif aux différents responsables de département, afin de leur fournir des éléments chiffrés permettant une appréhension fine et rapide de la réalité économique de l'entreprise. L'évolution de ce poste dépendra de notre capacité à maintenir pour les années à venir notre taux de croissance actuelle (+ 20 %/an) et de votre volonté à vous investir dans notre **projet d'entreprise.**

Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.FP6225MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Participer au développement d'un groupe à fort potentiel

Filiale d'un groupe industriel français à vocation internationale, avec deux usines, notre société est spécialisée dans l'injection plastique. Nous recherchons notre

Directeur administratif et financier

Membre du comité de direction, vous superviserez l'ensemble des fonctions de comptabilité générale et analytique, le contrôle de gestion et les dossiers financiers.

Vous avez une formation Sup de Co option gestion/finance ou similaire.

Votre expérience en milieu industriel ainsi que la connaissance du montage d'opérations de rachat d'entreprises seront un plus à votre candidature.

Le poste est basé à Lyon.

Merci de nous adresser votre CV + photo et rémunération actuelle, sous référence DAF/M.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
Le Britannia C - 20, bd Eugène-Deruelle - 69003 Lyon.

ANTICIPATION ET INNOVATION

caractérisent cette société de produits "HIGH TECH" ainsi que ses hommes. Son CA est de 60 MF et elle appartient depuis un an à un groupe, lui-même fort en R & D, qui entend poursuivre son développement par croissance externe. Elle recherche aujourd'hui son :

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Proche banlieue Ouest

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il sera membre du comité de Direction. Il encadrera 3 personnes et aura l'entière responsabilité de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, de la fiscalité, de l'administration et de la gestion du personnel.

La fonction financière au sein de ce groupe doit aussi participer à l'esprit d'anticipation et d'innovation qui fait le succès de ses produits.

Si vous partagez cette conception et si vous êtes agé(e) de 28/30 ans, de formation supérieure et fort d'une expérience de 3 à 5 ans vous ayant permis d'acquérir la maîtrise de la comptabilité analytique industrielle et anglo-saxonne, adressez votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence F 274 M, à Ernst & Young Conseil, 150 Boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Très important groupe de distribution du secteur de la santé recherche un

Contrôleur de Gestion

Paris

Au sein de la Direction Financière et en étroite relation avec les Directions opérationnelles, vous établissez les budgets et analysez les résultats. Vous formez les Directeurs d'établissements aux méthodes de gestion et participez à l'amélioration des outils de gestion.

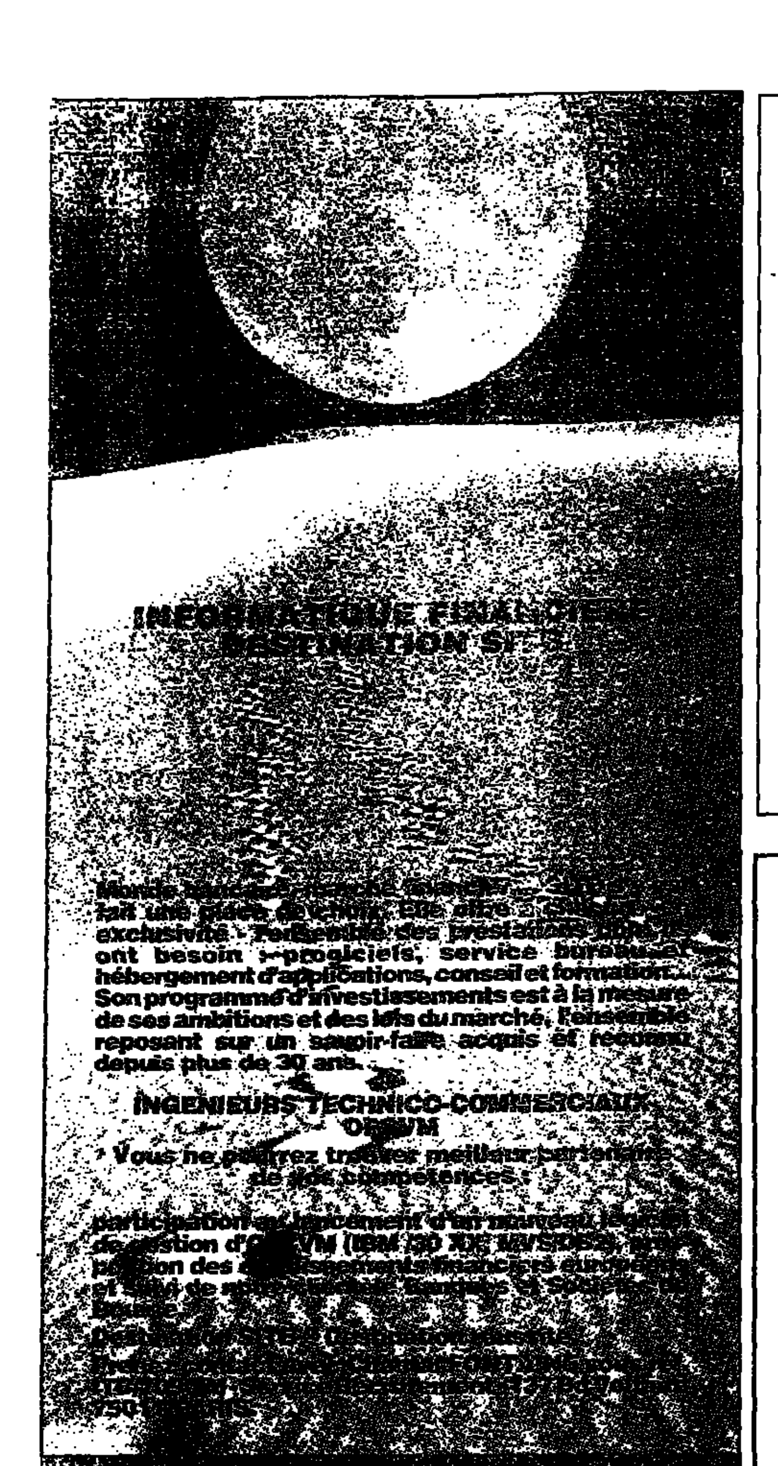
De formation supérieure en gestion type ESC, DESS, MSG ... vous êtes débutant ou possédez une première expérience (env. 1 an).

Contacter Didier Cloix au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.DC6241MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Le Monde de la Gestion



CHACUN POUR VOUS ACCOMPLIR

SHR, prestataire de services, leader dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration de collectivités, 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 4.000 collaborateurs répartis dans 11 Directions Régionales, recherche pour son siège à Marseille un :

DIRECTEUR COMPTABLE

Rattaché au Secrétaire Général, il anime une équipe de 35 personnes, prend en charge la comptabilité générale, la fiscalité, la gestion de trésorerie et assure la responsabilité des comptes sociaux et consolidés (environnement AS 400).

Ce professionnel confirmé de la comptabilité, diplômé de niveau expertise, à la fois homme d'idées et d'action, possède une expérience réussie acquise en cabinet puis en entreprise.

Aux qualités habituelles requises (rigueur et méthode) s'ajoute le sens de l'organisation nécessaire pour piloter l'évolution du système d'information lié à la croissance de la société.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous Réf : 1001-90-MD à : INNOVATION CONSULTANTS, 34, cours Gouffé, 13286 MARSEILLE CEDEX 6

SHR

CHACUN POUR VOUS

cegos

Consultants Formateurs
en COMPTABILITE-FINANCES

N° 1 en Europe de la formation des adultes, la CEGOS développe ses activités et propose des postes de Consultants-Formateurs à des spécialistes en comptabilité, gestion, finances, fiscalité. Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, ou DECS, vous avez une expérience de 5 ans en entreprise ou en cabinet et êtes motivé par les activités de consultant-formateur, intervenant en entreprise pour des formations-actions, concevant et animant de nouveaux produits de formation inter-entreprises. Actualisant en permanence vos connaissances, vous évoluerez en fonction du développement de vos activités dans des secteurs professionnels variés et auprès de clientèles diverses.

Merci d'adresser lettre man. et CV sous réf. 23854/M à Marie-José FOURNIAT - CEGOS Département Recrutement Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

trader junior
débutant ou 1ère expérience

REGION PARISIENNE

Cette importante société de négoce de céréales qui intervient sur les marchés mondiaux de l'agro-alimentaire propose à un jeune diplômé d'école de commerce et de gestion de se former aux spécificité du trading.

Ce poste nécessite, outre un vif intérêt pour la négociation commerciale, un grand équilibre personnel pour bien gérer la tension nerveuse inhérente à la rapidité des prises de décisions, et à l'importance des engagements.

Ce poste est évolutif pour qui maîtrisera parfaitement l'anglais, l'allemand et/ou l'espagnol et saura donner la dimension humaine à un métier traditionnellement individualiste.

Pour un premier contact, adressez votre dossier (lettre, C.V., photo) sous réf. 6956 à :

MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex

MOYET ENTREPRISE, Groupe Industriel Transformateur de Papier, 300 millions de C.A, 450 personnes, situé entre Grenoble et Chambéry, filiale d'un groupe international, crée le poste de :

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous superviserez la comptabilité et le contrôle de gestion de nos filiales ; vous assurerez le reporting et l'élaboration des budgets. Vous participerez à l'élaboration des plans de financement et vous prendrez en charge la gestion de la trésorerie.

Vous définirez et superviserez le développement informatique.

De formation école de Gestion et DECS, vous avez acquis une expérience significative dans un groupe international, de préférence anglo-saxon. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Mme MOREL - MOYET ENTREPRISE
BP 40 - 38530 PONTCHARRA

Member of FINESS Group FINESS

Réalisant 8 Milliards de Francs de C.A. nous sommes LEADER dans notre secteur de DISTRIBUTION.

Si vous avez un fort potentiel rejoignez-nous au

CONTROLE DE GESTION

Pour évoluer ensuite vers d'autres responsabilités dans une de nos sociétés.

Poste à pourvoir au siège social à PARIS.

PROFIL REQUIS :

- Une formation HEC - ESSEC - ESCP.
- Environ 28 ans.
- Une expérience réussie de quelques années dans la fonction.

ECRIVEZ A :

Mme. Sandrine BOUCHON
28, rue de Flandre - 75019 PARIS
qui nous transmettra votre dossier.

Fabricant en Bijouterie-Horlogerie leader de sa branche
500 personnes, 2 centres de production,
recherche pour son **usine du Doubs (25)**

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez 25 ans minimum, une formation supérieure en Gestion. Vous maîtrisez l'outil micro-informatique monoposte et réseau. Dbase ou Clipper n'ont plus de secret pour vous.

Vous avez un sens et un goût inné des contacts. Vous souhaitez traiter des problèmes concrets en rapports directs avec la production. Vous êtes, avant tout, un gestionnaire.

Vous serez le correspondant des services parisiens de Contrôle de Gestion dans une nouvelle unité de production la plus importante du groupe et assurerez la mise en œuvre et le suivi des actions et des procédures sur le terrain. De plus, vous assisterez la Direction de l'usine dans ses travaux d'études et d'analyses.

Le poste sera basé dans le Doubs, après une période de formation d'environ 3 mois à Paris pour vous familiariser avec les hommes et les méthodes du siège.

Merci d'écrire avec CV détaillé en précisant votre salaire actuel et prétentions sous réf. 954 M à Denis JOUSSET - PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
conseils en ressources humaines
vos projets nous intéressent

IMPORTANTE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE POUR ADUTES EN DIFFICULTÉ DE SANTÉ (CCN 1951) recrute son

GESTIONNAIRE

Chargé de l'organisation, de la coordination des services administratifs, comptables et financiers, vous serez en contact régulier avec les pouvoirs publics et assurerez l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets.

A 30 ans minimum, vous avez une formation BAC + 2 (DUT-BTS) éventuellement complétée par une formation supérieure (Ecole de Rennes), et êtes familiarisé avec l'informatique. La connaissance du secteur sanitaire et médico-social ou relevant de l'économie sociale serait appréciée.

Vous avez une bonne ouverture d'esprit, le sens de l'analyse et de la synthèse et des capacités rédactionnelles.

Salaire brut annuel 210.000 F hors ancienneté.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à l'ASSOCIATION D'ENTRAIDE VIVRE - Mr BREGUE - 54 av. François Vincent Raspail 94117 ARCUEIL cedex.

Le Centre de Gestion agréé du Loiret recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Centre interprofessionnel créé il y a 11 ans par la Chambre Départementale des Experts-Comptables du Loiret, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'Union Patronale du Loiret, nous examinons la cohérence et la vraisemblance des états financiers de nos 4000 adhérents, PME, imposées au titre des BIC ou des B.A. Nous établissons les dossiers de gestion, apportons nos commentaires et montons des programmes de formation.

Dépendant directement de notre Président et travaillant en étroite collaboration avec celui-ci, vous dirigerez et animerez une équipe d'une dizaine de personnes : analystes, informaticien et secrétaires.

Responsable de l'organisation générale et du planning de chacun, ayant une bonne approche de l'informatique, vous assurerez avec fiabilité le fonctionnement du Centre et les liaisons avec nos partenaires, dans la notion du service rendu à nos adhérents.

Formation DESS gestion administrative et financière ou Institut d'Administration des Entreprises.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf.LM/287 à notre Conseil J.LANCIAL.

JL Consultants
Conseil en Ressources Humaines
9 rue Royale 45000 ORLEANS.

JL consultant

MONTPELLIER
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL
à fort potentiel de développement, recherche :

Chef de groupe

Expert-comptable ou mémorialiste de formation HEC ou équivalent, 2 ans d'expérience minimum. Outre vos compétences pour les missions d'expertise comptable et d'audit, vous êtes intéressé par les domaines informatique et juridique.

Vous intégrerez une équipe jeune de 15 personnes qui privilégie la notion de conseil. Pendant une année, vous vous familiariserez avec les méthodes de travail et les orientations du cabinet. Vous aurez, ensuite, des responsabilités à très haut niveau.

Envoyer CV + photo sous référence LR 490 H au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, "Les Echelles de la Ville", BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Filiale d'un important groupe financier recherche

JEUNES COMPTABLES (H/F)
À FORT POTENTIEL DE FORMATION BTS

Si vous êtes dynamique, rigoureux et efficace, alors, venez rejoindre une équipe jeune spécialisée dans la gestion des SICAV et des FCP.

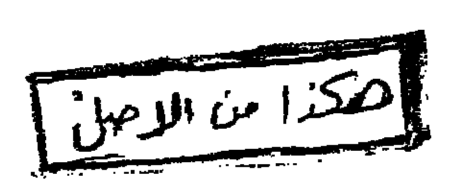
Merci d'adresser votre dossier de candidature S/Réf. 046750 à PREMIER CONTACT, 38 rue de villiers, 95532 Levallois-Perret Cedex, ou tapez 36.15 PCONTACT.



CONTESSE

634 000 LECTEURS
CADRES SUPÉRIEURS,
le Monde est
la première source
d'information des cadres
supérieurs.

(IPSOS 90)





THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE SALLE DE MARCHES

Pour sa Salle de Marchés Groupe située au siège (La Défense). THOMSON SA recherche :

OPERATEUR BACK-OFFICE DEVISES

Au sein d'une equipe en plein developpement, vous secondez la Responsable du Back-Office sur l'ensemble des opérations devises (change et taux d'intérêt) notamment :

- en assurant la saisie, le traitement et la comptabilisation des operations (logiciel CONCEPT),
- en contribuant à l'optimisation des procédures et des outils de contrôle, de reporting et d'analyse

De formation supérieure, éventuellement complétée par une spécialisation sur les techniques de marchés, votre première expérience au sein d'un Back-Office bancaire ou d'une Trésorerie de groupe international, vous a familiarisé avec tous les types d'opérations devises. Vous maîtrisez l'anglais et la micro-informatique

Prêt à vous investir pleinement, vous saurez vous intégrer et évoluer au sein de notre structure en fort développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf.Y1010 à notre conseil : **CONCEPT RECRUTEMENT**
2 place André Malraux - 75001 Paris - Tél : 42 96 14 48.



HCA

Transformer l'entreprise

Peat Marwick Consultants est membre du réseau mondial KPMG.
A Paris, 200 professionnels de haut niveau accompagnent les entreprises dans leur évolution.

Aujourd'hui l'entreprise qui réussit est celle qui réagit, s'adapte, innove.

Anticiper, accompagner le changement, manager le futur dans un contexte international, c'est le métier de Peat Marwick.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce et gestion, vous avez fait la preuve de vos compétences depuis 3 ou 4 ans dans les secteurs industrie, banque et assurances. Peat Marwick vous propose de valoriser votre savoir-faire dans les domaines suivants : organisation, systèmes d'information, planification et gestion, logistique, ressources humaines.

La qualité de nos interventions est avant tout celle de nos ressources. Nous vous invitons donc à rejoindre nos équipes de consultants de haut niveau. Transformer l'entreprise sera notre mission commune.

Isabelle REGNIER vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-52 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



Peat Marwick Consultants

SI VOUS SAVIEZ CE QU'EST LE CONSEIL CHEZ PEAT MARWICK VOUS Y SERIEZ DEJA

Organisation et Publicité



Leader dans les matériaux de friction : garnitures de freins, garnitures d'embrayages - Valeo matériaux de friction recherche pour sa Division garnitures de freins automobile, site de CONDE SUR NOIREAU - 50 km de Caen un(e)

Chef Comptable

Rattaché au contrôleur financier de la division, vous aurez pour taches opérationnelles la responsabilité de l'ensemble de la fonction :
Comptabilité générale et auxiliaire,
Etablissement des comptes de résultats et bilans,
Relations avec les organismes sociaux et fiscaux.

Vous animerez une équipe de 7 personnes.

Votre formation Ecole de Commerce / Maîtrise de gestion / D.E.C.S., la pratique courante de l'anglais, associées à une expérience similaire de 5 ans dans une division ou filiale d'un groupe industriel, vous feront intégrer notre équipe.

Pour un candidat de valeur, de larges perspectives d'évolution sont envisageables.

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo sous réf. CC/M à Valeo - Y. HENOCQUE - Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 13 rue Dieumegard - 93400 SAINT-OUEN.

Valeo *L'Equipement Automobile*

parfrance annonces

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

DE NOTRE GROUPE

Nous sommes un Groupe Industriel Français performant, ayant les moyens de sa croissance (1600 personnes - CA 1 milliard - plusieurs usines et filiales). Nous recherchons notre Contrôleur de Gestion au niveau Groupe et nous avons une conception très opérationnelle de ce rôle.

Pour l'ensemble des missions (animation du processus budgétaire, analyse des résultats, proposition de plans d'actions, amélioration du système d'information, interventions ponctuelles pour des rachats de sociétés, ...), nous souhaitons un candidat qui aille sur le terrain, réagisse rapidement, travaille en étroite *liaison avec tous les services, propose des solutions concrètes et en suive la mise en oeuvre.*

Outre initiatives et esprit d'entreprise, la réussite dans ce poste nécessite une formation Grande Ecole de Gestion et, au minimum, 5 ans d'expérience professionnelle acquise soit dans un Service Contrôle de Gestion, soit dans un Cabinet d'Audit ou d'Expertise Comptable.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaires.

Poste à Paris. Déplacements fréquents en province et à l'étranger.

Ecrire sous réf. 42 A 1983-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



SON D'ÉDITION PROFESSIONNELLE
recherche
a collection d'ouvrages pratiques destinés aux PME

UN (E) RESPONSABLE
)E COLLECTIONS « P.M.E. »

(ESCP, IAE, IFG, DESS...)

E MISSION

vivre et développer nos collections « PME » :
assurant le management des collections juridiques, ales, de gestion et de marketing.
renant en charge la conception de nouveaux projets de lication, en constituant les équipes d'auteurs qui en ıreront la rédaction et en en assumant la réalisation.

UALITÉS

n 35-40 ans.
ût des contacts de haut niveau, un esprit créatif et atique, une grande capacité de conceptualisation, un rament rigoureux toujours à la recherche de la qualité.
atique reconnue de l'encadrement.
ıé(e) de 3e cycle en gestion des entreprises (option ité » appréciée).
xpérience réussie dans un poste d'initiative et de sabilité au sein d'une PME.
sir dans votre mission, nous vous apportons une appropriée et l'appui d'une équipe professionnelle et

te, gagneur, animateur, si ce challenge vous tente, ndre une société à taille humaine en pleine expansion ırrez donner la mesure de votre talent.
resser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :

Guy DUFOUR - Editions DALIAN
7, place de la Gare
94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE

Banque quartier Opéra
recherche

ANALYSTE FINANCIER

Le candidat devra :
– avoir 2 ans minimum d'expérience dans la fonction.

Nous offrons :
– de bonnes possibilités d'évolution personnelle au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Envoyer CV et photo sous n° 8090
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Adjoint au contrôleur de gestion



1700 personnes, 3 usines, sur le marché des emballages industriels, de la verrerie de table (Vereco, Crescendo...) et des bocaux à conserve (Le Parfait), réalise 1 Md de CA dont 30 % à l'export.

A un moment clé de la vie de l'entreprise (refonte de son système d'information), le responsable du contrôle de gestion et des systèmes d'information cherche un diplômé d'école de commerce ou d'ingénieur ayant une 1ère expérience en gestion.

Il assurera avec autonomie la définition et la mise en place de nouvelles méthodes de gestion, l'établissement du compte d'exploitation analytique, le suivi budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord et participera à l'analyse des résultats. Il proposera les actions correctives

La réussite à ce poste, basé à Reims, vous ouvrira des opportunités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant votre rémunération actuelle sous réf CWI5M2 à BSN. Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

UN CONTROLE DE GESTION RIGOUREUX

Nous sommes leader européen pour la valorisation des dérivés sanguins et détenons 85% du marché français grâce à notre large gamme de produits thérapeutiques dérivés du plasma.
Globalement, votre mission s'articule autour de 3 axes : établissement et suivi du budget, reporting, mise en place de tableaux de bord. Un contrôle de gestion classique donc, si ce n'est qu'il doit mettre en valeur vos qualités de leader, votre pertinence de propos, une rigueur certaine, vous fixant des objectifs de fiabilité, de respect des délais.

Votre profil ? la trentaine, diplômé Ecole de Commerce ou DECS, 3 à 5 ans d'expérience très significative de la fonction. Et vous aurez vraiment tout pour nous convaincre si cette expérience était vécue dans une société de services très orientée export. Vous maîtrisez bien l'outil micro-informatique. Anglais souhaité. Poste basé à notre nouveau siège de Villepinte.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence CG à BIO-TRANSFUSION - Service Recrutement - BP 99 - 91943 LES ULIS CEDEX.



BIO-TRANSFUSION

L'ENTREPRISE DE LA VIE

GMF Banque

Banque privée d'un groupe de services puissant et diversifié recherche pour sa structure régionale, située à Rouen

RESPONSABLE D'AGENCE

A 30 ans et de formation supérieure, ITB ou équivalent, vous avez une bonne connaissance du milieu bancaire et notamment l'expérience du domaine "Exploitation".

Animateur d'une équipe de 14 personnes, vous développerez et suivrez la clientèle existante : entreprises, associations, particuliers et exploiterez votre sens du risque.

Vous êtes prêt à vous investir au sein d'une équipe autonome et motivée, alors merci d'adresser votre lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. 6965/LM à

MEDIAPA
50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX



Le Groupe OCP, 43 sociétés en France et à l'étranger, 6100 personnes, 23 milliards de CA (titres négociés au marché hors côte de la Bourse de Paris), est spécialisé dans la distribution de produits de santé. Notre expansion nous amène à rechercher un

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au Secrétariat Général du Groupe, la mission du Service audit interne est de veiller à la sauvegarde des actifs et à l'amélioration des performances de l'entreprise dans toutes ses activités.

Vous êtes chargé d'assurer les missions d'audit, d'analyse et d'investigation à dominantes opérationnelles, financières et de faire part de vos recommandations.

De formation DESCF (anciennement DECS), vous possédez une expérience réussie de 2 ans environ dans un poste similaire. Outre les qualités de rigueur, d'autonomie, de diplomatie, cette fonction nécessite une pratique courante de la langue anglaise, (une deuxième langue serait un plus) et de bonnes notions en micro-informatique.
Ce poste est basé à Paris avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence V1M à : OCP REPARTITION
Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement -
24, rue des Ardennes - 75019 PARIS.



CONTESSE

THE BANK OF TOKYO, LTD

recherche pour sa succursale à Paris

analyste de crédit/exploitant

(grandes entreprises et financements spéciaux)

- 26/30 ans, formation supérieure en gestion/finance.
- Expérience de 2/4 ans dans l'analyse de bilans, l'évaluation des entreprises et le montage des crédits (une certaine connaissance des financements spéciaux - grands projets, LBO, immobilier, etc... - serait appréciée).
- Anglais courant indispensable (rapports avec le Siège Central).
- Esprit ouvert et adaptable, sens du travail en équipe, aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel, 8 rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANTE SOCIETE
Négoce produits Bâtiment

recherche pour son siège situé en banlieue nord de Paris (93)

Directeur comptabilité et trésorerie

Vous animerez une équipe "Comptabilité et Trésorerie" supérieure à 10 personnes. Ce poste évolutif est directement rattaché à la Direction Générale. Vous serez membre du Comité de Direction.

De formation DECS ou équivalent, vous avez environ 40 ans et une expérience réussie dans le domaine de la comptabilité. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémantaire.

Merci d'adresser, sous réf. DCT, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, qui vous garantit une confidentialité totale.

SM Conseil 38 rue de Lisbonne - 75008 Paris.

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE L'IMMOBILIER

recherche

ADJOINT CHEF SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

MISSION

Après une période probatoire consacrée à l'audit comptable de la société, vous deviendrez

Adjoint au *Chef de Service*, plus spécialement chargé :

1) de la supervision d'un service opérationnel ayant en charge les fonctions suivantes : comptabilité, budget, trésorerie, déclarations réglementaires, états de synthèse, gestion des placements (principalement obligataires), relations avec les banques ;
2) de participer en liaison directe avec la Direction à l'harmonisation des procédures comptables et à la mise en place d'un contrôle de gestion et « reporting » périodique.

IBM AS400 et appui d'une équipe informatique interne.

PROFIL

Environ 30/35 ans, études supérieures (ESC option compta-finance, DECS) complétées éventuellement par un certificat de révision comptable. Expérience d'environ cinq ans dans la fonction de préférence en PME. Connaissances informatiques nécessaires. Poste basé à Paris.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo + prétentions.

Publicité VÉRO FRANCE - 49, rue de Rivoli
75001 Paris — Référence 17000

Créer et développer le service des engagements

Société financière de crédit bail mobilier et location longue durée, nous sommes la filiale, en forte progression, d'un grand groupe industriel. Pour créer et développer le service des engagements, nous recherchons un professionnel de l'analyse crédit. En relation avec le Service Commercial et le Contentieux, il proposera et fera appliquer une politique d'engagements pour des équipements professionnels commercialisés par le Groupe, principalement dans les secteurs hôtellerie, restauration, boulangerie.

Ses 5 à 8 années d'expérience du crédit bail lui permettront de faire preuve d'autonomie et d'initiative dans l'étude des risques. Il devra témoigner d'excellentes capacités relationnelles au sein du Groupe et avec ses interlocuteurs externes (banques, cabinets d'expertise...). Le poste est basé au Nord de Paris.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre C.V. sous référence FEL/2M à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

FORCE 5

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Maintenant, vous pouvez répondre en quelques minutes à l'offre d'emploi de votre vie.

Maintenant : 36.15 LM vous permet de répondre immédiatement à l'offre d'emploi de votre vie. 36.15 LM conserve également dans une « Boîte aux lettres » confidentielle la réponse de votre futur employeur. 36.15 LM c'est aussi un mois d'annonces parues dans le Monde consultées en quelques minutes et la sélection de toutes les offres d'emplois correspondant à votre c.v. Avec 36.15 LM vous êtes assuré d'être informé de tous les postes importants pour votre carrière.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Organe Central d'un Réseau d'Etablissements de Crédit alliant Tradition, Ouverture et Diversification recherche

AUDITEURS

Experts, conseils, et formateurs pour l'ensemble du Réseau.

Ces Auditeurs doivent exercer leurs compétences dans tous les domaines de l'activité bancaire.

Certains d'entre eux, en outre, devront intervenir dans des domaines spécialisés tels que l'Audit des salles de marchés, la Gestion Prévisionnelle élargie au GAP, soit l'Organisation et la Bureautique.

De formation supérieure, universitaire ou grande école, avec spécialisation en techniques bancaires, ils ont une expérience de 1 à 5 ans de l'**INSPECTION** ou de l'**AUDIT** dans un établissement de crédit et possèdent une bonne pratique de l'informatique.

Ils savent entendre et se faire entendre.

Adressez une lettre accompagnée d'un CV aux consultants d'IGS Recrutement sous référence 2009M, 63 avenue de Villiers - 75017 Paris.
Après examen des candidatures, un dossier sera envoyé à chaque candidat retenu.



SOURCES

Contrôleur de gestion international

Le Groupe **HACHETTE DISTRIBUTION ET SERVICES** exerce sa vocation de distributeur et diffuseur de presse à travers 15 filiales implantées dans 9 pays. Ses chaines de vente au détail comptent près de 2 000 points de ventes. Son chiffre d'affaires atteint 13 milliards de francs dont plus des 2/3 à l'étranger.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) vous avez acquis au cours d'une expérience de 3 à 5 ans en entreprise internationale ou en cabinet de conseil et/ou d'audit une excellente compréhension des mécanismes organisationnels de l'entreprise. Vous avez une parfaite connaissance de l'anglais ; une seconde langue (espagnol ou allemand) est fortement souhaitée.

Votre connaissance de notre activité, acquise sur le terrain, vous permettra d'exercer des fonctions d'assistance et de conseil aux filiales lors de nombreuses missions de courte durée en EUROPE ou en AMÉRIQUE DU NORD. Evidemment vous prendrez aussi en main, au sein de notre équipe basée à Paris, l'ensemble des missions classiques de la fonction : élaboration et suivi des budgets, reporting, consolidation...



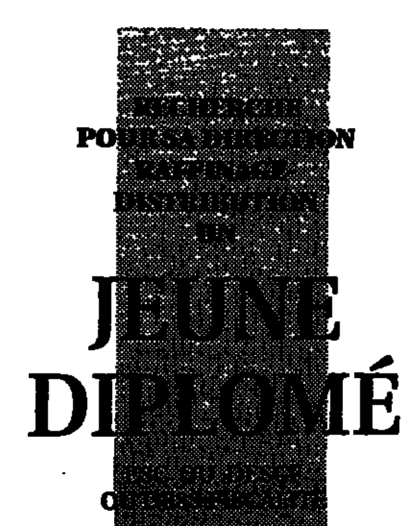
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. CGI/6 à Frédéric RENAULT, HACHETTE DISTRIBUTION ET SERVICES, 6 rue Pierre 1er de Serbie, 75016 PARIS.

CONTROLEUR DE GESTION
Besançon

Ce groupe multinational compte parmi les leaders mondiaux de l'outillage portatif avec de larges gammes de produits, au marketing efficace. Le directeur financier de la filiale française (550 personnes, 410 millions de francs de chiffre d'affaires) souhaite étoffer ses services par l'intégration rapide d'un jeune contrôleur de gestion déjà expérimenté (3 à 5 ans). Véritable adjoint du directeur administratif et financier pour tout ce qui concerne les plans, budgets, prévisions, il sera chargé de la consolidation et du reporting vers la maison mère (anglais impératif). Sa formation supérieure (ESC), son expérience et sa maturité relationnelle en feront naturellement un conseiller écouté par le line-management qui lui confiera des études ponctuelles et l'analyse financière des projets d'investissement. Les résultats de la filiale, ses ambitions, la qualité du management et les conditions de rémunération font de ce poste un excellent tremplin vers un élargissement de fonction à moyen terme. Ecrire à JF JARDINI en précisant la référence A/6827M - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex Tél. 88.22.01.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

elf aquitaine



Débutant, vous possédez de très bonnes connaissances comptables, juridiques et fiscales.

Vous participerez à la gestion de la fiscalité d'ELF FRANCE et prendrez en charge les dossiers fiscaux de certaines de ses filiales.

Vous êtes familiarisé avec la micro-informatique et maîtrisez l'anglais.

Votre sens de l'organisation et de la méthode, votre dynamisme et votre disponibilité sont les atouts majeurs de votre réussite dans ce poste et de votre évolution dans les différents secteurs d'activité de la Société et du Groupe.

Poste basé à Paris la Défense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 9136 à ALTEREGO Christine KUNTZ 36, rue de Ponthieu 75008 PARIS

ALTEREGO
CONSEIL EN RECRUTEMENT

CONTROLEUR DE GESTION
± 300.000 F

Dijon - Rattachée au groupe Fournier (2 000 personnes, 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires), la société Plasto S.A. consolide sa place de leader national du marché des adhésifs industriels et grand public et développe sa pénétration du marché européen. Afin d'assurer cette progression, le directeur général de Plasto recherche un contrôleur de gestion qui lui sera directement rattaché. Membre du comité de direction, il assure l'élaboration, le suivi et la maîtrise du budget de l'ensemble des comptes de gestion (370 millions). Il s'implique fortement dans les plans de développement. Animateur d'une équipe de 6 personnes, dont un cadre, le candidat recherché est âgé d'au moins 30 ans. De formation supérieure, ESC ou école d'ingénieurs avec un troisième cycle gestion/finances, il appuie son expérience professionnelle sur 5 à 10 ans d'activité en milieu industriel, si possible dans un contexte de qualité totale. Une bonne connaissance de l'organisation informatique et des méthodes anglo-saxonnes sera très appréciée. Ce poste nécessite un anglais courant avec, dans l'idéal, de bonnes notions d'allemand. Les possibilités d'évolution sont de nature à motiver un candidat rigoureux et très relationnel. Ecrire à Laurent PY en précisant la référence A/3235M **PA Consulting Group - 78, Bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63.** (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

CHARGÉ du Back Office
francs et devises



■ Jeune diplômé ou première expérience, vous avez déjà opté pour la finance ; votre formation grande école ou universitaire vous ouvre les portes de notre Back Office.

■ Chargé de mettre en oeuvre un Back Office francs et devises, vous tiendrez à jour la base de données, les tableaux de bord, les déclarations liées à nos transactions avec l'étranger et améliorerez le reporting de nos opérations de marchés. Dans le cadre de votre mission, vous serez amené à développer et maintenir les applications micro-informatiques de l'ensemble de la Direction de la Trésorerie.

■ Garant de la fiabilité de nos analyses et de la qualité de nos échanges, vous serez un acteur dynamique de notre politique financière et aurez l'opportunité d'enrichir vos compétences au sein d'une entreprise de dimension internationale.
Des évolutions de carrière vous seront à terme proposées au sein de notre direction financière ou de toute autre direction de notre groupe.

■ Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 6637, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

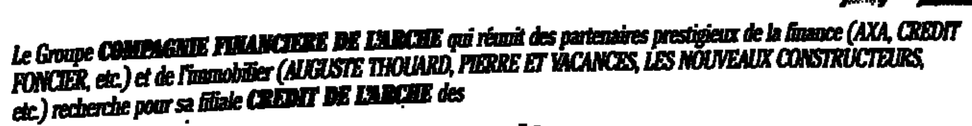
DECOUVREZ LE CONTROLE DE GESTION
Jeune diplômé

Groupama se situe parmi les tout premiers groupes d'assurances français. Le système de pilotage du niveau central de Groupama repose sur une démarche de recueil des objectifs par direction puis de déclinaison en plans d'actions. L'équipe ayant conçu et mis en place ce système se renforce en intégrant un jeune collaborateur. Il mettra en oeuvre des outils ayant trait à la planification de l'activité de l'entreprise et en assurera le bon fonctionnement. Il devra également concevoir et mettre en place un certain nombre de tableaux de bord et d'outils de contrôle de gestion. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé (ESC, formation universitaire) voulant apprendre son métier de contrôleur de gestion au sein d'une grande entreprise. Ce poste est basé à Noisy-le-Grand (accès direct RER). Ecrire à C. BUSO en indiquant la référence A/R9733M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex -Tél. 40.88.79.12.** (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Le mariage de l'immobilier et de la finance



*Le Groupe **COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ARCHE** qui réunit des partenaires prestigieux de la finance (AXA, CREDIT FONCIER, etc.) et de l'immobilier (AUGUSTE THOUARD, PIERRE ET VACANCES, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, etc.) recherche pour sa filiale **CREDIT DE L'ARCHE** des*

Spécialistes crédits promoteurs
(Seniors et Juniors)

- *Au sein d'une équipe jeune et dynamique, vous assurerez l'étude des dossiers de crédit, leur mise en place et leur suivi.*
- *Vous avez une première expérience réussie d'au moins deux ans dans une banque ou un établissement financier.*
- *Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.*
- *La rémunération attractive sera fonction de la valeur et de l'expérience et pourra comporter un intéressement aux résultats.*
- *Le poste est basé à Paris-La Défense.*

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo sous référence 1041/M.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.

Partenaire privilégié des entreprises désireuses de s'implanter ou de développer leurs relations commerciales avec l'URSS et les pays de l'Est européen,

LA BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

renforce son département :

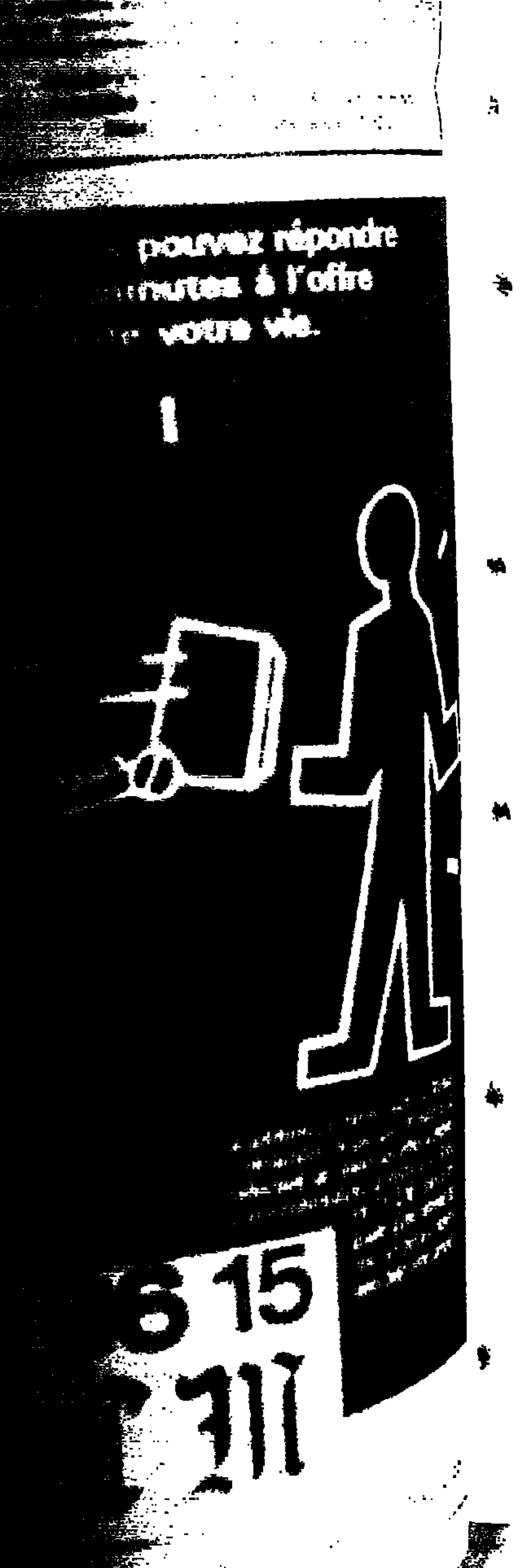
INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou de gestion – ou titulaire d'un DESS Banques et Finances – vous avez une expérience bancaire de 5 à 10 ans dans un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement la conception, le montage et la négociation des opérations de **financement de projets.**

Vous pratiquez l'anglais couramment et peut-être connaissez-vous la langue russe.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe dynamique au sein de laquelle votre professionnalisme, votre rigueur et votre créativité seront vos meilleurs atouts de réussite.

Merci d'adresser votre c.v., une photo et une lettre manuscrite ainsi que vos prétentions à la B.C.E.N., Jeanin JANIAUD, Direction du personnel, 79/81, boulevard Haussmann, 75382 PARIS CEDEX 08.



MARCHÉS FINANCIERS

Pour lutter contre la diminution de ses parts de marché

Apple annonce des Macintosh à petits prix

La réputation des Macintosh, ordinateurs dont il fallait payer cher les qualités, devrait devenir de l'histoire ancienne. Les nouvelles machines annoncées lundi 15 octobre par Apple le sont à prix cassés par rapport aux précédentes. Le plus petit modèle de la gamme, désormais appelé Macintosh Classic, ressemble comme deux gouttes d'eau à son prédécesseur ; mais son prix (6500 francs TTC) en est quasiment divisé par deux. La baisse est encore plus flagrante pour les modèles de milieu de gamme.

Les évolutions technologiques entraînant la baisse du coût des composants n'expliquent guère à elles seules ces réductions de prix. Elles résultent plutôt de la nouvelle stratégie décidée par M. John Sculley, le PDG d'Apple. Une stratégie motivée par la perte constante de parts de marché essuyée par Apple aux Etats-Unis depuis 1987. Selon la société d'études Dataquest, cette part serait en effet passée de 15 % en 1987 à 9 % en 1990.

Si le Macintosh fut en effet la star de la micro-informatique durant les quelques années qui suivirent son lancement en 1984, il était ces dernières années concurrencé par des machines, IBM PC ou compatibles, près de 30 % moins chères. Ses avantages compétitifs comme sa convivialité, popularisée par la souris et l'interface graphique rendant l'ordinateur très facile à utiliser, rapidement imités, n'étaient plus une exclusivité de la firme à la petite pomme multicolore.

A. K.

Rhône-Poulenc réduit d'un quart ses effectifs au Brésil

Rhône-Poulenc a entrepris de réduire d'environ 25 % les effectifs de son importante filiale brésilienne Rhodia, qui a plongé dans le rouge au premier semestre avec une perte de 300 millions de francs. Ce plan de restructuration a été rendu nécessaire par la chute de l'activité de la société, consécutive à l'entrée en vigueur du plan d'austérité du président brésilien Fernando Collor de Mello.

Ces départs s'effectuent « *exclusivement sur la base du volontariat* », selon Rhône-Poulenc. Les dirigeants de Rhodia ont ainsi prévu de réduire les effectifs de 14 000 à 10 500 dans les deux ans. Profitant de la création d'une prime de départ calculée en fonction de l'ancienneté, environ 2 000 salariés ont déjà quitté l'entreprise, souligne-t-on au siège parisien du groupe chimique.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE 1990

Le conseil d'administration, réuni le 11 octobre 1990 sous la présidence de M. Serge Dassault, a examiné les comptes du 1er semestre 1990.

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION :

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 1990 s'élève à 8 806 millions de francs, montant comparable à celui de la même période de 1989 (8 734 millions de francs).

Le bénéfice consolidé du 1er semestre 1990, avant impôts, participation et intéressement des salariés s'établit à 339,024 millions de francs.

La part revenant à Dassault Aviation, déduction faite des intérêts minoritaires, s'établit à 268,94 millions de francs.

2. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DASSAULT AVIATION :

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 1990 s'est élevé à 7 987 millions de francs contre 7.912 millions de francs pour le 1er semestre 1989. A la clôture de l'exercice, il devait être du même ordre que celui de 1989.

Le domaine militaire et le domaine civil/espace représentent respectivement 74 % et 26 % du chiffre d'affaires total.

La part export ressort à 68 %, en hausse par rapport à celle de l'exercice 1989 (63 %).

Le bénéfice net au 30 juin 1990 s'élève à 249,69 millions de francs avant impôts, participation et intéressement des salariés.

Ce résultat tient compte des provisions constituées pour couvrir nos risques liés au conflit du Golfe et à la baisse du cours du dollar, bien que ces deux événements importants soient survenus entre la fin du semestre et la date d'établissement du tableau semestriel d'activité et de résultat.

Le montant des commandes enregistrées au 1er semestre 1990 s'élève à 6 519 millions de francs contre 4 860 millions de francs au 1er semestre 1989. Le civil et l'espace représentent 31 % du total des commandes reçues.

Le conseil d'administration a approuvé la nomination de M. Jacques Grossi comme nouvel administrateur, en remplacement de M. Jean-Benoît Rame.

Dans son exposé sur la marche de la société, le président a rappelé :

- dans le domaine militaire :
  - la notification par l'Etat au 1er semestre 1990 du marché du quatrième prototype Rafale (deuxième prototype de la version marine) ;
  - l'initiative prise par la société pour relancer le projet Europatrol en invitant les constructeurs aéronautiques européens à s'associer pour construire un nouvel avion de patrouille maritime.
- dans le domaine civil :
  - le maintien d'un bon niveau de vente des Falcon dans le monde entier ;
  - la signature d'un accord de coopération avec Aeritalia pour le développement et la fabrication du Falcon 2000 ;
  - l'annonce officielle du lancement du programme Falcon 2000 au NBAA de La Nouvelle-Orléans.
- dans le domaine spatial :
  - l'inauguration du Centre spatial Dassault concrétisant la volonté de la société d'affirmer sa présence dans le domaine spatial ;
  - la participation active de la société à la mise en place des nouvelles structures européennes du programme Hermes.

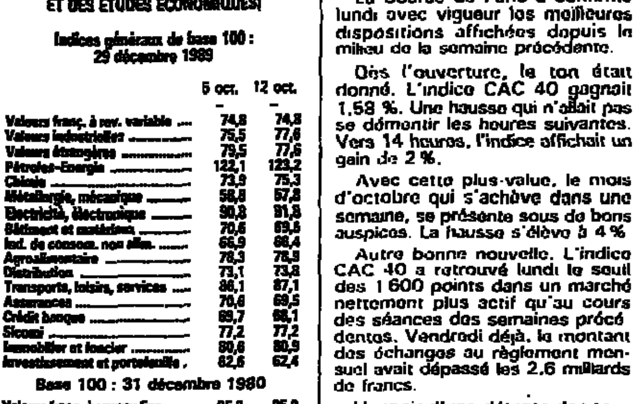
Le président a conclu en annonçant que la société venait de créer une filiale dénommée Dassault Investissements.

L'objet de cette société est de renforcer les moyens d'intervention de Dassault Aviation dans le domaine des compensations.

Ladite société aura notamment pour rôle, en France et à l'étranger :

- de coordoner la réalisation des opérations de compensations ;
- de prendre des participations dans des sociétés ayant pour objet de financer des projets industriels et/ou commerciaux susceptibles de générer des crédits de compensations ;
- de fournir des prestations en matière de montage d'opérations de contrepartie.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS



(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	5 oct.	12 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	74,8	74,8
Valeurs industrielles	75,5	77,6
Valeurs étrangères	79,5	77,6
Pétroles-Energie	122,1	123,2
Chimie	73,9	75,3
Métallurgie, mécanique	58,8	57,8
Electricité, électronique	90,8	91,8
Bâtiment et matériaux	70,6	69,6
Ind. de consom. non alim.	66,9	66,4
Agroalimentaire	78,3	78,9
Distribution	73,1	73,8
Transports, loisirs, services	86,1	87,1
Assurances	70,6	69,5
Crédit banque	89,7	88,1
Sicomi	77,2	77,2
Immobilier et foncier	80,6	80,9
Investissement et portefeuille	62,6	62,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs franç. à revenu fixe	95,3	95,9
Emprunts d'État	95,7	96,6
Emprunts garantis et assimilés	95,2	95,5
Sociétés	95,2	95,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 463,3	3 436,3
Valeurs étrangères	3 719	3 630,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	495,5	496,9
Valeurs étrangères	496,7	484,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	110	110,7
Emprunt d'Etat	90,9	91,7
Emprunts garantis et assimilés	109,6	110
Sociétés	109,7	110,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	421	422,4
Produits de base	365,1	369
Construction	404,9	411,4
Biens d'équipement	256,3	249,8
Biens de consom. durables	330,4	330,3
Biens de consom. non durables	500,6	499,5
Biens de consom. alim.	658,8	661,7
Services	448,7	452,8
Sociétés financières	447,4	444,2
Sociétés de la zone franc. exploitant principalement à l'étranger	398,7	398,2
Valeurs industrielles	404	405,5

BOURSES RÉGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	263	261,2

PARIS, 15 octobre ↑

Vive hausse

La Bourse de Paris a confirmé lundi avec vigueur les meilleures dispositions affichées depuis le milieu de la semaine précédente.

Dès l'ouverture, le ton était donné. L'indice CAC 40 gagnait 1,58 %. Une hausse qui n'allait pas se démentir les heures suivantes. Vers 14 heures, l'indice affichait un gain de 2 %.

Avec cette plus-value, le mois d'octobre qui s'achève dans une semaine, se présente sous de bons auspices. La hausse s'élève à 4 %

Autre bonne nouvelle, L'indice CAC 40 a retrouvé lundi le seuil des 1 600 points dans un marché nettement plus actif qu'au cours des séances des semaines précédentes. Vendredi déjà, le montant des échanges au règlement mensuel avait dépassé les 2,6 milliards de francs.

L'espoir d'une détente des taux d'intérêt aux États-Unis, mais aussi en France, explique selon les professionnels ce changement de ton à la Bourse. De plus, les investisseurs croient à nouveau à une solution diplomatique de la crise du Proche-Orient après, notamment, la visite d'un responsable soviétique en Irak.

De plus, les conditions techniques du marché sont favorables à une hausse, indiquent les opérateurs. En effet, le mois précédent, la position vendeur était supérieure à la position acheteur. Dans ce cas, la perspective d'une reprise du marché incite les vendeurs à concrétiser au plus vite leurs gains. Cette attitude accélère tout mouvement. Une fois de plus, la diffusion des cours de Bourse était perturbée en raison de problèmes techniques, indiquait la Société des Bourses françaises.

Suez a été sans conteste la vedette de la séance après l'accession de M. Gérard Worms à la tête de la compagnie. Le titre a retrouvé le niveau des 300 francs dans un marché très actif, le volume des échanges avoisinant les 500 000 titres en début d'après-midi. Michelin était également très ferme avant la réunion d'analystes financiers du groupe, le 18 octobre.

LONDRES

Lancement d'un indice européen

L'International Stock Exchange de Londres (ISE) va lancer un nouvel indice européen, le FT-SE Eurotrack 100, pour répondre à la demande des gestionnaires britanniques qui répartissent leurs portefeuilles entre la Grande-Bretagne et les autres pays européens. Cet indice représentera onze Bourses européennes mais n'incluera pas la place britannique. Sa pondération accordera une place de 21,3 % pour les 19 valeurs françaises parmi les 100 qui rentreront dans sa composition. Ces 100 valeurs sont déjà cotés sur le SEAQ international, système de cotation informatisé des valeurs étrangères de la Bourse de Londres.

Le Stock Exchange a l'intention de lancer un autre indice européen, incluant cette fois les valeurs britanniques mais pas avant le début de 1991. Le lancement du FT-SE Eurotrack 100 correspond à la volonté affichée par la Bourse de Londres de renforcer sa position comme première Bourse européenne devant Paris et Francfort.

TOKYO, 15 octobre ↑

Forte hausse

La Bourse de Tokyo a débuté la semaine sur une note très ferme, confirmant ainsi la reprise amorcée la semaine précédente. L'indice Nikkei a gagné 3,2 %, soit 719,04 yens à 23 109,29 yens. La vigueur du yen face au dollar (la monnaie américaine est tombée à 128 yens) a incité les opérateurs à mener la chasse aux bonnes affaires.

En fin de matinée, les échanges portaient sur quelque 200 millions de titres contre 180 millions vendredi matin et 320 millions pour l'ensemble de la journée de vendredi.

VALEURS	Cours du 12 octobre	Cours du 15 octobre
Akai	540	548
Bridgestone	1 110	1 118
Canon	1 410	1 400
Fuji Bank	1 740	1 780
Honda Motors	1 390	1 410
Matsushita Electric	1 790	1 820
Mitsubishi Heavy	705	728
Sony Corp.	6 390	6 390
Toyota Motors	1 860	1 890

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Gaz de France : forte chute du résultat au premier semestre.** – Gaz de France (GdF) affiche au premier semestre une forte chute de son bénéfice net à 75 millions de francs contre 906 millions de francs, selon le BALO du lundi 15 octobre. Pour le rendre comparable, le premier semestre 1989 a été retraité, prenant en compte des provisions pour leur montant réel et non plus pour la moitié, ce qui l'avait amélioré de 524 millions. Le chiffre d'affaires s'établit à 21,3 milliard de francs, en hausse de 3,5 % du fait d'une augmentation plus rapide du prix du gaz livré (+ 6,3 %) que la baisse des ventes (- 2,6 %) due à la douceur du temps. Les charges d'exploitation sont en hausse de 6,3 %, les prix d'approvisionnement ayant augmenté de 10,9 %. Le bénéfice d'exploitation, à 1,8 milliard, baisse de 466 millions. Les produits financiers ont sensiblement diminué. Sans relèvement des tarifs et compte tenu de l'évolution prévue du coût des approvisionnements, GdF s'attend à une perte de 500 millions de francs (contre 45 millions de pertes en 1989).

□ **Moulinex dans le rouge au premier semestre.** – Moulinex affiche pour le premier semestre 1990 une perte de 25 millions de francs mais n'en maintient pas moins sa prévision pour l'ensemble de l'année d'obtenir un « *résultat comparable à celui de 1989* » (NDLR : 153 millions de bénéfice net consolidé, part du groupe). Ce chiffre est « *fortement influencé par les frais exceptionnels liés aux rachats de 1989, par la baisse des ventes enregistrée sur le marché européen du micro-ondes durant les six premiers mois de l'année et par les effets d'une politique interne de réduction des stocks de produits finis* ». Le chiffre d'affaires semestriel progresse de 17 % à 2,5 milliards (4 % à périmètre constant).

□ **Lafarge Coppée en Malaisie.** – Le groupe cimentier Lafarge Coppée vient de prendre une participation de 30 % dans la société malaise United Malaysia Gypsum Products aux côtés de partenaires malais et thaïlandais. La société malaise achève actuellement la construction près de Kuala-Lumpur d'une usine de plaques de plâtre d'une capacité annuelle de l'ordre de 5 millions de mètres carrés.

□ **L'Air liquide : acquisition dans la pharmacie portugaise.** – L'Air Liquide, numéro un mondial des gaz industriels, va prendre le contrôle, via sa filiale lyonnaise Lipha, de la société pharmaceutique portugaise Lusitafarme. Spécialisé dans les cosmétiques et la pharmacie, Lusitafarme a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 150 millions d'escudos (5,7 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 3 milliards (114 millions de francs).

□ **Spie-Batignolles : baisse du bénéfice net pour le premier semestre.** – La firme française Spie-Batignolles (BTP, électricité) a annoncé pour le premier semestre 1990 un bénéfice net consolidé de 89,7 millions de francs, en baisse de 3 %. A période comparable, en 1989, le bénéfice s'établissait à 92,7 millions de francs. Hors produits et charges exceptionnels, le bénéfice courant représente 62,8 millions de francs pour les six premiers mois de 1990 contre 58,9 millions de francs pour la période correspondante de 1989. La filiale de Schneider table pour l'ensemble de l'exercice 1990 sur un résultat net consolidé du même ordre que celui de 1989, soit 250,2 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	395	Idianova	131	130
Asystel	105	....	I.M.S.	963	935
B.A.C.	200	205	IN2	280	....
B.I.C.M.	845	845	I.P.B.M.	126	121
Boiron (Ly)	359	351	Loca Investis.	328	324
Boisset (Lyon)	205	210	Locamic	89 40	90
Câbles de Lyon	3100	3127	Matra Comm.	132	130
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1008	....	Molex	180	180
Calberson	395	389	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	423	423	Presbourg	90	90
C.E.G.E.P.	190	190	Publ.Filipacchi	483	397 40 o
C.F.P.I.	252	252	Razel	601	616
Ciments d'Origny	492 10	500	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	....
C.N.I.M.	910	900	St-H. Matignon	204	197 90
Codetour	272 10	272	Select Invest (Ly)	86	88 50
Comareg	283 40	290	Seribo	420	420
Conforama	814	820	S.M.T. Goupil	187	180
Creeks	300 20	....	Sopra	179 90	....
Dauphin	372	375	Supra	151 60	146
Delmas	580	599	Thermador H. (Ly)	230	....
Demachy Worms Cie	540	540	Unilog	149	144 60
Desquenne et Giral	241	240	Union Fin. de Fr.	376	381
Devanlay	715	....	Viel et Cie	130	126 50
Deville	494 50	....	Y. St-Laurent Groupe	824	826
Dollfus	180	177			
Editions Belfond	202	208			
Europ. Propulsion	420	423			
Finacor	134 80	135			
GFF (group.fon.f.)	345	346			
Grand Livre	428	428			
Gravograph	149 20	152 50			
Guintoli	804	....			
I.C.C.	230	230			
IDIA	307	304			

Marché des options négociables le 12 oct.1990

Nombre de contrats : –

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	20	–	–	–
CGE	560	26	43	–	–
Elf-Aquitaine	640	41	–	24	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,20	5	7	–
Euro Disneyland SC	100	1,50	–	–	–
Havas	525	18,50	–	48	–
Lafarge-Coppée	340	22	–	14	–
Michelin	60	8	8	3	–
Midi	960	19,90	–	–	–
Paribas	440	28	–	16	–
Pernod-Ricard	1 000	54	–	–	–
Peugeot SA	480	42	66	24	–
Rhône-Poulenc CI	260	8,14	–	–	–
Saint-Gobain	360	25	–	23	–
Source Perrier	1 200	–	50	120	–
Société générale	400	–	–	133	–
Suez Financière	280	26	32,50	14	16,50
Thomson-CSF	100	7,90	–	3	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 oct.1990

Nombre de contrats : 50 314

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,34	97,18	97,16
Précédent	97,06	96,96	96,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,31	1,90	1,02	1,73

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1055 F ↑

Le dollar a très légèrement remonté lundi 15 octobre sur le marché des changes parisiens, cotant 5,1055 francs en fin de matinée contre 5,09 vendredi 12 au fixing. La monnaie américaine est en revanche au plus bas face au yen, à 128,15 contre 129,30 vendredi. La tendance était à l'attentisme sur un marché calme.

FRANCFORT	12 octobre	15 octobre
Dollar (en DM)	1,52	1,5249

TOKYO	12 octobre	15 octobre
Dollar (en yens)	129,30	128,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 octobre) .... 9 7/16 - 9/16 %
New-York (11 octobre) ...... 7 15/16 - 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	72,80	73,80
Valeurs étrangères	78,10	77,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	421,92	422,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 541,76	1 575,70

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 oct.	12 oct.
Industrielles	2 365,10	2 398,02

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 oct.	12 oct.
Industrielles	1 618	1 633
Mines d'or	172,50	170,90
Fonds d'Etat	79,97	79,97

TOKYO

	12 oct.	15 oct.
Nikkei Dow Jones	22 390,16	23 109,20
Indice général	1 663,69	1 706,33

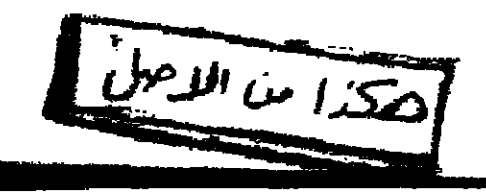
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1005	5,1025	+ 68	+ 78	+ 130	+ 150	+ 455	+ 510
$ can.	4,4198	4,4254	– 117	– 66	– 204	– 157	– 473	– 376
Yen (100)	3,9764	3,9801	+ 56	+ 76	+ 104	+ 133	+ 295	+ 366
DM	3,3479	3,3507	+ 36	+ 49	+ 66	+ 90	+ 188	+ 242
Florin	2,9715	2,9744	+ 33	+ 45	+ 62	+ 80	+ 171	+ 217
FB (100)	16,2643	16,2811	+ 87	+ 197	+ 181	+ 348	+ 670	+ 1052
FS	3,9693	3,9739	+ 62	+ 86	+ 110	+ 145	+ 329	+ 394
L. (1 000)	4,4702	4,4759	– 54	– 24	– 120	– 84	– 271	– 198
£	9,9613	9,9703	– 383	– 343	– 682	– 613	– 1592	– 1451

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8	8 1/4	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L.(1000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F franç.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 25

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3770	3770	3765	- 0 13
980	B.N.P. T.P.	951	960	951	..
1130	C.C.F. T.P.	1135	1137	1137	+ 0 18
1090	Cr.Lyon. T.P.	1077	1077	1077	....
1580	Renault T.P.	1391	1390	1420	+ 2 08
1650	Rhone Poul. T.P.	1500	1500	1495	- 0 33
1083	Saint Gobain T.P.	1110	1108	1100	- 0 90
1135	Thomson T.P.	1010	941	941	- 6 83
665	ACCOR	736	752	751	+ 2 04
610	Air Liquide	638	650	647	+ 1 41
1340	Als.Superm.	1492	1500	1520	+ 1 88
360	A.L.S.P.I.	337	342	349 30	+ 3 65
1570	Arjom. Prioux	1788	1805	1825	+ 2 07
960	AGF Sté Centrale	869	875	871	+ 0 23
820	Aux. Entrepr.	842	842	835	- 0 83
240	Avenir H. Média	248	250 50	256	+ 3 23
183	Axa Midi Ass.	172 60	175 10	182 10	+ 5 50
247	Bafip	226 10	230	226 10	...
190	Bail-Equipem.	175	175	175	
756	Bail Investiss.	761	760	758	- 0 39
390	Bancaire	397	405	412	+ 3 78
565	Bazar H.-V.	620	607	620	..
795	Beghin-Say	719	719	722	+ 0 42
1120	Berger (M)	1100	1095	1104	+ 0 36
540	Bic	569	570	566	- 0 53
740	B.I.P.	845	850	860	+ 1 78
315	BIS	335	325	335	...
310	B N P (CI)	258	258	252 50	- 2 13
910	Bollore Tech	809	801	815	+ 0 74
2830	Bongrain	2330	2350	2350	+ 0 86
645	Bon-Marché	670	670	675	+ 0 75
425	Bouygues	420	425	441	+ 5 00
113	BP France	111	108	108	- 2 70
735	B S N	765	775	777	+ 1 57
890	Canal Plus	925	931	951	+ 2 81
385	Cap Gem.S.	361	356 80	365	+ 1 11
3220	Carrefour	3485	3500	3498	+ 0 37
123	Casino	120	119	123	+ 2 50
98	Casino ADP	98	97	99	+ 1 02
940	Castorama D.L.	925	920	920	- 0 54
160	C.C.F.	142	149 80	146 50	+ 3 17
65	CCMC Ly	64 40	64	60 50	- 6 06
335	C.D.M.E.	347 30	351	348 60	+ 0 37
425	C.E.G.I.D.	455	451	452	- 0 66
230	Centrest (Ny)	238	238	239	+ 0 42
475	C.E.P. Comm.	520	520	528	+ 1 54
181	Cerus	154 50	159	160	+ 3 56
340	Cetelem	385	379	396	+ 2 86
380	C F A O.	405	402 10	404	- 0 25
360	CF Int.	364 80	365	370	+ 1 43
480	C G E.	549	557	559	+ 1 82
280	CGI Info.	321	330	333 10	+ 3 77
925	C G I P.	829	830	885	+ 6 76
500	CGP	499	495	495	- 0 80
780	Chargeurs S.A.	695	701	700	+ 0 72
585	C I C A (M)	560	582	580	+ 3 57
1140	Ciments franç.	1025	1030	1045	+ 1 95
405	Club Méditer.	390	395	391	+ 0 26
120	CMB Packa.	110 50	112 50	113	+ 2 26
104	Codetel	96	98	97 50	+ 1 56
475	Colas	465	466	465	+ 2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt Entrep.	252	253	249	- 1 19
995	Compt Mod.	1110	1110	1114	+ 0 36
147	Concept S.A.	132	132	135	+ 2 27
370	CPR (Paris Réa.)	305	305 20	307	+ 0 66
960	Créd. Foncier	862	871	882	+ 2 32
630	Cr Lyon (CI)	575	595	594	+ 3 30
1060	Credit Nat.	1000	1005	1002	+ 0 20
215	CSEE	209	213	211	+ 0 96
2260	Damart	2050	2100	2100	+ 2 44
485	Dassault Aviation	470	470	470	...
270	Dassault Electr.	260	262	272	+ 4 62
1400	De Dietrich	1193	1200	1175	- 1 51
200	Dév.P.d.C (Li)	194	198	198	+ 2 06
255	Dév.R.Sud-Est	278	279 80	283	+ 1 80
380	D M C.	350	369	356 90	+ 1 97
3110	Docks France	3502	3550	3550	+ 1 37
600	Dumez	598	607	617	+ 3 52
2070	Eaux (Gle)	2185	2225	2252	+ 3 07
320	Ecco	299	300	302	+ 1 00
895	Elf Aquitaine	648	650	649	+ 0 15
490	- (Certific.)	481	478	477	- 0 83
895	Epeda B.-F	948	948	946	...
365	Essilor	272	275	275	+ 1 10
190	Essil Int. (DP)	170	172	171	+ 0 59
730	Esso	679	686	680	+ 0 15
1400	Eurafrance	1355	1355	1363	+ 0 59
1510	Eurocom	1636	1700	1715	+ 4 89
81	Eurodisneyland	86 25	87 80	88 20	+ 2 26
3020	Euromarché	2990	2990	2990	.
930	Europe 1	1020	1029	1030	+ 0 98
40	Eurotunnel	44 50	45 80	45 65	+ 2 58
1360	Exor	1331	1345	1347	+ 1 20
1220	Facom	1195	1200	1190	- 0 42
135	Financ.	139 80	139	135	- 3 43
225	Fives Lille	218	234 80	229	+ 5 05
1820	Fromager. Bel	1650	1650	1695	+ 2 73
1750	Gal Lafayette	1616	1650	1650	+ 2 10
1780	G.A.N.	1785	1820	1810	+ 1 40
320	Gascogne (B)	361	361	356	- 1 39
1220	Gaz et Eaux	1090	1145	1144	+ 4 95
1410	Géophysique	1160	1160	1142	- 1 55
400	Gerland Ly	400	398	398	- 0 50
895	Groupe Cité	640	625	630	- 1 56
1340	GTM-Entrep.	406	420	410	+ 0 99
920	Guyenne-Gas.	964	980	979	+ 1 56
188	Hachette	166 20	170 10	177 90	+ 7 04
485	Havas	485	510	513	+ 5 77
490	Hénin (La)	533	530	535	+ 0 38
710	Hutchinson	860	850	853	- 0 81
230	Imétal	221	221	225 20	+ 1 90
90	Immob. Phénix	108	110	107 70	- 0 28
94	Ingénico	78 50	80	78 90	- 2 04
2910	Inst. Mérieux	2960	3000	3050	+ 3 04
370	Interbail	389 90	387	389 50	- 0 10
1000	Intertechnique	1030	1050	1045	+ 1 46
655	J. Lefebvre	845	840	849	+ 0 62
765	Labinal	766	768	751	- 1 83
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	345 10	351 50	351	+ 1 71
1041	Lebon	345	345	339	- 1 74
3300	Legrand	3341	3399	3402	+ 1 83
1810	Legrand (DP)	1850	1860	1850	.
525	Legris Industries	512	512	532	+ 3 91
700	Locabail Imm.	757	755	755	- 0 26
405	Locafrance	413	414	403 10	- 2 40
620	Locindus	627	610	630	+ 0 48
380	Luchaire	345	345	341	- 1 16
3320	L.V.M.H.	3560	3605	3615	+ 1 54
470	Lyonn. Eaux	455	461	465	+ 2 20
220	Majorette Ly	202	203	210	+ 3 96
310	Mar. Wendel	292	292	300	+ 2 74
230	Matra	207 50	214 60	219	+ 5 54
490	Merlin-Gerin	450 20	464	463	+ 2 84
92	Metaleurop	86	89 90	88	+ 2 33
120	Métrologie Int.	117	115	116	- 0 85
65	Michelin	64 10	67	68 70	+ 7 18
850	Midi (Cie)	869	885	896	+ 3 11
95	Midl. Bk Sa*	92	91 90	89 20	- 3 04
340	Min. Salag (Mal)	360	350	350	- 2 78
102	MMB	94 50	93 50	94 10	- 0 42
80	Moulinex	81 80	81 50	81	- 0 98
1390	Navig. Mixte	1328	1335	1340	+ 0 90
132	Nord-Est	126 10	127	129	+ 2 30
450	Nordon (Ny)	480 10	481 50	495	+ 3 10
590	Nouv Galeries	556	563	590	+ 6 12
545	Occid. (Gle)	600	601	602	+ 0 33
1330	Omn. F. Paris	1390	1395	1360	- 2 16
310	Olpar	308 90	308	310	+ 0 36
480	Oréal	491	497	504	+ 2 65
465	Paribas	432	444	459 80	+ 6 44
1390	Pechelbronn	1345	1350	1370	+ 1 86
107	Pechiney Int.	129 20	129	126 50	- 2 09
250	Pechiney (CIP)	272 50	275	272 30	- 0 07
450	Penhoet	450	455	455	+ 1 11
1020	Pernod Ricard	992	1000	1015	+ 2 32
530	Peugeot	495	505	500	+ 1 01
430	Pinault	340	336	337	- 0 88
270	Plasac-Omn.	266	258	270	+ 1 50
390	Poliet	470	460	475	+ 1 06
855	Prétabail Sic.	980	970	965	- 1 53
600	Primagaz	607	602	600	- 1 15
420	Printemps	490	500	500	+ 2 04
1850	Promodès	1899	1912	1881	- 0 95
410	Radiotechn.	360	370	375	+ 4 17
300	Raff. D.Total	300	300	300	
2300	Redoute (La)	2725	2760	2705	- 0 73
245	Rémy et Associés	233	239	234 50	+ 0 64
215	R. Poulenc CIP	231	236	233 20	+ 0 95
325	Robur Financ.	343 90	345	345	+ 0 32
47	Rochette (La)	52 50	53	53	+ 0 95
1870	Roussel Uclaf	1760	1750	1750	- 0 57
2850	R. Impé.Ly*	3010	3020	3050	+ 1 33
183	Sade (Ny)	179 50	179 90	180	+ 0 28
1450	Sagem	1470	1450	1445	- 1 70
365	Saint Gobain	369	378	377 90	+ 2 41
1130	Saint Louis	1360	1375	1357	- 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly	1105	1100	1100	- 0 45
410	Salvepar (Ny)	330	330	330	.
716	Sanofi	725	739	754	+ 4 00
1720	S A T	1681	1681	1681	
245	Saul. Chât.	239	245	251	+ 5 02
1380	Saupiquet (Ns)	1258	1260	1269	+ 0 87
755	Schneider	627	650	638	+ 1 75
15	SCOA	16 60	16 90	17 40	+ 4 82
1000	S.E.B.	1152	1161	1160	+ 0 69
430	Sefimeg	430	435	438 50	+ 1 98
525	Segram A.	595	600	600	+ 0 84
1100	S F I M.	1080	1100	1091	+ 1 02
172	S G E.	162	165 10	168	+ 3 70
550	Simco	547	565	546	- 0 18
920	Sk. Rossignol	900	895	910	+ 1 11
900	Sligos	820	850	850	+ 3 66
435	Société Géné.	363	365	374	+ 3 03
115	Sodecco (B)	122 20	122 10	122 10	- 0 08
150	Sodero (Ns)	150	148	150	....
395	Sodexho	486	489	498	+ 2 47
86	Sogerail (Ny)	80	80	80	...
410	Sogerap	400	405	400	
1120	Sorn-Allib	1279	1315	1340	+ 4 77
1190	Source Perrier	1100	1109	1112	+ 1 09
470	Sovac	504	522	522	+ 3 57
430	SPEP	457	442	450	- 1 53
465	Spie-Batignol.	462	456	470	+ 1 73
980	Strafor	942	951	951	+ 0 96
300	Suez	293	299 80	300 50	+ 2 58
490	Synthelabo	580	586	583	+ 0 52
90	Thomson	102	101 50	102	.
690	Total	688	688	688	.
120	- (certif.)	117 50	116	116 90	- 0 51
270	Traffac Fin.	230	229 90	228	- 0 87
490	U A P	489	497	505	+ 3 27
210	U F B Locab.	203	207	208 20	+ 2 56
900	U I C	876	910	876	...
575	U I F	554	560	560	+ 1 08
745	U I S.	760	759	765	+ 0 66
730	Unibail	740	747	745	+ 0 68
156	U.C.B.	169	169 90	163	- 2 98
305	Valéo	330	340 90	341 90	+ 3 61
285	Vallourec	259 80	252	260	+ 0 08
385	Via Banque	380	380	380	....
945	Zodiac	880	890	900	+ 2 27
1890	Elf Gabon	1720	1686	1690	- 1 74
138	Amax	97 50	96	96	- 1 54
119	Amer. Express	98	99 50	99 50	+ 1 53
160	A.T.T.	160 50	165	165	+ 2 80
124	Anglo Amer C.	128	125	125	- 0 79
415	Amgold	414	394	394	- 4 83
200	Banco Santander	200 50	204	206 50	+ 2 99
710	B.A.S.F.	696	697	697	+ 0 14
725	Bayer	734	743	743	+ 1 23
77	Buffelsfont.	70 60	69 50	69 50	- 1 56
74	Chase Manh.	60 50	64	64	+ 5 79
93	De Beers	87 90	87 30	87 30	- 0 68
2080	Deutsche Bank	2050	2090	2091	+ 2 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1260	1275	1275	+ 1 19
61	Driefontein	57	54	53 80	- 5 61
183	Du Pont-Nem.	167 50	164	164 50	- 1 79
220	Eastman Kodak	178	195	195	+ 9 55
21	East Rand	21 90	21 75	21 75	- 0 68
66	Echo Bay	61	60 70	60 50	- 0 82
150	Electrolux	145	145	145	...
980	Ericsson	195 50	197	197	+ 0 77
270	Exxon Corp.	245	247	247	+ 0 82
181	Ford Motor	152 80	157 50	157 50	+ 3 08
48	Freegold	48	46 20	46 20	- 3 75
11	Gencor	11 15	11	11	- 1 35
295	Gén. Elect.	264	272	272	+ 3 03
194	Gén. Motors	182 50	187 20	187 20	+ 2 58
365	Gén. Belgique	313	320	320	+ 2 24
54	Gd Métropol.	57 20	56 30	56 30	- 1 57
68	Guinness	72 50	73	73	+ 0 69
18	Hanson PLC	19	19 50	19 50	+ 2 63
42	Harmony Gold	43 40	41 50	41 50	- 4 38
174	Hewlett Packard	130	139	139	+ 6 92
45	Hitachi	46 90	47 05	47 20	+ 0 64
710	Hoechst	678	683	683	+ 0 74
105	Homestake	92	91	91	- 1 09
82	Imp. Chemical	85 10	85	85	- 0 12
570	I.B.M.	507	512	512	+ 0 99
265	I.T.T.	214 50	209 50	209 50	- 2 33
118	Ito Yokado	134	137 30	137 30	+ 2 46
61	Matsushita	70 65	71 70	71 70	+ 1 49
18 50	Maxwell	13 85	14	14	+ 1 08
136	Mc Donald's	130 80	133 90	133 90	+ 2 37
405	Merck	385	396 90	395	+ 2 60
415	Minnesota M.	375 50	381	381	+ 1 46
350	Mobil corp.	291	285	285	- 2 06
173	Morgan J.P.	165	170	170	+ 4 28
29200	Nestlé	29750	29900	29900	+ 0 50
890	Nixdorf	880	886	886	+ 0 68
210	Norsk Hydro	188 50	184 80	184 80	- 1 96
113	OFSIL	110 40	107	107	- 3 08
1690	Pétrofina	1688	1700	1700	+ 0 71
240	Philip Morris	226 80	229	229	+ 0 97
69	Philips	62	63 65	63 65	+ 2 66
89	Placer Dome	81 60	79 50	79 50	- 2 57
260	Quilmès	265	260	260	- 1 89
24	Randfontein	24 60	24 50	24 50	- 0 41
430	Royal Dutch	406	404 90	404	- 0 49
40	R T Z	42 60	42 50	42 50	- 0 23
3 60	Saat. & Saatchi	3 40	3 47	3 45	+ 1 47
49	St Helena	44 75	43 10	43 10	- 3 69
355	Schlumberger	286	284 80	284 80	- 0 42
48	Shell transp.	46	47 10	47 10	+ 2 39
1850	Siemens	1885	1920	1922	+ 1 96
250	Sony	254	258 50	259	+ 1 97
65	Sumitomo Bank	60 50	61	61	+ 0 83
190	T D K.	206	205 90	205 90	- 0 05
44	Telefonica	40 60	40 60	40 60	+ 0 25
32	Toshiba	31 20	31 05	31 05	- 0 48
415	Unilever	420	425	425	+ 1 19
250	Unit. Techn.	218	227	227	+ 4 13
375	Vaal Reefs	346	336	336	- 2 89
280	Volvo	267	262	262	- 1 87
175	West. Deep.	172 10	168 50	168 50	- 2 09
205	Xerox Corp.	166	167 50	167 50	+ 0 90
97	Yamanouchi	106 90	111	111	+ 3 84
1 77	Zambia Cop.	1 85	1 82	1 82	- 1 62

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118 30	3 48
Emp.Etat 9,8%78	99 30	2 56
10,80% 79/94	100 90	1 21
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	101 40	9 44
Emp.Etat 13,4%83	108 21	10 94
Emp.Etat 12,2% 84	103 66	0 23
Emp.Etat 11% 85	103 82	7 11
10,26% mars 86	99 60	6 10
OAT 10% 5/2000	97 95	3 86
OAT 9,9% 12/1997	99 30	8 30
OAT 9,8% 1/1996	98 40	6 92
PTT 11,2% 85	101 95	8 94
CFF 10,30% 86	85 30	6 80
CNB Bques 5000F	100 36	2 81
CNB Paribas 5000F	100 60	2 81
CNB Suez 5000F	100 25	2 81
CNE 11,6% 85	101 45	3 80
CNI 1/82 5000F	100 30	2 81
CNT 9 % 88	....	4 23
CRH 10,90% déc.85	....	7 76
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1045	....
Cerus	1940	....
CGE 6 janv. 89/99	561	....
Drouot Ass.9%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	890	c 875
Applications Hydr.	1380	1380
Arbel	833	836
Astorg	269	271
Bains C.Monaco	948	954
B.Hypoth.Europ.	352 10	350
B.N.P. Intercont.	252	260
Beghin-Say (C I)	575	....
Bénédictine	3310	3442 d
Blanzy Ouest	2421	2601
B T P	78 10	77
Cambodge	663	....
Carbone Lorraine	779	795
Case Poclain	15 55	15 55
C.E.G.F (Frigor.)	375	375
Cassenaire Blanzy	490	480
Cerabati	108	108
Champex Ny	131	134 90
CIC (CIP)	183	181
C.I.M.	760	748
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cotradel	1131	....
Cogifi	388 80	377 20
Comiphos	490	490
Cie Industrielle	4033	4000
Cpt Lyon Alemand	421	420 10
Concorde	720	715
Constr.Mét.Prov.	29	30 10d
Crédit Gén.Ind.	400	380
Cr Universel (Cie)	561	577
Crédicel	120	118 10
Darblay	670	....
Degremont	1400	1360
Delalande	1850	1850
Delmas Vieljeux	3475	3450
Didot Bottin	1020	1030
Eaux Bassin Vichy	2075	....
Eaux Vittel	883	880
Ecia	187	189 50
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	306	310
E.L.M. Leblanc	735	730
Eneli Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4060	....
Eter (ex. Eternit)	1573	1600
Europ Soudures Ind.	54	28 o
Finalens	260	261
F.I.P.P.	168	....
F.N.A.C.	1850	1860
Foncière (Cie)	868	885
Fonc.Lyonnaise	710	....
Foncina	481	....
Fougerolle	750	770
France I.A.R.D.	800	800
France SA (La)	1345	1362
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	930	929
Genefim	265 10	252
Gévelot	499 90	489
G.F.C.	385 10	381
G.F.I.I.	290	289
Grds Moulins Paris	1490	1504
Groupe Victoire	1300	1350
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail	338	342
Immobanque	693	682
Im.Marseillaise	6000	6000
Imm. Plaine-Monceau	415	408
Immofice	430	435
Invest.(Ste Cle.)	3050	3000
Jaeger	69	68 50
Lambert Frères	280	....
Lille Bonnières	1680	1656
Loca-Expansion	280	277
Locafinancière	488	489 90
Locamel	285	....
Louis Vuitton	580	578
Louvre	3575	3432
Lucia	1750	1760
Machines Bull	42	43 70d
Mag.Uniprix	135 80	....
Magnant	707	715

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	498 80	510
Mors	142	142
Navigation (Nle)	230	223 10
Opcorg	335	330
Oréal (CI)	217	218 60
Origny-Desvroise	1248	....
Palais Nouveauté	945	978
Paluel Marmont	649	649
Parfinance	199 50	201
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	194	190
Paris Orléans	246	241
Parthena Invest.	304	311 50
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2099	2090
PLM	334 90	330 50
Porcher	601	...
Promodès (CI)	1000	1045
Publicis	690	....
Rochefortaise	134	124 70o
Rosario	247 60	247 60
Rougier	421	405
S.A.C.E.R.	363	365
S.A.F.A.A.	452	....
S.A.F.I.C Alcan	301	289 o
SAFT	1153	...
Saga	220 40	236 10
Salins du Midi	581	590
Saram	94 70	94 50
Savoisienne M.	159 50	....
S.C.A.C.	737	759
Selle Maubeuge	425	415
S.Etud.Part. (M)	148	...
Silic	615	600
Siméo	285	292 80
S.I.P.H.	317	304 40
Sofal	658	655
Soffo	570	560
Sofical	1100	1100
Soficomi	565	549
S O F I P (M)	410	416 70
Sofragi	1421	1422
Sophia-Bail	390	387
Sopagri	174	170
Soudure Autogène	840	865
Sovabail	390	389
Stemi	725	...
Suez (CIP)	216 80	223 30
Taittinger	3435	3510
Télémécanique Elect.	4180	4200
Testut-Aequitas	825	827
Tour Eiffel	252	....
Ufiner	1043	1045
U.T.A.	2650	....
Vicat	384	384
Viniprix	1851	1925
Virax	149 80	....
Maroc Sté Brasserie	250	250

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	770	780
Akzo Nv Sico	232	....
Alcan Aluminium	104	91
American Brands	350	365
Arbed	469	...
Asturienne Mines	161	...
Banco Popular Espa.	400	415
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	25700	...
Can.Pacifique	77	77 50
Chrysler Corp.	54 60	54 95
C I R	13 30	12 05
Commerzbank	730	725
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	200 50	206
GBL (Brux Lamb.)	520	514
Gevaert	1130	.
Glaxo Holdings Ltd	75	77 30
Goodyear Tire	84 60	84 50
Grace and Co (WR)	90 50	94 20
GTE Corp.	135	138 60
Honeywell Inc.	375	370
Johannesburg	1445	..
Kubota	25 20	25 60
Laitonia	310	310
Midland Bank	19	19
Noranda Mines	69 50	68
Olivetti priv.	11 90	11 90
pakhoed hold.	555	....
Pfizer Inc.	361	....
Procter Gamble	370	386 10
Ricoh	30	.
Robeco	252 30	254 10
Rodamco NV	161 20	161 60
Rolinco	237 10	238 90
Saipem	6	6 30
Sema Group	53	52 80
SKF Aktiebolaget	85	80
Tenneco Inc.	255	217 50
Thorn Electrical	61 50	60 80
Toray Ind.	21 10	23
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1350	1350
West Rand Cons.	12 60	12 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	.
Buitoni	815	...
Calciphos	156	156
C G N Cogenhor	77 30	81
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M) c	978	...
Cochery Bourdin	360	.
Copirex	700	700
Drouot Assurances	190 50	201
Elf Antargaz	1910	.
Europ. Accum.	68	69
Gachot S.A.	77	80
Groupe Expansion	200	200
Guy Degrenne	410	....
Hambo Riqles Zan	210	..
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	315	340
Merlin Imm.	240	...
Nicolas	980	...
Patemelle RD	810	..
Particip. Perrier	352	...
Rorento N.V.	176 10	176 60
St-Gobain-Emballage	1995	...
Sema Metra	256	...
S.E.P.R.	1522	1560
S.P.R. act. B	323	....
Ullimet	380	...
Waterman	1500	...
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	988	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats-Unis (1 usd)	5 093	5 106	5 040	5 490
Ecu	6 940	6 937	....	....
Allemagne (100 dm)	334 840	335 030	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 259	16 268	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 050	297 200	286 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 468	4 468	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 820	87 810	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 056	9 961	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 337	3 336	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 080	398 520	391	416
Suède (100 krs)	90 270	90 500	87	95
Norvège (100 k)	86 460	86 360	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 596	47 620	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 326	5 329	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 808	3 805	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 445	4 425	4 360	4 760
Japon (100 yens)	3 856	3 886	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	64000	63000
Or fin (en lingot)	63800	63250
Napoléon (20f)	399	396
Pièce Fr (10 f)	436	....
Pièce Suisse (20 f)	451	441
Pièce Latine (20 f)	388	382
Souverain	482	483
Pièce 20 dollars	2260	2370
Pièce 10 dollars	1250	1235
Pièce 5 dollars	870	....
Pièce 50 pesos	2435	2395
Pièce 10 florins	380	376

SICAV (sélection) 12/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	950 64	927 45
Actilion	195 18	189 96
Agepargne	701 70	671 48
Ageplacement	6982 52	6982 52
Ageprevoir	106 32	106
AGF Actions ex CIP	989 96	965 81
A.G.F. 5000	574 09	580 09
AGF ECU	1011 84	1001 82
AGF Foncier	108 88	106 22
AGF Invest Sicav	101 76	99 28
AGF Interfonds	406 69	396 77
AGF Oblig	1071 74	1066 41
AGF Sécurité Sicav	10859 36	10859 36
A G.F.I.M.O.	598 21	583 62
AMERI-GAN	5489 70	5259 33 ◆
Amplitude	574 19	557 47
Arbitrages Court T.	6190 77	6178 40
Associc.	1125 72	1125 72
Atout Futur	329 93	321 88
Aurecic	1137 50	1104 37
Avenir Alizes	1533 98	1503 90
Avenir CIC	99 66	96 76
Axa Capital	140 73	134 67
Axa Europe	116 16	111 16
Axa Investissements	107 64	103
Axa NPI	96 91	92 74
Axa Valeurs PER	112 68	107 83
Capmonétaire	5472 94	5467 47
Capoblig	5586 11	5503 56
Captacc	1113 07	1096 62
Capital-Monde	344 74	336 33 ◆
Cardan Pierre	28 53	27 83
Cosmos	1133 31	1105 67
Compavalor	6054 98	6045 91
Convertimmo	359 08	345 27
Credinter	441 12	428 27
Credit Mutuel Capital	1105 61	1083 93
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60 ◆
Dese	1114 75	1087 56
Drouot France	744 53	712 47
Drouot Investiss.	885 36	847 23
Drouot Sécurité	229 23	219 36
Drouot Sélection	135 72	129 88
Ecucic	1052 42	1038 87 ◆
Ecopar	119 35	114 21
Ecureuil Capitalisation	2176 05	2154 50
Ecureuil Invest.	355 83	345 47
Ecureuil Monepremiere	57589 66	57589 66
Ecureuil Monétaire	33930 19	33930 19
Ecureuil Trésorerie	2104 89	2104 89
Ecureuil Trimestr.	1960 29	1940 88
Elicash	395051 10	395051 10 ◆
Energia	265 77	253 72 ◆
Eparcic	3095 61	3095 61
Eparcourt-Sicav	4317 41	4306 64
Epargne Associat.	25054 89	25017 38
Epargne Capital	8971 51	8882 88
Epargne Court Terme	584 18	584 18
Epargne Croissance	1460 23	1421 15
Epargne Industrie	83 98	81 73
Epargne J	60251 36	60251 36
Epargne Long Terme	183 03	178 13
Epargne Monde	1121 02	1091 02
Epargne Oblige.	184 71	179 77
Epargne Première	12532 62	12439 23
Epargne Quatre	1079 41	1050 52
Epargne-Unie	1195 59	1168 42
Epargne Valeurs	406 78	395 89
Epsilon	1148 05	1136 68 ◆
Eufinvest	583 65	568 65 ◆
Eurocic Leaders	938 63	911 29
Eurodyn	1066 72	1040 70
Euro Gan	6487 72	6238 19
Euromall	26 55	26 16
Fonsicav	12341 65	12341 65
FRANCE-GAN	8842 13	8309 74
France Garantie	261 76	261 23
France Investiss.	439 69	428 97 ◆
France Oblig	453 67	449 18
Francic	395 21	383 70
Francic Pierre	103 13	100 13
Francic-Régions	1159 72	1125 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 76	30 76
Fructi-Capi	35 24	34 72
Fructi Court	122445 30	122445 30
Fructidor	230 47	227 08
Fructi-Ecu	550	541 87 ◆
Fructi-Epargne	28 42	27 73
Fructifrance	766 87	746 17
Fructimmo	27 62	26 85
Fructi-Première	10283 76	10141 64
Fructivar	4689 22	4687 60
Futuroblig	1206 89	1177 45
Gestilion	12596 01	12564 60
Gest. Associations	148 67	145 40
Gest. F. Sécur.	10647 56	10140 53
Horizon	1080 53	1049 06
Interoper	100331 23	97408 96
Interoblig	11860 95	11404 76
Intersélection Fce	485 37	471 23
Japacic	144 87	140 65
Jeunepargne	247 78	244 12
Laffitte Amérique	177 85	169 59
Laffitte Europe	239 17	228 32
Laffitte Expan	238	226 30
Laffitte France	298 35	284 82
Laffitte Immobil.	230 42	219 97
Laffitte Japon	398 59	380 52
Laffitte Oblig.	135 87	129 71
Laffitte Rendement	178 58	170 48
Laffitte Tokyo	347 86	332 09
Lasiade	5852 39	5843 62
Leumi C.T.	10909 41	10909 41
Leumi L.T.	5900 23	5728 38
Lion Association	11404 87	11404 87
Lion Institution	24850 41	24788 44 ◆
Lionplus	831 90	815 59
Lion Trésor	2104 81	2083 97
Lion 20 000	22816 40	22816 40
Livret Bourse Inv.	480 81	466 81
Livret Portefeuil.	622 33	604 20
Méditerranée	166 37	159 21
Mensuel CIC	10072 93	9972 20
Mondial Investissem.	379 74	362 52
Monecic	5432 28	5432 28
Monédor	58210 37	58210 37
Mone.J	62851 10	62851 10 ◆
Monévalor	70671 40	70671 40
Mutualité dépôts	11659 64	11636 37
Mutuelle Unie Sel.	139 46	133 45
Natio Court Terme	244145 00	244145
Natio-Epargne	15068 99	14919 79
Natio-Ep. Ret.	112 52	109 51
Natio Eparg.Trésor.	6671 09	6657 77
Natio-Imm.	1127 59	1097 41
Natio-Inter	1158 65	1127 64
Natio-Monétaire	22004 41	22004 41
Natio Obligations	502 86	489 21
Natio-Patrimoine	1344 60	1308 61
Natio-Placements	65769 08	65769 08
Natio-Revenus	983 41	983 57
Natio Sécurité	12222 28	12222 28
Natio-Valeurs	748 39	728 38
Nippon-Gan	5544 72	5331 46 ◆
Nord Sud Dévelop.	1263 46	1280 90
Obli-Associations	124 72	123 48
Oblicic-Mondial	2304 89	2270 83
Oblicic-Régions	1006 18	991 31
Oblig. tres cmt	153 35	151 08
Oblilion	1128 16	1116 99 ◆
Oblisécurité	11082 31	11082 31
Optimat	31879 31	30950 79
Oraction	995 17	970 90
Orvalor	5536 41	5336 30
Paribas Epargne	17897 36	17861 64
Paribas Opportunités	111 91	107 36
Paribas Patrimoine	508 34	487 62
Paribas Revenus	89 39	88 50
Patrimoine Retraite	190 50	186 76
Pervalor	606 97	589 29
Phénix Placement	286 30	277 98
Pierre Investissements	703 19	686 04 ◆
Placement A	1185 71	1182 46
Placements C.T.	7719 89	7704 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6228 39	6213 96
Placement Premier	5686 28	5654 97
Pléiade	116	112 90
Poste Gestion	56453 83	56453 83
Première Oblig.	10841 48	10830 66
Prév. Ecureuil	106 68	105 62
Prévassociation	25373 15	25373 15 ◆
Proficius	1056 32	1030 56
Quartz	116 18	113 33
Réalvalor	819 58	795 71
Rentacic	158 14	155 80
Revenus Trimestr.	5261 97	5209 87
Revenu-Vert	1136 65	1119 85
St Honoré Bio-Alim.	839 19	801 14
St Honoré Global	233 67	223 07
St Honoré Mat Plac.	193 57	184 79
St Honoré Pacifique	544 44	519 75
St Honoré PME	480 60	458 81
St Honoré Real	12938 39	12886 84
St Honoré Services	457 98	440 37
St Honoré Techno	693 51	662 08
Sécuric	1517 19	1517 19
Sécuri-Gan	13200 39	12941 56
Sécuri-Taux	1206 36	1206 36
Sicaden	690 03	679 83
Sicav Associations	1604 11	1601 71
S.F.I. fr. et étr.	601 10	583 59
Sicav 5.000	376 34	366 27
S.I. Est	1287 22	1231 79
Silvafrance	610 45	594 11
Sivam	384 20	373 92
Sivarente	204 03	200 03
Slvinter	392 67	382 16
S.I.I.	1058 98	1028 14
Sogéparne	305 47	294 43
Sogéroc	53364 21	51809 91
Sogevar	971 73	927 67
Soginter	1163 18	1110 43
Soleil Investissements	489 95	471 11 ◆
Solstice	2079 09	2073 91
Stratégie Actions	798 64	787 92
Stratégie Rendements	1210 42	1172 32
Technocic	946 23	918 87
Techno-Gan	5468 03	5257 72
Thesora	559 60	554 06
Transplus	131 46	125 79
Trésor Avenir	104 41	103 38
Trésor Plus	1088 92	1088 04
Trésor Real	12393 86	12393 86
Trésoricic	111264 43	111264 43
Trifion	5035 99	4986 13
U.A.P. Investiss.	413 17	398 24
U.A.P. Act. F.	524 62	505 66
U.A.P. Act. Sél.	576 09	555 27
U.A.P. Audit	589 69	568 38
U.A.P. Akafi	199 36	192 15
U.A.P. Alto	163 05	157 16
UAP Moyen Terme	118 58	114 29
Uni-Associations	118 02	118 02 ◆
Uni-Foncier	1265 44	1234 58
Unifrance	519 48	506 81
Uni-Garantie	1318 12	1294 81
Uni Régions	1382 10	1348 39
Unirente	2432 45	2373 12
Univar	206 97	206 97 ◆
Univers Actions	1158 15	1129 90
Univers-Obligation	1623 29	1583 70
Valorem	486 84	474 97
Valorg	1797 48	1795 68
Valrael	46072 22	46049 20
Vaxben	25007 54	24862 53

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Refusant toute enquête internationale sur la tuerie de Jérusalem

Le gouvernement israélien défie l'ONU

Replié sur une version des événements de plus en plus contestée en Israël même, le gouvernement de l'Etat hébreu a choisi de défier l'ONU en refusant de participer à l'enquête de l'organisation sur la tuerie du mont du Temple.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Réuni pour sa séance hebdomadaire, dimanche 14 octobre, le conseil des ministres, *« à l'unanimité »*, a annoncé qu'Israël boycotterait la délégation des Nations unies chargée par le Conseil de sécurité d'une double mission d'investigation : *« élucider les circonstances des récents et tragiques événements intervenus à Jérusalem* [vingt et un Palestiniens tués, lundi dernier, par les forces israéliennes sur l'esplanade des Mosquées] *et d'autres développements du même type dans les territoires occupés. »*

« Ingérence dans les affaires intérieures d'Israël », *« non-reconnaissance de la souveraineté israélienne sur Jérusalem assimilée à un territoire occupé »*, *« hypocrisie »*..., le gouvernement n'a pas eu de mots assez durs pour stigmatiser la réaction de la communauté internationale et – réflexe coutumier – dénoncer le traitement partial dont Israël serait, selon lui, victime à l'ONU. La déclaration adoptée en conseil des ministres affirme que *« le gouvernement n'accepte pas la délégation des Nations unies »*.

C'est une position de principe dont la signification pratique est encore assez vague. Le gouvernement ne va pas jusqu'à dire, expressément, qu'il refusera l'entrée en Israël à la mission des Nations unies : une telle décision serait sans précédent.

La seule certitude est qu'il ignorera superbement la délégation onusienne si jamais elle maintient son voyage : ni accueil officiel, pas la moindre collaboration de la part de l'administration israélienne et, à l'avance, mépris pour ses conclusions. Le gouvernement fait valoir qu'il a désigné sa propre commission d'enquête et, tout en *« regrettant les pertes en vies humaines »*, observe que la résolution du Conseil de sécurité critiquant Israël *« ignore totalement le fait qu'il y a eu une attaque contre des fidèles juifs au mur des Lamentations, lieu le plus sacré du judaïsme, et qu'elle ne condamne point les agresseurs »*.

« Profondément déçu » par Washington

Le gouvernement de M. Itzhak Shamir (droite nationaliste) se dit *« profondément déçu »* que les Etats-Unis aient patronné la résolution de l'ONU et, pour la première fois depuis la guerre du Liban, se soient joints à une dénonciation de l'Etat hébreu au Conseil de sécurité. En s'opposant à une résolution d'origine américaine, le gouvernement prend ouvertement le risque d'un conflit avec Washington.

La presse assure que M. Shamir est *« furieux »* contre les Etats-Unis ; le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, les accuse d'avoir *« fait payer Israël »* pour maintenir la coalition de leurs alliés arabes dans l'affaire du Golfe. Certains milieux officiels situent cette nouvelle friction dans la dégradation constante des relations entre les deux pays enregistrée depuis l'arrivée de M. George Bush à la Maison Blanche.

Les porte-parole officiels maintenaient ce week-end que les forces de sécurité – en l'espèce des gardes-frontières – avaient agi en situation de légitime défense en ouvrant le feu sur l'esplanade des Mosquées où étaient réunis plusieurs milliers de musulmans. Cette thèse parait de moins en moins crédible – et même de plus en plus invraisemblable – à nombre d'observateurs israéliens dignes de foi. Elle est démolie par l'organisation israélienne de défense des droits de l'homme Betselem, qui, dans un rapport diffusé dimanche – et le plus complet à ce jour, – dresse des conclusions accablantes pour les gardes-frontières.

Fondé sur de nombreux témoignages, y compris de gardes-frontières, le document dessine la toile de fond des événements. Les musulmans avaient bel et bien été appelés à se mobiliser sur l'esplanade ce jour-là pour empêcher un groupe d'ultra-nationalistes juifs, les Fidèles du mont du Temple, de venir y manifester.

La police était au courant, mais pensait avoir rassuré les autorités islamiques en les informant des limites qui seraient mises à l'action des Fidèles. Seuls quarante-cinq gardes-frontières avaient été maintenus sur place. De Vingt-cinq mille à trente mille juifs venus au Mur pour la fête religieuse de Sukkot ont commencé à se disperser peu après 10 h 30.

Un rapport accablant

De jeunes Palestiniens ont alors attaqué les gardes-frontières – et non pas les fidèles – à coups de pierres dans l'une des cour de l'esplanade. *« Les forces de sécurité*, poursuit Betselem, *ont répliqué avec des grenades lacrymogènes (...). Les milliers de musulmans réunis sur l'esplanade à quelques pas de là ont eu l'impression que les grenades étaient tirées sans raison »*. Nombre d'entre eux entrent dans la bagarre, jetant à leur tour des pierres contre les quarante-cinq garde-frontières ; ceux-ci quitteront l'esplanade deux à trois minutes plus tard, après que plusieurs d'entre eux eurent été touchés.

C'est à ce moment que des centaines de pierres ont été lancées de l'autre côté, pleuvant sur le mur des Lamentations ; s'il n'y a pratiquement aucun blessé parmi les fidèles juifs, c'est que ceux-ci ont, pour la plupart, déjà quitté les lieux. Conformément aux informations publiées par nombre de quotidiens israéliens, le rapport relève que les Palestiniens se sont servis des pierres trouvées sur un chantier de construction sur l'esplanade – et non pas de projectiles qu'ils auraient apportés avec l'intention préméditée d'attaquer les juifs en prière, comme le dit le gouvernement israélien.

Vers 11 heures, *« Quelque deux cents gardes-frontières partent à l'assaut de l'esplanade en deux groupes. L'arme à la hanche, ils tirent en rafales au fusil automatique sur la foule qui se trouve devant eux (...), sans même qu'un ordre d'ouvrir le feu leur ait été donné (...) : c'est là que tombent la plupart des victimes palestiniennes »*, assure le rapport.

Vers 11 h 10, dit-il encore, *« les tirs à balles réelles se poursuivent, alors qu'à ce moment il est clair que les forces de sécurité ne sont apparemment soumises à aucun danger évident »*, si elles l'ont jamais été dans cette affaire ; *« les gardes-frontières maintiennent le feu à l'encontre d'une foule qui s'enfuit dans toutes les directions »*, écrit Betselem, une organisation patronnée par des juristes et des députés israéliens. Les médecins, qui soigneront plus d'une centaine de personnes blessées par balles, relèveront que nombre d'entre elles ont été atteintes dans le dos.

Betselem note : *« Le petit nombre de blessés parmi les forces de sécurité et le caractère particulièrement léger de leurs blessures posent la question du danger réel auquel ces forces et les gens qu'elles étaient censées protéger étaient vraiment confronté. »* Ambulances et équipes médicales dépêchées sur place ont essuyé nombre de coups de feu : *« Si les tirs dirigés contre eux ont été délibérés, c'est un crime sérieux, en toutes circonstances*, observe Betselem ; *s'ils relèvent de l'accident, avec des ambulances touchées pour la seule raison qu'elles se trouvaient dans une zone arrosée à balles réelles, alors c'est la preuve que l'on a ouvert le feu de manière indiscriminée. »*

A la « une », le quotidien *Haaretz* affichait dimanche les conclusions – similaires – de sa propre enquête : *« En violation de toutes les règles en vigueur dans la police, les gardes-frontières ont tiré en rafales dans la foule sur le mont du Temple ; le commandant de cette force avait perdu le contrôle de ses hommes, qui ont ouvert le feu sans même en avoir reçu l'ordre. »*

ALAIN FRACHON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15-15 octobre 1990 a été tiré à 539 337 exemplaires.

L'OLP critique la résolution du Conseil de sécurité

L'OLP a jugé, samedi 13 octobre, que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant la police israélienne pour la fusillade de Jérusalem, le 8 octobre, était insuffisante. La centrale palestinienne a, en outre, accusé les Etats-Unis d'avoir fait obstruction au travail du Conseil de sécurité. *« L'OLP considère que* [la résolution] *n'est pas suffisante et n'inclut pas tous les éléments reflétant la gravité de la situation actuelle dans les territoires occupés »*, lit-on dans un communiqué de l'Organisation de libération de la Palestine publié à l'issue d'une réunion, à Tunis, de son comité exécutif.

A cette occasion, le représentant de l'OLP à l'ONU, M. Zehdi Terzi, s'est rendu dans la capitale tunisienne pour expliquer le déroulement des négociations au Conseil de sécurité, qui ont duré cinq jours. Quelques heures seulement avant l'adoption de la résolution à l'unanimité des quinze membres du Conseil de sécurité, des responsables de l'OLP avaient assuré qu'ils refuseraient tout texte ne prévoyant pas l'envoi d'une mission d'enquête dans les territoires occupés qui serait nommée par le Conseil de sécurité lui-même.

La solution adoptée par les membres du Conseil prévoit l'envoi d'une mission nommée par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Or, pour l'OLP, ce compromis ne permettra pas d'aboutir à des résultats concrets, et cette résolution *« sera accueillie avec une grande déception au sein de l'OLP et avec colère dans les territoires occupés et ailleurs »*, a estimé M. Djamil Hilal, directeur du département de l'information de l'OLP à Tunis.

L'OLP voulait aussi que la résolution mentionne une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, sous les auspices des Nations unies, et adopte une ligne plus ferme en ce qui concerne la protection des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. *« C'est beaucoup moins que ce que nous aurions souhaité. Une mission du Conseil de sécurité aurait eu des pouvoirs contraignants »*, a déclaré M. Hilal. *« Ce n'est pas la première fois que M. Perez de Cuellar envoie une mission en Palestine, et la résolution ne condamne même pas le gouvernement israélien*, [elle condamne] *seulement la police israélienne »*, a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

De Jérusalem

JE viens de passer le week-end à Jérusalem, et j'ai la tête en morceaux, à l'image de choses vues et entendues, invraisemblable collage d'une réalité complètement éclatée. Les voici, en vrac. Explosive, tourbillonnante, cette joie, cette ferveur religieuses, jeudi soir, le soir de Simha Thora, devant le Mur des lamentations, dans les jardins publics, les synagogues de Mea Sharim. Une foule, immense, ondulant, chants, danses, farandoles sous les drapeaux blancs étoilés de bleu.

Implosive, terrifiante, cette colère, cette haine, le lendemain, vendredi, jour de prière, dans la vieille ville arabe, déserte, silencieuse, hérissée de drapeaux noirs en signe de deuil et bariolée de graffitis à la gloire de Saddam. Les ruelles menant au mont du Temple sont barrées aux jeunes par d'autres jeunes, en uniforme ceux-là, gardes-frontières et soldats. Au-dessous de quarante-cinq ans, on ne passe pas. Alors, on se prosterne à même le pavé pour invoquer, sous l'œil voyeur des caméras du monde entier, le nom d'Allah, la rage au cœur. Jamais je n'oublierai cet ordre lancé par un confrère allemand à son opérateur : Ne me rate pas ce plan, je veux montrer qu'en Israël il y a autant de militaires que de musulmans !

Et autour des Lieux saints, ces deux Jérusalem, la Jérusalem-Ouest, la juive, l'opulente, la superbe, et la Jérusalem-Est, l'arabe, la déshéritée, la lépreuse, la zonarde, ni plus ni moins misérable qu'un territoire occupé. D'ailleurs, on ne s'y risque guère. Le samedi, jour de shabbat, on n'entre pas non plus dans le quartier juif orthodoxe, bouclé sur lui-même. Et on se prend des pierres dans la vitre arrière en hélant un taxi à la porte de Jaffa, côté arabe.

Comment en est-on arrivé là ? Teddy Kollek, le maire travailliste d'une ville livrée aux rabbins et aux ulémas, ne mâche pas ses mots. Parce qu'il doit œuvrer pour et contre les Palestiniens, ils refusent de siéger au conseil municipal. Pour eux et contre le gouvernement dont il doit avoir le feu vert chaque fois qu'il veut installer un feu rouge. Le chef de ce gouvernement, Shamir, oui, je l'ai rencontré aussi, dans son petit bureau, au fond à droite au bout d'un couloir. Un roc qu'aucun Conseil de sécurité ne pourra jamais ébranler : demain, c'est aujourd'hui, à Jérusalem. La capitale de l'Etat d'Israël.

□ **Les Brestois disent non au tramway.** – Appelés par la municipalité à dire s'ils souhaitent un tramway pour leur ville, les Brestois se sont prononcés, le 14 octobre, à près de 80 % contre ce mode de transport. Le projet qui leur était soumis prévoyait deux lignes de tramways – la première devait être mise en service en 1994 – pour un coût estimé à 700 millions de francs. Les adeptes du « non » (RPR, UDF, CGT, chefs d'entreprise) avaient fait valoir le prix et l'encombrement de ces deux lignes, alors que les partisans du projet (PS, Verts, « rénovateurs », usagers des transports) faisaient valoir qu'une rame de tramway équivaut à 177 voitures.

□ **RWANDA : le Conseil de sécurité de l'ONU va être saisi.** – Le Rwanda va saisir le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de la situation dans la région, a annoncé, lundi 15 octobre à Bruxelles, le cabinet du premier ministre belge. – *(AFP.)*

□ **Mort de Hans Namuth.** – Le photographe et cinéaste américain Hans Namuth est mort samedi 13 octobre à East-Hampton, aux Etats-Unis, des suites d'un accident de voiture. Il était âgé de soixante-quinze ans.

هكذا من الاصل